

Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16308 – 7,50 F

JEUDI 3 JUILLET 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Taïwan après Hongkong

Dès le lendemain de la passation de pouvoir à Hongkong, Pékin a réaffirmé son souhait de voir l'île nationaliste réintégrer son giron. p. 4 et 14

La Maison Blanche parie sur Internet

Bill Clinton voit dans Internet et le commerce électronique un *« Far West de l'économie globale ».* p. 32

Boeing-McDonnell : la fusion en piste

La Commission fédérale pour le commerce américain a donné son aval à la fusion des deux avionneurs. p. 16

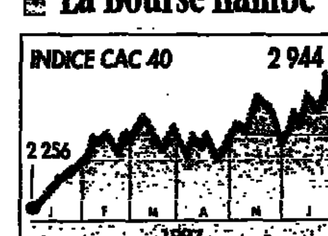
Pour l'« équité »

Dans un point de vue, Alain Minc estime que le plafonnement des allocations familiales ne doit être que la première étape d'un *« chambardement »* de l'Etat-providence. p. 13

Elections au Mexique

Le Parti révolutionnaire institutionnel pourrait subir, dimanche, une défaite électorale historique. p. 2

La Bourse flambe



Le CAC 40 a battu son record, mardi 1er juillet, à 2 944,04 points. p. 17

Les grandes années de la Côte d'Azur

Vingt-huit musées de treize villes méditerranéennes célèbrent l'âge d'or de la *French Riviera.* p. 24

Martine Aubry à la ville

La ministre de l'emploi a annoncé, mardi 2 juillet, son intention d'abandonner l'idée d'une politique de la ville *« ghetto ».* p. 9

Annie l'auguste

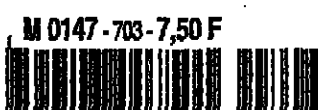
La première femme auguste, morte mardi, disait du clown : *« Il a tous les droits, sauf de ne pas faire rire. »* p. 27

Les Allemands en force à Wimbledon

Trois Allemands, dont le jeune Nicolas Kiefer, disputeront les quarts de finale des Internationaux de tennis de Grande-Bretagne. p. 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 703 - 7,50 F



Jacques Chirac tente de rétablir son autorité sur les partis de droite

Le RPR et l'UDF parient sur une cohabitation qui n'irait pas à son terme

LA PRÉSIDENCE de la République entre peu à peu dans la nouvelle période ouverte par la défaite de la droite aux élections législatives en s'efforçant de protéger le « domaine réservé » présidentiel et de repérer les rapports de forces et les lignes de fracture possibles au sein de la nouvelle majorité et du gouvernement. La fermeture de l'usine Renault de Vilvorde provoque ainsi un fort mécontentement parmi les députés socialistes et au bureau national du PS. La préparation du congrès socialiste de novembre est plus difficile que prévu pour Lionel Jospin.

Jacques Chirac reçoit d'anciens ministres ou d'anciens députés RPR, avec lesquels il renoue des liens comme il avait déjà dû le faire après sa défaite à la présidentielle de 1988. Il a veillé à obtenir de Philippe Séguin un accord avec Alain Juppé pour les assises du RPR, qui se réuniront le 6 juillet.

Le chef de l'Etat retrouvera en avril 1998 le droit de dissoudre l'Assemblée nationale. Cette échéance est guettée par les dirigeants de la droite, qui envisagent aussi l'hypothèse d'une élection présidentielle anticipée. Dans ce cas, il n'est pas évident, à leurs yeux, que l'actuel président soit le mieux placé pour défendre les couleurs de son camp. L'UDF entend bien, pour ce qui la concerne, présenter son propre candidat, et elle définit à cette fin une procédure de « primaires » internes. Au RPR, certains mettent en garde M. Séguin contre la tentation de constituer une « écurie présidentielle », ce qui revient à dire qu'ils soupçonnent l'ancien président de l'Assemblée nationale de visées personnelles. *« Les choses étant ce qu'elles sont »*, selon la formule qu'emploie M. Chirac dans ses entretiens, le président de la République est plus disposé à parler de la situation personnelle de ses interlocuteurs qu'à esquisser ce que pourrait être sa propre stratégie.



Lire pages 6 et 8 et notre éditorial 14

COLL. KORAL

La nuit de Mitchum

ROBERT MITCHUM, le *« dernier grand méchant loup du cinéma américain »*, selon Gilles Jacob, délégué général du Festival de Cannes, est mort mardi matin 1er juillet, dans sa maison californienne de Santa Barbara. L'acteur, qui avait promené son ironie distante dans cent sept films, était âgé de soixante-dix-neuf ans. *« Individualiste », « secret », « faux nonchalant au charme vénéneux »*, disait-on du prêcheur au chapeau noir de *La Nuit du chasseur*, film de Charles Laughton (1955) dont est tirée la photographie ci-dessus.

Lire page 12

La Suède s'inquiète des trous de mémoire de ses enfants

STOCKHOLM
correspondance

« Avons-nous raconté à nos enfants ? Leur avons-nous fait assez clairement comprendre que cela ne doit jamais se reproduire ? » Cela ? L'Holocauste, les camps de concentration nazis. C'est avec gravité que le premier ministre suédois, Göran Persson, s'est adressé aux députés pour commenter les conclusions *« préoccupantes »* d'une enquête sur le racisme réalisée auprès de quelque 8 000 élèves âgés de douze à dix-huit ans. Selon elle, 66 % seulement des adolescents interrogés se disent sûrs et certains que 6 millions de juifs ont été exterminés par les nazis pendant la seconde guerre mondiale. Un pourcentage moins élevé que dans d'autres pays d'Europe, d'après les auteurs de l'étude réalisée à la demande du gouvernement social-démocrate.

D'autres conclusions n'ont pas manqué de susciter des réactions embarrassées dans le pays : 47 % des élèves uniquement sont d'accord pour convenir que *« la démocratie est le meilleur moyen de diriger la Suède »*, 8 % arguant du contraire et le reste ne sachant que penser. Plus de 12 % des lycéens admettent avoir écouté à une ou plusieurs reprises de la musique néo-nazie, tandis qu'un sur dix considère que *« le mélange des races est un crime contre nature »*. Enfin, 12 % estiment que *« les juifs exercent une trop grande influence dans le monde actuel »*.

Si la classe politique et les experts se refusent à croire qu'une majorité, ni même une forte minorité, de la jeunesse suédoise puisse être en proie aux démons racistes, ils reconnaissent que son éducation présente certaines lacunes. M. Persson a souhaité les combler en annonçant une campagne d'information auprès des ménages suédois sur ce qui s'est passé pendant la seconde guerre mondiale. De même s'en est-il pris à la banalisation des idées et des symboles néo-nazis, sans toutefois remettre en question le sacro-saint principe de la liberté d'expression, cher aux Scandinaves, qui rend possible ce genre d'excès.

« La mémoire est la meilleure défense contre la haine et la xénophobie. » C'est dans ce commentaire de personnalités de la communauté juive de Suède que se situe l'une des clefs de lecture de l'enquête. Les adolescents interrogés n'ont jamais entendu leurs grands-parents leur narrer les horreurs et les souffrances de la guerre, le pays y ayant échappé grâce à sa traditionnelle politique de neutralité, rappelle Stéphane Bruchfeld, l'un des auteurs de l'étude.

Les concessions faites aux Allemands et les affaires conclues avec eux ont vite été « oubliées ». Et ce n'est qu'à la faveur de la récente introspection des Suisses sur leur passé que les Suédois ont (re)découvert que leur pays n'avait pas été irréprochable. Ainsi leur banque centrale avait-elle, en toute connaissance de cause, accepté des nazis de l'or volé à leurs victimes en échange de minerai de fer destiné à faire fonctionner la machine de guerre allemande.

Sans même remonter un demi-siècle en arrière, la publication de l'enquête pourrait, espèrent les optimistes, contribuer positivement au débat en cours sur le racisme et l'intégration des immigrés, dans un pays où il n'existe pas d'équivalent du Front national. Près d'un cinquième des 8,8 millions de personnes vivant en Suède sont nées à l'étranger ou ont au moins un parent né hors des frontières.

Benoît Peltier

Plages nettes

IL FAIT TROP FROID pour se baigner, mais dès que le thermomètre aura remonté, les vacanciers pourront plonger les yeux fermés, ou presque : les plages françaises sont globalement propres. C'est ce qu'indique un rapport, publié mardi 1er juillet par les pouvoirs publics.

L'Union européenne, avec des critères plus sévères, juge, elle, les résultats plus moyens. En revanche, les Pavillons bleus, qui récompensent une gestion globale de l'environnement, confirment la bonne note : 108 stations balnéaires obtiennent ce label convoité. A Marseille, la plage Gaston-Defferre (plus connue sur place comme la plage du Roucas-Prado), au flanc de la cité, obtient un franc succès auprès de toute la population. Coup de chance : elle est justement classée « conforme » par les autorités...

Lire pages 11 et 21

Les risques que la France fait courir à l'euro

L'EURO résistera-t-il à la publication, fin juillet, des résultats de l'audit des finances publiques commandé par le premier ministre Lionel Jospin dès son arrivée à l'Hôtel Matignon ? Les dirigeants politiques européens, les gouverneurs des banques centrales du Vieux Continent et la communauté financière internationale attendent cette échéance avec appréhension. Elle apparaît comme l'un des derniers grands obstacles sur la route devant conduire à la monnaie unique.

Des cinq critères de convergence financière (taux d'intérêt, inflation, stabilité de la devise, dette, déficit) fixés par le traité de Maastricht et qu'un Etat doit respecter s'il prétend participer à la dernière phase de l'Union monétaire, celui ayant trait à la tenue du déficit public est aujourd'hui le seul à poser problème et à mettre en difficulté plusieurs grands pays européens. Il est aussi l'un des plus importants et l'un des plus sensibles dans la mesure où il reflète avec précision l'état d'avancement des politiques d'assainissement budgétaire entreprises dans chacun des pays européens depuis plusieurs années. Le texte prévoit que le niveau de déficit ne devra pas excéder 3 % du produit intérieur brut à la fin de 1997.

En annonçant, jeudi 26 juin, lors du « Forum de l'Expansion », que, dans l'état actuel des choses, la France dépassera le seuil autorisé, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn, a provoqué le trouble dans les capitales européennes et relancé les incertitudes sur le respect du calendrier monétaire. Le dérapage du déficit français n'est pourtant pas une surprise. La faiblesse de la croissance économique et la hausse moins forte que prévu de la masse salariale, qui se traduisent par des recettes fiscales et des cotisations inférieures aux prévisions, laissaient présager une glissade des comptes budgétaires et sociaux. Avant même l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale, la rumeur faisait état d'un possible dérapage jusqu'à 3,8 %.

Pierre-Antoine Delhommais et Henri de Bresson

Lire la suite page 14 et nos informations page 3

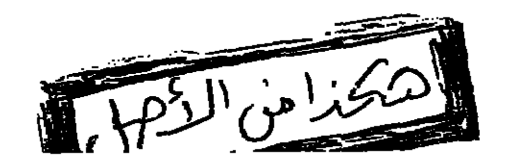
Le choix de la prison



TONI NEGRI

L'ANCIEN MAÎTRE À PENSER de l'ultragauche italienne a choisi, mardi 1er juillet, de revenir dans son pays après quatorze années passées en France. Toni Negri a aussitôt été conduit à la prison de Rebibbia, près de Rome. De là, il entend continuer sa lutte pour obtenir l'abolition des lois d'exception et pour que l'Italie tire un trait sur la trouble décennie 1970.

Lire page 3



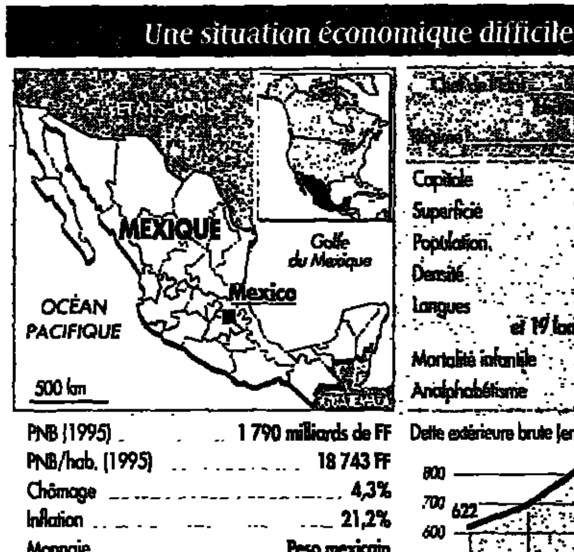
ÉLECTIONS Le Parti révolutionnaire institutionnel, au pouvoir au Mexique depuis soixante-dix ans, risque de subir une défaite historique aux élections du dimanche 6 juillet, l'opposition de gauche et de droite apparaissant, selon les sondages, largement favorite. ● A MEXICO, le candidat du Parti de la révolution démocratique (PRD, gauche) Cuauhtémoc Cardenas, semble largement favori pour la mairie de la capitale, ce qui constituerait pour lui un véritable tremplin dans la perspective de la prochaine élection présidentielle, prévue en l'an 2000. ● CUAUHTÉMOC CARDENAS, fils du plus populaire des anciens présidents du Mexique, est devenu la figure emblématique de l'opposition mexicaine, après avoir rompu avec le parti au pouvoir en 1987, et essuyé deux échecs successifs lors des scrutins présidentiels de 1988 et 1994.

Au Mexique, le pouvoir pourrait subir une défaite électorale historique

L'opposition de droite espère remporter, dimanche 6 juillet, une ample victoire à la Chambre des députés, menaçant l'hégémonie du Parti révolutionnaire institutionnel. Quant à la gauche, elle devrait conquérir la mairie de la capitale

MEXICO
de notre correspondant

A quelques jours des élections du 6 juillet, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), formation au pouvoir depuis près de soixante-dix ans, ne semble plus en mesure d'éviter la défaite annoncée par les nombreux sondages de ces dernières semaines. Selon ces derniers, le candidat du Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche), Cuauhtémoc Cardenas, devrait facilement remporter la mairie de Mexico tandis que les conservateurs du Parti d'action nationale (PAN) seraient en position de menacer l'hégémonie du PRI à la Chambre des députés. Les électeurs devront renouveler la Chambre des députés (500 sièges) et un quart du Sénat (32 membres sur 138). Simultanément, six Etats (sur les trente et un de la fédération) seront appelés à élire leurs gouverneurs et, pour la première fois, les habitants de la capitale désigneront leur maire au suffrage universel.



Face au séisme politique qui s'annonce, les dirigeants du PRI sont partagés entre la résignation et l'agressivité. Le président Ernesto Zedillo, qui s'était engagé à fond en faveur des candidats de sa formation, tente désormais de prendre ses distances pour ne pas avoir à payer le coût politique d'une défaite. *« Quel qu'en soit le résultat, ces élections nous permettront d'atteindre la normalité démocratique dont nous avons besoin »*, ne cesse-t-il de répéter pour calmer le jeu. Moins sereins en revanche, les cadres du parti ont choisi de dénigrer leurs adversaires. Après les déclarations du président du PRI, Humberto Roque, associant le PAN au fascisme et le PRD au communisme, on a vu surgir des affiches montrant une vieille photo de M. Cardenas en compagnie du chef de la *guérilla zapatiste du Chiapas*, le « sous-commandant » Marcos ; depuis deux semaines, des mains anonymes ont distribué des centaines de milliers de cassettes vidéo truquées visant à présenter le PRD comme un parti violent.

Ces méthodes avaient donné de bons résultats lors des élections générales de 1994, largement remportées par le PRI et par M. Zedillo, qui avait succédé à Carlos Salinas à la présidence de la République. Le Mexique vivait alors une période particulièrement troublée à la suite de l'insurrection *zapatiste du 1er janvier 1994 et de* l'assassinat, moins de trois mois plus tard, du candidat officiel à la présidence, Donaldo Colosio. Le PRI avait exploité la peur pour convaincre les électeurs de le reconduire au pouvoir. Mais la dévaluation du peso, en décembre 1994, qui a entraîné une chute brutale du niveau de vie de la plupart des Mexicains, et les révélations sur l'enrichissement spectaculaire du frère de l'ex-président Salinas ont fini par jeter le discrédit sur la formation issue de la révolution de 1910, déjà gravement affaiblie par les profondes divergences entre partisans du néolibéralisme – *les « technocrates » au pouvoir* depuis quinze ans – et la vieille garde nationaliste, les « dinosaures ».

Le ton de la campagne électorale semble indiquer que les dirigeants du PRI ne mesurent pas le sentiment de « ras-le-bol », largement répandu dans les zones urbaines à l'égard d'un régime marqué par la corruption et l'inefficacité. Le président du PRD, Andrés Lopez Obrador, a parfaitement défini la situation lorsqu'il s'est adressé, samedi 28 juin, à l'énorme foule qui avait envahi la plus grande place de Mexico, le Zocalo, pour participer au dernier meeting de la campagne. *« Nous assistons à un curieux phénomène politique et social,* a-t-il expliqué, *plus nos adversaires nous attaquent, plus les intentions de vote en notre faveur augmentent ! »*

Les conservateurs du PAN, en particulier leur candidat à la mairie de Mexico, Carlos Castillo, ont vécu la même mésaventure, eux qui, après avoir remporté une impressionnante série de succès électoraux dans plusieurs Etats en début de campagne, partaient grands favoris. M. Castillo a eu beau rappeler que M. Cardenas avait fait l'essentiel de sa carrière *au sein du PRI, et qu'il s'était, lui* aussi, enrichi grâce au népotisme et à la corruption, toutes ses attaques sont tombées à plat, provoquant même un effet boomerang au détriment du PAN dans les intentions de vote dans la capitale. Ce parti qui s'est fixé pour objectif de ravir la majorité absolue au PRI devrait néanmoins conserver la deuxième place à la Chambre des députés, loin devant le PRD.

SOIF D'ALTERNANCE

Quoi qu'en disent ses adversaires, M. Cardenas apparaît désormais comme le seul vrai candidat d'opposition, concentrant sur son nom la soif de revanche des électeurs à l'égard d'un gouvernement accusé d'avoir trahi ses engagements et d'avoir conduit le pays au désastre économique. La lutte pour la conquête de Mexico, position stratégique s'il en est, est considérée comme une répétition avant l'élection présidentielle de l'an 2000. Les trois principaux partis y présentent des personnalités de haut calibre – pour le PRI, Alfredo del Mazo affronte MM. Castillo et Cardenas – dont aucun ne fait mystère de ses ambitions présidentielles. Deux fois candidat à la présidence, en 1988 et 1994, M. Cardenas sait qu'une victoire à Mexico, le 6 juillet, lui permettrait d'affronter le PRI dans de bien meilleures conditions lors d'une éventuelle troisième tentative.

M. Cardenas et ses partisans se comparent volontiers à Lionel Jospin ou à Tony Blair dont ils ont, en partie, repris le discours modéré sur la mondialisation, considérée comme une réalité avec laquelle il faut désormais composer, mais dont il convient d'atténuer les effets pervers par des programmes sociaux. Plus question de nationaliser la banque, ni de renégocier l'Accord de libre-échange avec les Etats-Unis, en vigueur depuis 1994. Il suffit, disent en substance les dirigeants du PRD, de modifier certains aspects de l'économie néolibérale pour permettre à des millions de Mexicains de sortir de la misère, sans pour autant remettre en question l'économie de marché.

Quelle que soit la raison de la soudaine modération de M. Cardenas, volontiers soupçonné d'opportunisme dans certains secteurs, il reste que les Mexicains ont soif d'alternance. *« Pour une fois, et hormis l'arrogance,* estime un commentateur de la presse financière, *nous pouvons nous vanter de ressembler aux Français et aux Anglais qui ont décidé de se débarrasser des technocrates et de porter la gauche au pouvoir. »* On n'en est pas encore là, mais la gauche mexicaine se prépare déjà pour l'an 2000.

Bertrand de la Grange

La bataille pour Mexico est un prélude à celle pour la présidence en l'an 2000

MEXICO
de notre correspondant

« Une puissante vague jaune, décidée à surmonter tous les obstacles pour construire la démocratie, s'est abattue sur la capitale... » : le candidat de l'opposition de gauche, Cuauhtémoc Cardenas, a décrit ainsi, samedi 28 juin, la gigantesque foule habillée aux couleurs du parti massée sur la plus vaste place de Mexico, le Zocalo, pour se faire dire que la victoire, si souvent ajournée, était enfin à portée de main. *Plus de cinquante mille* militants et sympathisants du Parti de la révolution démocratique (PRD, gauche), venus de tous les quartiers de la capitale et de la lointaine banlieue, y ont célébré, euphoriques, *« l'inévitable »* triomphe annoncé par les sondages à l'approche des élections du 6 juillet.

Sous un soleil de plomb, difficilement tolérable à 2 240 mètres d'altitude, ils ont dû aussi supporter une interminable succession d'orateurs dénonçant la perversité du Fonds monétaire international et du néolibéralisme, de même que *« la dictature du PRI »*, le Parti révolutionnaire institutionnel, au pouvoir depuis 1929. La foule s'impatientait, scandant *« Cardenas ! Cardenas ! »*. Le candidat du PRD, cravate safran et complet gris, s'est enfin approché du micro pour s'adresser à cet océan de banderoles et de casquettes jaunes qui avait pris place entre la cathédrale, l'hôtel de ville et le Palais national (siège du gouvernement). *« La lutte pour la démocratie, menée avec persévérance par notre parti (...) et par des millions de citoyens a porté fruit puisque, pour la première fois, le maire de la capitale sera élu au suffrage universel »*, a déclaré M. Cardenas en lisant, appliqué et visage sévère, son message.

Pas d'envolée lyrique : le ton était monocorde, comme toujours. Mais le contenu a changé par rapport aux deux autres grands meetings de sa carrière sur ce même Zocalo, en 1988 et en 1994, lorsque, candidat à la présidence de la République pour l'opposition de gauche, il fustigeait le régime et en annonçait la chute imminente. Cette fois, il a noté un *« changement favorable dans l'attitude du gouvernement »*, qui accepte désormais de reconnaître les victoires électorales de l'opposition et a même sanctionné les *« vieilles pratiques »* frauduleuses du PRI lors de divers scrutins locaux.

« Nous ferons le nécessaire pour que la transition soit républicaine, tranquille et constructive (...). Il n'y aura pas de confrontation (...) ni de provocation de notre part », a poursuivi M. Cardenas, qui a néanmoins lancé un avertissement à ceux qui seraient tentés de freiner le processus démocratique : *« Ils devront faire face à une force de la dimension des suffrages qui nous auront appuyés le 6 juillet. »* Ce n'est plus le candidat qui parlait mais, déjà, le maire de Mexico, tant Cuauhtémoc Cardenas semble convaincu qu'il *occupera cette fonction à partir du* 5 décembre, comme le prévoit la Constitution.

PROTECTION DES ENFANTS

C'est aussi le candidat à la présidence de la République qui espère avoir résolu, d'ici à l'an 2000, une partie des graves problèmes de la ville de Mexico. En attendant, il s'engage à travailler avec le secteur privé pour attirer les investissements nécessaires à la création d'emplois et à la lutte contre la pollution, un des principaux fléaux qui rend la capitale de plus en plus invivable. Il accordera, assure-t-il, la *priorité à la protection des milliers d'« enfants de la rue »* et à l'épuration de la police, toujours aussi corrompue malgré sa mise en tutelle par l'armée, l'an dernier. M. Cardenas sait qu'il ne pourra pas résoudre tous les problèmes d'une capitale grosse de dix-sept millions d'habitants répartis sur toute la zone métropolitaine. *« Cette fois, on va gagner avec Cardenas ! »*, assuraient, heureux, deux jeunes employés municipaux en s'éloignant du Zocalo, où se massaient déjà les militants du PAN (Parti d'action nationale, conservateur) venus, à leur tour, assister au meeting de leur candidat, Carlos Castillo. Comme l'avait fait son adversaire quelques heures plus tôt, il a, lui aussi, dénoncé la militarisation de la police et la situation faite aux enfants de la rue.

A la différence de M. Cardenas cependant, et malgré les fortes accusations de corruption lancées par deux dirigeants du PAN contre le candidat du PRD, M. Castillo n'a *pas donné l'impression de pouvoir* récupérer le terrain perdu. Après avoir été largement favori au début de la campagne, ce brillant intellectuel catholique, francophile et polyglotte, est tombé sous les coups assénés par le PRD, qui n'a eu de cesse de rappeler l'*« alliance »* entre le PAN et l'ex-président Carlos Salinas (1988-1994), rendu responsable de toutes les difficultés du Mexique.

Ne manquait plus alors que le Parti révolutionnaire institutionnel, qui occupa la place le lendemain. Ce fut l'apothéose. La formation au pouvoir prouvait, une fois de plus, qu'elle pouvait mobiliser plus que quiconque sur le Zocalo. La chorégraphie, le son, tout fut parfait tandis que le candidat du PRI à la mairie, Alfredo del Mazo, s'efforçait de prouver que les promesses de M. Cardenas relevaient du *« paradis artificiel »*. Peine perdue, semble-t-il, face à une foule en grande partie venue sous la contrainte de sanctions économiques, convoquée par les nombreux syndicats affiliés au PRI. Les urnes, désormais à l'abri de la fraude électorale grâce à la mobilisation de l'opposition, pourraient se révéler plus difficiles à remplir que le Zocalo.

B. de la G.

« Don Gregorio » se calme, mais gronde toujours

« Don Gregorio », comme on surnomme au Mexique le volcan Popocatépetl, a diminué son activité, mardi matin 2 juillet, mais gronde toujours, suscitant la préoccupation de milliers de Mexicains. Après les violentes projections de cendres de lundi soir (*Le Monde* du 1er juillet), deux très légères secousses telluriques se sont encore produites mardi matin. Manuel Bartlett, gouverneur de l'Etat de Puebla, sur le territoire duquel se trouve le Popocatépetl, a indiqué, mardi, que le volcan avait *« diminué d'activité »* et que *« la situation était revenue à la normale »*. Néanmoins, les autorités ont maintenu le dispositif d'*« alerte »* qui doit permettre d'évacuer *« en deux heures »* les 400 000 habitants des 260 villages situés aux environs immédiats du volcan. – *(AFP.)*

Cuauhtémoc Cardenas, le « sphinx aztèque »

PORTRAIT

Une bonne dose de ténacité pour faire face à l'hostilité du pouvoir depuis 1987

MEXICO
de notre correspondant

« Tenace, méthodique et obstiné », mais aussi *« distant »* et *« serein »* face à l'adversité : telles sont les principales qualités de Cuauhtémoc Cardenas, selon un profil psychologique établi par une société spécialisée dans le recrutement de cadres. Il lui aura, en effet, fallu une bonne dose de ténacité pour faire face à l'hostilité du pouvoir qui ne lui a jamais pardonné d'avoir rompu avec le PRI, en 1987, pour lancer, l'année suivante, sa candidature à la présidence de la République.

Cette *« trahison »* fut d'autant plus mal ressentie par ses anciens amis que M. Cardenas n'est autre que le fils de Lazaro Cardenas, le plus populaire des anciens présidents du Mexique. Ce dernier dirigea le pays entre 1934 et 1940, surtout nationalisa le pétrole et relança la réforme agraire décrétée dans la foulée de la révolution de 1910.

Né le 1er mai 1934, soit deux mois avant la victoire électorale de son père, Cuauhtémoc Cardenas a passé les six premières années de son enfance dans la résidence présidentielle, ce qui, selon ses adversaires, expliquerait son *« obsession »* à vouloir y retourner. Dès les années 50, son père l'associe à ses activités politiques, notamment à la mobilisation contre le coup d'Etat qu'organisèrent, en 1954, les Etats-Unis pour renverser le régime progressiste du président guatémaltèque Jacobo Arbenz, puis, à partir de 1959, aux manifestations en faveur de la révolution cubaine.

Simultanément, le jeune Cuauhtémoc poursuit des études d'ingénieur civil et obtient une bourse en France où il séjourne en 1957 et 1958. Après avoir occupé diverses fonctions dans le secteur public (notamment dans les secteurs de l'hydroélectricité et de la sidérurgie), il est élu sénateur en 1976 et, quatre ans plus tard, gouverneur du Michoacan, l'Etat d'où est originaire la famille Cardenas.

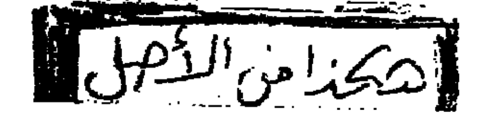
REDISTRIBUTION DES TERRES

Le bilan de son action à la tête du Michoacan est controversé. Ses partisans lui sont reconnaissants d'avoir distribué des terres en faveur des paysans pauvres, d'avoir introduit l'enseignement des langues indigènes dans les écoles et d'avoir aussi contribué à réduire le taux d'alcoolisme en fermant de nombreux débits de boissons. Ses ennemis lui reprochent, au contraire, d'avoir abusé de ses fonctions en pratiquant dans son Etat le népotisme, comme tous les autres gouverneurs du PRI. Quoi qu'il en soit, ses anciens administrés ne semblent pas lui en avoir gardé rancune puisqu'ils n'ont cessé de largement voter en sa faveur depuis qu'il a quitté le PRI.

Estimant que les *« technocrates »* portés au pouvoir à partir de 1982 s'éloignaient des *« valeurs de la révolution »*, M. Cardenas et une poignée de dirigeants du PRI créent, en 1986, un *« courant démocratique »* qui se sépare du parti l'année suivante. Candidat à la présidence, en juillet 1988, pour le Front démocratique national, formation qui regroupe quatre petites organisations de gauche, M. Cardenas remporte un succès inattendu et dénonce *« l'énorme fraude »* qui l'aurait dépossédé de la victoire au profit de Carlos Salinas.

L'année suivante, il fonde sa propre formation, le Parti de la révolution démocratique (PRD, gauche), qui regroupe les dissidents du PRI, de plus en plus nombreux, et l'opposition de gauche, notamment les *anciens communistes*. De nouveau candidat en 1994, M. Cardenas est largement battu, obtenant à peine 16 % des suffrages exprimés. Loin d'être découragé par ces revers successifs, il consolide patiemment le PRD, modère son discours et, sans perdre son image austère de *« sphinx aztèque »*, apprend à sourire. Le temps d'une séance de photo pour les affiches de sa campagne à la mairie de Mexico.

B. de la G.



La réforme de la Constitution italienne prévoit l'élection du président au suffrage universel

Le projet sera soumis au Parlement puis aux électeurs sous forme de référendum

La commission bicamérale chargée d'élaborer un projet de réforme de la Constitution italienne a achevé ses travaux lundi 30 juin. Le texte – résultat de compromis *parfois laborieux* – trace un modèle qualifié de « *semi-présidentiel à l'italienne* ». Ses détracteurs lui reprochent notamment *d'avoir manqué l'un de ses buts initiaux* qui était de simplifier la vie politique et de la préserver de la dictature des partis.

ROME
correspondance

La commission bicamérale chargée de proposer un projet de réforme constitutionnelle au Parlement italien a mis fin à ses travaux, lundi 30 juin, après de longs mois de tractations. Le projet a finalement été adopté par la grande majorité des soixante-dix députés et sénateurs membres de la commission. Il doit maintenant passer au Parlement avant d'être soumis au vote des Italiens par référendum. Un long processus auquel correspond un changement des fondements mêmes de la République.

Après des années de débats, on voit enfin s'esquisser le nouveau visage de l'Italie. Les réformes proposées ne vont pas assez en profondeur selon certains, elles s'inscrivent simplement dans les limites du possible pour d'autres. Les nouveaux « pères de la Constitution » ont fini par s'accorder sur un modèle qualifié de « *semi-présidentiel à l'italienne* ».

Les Italiens éliront leur président de la République au suffrage universel pour six ans. Mais le chef de l'Etat ne présidera pas le conseil des ministres, comme dans le modèle français qui avait été envisagé à l'origine. Il dirigera la politique étrangère et celle de la défense ; il aura un pouvoir de dissolution du Parlement, mais limité pratiquement à un seul cas : celui de la démission du gouvernement. Celui-ci aura, à sa tête, un premier ministre et non plus un président du conseil. Un changement substantiel puisque le chef du gouvernement disposera d'une autonomie accrue à l'égard du Parlement.

DEUX DOSSIERS À VENIR

Le Sénat, dans le projet, se consacre plus directement aux régions et aux collectivités locales, avec une commission des autonomies qui est une véritable troisième assemblée. L'accent mis sur les régions, dans le projet de réforme constitutionnelle, tourne la page du centralisme de l'Etat italien et représente une version douce du fédéralisme. Ceux qui auraient souhaité rogner bien davantage les compétences de l'autorité centrale n'y trouvent pas leur compte, telle la Ligue du Nord, qui a d'ailleurs boudé les travaux de la commission.

Les autres réformes proposées portent sur les référendums : 800 000 signatures seront désormais nécessaires pour les proposer et le choix des sujets sera restreint. A propos de l'Europe, la nouvelle Constitution indiquera que l'Italie doit accepter des limitations de sa propre souveraineté pour participer pleinement au mouvement vers l'intégration.

Restent deux matières qui, en principe, ne devaient pas rentrer directement dans le projet de réforme et qui font partie du grand accord entre les forces politiques. La réforme de la justice – sujet de polémiques – fera de nouveau l'objet de débats de la commission en septembre. Quant à la réforme de la loi électorale elle fait l'objet d'un document à part, résultat d'un laborieux compromis.

Les forces politiques se sont entendues sur un système à deux tours à la fois majoritaire et proportionnel avec un *premio di maggioranza* attribué au second tour à la coalition gagnante. Ce projet a provoqué une véritable levée de boucliers puisqu'il semble garantir un pouvoir de chantage aux petits partis à l'intérieur des coalitions, ce qui est le contraire de l'objectif déclaré de la commission, celui de simplifier la vie politique.

Selon les mécontents, l'ensemble du projet de réforme est le fruit de la recherche du compromis à tout prix qui a fini par engendrer un « *monstre* ». Par exemple l'élection du président de la République au suffrage universel aurait dû logiquement s'accompagner d'un renforcement de ses pouvoirs ; or c'est le contraire qui est proposé. Quant au premier ministre, il risque dans le nouveau système d'être un otage des partis de sa majorité plus que le chef de la coalition.

Le rôle prépondérant des partis est d'ailleurs le fond de toutes les critiques avancées. Le candidat à la présidence de la République devra ainsi être présenté par les maires, les députés, les conseils régionaux. Une sorte de filtre que certains ont interprété comme une barrière à une possible entrée sur scène de l'ancien juge de « *mani pulite* », Antonio di Pietro.

Massimo d'Alema, secrétaire du PDS (Parti démocratique de la gauche) et président de la commission, qui jouait une bonne partie de son avenir politique sur la réforme, et Silvio Berlusconi, affichent au contraire leur satisfaction. Le premier a réussi à trouver un accord coûte que coûte et ne désespère pas de pouvoir améliorer le projet. Le second avait lié sa crédibilité politique à un accord qui, en quelque sorte, lui fournit aujourd'hui une auréole de « père constitutionnel de la patrie ».

Salvatore Aloise

Helmut Kohl se rallie aux puristes de l'euro

Sous la pression des Bavarois, le chancelier a fait sien le slogan des défenseurs du mark : « troisvirgulezéropourcent ! »

BONN
de notre correspondant

Le discours d'Helmut Kohl sur la monnaie unique européenne vient de s'enrichir d'une nouvelle tonalité restrictive. « *3 %, c'est 3,0* », a dit le chancelier allemand à propos de l'interprétation du critère concernant les déficits publics dans le traité de Maastricht. S'exprimant en ces termes à Berlin lundi 30 juin, puis à Munich mardi 1er juillet, c'est la première fois que le chancelier donne un tel gage d'orthodoxie à tous les milieux eurosceptiques allemands, qui ne se reconnaissent plus qu'à un seul cri de ralliement : « *Dreikommanull* » (« *troisvirgulezéropourcent* »). Jusqu'ici, cette interprétation puriste des critères était défendue exclusivement, à Bonn, par le ministre des finances Theo Waigel, par ailleurs président de la CSU bavaroise.

Le chancelier allemand continue à vouloir respecter le calendrier et indique qu'un report de la monnaie unique « *ne sera pas le chemin suivi par la République fédérale* ». Mais il est de plus en plus clair que Bonn ne pourra pas se permettre de « vendre » à son opinion publique un euro sur lequel pèserait le moindre soupçon de faiblesse. Les propos du chancelier s'adressent essentiellement à l'opinion publique allemande, puisqu'à aucun moment Helmut Kohl n'a choisi de s'exprimer sur les autres pays européens. Le chancelier souhaite que son pays, qu'il qualifie de « *premier de la classe* », « *cesse de donner des conseils à ses partenaires* », comme il l'a dit dans son discours de Munich, prononcé mardi 1er juillet devant les principaux chefs d'entreprise et les dirigeants politiques de Bavière, réunis à l'occasion d'une cérémonie célébrant les cinquante ans d'existence des organisations patronales bavaroises.

Le raidissement du chancelier Kohl sur les critères n'est rien d'autre que le résultat direct de l'intransigeance bavaroise sur l'euro. La CSU, qui veut conserver sa majorité absolue lors des prochaines élections régionales de l'automne 1998, soupçonne depuis quelques semaines le chancelier de vouloir introduire la monnaie unique à tout prix, y compris celui d'un éventuel assouplissement des critères. Edmund Stoiber, le ministre-président de Bavière, mène une impressionnante guerre d'usure contre le gouvernement de Bonn et n'épargne aucune attaque au chancelier. C'est pour étouffer ce conflit qu'Helmut Kohl a désormais pris la tête du parti « Dreikommanull », à la grande satisfaction d'Edmund Stoiber, qui, après avoir obtenu une discussion en aparté avec le chancelier en marge de la conférence de Munich, a conclu : « *Nous sommes tout à fait sur la même ligne* ».

Reste à savoir si l'Allemagne fera échouer la monnaie unique si ses partenaires, à commencer par la France, ne respectent pas l'interprétation « puriste » des critères. On sait déjà que Paris dépassera la barre des 3 %. Comme l'a dit Edmund Stoiber dans son discours aux patrons bavarois : la monnaie unique suscitera encore « *beaucoup de discussions* ».

Lucas Delattre

Toni Negri, l'« idéologue méchant », a regagné l'Italie et la prison de Rebibbia

ROME
correspondance

Une des raisons qui l'ont poussé à rentrer, comme l'a expliqué Toni Negri, était son envie de revoir le ciel d'Italie. Il ne l'aura vu que pendant un peu plus d'une heure mardi 1er juillet, le temps du parcours de l'aéroport de Fiumicino à la prison de Rebibbia, dans la banlieue de Rome. Ce qui semble ne l'avoir nullement troublé si l'on en croit ce qu'il a déclaré à ses premiers visiteurs : « *Je me sens au paradis.* »

En principe, Toni Negri doit purger le reste de sa peine – soit encore trois ans et demi – interrompue par son élection à la Chambre des députés sur les listes du Parti radical, au mois de juin 1983. Quelques heures avant la levée de son immunité parlementaire au mois de septembre de la même année, il s'était enfui en Corse à bord d'un bateau à voile pour rejoindre ensuite Paris. C'est là qu'il a vécu jusqu'à sa décision de rentrer en Italie et de se laisser arrêter. Il a vécu tout à fait normalement dans la capitale française, où il avait obtenu une chaire à l'université et la protection des autorités et des intellectuels français. Toni Negri y a fréquenté ministres et hommes de spectacle et n'a jamais hésité à donner son avis sur les questions touchant à la politique italienne.

Il rentre aujourd'hui en Italie car il pense que le moment est venu. Il espère que son retour va contribuer à l'adoption d'une amnistie en faveur de toute une génération qui a lutté pour le changement et qui a perdu, comme il l'admet d'ailleurs tranquillement. « *La guerre est finie et les vainqueurs doivent trouver le moyen de tourner la page* » : un clin d'œil aux changements en cours en Italie que l'on retrouve dans ses nombreuses déclarations aux journalistes italiens accourus en masse à Paris avant son départ.

Son retour, très médiatisé, a déjà produit un premier résultat : une réponse au professeur est venue du ministre de la justice lui-même, Giovanni Maria Flick, qui a souligné effectivement que « *la bataille contre le terrorisme a été remportée* » et qu'il est donc opportun d'abandonner une législation d'urgence et de trouver une solution globale qui devra être, selon le ministre, de type parlementaire et non pas à l'initiative du gouvernement.

INCULPÉ POUR TERRORISME

Toni Negri n'est pas le seul. On a dénombré que cent trente-deux autres personnes, en grande partie d'extrême gauche, se trouvent dans la même situation que lui, inculpées pour terrorisme mais sans avoir fait couler le sang.

Quand il fut arrêté, le 7 avril 1979, Toni Negri fut en fait accusé pratiquement de tout. D'être le chef des Brigades rouges, d'avoir participé à l'enlèvement et à l'assassinat d'Aldo Moro, d'être le responsable de la mort du juge Emilio Alessandrini et de son ami Carlo Saronio, d'avoir, en quelque sorte, organisé la révolte armée dans toutes les grandes villes d'Italie. Toutes ces accusations sont tombées au fil des années sauf une d'entre elles, celle de « concours moral » dans l'assassinat d'un jeune policier, ce qui lui a valu une condamnation à treize ans et onze mois de prison.

Si les accusations sont tombées, Toni Negri apparaît néanmoins aux yeux de nombreux Italiens comme le « *cattivo Maestro* » (l'idéologue méchant) qui a poussé à la violence les jeunes de toute une génération. Chef de file d'Autonomia Operaia dans les années 70, le professeur, âgé aujourd'hui de soixante-quatre ans, est prêt à reconnaître avoir commis des erreurs mais il fait valoir que l'Etat, de son côté, a utilisé des armes comme la répression policière et une législation d'urgence auxquelles il serait temps de renoncer, afin de refermer définitivement ce douloureux chapitre de l'histoire italienne. C'est la lutte qu'il conduira désormais du fond de sa cellule de Rebibbia.

S. A.

Un appel pour Adriano Sofri, Ovidio Bompressi et Giorgio Pietrostefani

Des intellectuels français ont lancé un appel au président italien en faveur de trois ex-dirigeants du mouvement Lotta continua, Adriano Sofri, Ovidio Bompressi et Giorgio Pietrostefani, condamnés en 1997 à vingt-deux ans de prison. « *Le délit dont ils se défendent date d'il y a vingt-cinq ans. Au terme d'une série de procès commencée en 1988, reposant exclusivement sur la déposition, incertaine et contradictoire, d'un unique témoin « repenti », les trois accusés se battent pour la révision de leur procès (...)* », déclare le texte.

Il est signé notamment par Hélène Ahrweiller, Etienne Balibar, Daniel Bensaïd, Hector Bianciotti, Maurice Blanchot, Régis Debray, Jacques Derrida, Julia Kristeva.

★ Comité Liberté et vérité, « *Lignes* », Editions Hazan, 35, rue de Seine, Paris 75006.

Le nouveau gouvernement socialiste albanais sera formé avant fin juillet

TIRANA
de notre envoyé spécial

Le Parti démocratique albanais (PDA) est finalement sorti de son silence, mardi 1er juillet, pour confirmer ce qu'avait dit la veille le président Sali Berisha, lors de son intervention télévisée. Tritan Shehu, président du PDA, a reconnu que le parti au pouvoir depuis cinq ans serait désormais « *dans l'opposition* », qu'il « *restera fidèle à tous les accords signés par lui pendant la période préélectorale et fera tout ce qui est nécessaire pour qu'ils se réalisent entièrement. Bien que le scrutin ne se soit pas déroulé selon des normes démocratiques, nous respecterons ces résultats globaux et la volonté du peuple* », a-t-il souligné. Tritan Shehu a exprimé la détermination du PDA de faire le forcing au deuxième tour afin de « *rétablir l'équilibre au Parlement. Je suis convaincu que le peuple est conscient du danger communiste* », a-t-il ajouté.

L'acceptation de la défaite et le respect des accords passés – notamment celui du 9 mars sur les élections anticipées pour « *éviter une tragédie nationale* » – le seront au nom « *de l'intérêt supérieur de la nation albanaise* ». Néanmoins, le PDA estime que le Parti socialiste doit en bonne partie sa victoire à ses promesses de rembourser les épargnants ruinés lors de l'effondrement des sociétés financières pyramidales. En conséquence, le PDA s'attachera tout particulièrement à ce que les engagements du Parti socialiste (PSA), dans ce domaine, soient respectés.

Leka 1er, prétendant au trône d'Albanie, a, de son côté, estimé que le référendum pour ou contre le rétablissement de la monarchie, qui s'est déroulé le 29 juin, avait été truqué et que les monarchistes l'avaient emporté. Au cours d'une conférence de presse, il a dénoncé « *les nombreuses irrégularités* » commises au cours de cette consultation mais a assuré qu'il se plierait aux résultats lorsque ceux-ci seront publiés par la commission électorale centrale. Pour le moment, d'après les seuls chiffres avancés par le Parti socialiste, le « oui » en faveur de la restauration obtiendrait seulement entre 20 % et 30 % des voix.

Selon la presse, le vice-ministre de l'intérieur, Agim Shehu, personnage controversé en raison de son rôle dans la répression, serait parti pour l'Allemagne, tandis que le commandant de la Garde présidentielle, Xhahit Xhaferri, aurait trouvé refuge en Italie. Interrogé sur ces départs, Tritan Shehu a répondu que « *la liberté de circuler existe en Albanie* ».

RÉSULTATS CONTROVERSÉS

L'ex-chancelier autrichien, Franz Vranitzky, a annoncé mardi 1er juillet à Tirana, que le Parti socialiste était prêt à former un gouvernement avant la fin du mois. Le chef de la mission de l'OSCE avait rencontré le dirigeant socialiste, Fatos Nano, qui lui avait assuré qu'un cabinet serait constitué « *à la fin juillet, au plus tard* ». Selon M. Nano, une « *rapide normalisation* » de la situation dans son pays est possible et il s'est déclaré certain que les chefs des régions insurgées du Sud allaient rendre leurs armes.

La plupart des journaux albanais prévoyaient, mardi, la démission de Sali Berisha. Le quotidien *Koha Jone*, le plus gros tirage du pays, qui avait critiqué la gestion du président, estime que ces résultats sont une leçon historique administrée à ceux qui choisissent l'autoritarisme. « *Au cours d'une journée plus calme que prévu*, écrivait l'éditorialiste, *une majorité écrasante de 2 millions d'électeurs a choisi de chasser une classe politique qui a dirigé le pays avec une main de fer pendant les années de transition de l'Albanie* (du communisme) ». Le quotidien rend également hommage aux policiers albanais, « *les vraies stars* » du scrutin de dimanche, qui ont fait preuve de professionnalisme et de neutralité pendant les élections.

Cependant, les journaux favorables au Parti démocratique (PDA) et proches de M. Berisha ont accusé le Parti socialiste (ex-communiste) d'avoir eu recours à des groupes armés pour truquer les résultats. « *Le Parti démocratique n'a pas fait un bon score parce que le Parti socialiste a contraint les électeurs par la force des armes à le soutenir* », affirmait *Rilindja Demokratike*. « *En prenant acte des résultats des élections*, explique-t-il, *le Parti démocratique a montré au Parti socialiste comment il devrait se conduire à son tour dans peu de temps.* »

Michel Bôle-Richard

Pékin célèbre avec faste son emprise sur Hongkong

Gigantesque feu d'artifice et entrée des troupes chinoises sous les applaudissements des « patriotes » : au lendemain du départ des Britanniques, Pékin a démontré que la Chine était désormais le seul maître des lieux

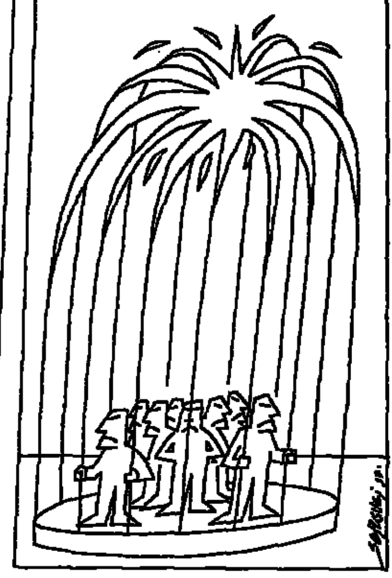
Un feu d'artifice grandiose a marqué, mardi 1er juillet, le retour de Hongkong dans le giron de l'empire du milieu. Pékin a tenu à organiser ces grandioses festivités pour démontrer que la Chine était désormais le seul maître. A l'aube du même jour, l'entrée de quelques quatre mille soldats de l'Armée populaire de libération est venu symboliser, de manière plus martiale, la reprise en main de l'ancien territoire britannique, au lendemain même de leur départ. Des milliers de sympathisants des milieux de l'opposition démocratique ont par ailleurs défilé dans les rues, dans le cadre d'une manifestation qui avait été autorisée par le nouveau pouvoir. A Pékin, le président Jiang Zhemin a, lors d'une grande « manifestation de masse », tenu à rappeler, qu'après Hongkong, la priorité serait désormais de réunifier la Chine avec Taïwan. *(Lire aussi notre analyse page 14.)*

HONGKONG,
de notre envoyé spécial

La Chine s'est livrée, lundi 1er juillet, à une impressionnante démonstration de puissance destinée à marquer de multiples façons qu'elle était désormais le seul maître des lieux, au lendemain du départ des Britanniques. L'arrivée de la garnison militaire chinoise au petit matin, symbole de la prise de possession par Pékin, a été suivie, le soir, d'une manifestation plus conviviale mais spectaculaire : un gigantesque feu d'artifice au cours duquel une vingtaine de tonnes d'explosifs ont été projetés dans le ciel de l'ancienne colonnie britannique.

Il s'agissait de faire pâlir l'autre spectacle réalisé la veille par l'ancienne puissance coloniale. L'affaire s'est terminée dans une orgie de son et lumière donnée dans le bras de mer qui sépare l'île encore connue sous le nom de Victoria de la péninsule de Kowloon à l'aide du *nec plus ultra* technologique, images virtuelles au laser de dragons et de « Perle de l'Orient ». Le *« Spectacle 1997 »* aura coûté l'équivalent de 75 millions de francs et a été vu, pendant une heure, par 900 000 spectateurs sur chacune





des deux rives. Soit environ le même nombre que durant la plus grande manifestation de protestation politique jamais tenue, alors contre Pékin, dans le territoire, au lendemain de la crise de Tiananmen. Cette fois-ci, les images retenues par la presse ont été celles de patriotes brandissant le drapeau national pour saluer les militaires continentaux arrivant dans leurs blindés et leurs camions. Les medias n'ont pas non plus manqué la réflexion convenue d'un miraculeux instituteur affirmant à plusieurs reprises : *« Nous les aimons »*... Tout est donc prêt pour que Hongkong change rapidement. La « une » de ce qui fut un temps le plus respecté journal de langue anglaise d'Extrême-Orient, le *South China Morning Post*, ne comportait, mardi, pas un seul titre à caractère *critique ou persifleur.*

INSPIRATION PLUS LÉNINISTE

Les *« comités de quartiers »* dépendent encore de l'ancienne administration britannique, mais leur structure est désormais d'inspiration plus léniniste... L'avenir de la police de Hongkong, formée et habillée à la Britannique, impeccable de courtoisie et de professionalisme, est d'ores et déjà en question. Quatre inspecteurs ont démissionné après plus de vingt ans de service pour protester contre les prochaines restrictions aux libertés publiques.. La police secrète du « continent » a fait son apparition. Les gardes du corps de dignitaires continentaux venus se régaler dans les restaurants chics, sont visibles dans les rues, mine patibulaire, chemise douteuse et talkie-walkie crachotant, comme s'affichent volontiers les policiers en civil de Pékin.

Une manifestation a réuni, lundi, malgré la pluie, plus que les deux mille protestataires pro-démocratiques prévus par les organisateurs. Trois mille ? Cinq mille ? Nul ne le sait, mais la police a averti l'encadrement militant : la prochaine fois, il faudra être plus précis à l'avance quant aux effectifs attendus. Selon les organisateurs, la police a délibérément étouffé, par des hauts-parleurs diffusant la Cinquième symphonie de Beethoven, les slogans dirigés contre le premier ministre chinois Li Peng – l'homme auquel la nouvelle administration a prêté serment, honni des milieux démocrates pour son rôle joué jadis sur Tiananmen.

A Pékin, les dirigeants chinois, rentrés aussitôt après la rétrocession, ont célébré l'événement par un grand « meeting de masses », tenu au Stade des Travailleurs. Jiang Zemin, chef de l'Etat, a réitéré la priorité de son propre règne : récupérer Taïwan. A Hongkong, le nouveau chef de l'administration post-britannique, Tung Chee-hwa, s'est affiché, lui, en dévôt bouddhiste dans un temple, afin d'asseoir son image de sage inspiré par la tradition.

Francis Deron

Des amphétamines baptisées « ecstasy » font des ravages en Asie du Sud-Est

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Lors d'une descente au *Maritim Music Room*, une boîte de nuit de Sumatra, des policiers indonésiens sont récemment tombés sur dix-neuf de leurs collègues sous l'effet de comprimés connus dans la région sous le nom d'*« ecstasy »*, des amphétamines fabriquées, le plus souvent, dans des laboratoires du Triangle d'Or. L'Asie du Sud-Est prend peur : ces forts stimulants, à base d'éphédrine synthéthique ou naturelle, font désormais des ravages dans toute la région, n'épargnant aucune classe sociale, de la jeunesse dorée *à la population rurale et aux bas-fonds des* mégapoles.

« Yaa bao », le médicament qui rend fou, disent les Thaïlandais, est omniprésent. Dans ce seul royaume, le marché est estimé en 1997 à 30 milliards de francs, soit plus de 1 milliard de comprimés contre 1 million seulement quatre ans auparavant. En province, près de 8 % des écoliers thaïlandais en abusent, selon une enquête officielle. En Indonésie, le président Suharto a lancé, en 1996, un appel solennel à la lutte contre cette drogue envahissante que seuls les camionneurs utilisaient autrefois, pour se maintenir éveillés, et qui circule aujourd'hui des *discothèques aux bidonvilles.*

Situé à la frontière entre le Laos, la Birmanie et la Thaïlande, le Triangle d'Or est, devant l'Afghanistan, le premier producteur mondial d'opium et d'héroïne à destination des marchés nord-américain et européen. Mais ces réseaux traditionnels de drogues fortes se sont doublés, ces dernières années, de laboratoires d'amphétamines, également clandestins et faciles à déplacer, Cette fois, le marché est local : arrêtés à Manille en mai, deux trafiquants chinois transportaient dans leur camionnette 253 kilos d'*« ecstasy »*. Dans le sud des Philippines, le conflit entre chrétiens et musulmans fait moins de victimes que ce fléau : à Jolo, chef-lieu de la province de Sulu, 95 % des crimes rapportés sont liés *au trafic et à la consommation de drogues.*

Une enquête menée dans la Thaïlande centrale a révélé, en mai, que l'abus d'amphétamines s'était généralisé : 49 % des ouvriers et 40 % des lycéens y ont recours.

Compte tenu de l'importance de la manne, politiciens, milieux d'affaires, chefs de village et policiers sont parfois impliqués dans les réseaux de trafiquants. Koh Kong, chef-lieu de province cambodgien sur la frontière thaïlandaise, serait devenu, à son tour, un centre de production. Le trafic des amphétamines rapporte aujourd'hui davantage que celui de l'opium.

Arrêté fin mai dans une boîte de nuit de Djakarta, un revendeur a déclaré à la police avoir fait un bénéfice de cinquante francs par comprimé vendu. Il les achetait à bas prix, a-t-il dit, dans une autre discothèque de la capitale indonésienne.

Jean-Claude Pomonti

Cauchemar indien pour deux « espions » français

« POUR tout te dire, j'ai du mal à écarter la tentation du suicide qui vient me hanter assez souvent. J'ai déjà choisi les moyens : la pendaison. » Dans cette lettre envoyée à son épouse, au mois de mai, François Clavel n'essaie même plus de cacher son désespoir. Retenu en Inde avec son collègue navigateur, Philippe Ellé, depuis un an et demi et accusés d'*« atteinte à la sûreté de l'Etat »* par l'Agence fédérale d'investigation (CBI), M. Clavel et le « skipper » du bâteau *Galathée* risquent une peine de quatorze ans de prison.

Le cauchemar commence en janvier 1995 quand l'équipage du Galathée, composé également d'un ingénieur-informaticien, de son adjoint, d'un plongeur et d'un cuisinier de nationalité malgache, sont arraisonnés par les gardes-côtes indiens au large du port de Cochin, dans l'Etat du Kérala, au sud-ouest de l'Inde. Les Français sont tout d'abord accusés d'avoir violé la législation sur les eaux territoriales et de ne pas posséder les visas recquis pour effectuer de la recherche sous-marine. Appréhendés au large d'une base navale de la marine indienne, ils vont ensuite être accusés d'espionnage.

PROCÈS REPORTÉ

Le but de leur expédition était de faire un travail de repérage afin de renflouer un navire portugais coulé au XVIe siècle au large des côtes du Malabar. Les Français affirment qu'ils avaient ensuite l'intention de renflouer cette *« caraque »* coulée avec sa cargaison de porcelaines et d'épices, en partageant ultérieurement le *« butin »* avec l'Inde *« conformément aux lois en vigueur »*.

Arrêtés en janvier 1995, les six hommes vont passer plus de cinq mois en prison dans des conditions très pénibles avant d'être assignés à résidence à Cochin. Le 15 mars 1996, trois d'entre eux sont libérés mais Philippe Ellé et François Clavel restent en résidence surveillée à Cochin, où ils doivent désormais « pointer » tous les mois à la police. L'ouverture de leur procès, constamment reporté, a été fixée pour le jeudi 3 juillet. *« Leur dossier est vide »*, s'insurge leur avocat Jacques Miquel. *« Le rapport rendu par les services de renseignement de la marine indienne indique que les disquettes d'ordinateur retrouvées à bord ne contenaient aucune information "classifiée", c'est-à-dire liée à des activités d'espionnage. »*

La soeur et la mère de Philippe Ellé, âgée de 83 ans, viennent de partir pour l'Inde où elles entendent être aux côtés du capitaine du *Galathée* au cas où commencerait enfin ce procès. Une perspective peu réjouissante quand on connaît les lenteurs de la justice indienne. Reste la solution politique qui pourrait déboucher sur une expulsion des accusés. Mais New Delhi prendra-t-elle une telle décision pour régler une question qui empoisonne les relations franco-indiennes ?

Bruno Philip

Le Somaliland tente d'oublier la guerre et de sortir de son isolement

Le président Egal ne ménage aucun effort pour obtenir la reconnaissance de son petit Etat par la communauté internationale

HARGEISA
de notre envoyé spécial

Près de dix ans après les bombardements, la capitale du Somaliland en porte encore des plaies béantes : bâtiments affaissés, écoles rasées, murs éboulés, façades mitraillées, sans parler des mines qui tuent encore aujourd'hui malgré dix-huit mois de déminage par des spécialistes britanniques.

REPORTAGE

L'ancien protectorat a fait sécession en 1991, 31 ans après avoir été réunifié à la Somalie du Sud

A l'évidence, les troupes de l'ancien dictateur, Syad Barré, se sont acharnées sur Hargeisa après avoir repoussé les rebelles issaks du Mouvement national somalien (SNM) qui avaient brièvement conquis la ville en juin 1988. *« C'était pire que les villes allemandes en 1945*, répète Yassin à qui veut l'entendre. *Quand je suis revenu à Hargeisa, en 1992, avec ma femme et mes enfants que j'ai récupérés dans un camp de réfugiés en Ethiopie, nous avons dû camper deux semaines devant notre maison détruite, le temps que les démineurs nettoient le quartier. » « Mais depuis*, ajoute-t-il fièrement, *je refais une pièce tous les mois. »*

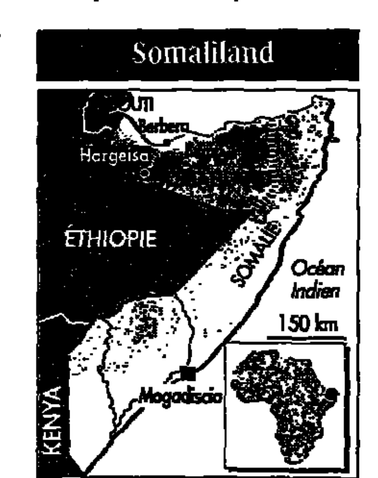
Pourtant, dans l'ancien protectorat du Somaliland – qui a fait sécession en 1991, trente et un an après avoir été réunifié à la Somalie du Sud, ex-colonie italienne –, ce n'est pas seulement la pauvreté ambiante qui retarde la reconstruction. Des affrontements fratricides entre sous-clans issaks ont longtemps découragé ceux qui étaient prêts à investir, ne seraitce que dans leur propre maison. Pour autant, depuis la fin de la dernière conférence (en février 1997), qui a permis au président Mohamed Ibrahim Egal de se faire réélire après cinq mois de coûteuses palabres entre trois cents délégués et « anciens », la réhabilitation s'est accélérée. Les gens estiment désormais que la stabilité du pays, ou au moins de sa capitale, est acquise. *« L'état des toits est un excellent indicateur »*, estime un responsable d'une agence humanitaire. En effet, vue d'avion, la ville est constellée de points argentés : les tôles ondulées flambant neuves brillent au soleil.

NOMMER UN PARLEMENT

Malgré ses ruines, Hargeisa est devenue une ville bourdonnante d'activité, à en juger par l'animation de la rue principale illuminée le soir par les devantures des échoppes. Et dans tous les quartiers, comme pour compenser l'absence de reconnaissance internationale, le drapeau du Somaliland flotte sur le moindre bâtiment officiel.

Pour le président Egal, la priorité est désormais de *« vendre le Somaliland à la communauté internationale »*. Il évoque de grands projets de développement concernant l'élevage, la pêche et l'agriculture. Mais pour l'heure, il tente péniblement de former le prochain gouvernement, ce qui se révèle un délicat exercice d'équilibre clanique. La nomination du Parlement devrait suivre, ainsi que la mise en place de la Constitution – *« une des plus libérales qui soit »*, assure le chef de l'Etat –, qui n'interdira que les partis politiques à base tribale ou religieuse.

Mais tout le monde ne partage pas l'optimisme officiel à Hargeisa. *« En six ans d'indépendance, nous avons déjà vécu deux guerres civiles*, remarque une intellectuelle. *Et le gouvernement ne contrôle toujours pas la moitié est du pays »*. Deux ans après les combats qui ont ensanglanté la région de Burao, la ville reste déserte – et même minée – alors que ses cent mille habitants se sont réfugiés dans la brousse, assistés par l'organisation humanitaire Action contre la faim. Toujours dans l'est du pays, le shilling somalilandais, créé en 1996 et déjà écorné par l'inflation, n'a toujours pas cours.



La corruption ambiante est un autre motif de récrimination souvent entendu à Hargeisa ou Berbera. *« Où passe l'argent collecté par l'Etat ? »*, se demandent beaucoup, en tentant d'évaluer le montant des taxes imposées au port de Berbera et de celles récupérées sur l'importation du khat, qui arrive quotidiennement d'Ethiopie à bord d'une armada de voitures tout-terrain. *« Bien gérée, cette région serait florissante »*, regrette un spécialiste occidental, qui prévoit déjà que *« l'opposition ne va pas manquer de reprocher à Egal le manque de transparence de sa gestion »*.

Il est vrai que les autorités doivent aussi entretenir une armée de 25 000 hommes, pléthorique par rapport à la population, estimée à 1,7 million de personnes (2,5 millions en incluant la diaspora). Mais l'intégration des miliciens dans les forces régulières était le prix à payer pour mettre un terme à l'anarchie, même si tous savent que leur fidélité au clan reste prioritaire.

La route Hargeisa-Berbera, qui, il y a encore deux ans, comptait près de soixante-dix barrages sauvages, est aujourd'hui ouverte, et les seules traces des années de guerre restent les ponts détruits par l'ex-guérilla SNM.

Les Somalilandais estiment que toutes ces actions pour « mettre de l'ordre dans la maison » sont bien mal récompensées, le monde s'obstinant à ignorer leur demande de reconnaissance internationale. Pourtant, le président Egal ne ménage pas ses efforts en ce sens, et pour cause : sa popularité en dépend.

Pour l'instant, le ressentiment antisudiste est partagé par l'immense majorité de la population, qui rend tous les Somaliens responsables de la terrible répression qu'elle a subie. Néanmoins, certains n'hésitent pas à dire que lorsque les esprits se seront calmés, *« peut-être dans trente ou quarante ans, il faudra songer à une nouvelle union nord-sud, mais avec de sérieuses garanties d'équité »*.

Jean Hélène

L'enjeu commercial du port de Berbera

Pierre angulaire des échanges du Somaliland avec l'extérieur, le port de Berbera est aussi vital pour son gouvernement, qui tire ses ressources des taxes commerciales. *C'est pour cela qu'il a souvent* été au centre d'affrontements entre sous-clans issaks, autrefois unis contre la dictature de Syad Barré. *« Tous les ports de Somalie posent problème*, commente un expatrié, *parce qu'ils sont l'objet de la convoitise des factions rivales. »* En 1996, 2,4 millions de têtes de bétail – la principale richesse du pays – ont été exportées par Berbera vers l'Arabie saoudite et le Yémen (une hausse de 60 % en trois ans), rapportant 15 millions de dollars à l'Etat. Toutes les importations destinées au Somaliland, et parfois à l'Ethiopie enclavée, transitent également par ce port dont le faible niveau des taxes (trois fois moins élevées qu'à Djibouti) attire de plus en plus de commerçants. Le retour à la stabilité, à Berbera, a permis à l'Union européenne de financer, avec les Nations unies, un projet de réhabilitation du port.

Les combats se poursuivent au Congo-Brazzaville

BRAZZAVILLE. Les affrontements à l'arme lourde entre les belligérants congolais se sont poursuivis à Brazzaville, mardi 1er juillet, éloignant un peu plus la perspective d'un règlement rapide de la crise politico-militaire. Le président gabonais, Omar Bongo, président du Comité international de médiation, a de son côté fait parvenir aux principaux protagonistes un projet qui prévoit l'entrée en vigueur du cessez-le-feu samedi 5 juillet, le gel des positions des belligérants et le non-renouvellement des approvisionnements en armes et en munitions.

Par ailleurs, des témoins oculaires ont fait état de meurtres liés à l'appartenance ethnique, perpétrés par les deux belligérants. Aucun bilan officiel n'a été établi depuis le début des affrontements, mais la violence des combats et des règlements de comptes inter-ethniques laissent à penser que le bilan sera plus lourd qu'en 1993, quand deux mille personnes avaient trouvé la mort. – *(AFP.)*

Les critères de Maastricht favorisent le chômage, selon l'ONU

GENÈVE. L'adhésion trop rigide à des critères de déficits budgétaires favorise le chômage, estime l'ONU dans un rapport annuel sur « *La Situation économique et sociale dans le monde* », publié mercredi 2 juillet. « *Pour bon nombre de pays membres de l'Union européenne, les efforts consentis en vue de remplir les critères budgétaires exigés pour l'entrée dans l'Union économique et monétaire ont freiné la croissance et favorisé le chômage* », affirment les auteurs du rapport destiné au Conseil économique et social (ECOSOC) de l'ONU. Le texte fait référence aux critères de Maastricht pour l'union monétaire européenne prévue début 1999 (3 % maximum de déficit budgétaire et une dette publique ne dépassant pas 60 % du produit intérieur brut). « *Adopter des règles budgétaires invariables et très contraignantes (...) est une démarche beaucoup plus politique qu'économique* », indique le rapport. – *(AFP.)*

Ouverture de négociations de paix sur le conflit de Bougainville

WELLINGTON. Le ministre néo-zélandais des affaires étrangères, Don McKinnon, a annoncé, mercredi 2 juillet, l'organisation par son pays de négociations de paix pour mettre un terme au conflit séparatiste dans l'île de Bougainville, en Papouasie Nouvelle-Guinée (PNG). Bougainville est le théâtre d'une insurrection indépendantiste depuis 1988, lorsqu'un conflit a éclaté entre des propriétaires fonciers et une société anglo-australienne exploitant l'importante mine de cuivre de Pangua. Les représentants du gouvernement pro-PNG de Bougainville, du gouvernement sécessioniste de la province et des responsables de la guérilla, participeront aux négociations. De précédents pourparlers, menés en 1995 en Australie, avaient échoué. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **SLOVAQUIE : le gouvernement slovaque a décidé**, mardi 1er juillet, de retirer des écoles un manuel scolaire révisionniste dont la publication avait été financée par des fonds de l'Union européenne. Ce retrait a fait l'objet, vendredi, d'une demande appuyée du commissaire européen pour les relations avec les pays d'Europe centrale, Hans van Den Broek. – *(AFP.)*

■ **HONGRIE : vingt mille juifs hongrois, spoliés entre 1939 et 1945**, et leurs héritiers, ont demandé une indemnisation au gouvernement hongrois, a annoncé, mardi 1er juillet, l'Association des organisations juives hongroises. Le gouvernement de Budapest a récemment créé un Fonds de compensation d'héritage juif, qui s'élève à 4 milliards de forints (environ 125 millions de francs). – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : le premier ministre ukrainien, Pavel Lazarenko**, relevé de ses fonctions le 19 juin pour cause de « *maladie* », a démissionné mardi 1er juillet, a annoncé son premier conseiller. Après des mois de tergiversations, le Parlement a adopté, vendredi dernier, le budget pour l'année 1997. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **SOUDAN : des milliers d'enfants** soudanais sont dans une situation « *désespérée et à risques* » du fait de la poursuite de la guerre civile au Soudan, a déclaré, mardi 1er juillet à Genève, le représentant du Fonds de l'ONU pour l'enfance (UNICEF), Henk Franken. Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est de 115 pour mille naissances viables contre, par exemple, 7 en Suisse. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : près de mille cas de typhoïde**, ayant entraîné deux décès, ont été enregistrés en Algérie depuis le début de l'année, a déclaré, mardi 1er juillet, un responsable du ministère de la santé. La typhoïde, qui sévit à l'état endémique en Algérie, connaît des flambées en été. Elle est aggravée, cette année, par une sécheresse exceptionnelle ayant entraîné des rationnements draconiens de l'eau. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **BAHREÏN : Amnesty international** a demandé, mardi 1er juillet, dans des messages adressés au premier ministre et au ministre de l'intérieur de Bahreïn, l'ouverture d'une enquête sur la mort en prison de deux opposants, Ali El Najas et Abdel Zahra Ibrahim. L'opposition affirme qu'ils ont été tués par les autorités, ce que celles-ci démentent. – *(AFP.)*

■ **GAZA : le chef de la police palestinienne** a appelé, mardi 1er juillet, ses agents à s'abstenir de maltraiter les détenus. Cet appel, le premier du genre, et qui a été publié dans les journaux palestiniens, fait suite au décès, la veille, d'un détenu, Nasser Radouane, après plusieurs jours de coma consécutifs aux coups infligés par des membres de la Force 17, chargée de la sécurité de Yasser Arafat. – *(AFP.)*

Les pays en développement ont reçu un montant record de capitaux en 1996

PARIS. Les flux de capitaux vers les pays en développement ont atteint, en 1996, le chiffre record de 307 milliards de dollars (près de 1 780 milliards de francs), après 232 milliards de dollars (1 345 milliards de francs) en 1995, selon les chiffres publiés, mardi 1er juillet, par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). En sept ans, les flux de capitaux ont triplé. Mais cette croissance provient uniquement des investissements privés (investissements directs des entreprises, achats de bons du Trésor, prêts des banques...), qui ont atteint 234 milliards de dollars. L'aide publique au développement (APD) a, en revanche, atteint en 1996 son plus bas niveau en près de trente ans, époque à laquelle les Nations unies avaient demandé à tous les pays riches de consacrer 0,7 % de leur produit intérieur brut (PIB) à cette aide. Seuls le Danemark, la Norvège, la Suède et les Pays-Bas ont atteint cet objectif en 1996. L'aide publique ne représente que 0,25 % du PIB des vingt et un pays riches recensés par l'OCDE. – *(AFP.)*

Des affiches injurieuses pour l'islam ont entraîné des heurts à Hébron

Le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou tente de replâtrer la coalition gouvernementale

Des heurts ont opposé, mardi 1er juillet dans la *ville d'Hébron, en Cisjordanie*, l'armée israélienne à des manifestants palestiniens qui protestaient contre la diffusion d'affiches et de tracts injurieux pour l'islam. D'autre part, le premier ministre israélien tentait toujours de régler la crise au sein de la coalition gouvernementale, à propos des fonctions du chef de file des « durs » de la droite, Ariel Sharon.

DES MILITAIRES israéliens ont blessé vingt-huit Palestiniens, mardi 1er juillet, à Hébron, lors de heurts intervenus après une manifestation pacifique contre la diffusion de tracts injurieux envers l'islam. Deux militaires israéliens ont également été blessés aux jambes, dont l'un sérieusement, par un engin explosif artisanal lancé par des Palestiniens.

Les affrontements, qui ont opposé pendant plusieurs heures une centaine de jeunes Palestiniens aux militaires, ont éclaté après la dispersion de la manifestation de protestation contre des affiches profanatrices placardées en fin de semaine dernière par des colons. De jeunes Palestiniens ont manifesté dans les ruelles de la vieille ville et lancé des pierres et des cocktails Molotov sur les militaires. Les soldats ont tiré des balles d'acier caoutchoutées.

Quelques bombes incendiaires lancées par les protestataires ont déclenché des débuts d'incendie dans des immeubles, qui ont été rapidement circonscrits. Les forces israéliennes ont arrêté un Palestinien, selon des témoins. Auparavant, plus d'un millier de manifestants, accompagnés d'officiels de l'Autorité palestinienne, ont défilé dans le calme en brandissant des banderoles barrées des slogans suivants : « *Pas de paix avec les colons* », « *Hébron, ville arabe et musulmane pour l'éternité* », « *Les colonies, une bombe à retardement* ».

INDIGNATION GÉNÉRALE

Les affiches placardées à Hébron représentent le prophète Mahomet sous les traits d'un porc coiffé d'un keffieh palestinien, en train de rédiger le Coran. Une activiste juive extrémiste d'origine russe, Tatiana Sosskind, a été placée en garde à vue, samedi, pour les avoir rédigées.

Le président de l'Etat, Ezer Weizman, le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, et le grand rabbin sépharade (juif oriental) d'Israël, Eliahou Bakchi-Doron, ont dénoncé la diffusion de ces affiches qui ont provoqué une indignation générale dans le monde musulman. Aharon Domb, secrétaire général du Conseil des colonies de Cisjordanie et Gaza, a affirmé avoir rencontré, mardi, des responsables palestiniens de Hébron, avec lesquels il a évoqué les moyens d'éviter une éruption de violence.

Deux semaines après avoir poussé son ministre des finances, Dan Meridor, à démissionner, M. Nétanyahou n'avait toujours pas réussi, mardi, à imposer sa décision de désigner à sa place le chef de file des « durs » de la droite, Ariel Sharon. Le conflit se cristallise autour du rôle que doit jouer M. Sharon dans la conduite du processus de paix avec les Palestiniens. M. Nétanyahou veut l'y associer étroitement, mais le ministre des affaires étrangères, David Lévy, entend garder la haute main sur les négociations, du moins officiellement.

« *Il est parfaitement naturel que le ministre des affaires étrangères supervise le travail quotidien entre nous et les Palestiniens* », a commenté le premier ministre. « *Nous en avons parlé et nous avons trouvé un moyen de l'appliquer* », a-t-il ajouté. M. Lévy, soutenu par le ministre de l'agriculture, Raphaël Eytan, chef du parti laïc Tzomet de droite nationaliste, a exigé, mardi, la suppression du « *mini-cabinet* » de sécurité – groupant MM. Lévy et Nétanyahou, ainsi que Itzhak Mordechaï, le ministre de la défense –, qui gère le processus de paix et les questions de sécurité.

M. Sharon, ministre des infrastructures nationales dans le gouvernement actuel, a affirmé qu'il renoncerait aux finances si le « *mini-cabinet* » n'était pas maintenu et s'il n'y entrait pas. Le ministre de l'éducation, Zvoulon Hammer, du Parti national religieux, a fait monter les enchères en exigeant lui aussi d'être inclus dans le « *mini-cabinet* ».

Les convulsions à répétition du gouvernement et de la majorité ont provoqué la lassitude de l'opinion. Selon un sondage de la chaîne publique de télévision, près de 75 % de la population juive d'Israël souhaitent un nouveau gouvernement. – *(AFP.)*





ÉLYSÉE Un mois après la défaite de son ancien parti et de ses alliés aux élections législatives qu'il avait *lui-même provoquées*, Jacques Chirac s'efforce de retrouver sa place comme référence de la droite, en s'appuyant essentiellement sur ses propres « réseaux » au sein du RPR. *Il a renforcé, à cette fin*, son équipe à l'Elysée. ● POUR LA DROITE, l'essentiel est le calendrier *électoral, dont M. Chirac retrouvera* la maîtrise avec le droit de dissoudre de nouveau l'Assemblée nationale dans un an. Dans l'hypothèse d'une élection présidentielle anticipée, le *chef de l'Etat n'est plus considéré* comme candidat naturel à sa propre succession. ● LES ENTRETIENS nombreux que M. Chirac a accordés à d'anciens ministres ou à d'anciens *députés – presque tous RPR – ont* porté davantage sur leurs situations personnelles que sur la conjoncture politique et sur la stratégie.

Jacques Chirac s'emploie à regagner la confiance des siens

Affaibli par la défaite, le chef de l'Etat se retrouve dans une situation qu'il a déjà connue dans le passé : devoir rétablir son crédit auprès de ses partisans et alliés. Ceux-ci ne songent qu'à 1998 et au calendrier électoral, dont il retrouvera alors la maîtrise

ET MAINTENANT ? La question qui se pose aujourd'hui à Jacques Chirac est moins de savoir ce qu'il va faire que ce qu'il peut faire. Jamais chef de l'Etat n'avait été aussi *affaibli par une échéance électorale* qu'il avait lui-même provoquée. La première urgence qui s'imposait à lui relève de l'introspection et de l'analyse intime, pour prendre toute la mesure de l'échec essuyé. De ce travail-là, on ne saura rien ; on *ne peut qu'imaginer* qu'il a été conduit.

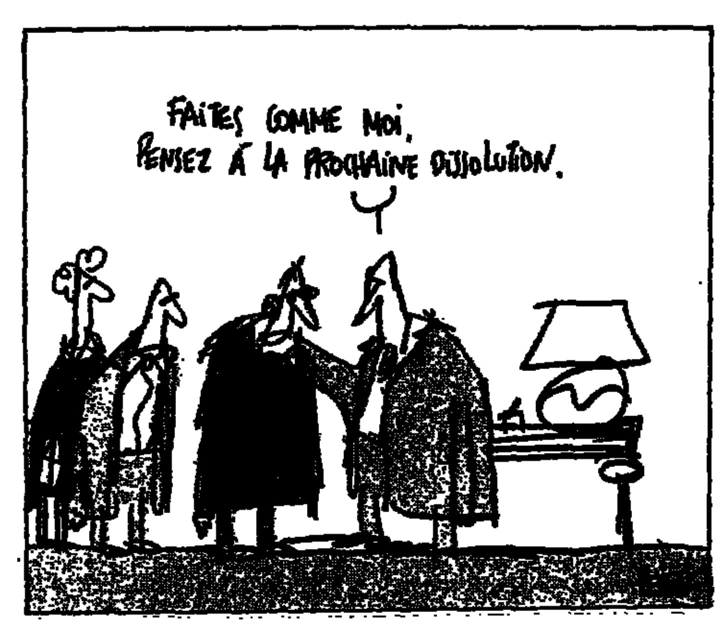
La deuxième priorité était de reconquérir les siens. Cela, il sait le faire. Peu d'hommes politiques ont eu aussi souvent que *lui la lourde* tâche de récupérer des troupes en *miettes, déchirées par le doute*, tentées par l'infidélité, guettées par la rancune ou le mépris. Dès que le calendrier diplomatique chargé des premiers jours de juin lui en a laissé le loisir, le chef de l'Etat a occupé ses journées à panser des plaies, défroisser des susceptibilités et régler les situations personnelles d'anciens ministres ou de députés battus, qui ont défilé dans son bureau.

Il lui a fallu, aussi, songer à sa maison. Qu'allait-il advenir de l'« Elysée », vocable aujourd'hui *chargé de réprobation* et d'accusation, sous lequel on englobe les conseillers, l'entourage, les « stratèges » ? De départs, il n'a pas été question pour l'instant, en dépit des pressions des uns, des souhaits des autres. D'arrivées, en revanche, on a beaucoup parlé. La période de cohabitation crée de *nouveaux* besoins. Aux réseaux d'information, de relation avec les élus et la société civile, jusqu'alors assurés par Matignon et par les ministères, l'Elysée doit désormais substituer les siens propres.

« CARTOGRAPHIE DU POUVOIR »

Très vite, Roger Romani, ancien ministre chargé des relations avec le Parlement, a été sollicité par M. Chirac pour assurer le contact avec les députés et les sénateurs et *s'est mis au travail, secondé par* Béchir Mana, ancien secrétaire général du groupe RPR de l'Assemblée nationale et éphémère chef de cabinet de Jean-Louis Debré au ministère de l'intérieur. Le nom de Jacques Toubon a circulé pour prendre en charge le dossier sensible des affaires africaines, mais l'ancien garde des sceaux pourrait ne pas se satisfaire de cette seule proposition. Maurice Gourdault-Montagne, ancien directeur du cabinet d'Alain Juppé à Matignon, aurait, *lui*, trouvé refuge dans une aile du palais, en attendant une affectation qui dépend du bon vouloir du nouveau premier ministre.

Fidèle aux consignes données par le chef de l'Etat, la maison ne s'est guère épanchée. « *Dans un premier temps, on s'est retrouvé comme le Mont Saint-Michel à marée haute. Puis, très vite, l'eau s'est retirée, et l'on a repris pied* », observe l'un de ses habitants. Il a fallu d'abord s'adapter aux règles de la cohabitation et veiller au respect des prérogatives présidentielles : à Amsterdam, pendant la discussion de la dimension sociale du traité européen ; à Denver, lors du G-7 ; enfin, à propos de l'OTAN, qui a donné lieu à une première escarmouche entre Matignon, *via* le quai d'Orsay, et l'Elysée (*Le Monde* daté 29-30 juin). Il a fallu ensuite jauger l'adversaire désormais installé à Matignon, estimer les influences ministérielles, disséquer les compositions de cabinet, relever les faiblesses, bref, dresser, selon l'expression d'un autre conseiller, « *la vraie cartographie du nouveau pouvoir* ».



Bien que l'Elysée s'en défende, le chef de l'Etat a attaché un soin tout particulier à ce qui se passe au RPR. *Après avoir, au lendemain des élections législatives*, tout tenté pour maintenir Alain Juppé à son poste de président du mouvement, M. Chirac a dû se résoudre à voir le parti qu'il a *créé* tomber dans l'escarcelle de Philippe Séguin. Quelques *jours de tension et de contre*-manoeuvres avortées ont ramené les deux hommes à de plus justes considérations : le chef de l'Etat ne peut plus imposer sa volonté au RPR, et l'ancien président de l'Assemblée nationale sait qu'il ne peut *rien réussir sans lever les soupçons* d'infidélité qui pèsent sur ses relations avec M. Chirac. La paix a donc été officiellement signée, les déjeuners du mardi ont repris, et tant le chef de l'Etat que le futur président du RPR multiplient désormais, publiquement, *les protestations de* confiance mutuelle.

RECONQUÊTE DE L'OPINION

La sérénité affichée dissimule mal des susceptibilités à vif. Que, sous l'égide de Bernard Pons, l'Association des amis de Jacques Chirac se transforme en un mouvement trop ostensiblement critique vis-à-vis de M. Juppé (*Le Monde* du 27 juin) et, aussitôt, des messages en provenance de l'Elysée sont adressés à l'ancien ministre de l'équipement pour le mettre en garde contre un tel « dérapage ». La reconstruction de l'UDF est, elle *aussi, surveillée de près, même si* l'on affirme ne pas s'émouvoir des velléités d'indépendance d'Alain Madelin à la tête de sa nouvelle composante libérale, ou de François Bayrou à la présidence du groupe UDF de l'Assemblée. Le *chef de l'Etat, observe-t-on*, garde la haute main sur les destinées de l'opposition, puisque qu'il a le pouvoir de déterminer la prochaine échéance électorale, législative en retrouvant le droit de dissolution dans un an, présidentielle en donnant sa démission. *Nul ne peut* donc prendre le risque de s'affranchir trop ouvertement de lui.

S'il veut retrouver la plénitude de ses pouvoirs, M. Chirac sait qu'au-delà de ses propres troupes et des forces de l'opposition, c'est à la re*conquête de l'opinion qu'il doit* s'atteler. Les polémiques sur le rôle de son entourage, lancées dès le soir de la défaite par certains dirigeants de droite, n'ont pas ému l'électorat. Pour l'opinion, la responsabilité de la dissolution et de *l'échec de la droite, revient au seul* chef de l'Etat. A M. Chirac, désormais, là où il est, de retrouver sa confiance. Un autre, avant lui, s'y était employé avec bonheur...

Pascale Robert-Diard

Le destin de Nicolas Sarkozy

Invité, mardi 1er juillet, par la fédération RPR du Bas-Rhin, Nicolas Sarkozy a refusé de confirmer sa candidature au poste de secrétaire général du mouvement néogaulliste. « *Il ne s'agit pas de destin individuel. Nous verrons bien après les élections, et notamment celle du président* », a-t-il dit.

***Formellement*, M. Sarkozy a raison : le choix du secrétaire général appartient au président du RPR. D'autre part, le mouvement s'achemine vers une direction collégiale restreinte, ouverte à toutes les sensibilités. Le député de la Sarthe, François Fillon, l'a confirmé, mardi sur Europe 1, en affirmant qu'« *une équipe provisoire assistera Philippe Séguin dans son travail de réorganisation et de modernisation* » du Rassemblement pour la République, dans lequel, a-t-il précisé, M. Sarkozy aura « *une place importante* ».**

La droite respecte le président mais se méfie du candidat

PENDANT que Jacques Chirac reçoit, la droite cherche ses repères. Encore sous le coup inattendu de la défaite, accaparés depuis le 1er juin par la réorganisation de leurs appareils, le RPR et l'UDF *ajustent* leurs batteries. Jusqu'à présent, comme c'est la règle sous la Ve République, son ordonnancement était subordonné au président de la République. La dissolution ratée est venue chambouler l'épure. Et, dans cette opération, il n'est pas certain qu'en perdant une *majorité parlementaire*, M. Chirac ait gagné une majorité présidentielle docile.

Entre le chef de l'Etat et l'opposition, il est difficile de ne pas voir les fissures apparues dans les dernières semaines. Le président de la *République* n'a pu s'opposer à ce que Philippe Séguin contraigne Alain Juppé à abandonner la présidence du RPR pour le remplacer à la tête du mouvement. Il n'est même pas sûr qu'il emporte le combat d'arrière-garde mené pour empêcher Nicolas Sarkozy d'accéder au poste de *secrétaire général du Rassemblement*.

A l'UDF, la défaite a eu pour conséquence les retrouvailles rapides des « chiraquiens » et des « balladuriens ». Durablement affaiblie par ses divisions depuis l'élection présidentielle, la confédération retrouve un semblant d'unité. Alain Madelin s'est vu confier le Parti républicain par François Léotard. Jean-Pierre Raffarin, Philippe Vasseur et Charles Millon se sont joints à lui au sein de Démocratie libérale. Seul le giscardo-chiraquien Hervé de Charette résiste encore ; mais il s'est trouvé bien isolé, lors d'une récente réunion du bureau politique de la confédération, pour rappeler l'UDF à ses devoirs envers le chef de l'Etat.

« PAS DE CHEF DE L'OPPOSITION »

Du soupçon de désillusion de certains au ressentiment des autres pour la manière dont a été conduite la campagne électorale, les dirigeants de l'UDF veulent être à leur tour « *un peu plus pluriels* » et mettre à profit « *un climat de grande liberté* », selon la formule de Renaud Donnedieu de Vabres, député (DL) d'Indre-et-Loire. M. Madelin ne s'en est pas privé lorsqu'il a évoqué, au moment de son élection à la présidence de Démocratie libérale, cette « *défaite qui n'est pas vraiment la nôtre* ». François Bayrou, président de Force démocrate, signifie la même chose lorsqu'il répète qu'il n'y a pas, aujourd'hui, de « *chef de l'opposition* ». « *La page de l'élection présidentielle a été refermée* » par la défaite aux législatives, résume M. Donnedieu de Vabres. La prochaine présidentielle est déjà dans les têtes. Certes, personne n'évoque publiquement les conséquences de l'échec de la dissolution sur la capacité de M. Chirac à s'imposer comme le candidat naturel et exclusif à sa propre succession, mais, pour beaucoup, le président en place n'est plus en mesure de solliciter un nouveau mandat. Et personne n'exclut que l'élection présidentielle ait lieu avant sa date prévue, en 2002. Les chiraquiens l'ont à ce point compris que, depuis leur ralliement contraint à la candidature de M. Séguin à la présidence du RPR, ils n'ont de cesse de le mettre en garde contre la tentation de transformer le Rassemblement en « *écurie présidentielle* » à sa dévotion.

« *Désormais, quelles que soient les échéances, nous allons concourir sous nos propres couleurs* », a annoncé M. Léotard lors de la convention de Démocratie libérale, le 24 juin. « *Nous devons avoir, nous UDF, à la prochaine élection présidentielle, un candidat* », a répété Philippe Douste-Blazy, secrétaire général de Force démocrate. La confédération a décidé en outre, mardi 1er juillet, de boucler, « *d'ici la fin de l'année* », un mécanisme interne de désignation de son candidat à l'élection présidentielle, qui serait ouvert à ses adhérents et à ses sympathisants.

L'ÉPREUVE DE LA COHABITATION

Ces réajustements de la droite ne sont pas sans conséquence sur la manière dont pourra s'organiser, pour le président de la République, la cohabitation avec Lionel Jospin. Après la réunion du conseil européen, à Amsterdam, l'UDF n'a pas hésité à dénoncer le « *psychodrame* » provoqué par l'initiative de M. Jospin sur le volet social du pacte de stabilité, pourtant appuyée par le chef de l'Etat. Les réactions étaient allées des applaudissements de Pierre Mazeaud aux « *regrets* » du séguiniste François Fillon, en passant par l'exercice d'équilibrisme de M. Séguin lors du débat de politique générale à l'Assemblée nationale.

La protection du président de la République dans « *l'épreuve* » de la cohabitation n'est pas un souci prioritaire à l'UDF. « *Après tout*, [Jacques Chirac] *ne nous a pas demandé notre avis pour dissoudre* », s'est exclamé François Bayrou devant le bureau politique de la confédération.

Cécile Chambraud

« De quoi as-tu besoin ? Que puis-je faire pour toi ? As-tu les moyens de gagner ta vie ? »

RÉCIT

Le chef de l'Etat reçoit au palais de l'Elysée les troupes blessées de l'ex-majorité

CES SCÈNES-LÀ, d'aucuns – parmi *les plus anciens – se* souviennent de les avoir déjà vécues. C'était en 1988. Le bureau dans lequel on les avait conviés était celui du maire de Paris, à l'Hôtel de Ville. Un chef défait, mais qui s'efforçait de n'en rien *laisser paraître*, recevait ses troupes. « *De quoi as-tu besoin ? Que puis-je faire pour toi ? As-tu les moyens de gagner ta vie ? Sache que tu pourras toujours trouver de l'aide ici...* » Jacques Chirac venait de perdre sévèrement l'élection présidentielle. Certains doutaient de lui. De ses états d'âme, à l'exception de quelques rares *intimes*, nul ne saurait rien, mais tous se souviendraient de l'attention qu'en ces temps difficiles, il leur avait portée. Et tous, ou presque, repartiraient derrière lui.

Quatre semaines après la défaite de la droite aux élections législatives, c'est à l'Elysée que les *troupes blessées défilent*. Quelques-uns ont été invités directement par le chef de l'Etat. D'autres ont reçu un coup de téléphone de l'un de ses conseillers. Les réseaux de l'Hôtel de Ville, des affinités corréziennes, des relations avec les parlementaires du RPR ont repris du service. Bertrand Landrieu, directeur de son cabinet, Maurice Ulrich, fidèle collaborateur, Daniel Leconte, chargé des contacts, ont compulsé leurs carnets d'adresses. D'autres, encore, ont fait savoir à l'un ou à l'autre de leurs interlocuteurs *élyséens qu'ils aimeraient* rencontrer le président. Et tous ont obtenu un rendez-vous à l'Elysée, jamais inscrit à l'agenda officiel, entrant par une porte, sortant par *une autre*, pour éviter de croiser les suivants.

« *Les choses étant ce qu'elles sont...* » La phrase est revenue, rituelle, dans les propos du chef de l'Etat. Une introduction qui est aussi une conclusion. « *Les choses étant ce qu'elles sont...* ». Il est inutile de regretter, de déplorer, de condamner ce qui a été, il est vain d'imaginer, d'expliquer ce qu'elles auraient pu être si... Une fois assis en face du président, ses interlocuteurs ont compris que les règle*ments de comptes, les critiques*, les analyses rétrospectives n'avaient pas – ou à peine – droit de cité dans l'entretien qu'il leur accordait. Lorsque, devant l'un ou *l'autre, le président livrait son ana*lyse de la situation politique, c'était pour justifier le choix de la dissolution, seule alternative démocratique, selon lui, à une crise *sociale grave qu'il pressentait pour* l'automne.

NE PAS PARLER « DE LA DÉFAITE »

Certains parlementaires battus, *telle Simone Rignault*, ancienne députée RPR de la Nièvre, ont apprécié cette attitude. « *Au moins, c'était clair. De la défaite, on ne parlait pas. Elle est là, un point, c'est tout. Et Jacques Chirac n'a pas à se justifier, à s'excuser devant nous. J'ai bien aimé cette approche. On ne réécrit pas l'Histoire* », observe-t-elle. Tout juste s'est-elle faite *l'écho*, rapide, *de l'incompréhen*sion de ses électeurs face à la dissolution. Avec elle, comme avec la plupart de ses collègues battus, le chef de l'Etat a évoqué la situation *particulière de sa circonscription*, les rapports de forces politiques dans le département, les perspectives électorales – régionales, cantonales – *et surtout* les besoins.

Jacques Chirac s'est enquis des dossiers locaux laissés en souffrance par le changement de majorité, des subventions en attente, *des engagements qu'il* convenait d'honorer, des décorations promises, bref, de tout ce qui fait le quotidien du travail d'un élu et la condition *sine qua non* de son avenir *politique*. *L'Elysée* examinera les dossiers, a-t-il promis, et s'efforcera d'agir et de prendre ainsi, dans la mesure du possible, le relais des interventions normalement *dévolues à Matignon*. *A titre* beaucoup plus personnel, le président de la République a également interrogé très prosaïquement ses hôtes sur leur situation matérielle, à l'échéance des quelques mois durant lesquels ils vont encore toucher leurs indemnités de parlementaire.

L'avenir du RPR figurait aussi, *régulièrement*, à l'ordre du jour de ces rendez-vous. Face à des élus de la base, très attachés à l'unité du mouvement et lassés des querelles qu'ils ont perçues entre leurs dirigeants, *à quelques jours de l'élec*tion d'un nouveau président du mouvement, le chef de l'Etat s'est voulu rassurant. « *Il est apparu tout à fait en phase avec la vision que Philippe Séguin a de l'avenir du RPR* », a déclaré Mme Rignault, ajoutant qu'il n'y a, selon elle, « *pas une feuille de papier à cigarette* » entre MM. Chirac et Séguin.

« ON SE REMET AU TRAVAIL ! »

Tous ne sont pas revenus aussi enthousiastes de leur rencontre élyséenne. *Un ancien ministre*, parti à son rendez-vous avec la ferme détermination de livrer au chef de l'Etat une analyse très critique de la situation politique, est sorti une demi-heure plus tard, avec un profond sentiment de frustration. « *Il y a des choses qu'il ne veut pas entendre, des sujets que l'on ne peut pas aborder* », confiait-il.

Si l'évocation du passé immédiat n'a guère été à l'ordre du jour de ces entretiens, dont l'Elysée s'efforce de minimiser la portée politique, les portes du bureau présidentiel s'ouvrent grand à toute initiative. Vendredi, M. Chirac a ainsi longuement reçu deux anciens ministres UDF du gouvernement Juppé, Jean-Pierre Raffarin et Philippe Vasseur, venus lui présenter un projet de « tour de France » des régions pour réaliser une radioscopie du pays, afin d'« *identifier les chances et les forces de la France de l'an 2000* ». Les deux anciens ministres, qui avaient apporté leur soutien à M. Chirac pendant la campagne présidentielle, envisagent de se rendre, ensemble, pendant dix-huit mois, dans les vingt-six régions de métropole et d'outre-mer, pour « *écouter et dialoguer* ». « *Je vais vous aider* », leur a aussitôt annoncé M. Chirac en leur demandant de venir régulièrement lui rendre compte de leurs travaux. MM. Raffarin et Vasseur sont les seuls membres de l'UDF a avoir eu droit à un entretien avec le chef de l'Etat.

La démarche qu'ils lui ont proposée pourrait d'ailleurs fournir au chef de l'Etat de nouvelles occasions de visites de terrain, qui figurent déjà en bonne place dans les réflexions sur la communication présidentielle des mois à venir. « *Allez, on se remet au travail !* », a régulièrement lancé Jacques Chirac à ses hôtes élyséens. « *Les choses étant ce qu'elles sont*, reprenait l'un d'eux avec un peu d'ironie amère, *ça va être long.* »

P. R.-D.

confiance des siens

Mme Aubry prend son temps pour préparer la conférence sur l'emploi et les salaires

La réunion est prévue pour « courant septembre »

« JE CRAINS qu'il n'y ait pas d'été ! » Un mois après sa nomination au ministère de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry ne s'est pas hasardée, *mardi 1er juillet, sur* le terrain des météorologistes : elle a simplement tiré un trait sur ses vacances, avant de tracer, au cours de sa première conférence de presse, les grandes lignes de son action future. Entourée des principaux membres de son cabinet, dont l'importance le fait apparaître comme un véritable « petit Matignon » et prouve qu'elle entend peser sur la politique gouvernementale, elle a entrouvert les dossiers qui, pendant les deux mois de la trêve estivale, doivent mobiliser les membres de son cabinet, l'administration et des experts mandatés sur la politique de l'emploi.

Le contexte n'est pas bon. En mai, 32 400 chômeurs sont venus gonfler les rangs de l'ANPE, et Mme Aubry *« n'attend pas d'amélioration significative dans les mois qui viennent sur le front du chômage »*, même s'*« il existe des marges de manœuvre en matière de croissance et d'emploi »*. Une *« classe anxieuse »* a vu le jour, comme l'a souligné, mardi, le président de la République, lors du trentième anniversaire de l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS). Publié à cette occasion, un sondage (Credoc-ISL) indique que 73 % des Français s'attendent que la mondialisation de l'économie entraîne une remise en cause des acquis sociaux.

« TROIS PISTES MAJEURES »

Le premier des « grands chantiers » de Mme Aubry porte sur la préparation de la conférence nationale *sur l'emploi*, les *salaires* et la durée du travail, qui se tiendra *« courant septembre »*. La ministre de l'emploi a décidé que la réunion sera précédée d'*« un travail de préparation extrêmement lourd »*. Il passe notamment par la rédaction d'un document sur l'environnement économique, dans lequel s'inscriront les réformes débattues au sein de la conférence. Mme Aubry juge indispensable qu'il y ait entre le gouvernement, le patronat et les syndicats un relatif consensus sur l'évolution, depuis une dizaine d'années, d'indicateurs qui formeront la toile de fond économique de la conférence (partage de la valeur ajoutée, gains de productivité, etc.).

Une équipe restreinte va préparer la conférence autour de Rose-Marie Van Lerberghe, déléguée à l'emploi et à la formation professionnelle. Ces experts vont recevoir les partenaires sociaux dans les quinze premiers jours de juillet. La conférence devra explorer les *« trois pistes majeures de la lutte contre le chômage »*, a indiqué Mme Aubry : la relance de la croissance – déjà engagée, selon elle, par la hausse de 4 % du SMIC, le triplement *de l'allocation* de rentrée scolaire (à 1 600 francs) et le programme de réhabilitation de logements – *constitue la première piste*. Ces mesures devront être rapidement complétées par un transfert d'une partie de la cotisation maladie des salariés sur une CSG élargie, afin de redonner du pouvoir d'achat, notamment aux salariés modestes.

« NOUVELLES ACTIVITÉS »

La deuxième piste porte sur la réduction du temps de travail pour arriver aux trente-cinq heures. Mme Aubry a confirmé son intention de déposer un projet de loi-cadre et souhaite que les partenaires sociaux se montrent *« innovants »* sur le problème des compensations. En attendant, la loi Robien *« existe, et nous continuerons à l'appliquer tant qu'il n'y aura pas de nouvelle loi »*. Enfin, le gouvernement veut favoriser l'émergence de *« nouvelles activités »* et créer une sorte de tiers secteur entre le marché et le secteur public. Une dizaine de ministères ont déjà désigné une personnalité chargée de réaliser *« un inventaire des activités et des emplois »* potentiels, qui doivent être réservés en priorité aux jeunes. Il s'agit notamment de Bernard Poignant, maire (PS) de Quimper, pour les activités culturelles et les nouvelles *technologies, et de* Jean-Baptiste de Foucauld, ancien commissaire au Plan, pour les services aux personnes (santé, personnes âgées).

Parallèlement à cette conférence, Mme Aubry va préparer un projet de loi sur l'emploi des jeunes, afin de respecter l'engagement du PS de créer 350 000 emplois pour les jeunes dans les secteurs public et parapublic. Répondant à l'impatience de certains responsables du PS, elle a souligné qu'il ne fallait pas compter sur elle *« pour annoncer dans l'urgence, au mois d'août, une mesure qui permettra à des jeunes d'être empilés dans les administrations, les associations ou les services publics »*. Elle souhaite, aussi, que patronat et syndicats engagent très rapidement des discussions sur l'emploi des jeunes dans le privé. En revanche, la modification de la législation sur les licenciements est, pour elle, un chantier de *« moyen terme »*, alors que le PS *(lire page 8)* souhaite que le rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement soit mis à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale *« dans les meilleurs délais »*.

Jean-Michel Bezat

Le gouvernement prépare un « cocktail » de mesures pour réduire les déficits dès 1997

Les entreprises ne seront pas les seules à fournir un effort

Le gouvernement entend prendre des mesures pour que les déficits publics soient, en 1997, inférieurs au niveau que révèlera l'audit. Des dispositions fiscales et non fiscales sont à l'étude. Les entreprises ne seront pas les seules concernées. Des ponctions sur certaines institutions publiques sont ainsi envisagées ainsi que des réformes pour rééquilibrer la fiscalité du travail et celle sur le capital.

QUEL NIVEAU atteindront les déficits publics français à la fin de 1997 ? Si le gouvernement a prévenu qu'il ne répondrait à ces questions qu'au lendemain de l'audit des finances publiques, c'est-à-dire après le 21 juillet, il est acquis *qu'il prendra dans les prochains* mois des mesures de redressement qui iront au-delà de ce qu'exige le simple financement de ses mesures nouvelles. En clair, l'ambition de Lionel Jospin et de Dominique Strauss-Kahn est de baisser les déficits publics dès 1997 par rapport au niveau que révèlera l'audit. *« Le déficit Jospin sera inférieur au déficit Juppé »*, affirme-t-on de source gouvernementale.

Pour parvenir à redresser les comptes publics, le gouvernement peut espérer que la conjoncture économique se redresse et que du même coup, les rentrées d'impôts et de cotisations sociales soient meilleures. Les experts de Bercy estiment ainsi que les mesures en faveur des ménages qui viennent d'être annoncées (SMIC, allocation de rentrée scolaire, etc.) contribueront à consolider le pouvoir d'achat. En hausse de seulement 0,5 % en moyenne au cours des quatre dernière années, celui-ci pourrait progresser, selon les derniers calculs de Bercy, de 1 % en 1997, et la consommation, pourrait, elle, atteindre un rythme *d'évolution de l'ordre de 3 % en fin* d'année.

DÉCRET D'AVANCE

Mais pour le court terme, ce redressement de l'environnement économique aura peu d'effet. Or, les comptes publics sont dégradés. Dans l'immédiat, le gouvernement se garde de confirmer que les déficits publics sont sur une pente de 3,5 % à 3,6 %, pour 1997. Mais de nombreuses sources de dérapage ont été identifiées, qui accréditent cette hypothèse. D'abord, le gouvernement précédent n'a pas pris en compte les effets sur les déficits de l'accord de décembre 1996 conclu entre les partenaires sociaux, prévoyant de dépenser les excédents de l'assurance-chômage, évalués à 13,4 milliards de francs. De plus, le gouvernement actuel estime que l'équipe précédente a retenu des hypothèses trop optimistes d'évolution des recettes, tant pour le budget de l'Etat – c'est particulièrement vrai dans le *cas de la TVA* – que pour *la* Sécurité sociale. Enfin, certaines dépenses ont été engagées, mais *sans financement* dans le budget.

Le gouvernement entend donc contenir cette dérive dès les prochains mois, et dans le même temps trouver des financements pour que ses mesures nouvelles n'affectent pas les déficits. Concrètement, il va donc s'y prendre de deux façons. D'abord, un décret d'avance devrait être pris dès avant le 14 juillet. Compte tenu de certaine dépenses imprévues, il pourrait dépasser les 10 milliards de francs annoncés. Ce dispositif sera intégralement compensé par des mesures d'économies.

Par ailleurs, pour réduire les déficits, le gouvernement devrait arrêter, vraisemblablement dès septembre, dans le cadre d'un projet de loi portant diverses dispositions d'ordre financier, un *« cocktail »* de mesures fiscales et non fiscales. Il ne faut pas en effet s'attendre, à une seule mesure, visant en particulier les entreprises, comme la rumeur l'a laissé entendre. Le gouvernement semble plutôt s'orienter sur un *ensemble de dispositions* : ponction sur certaines institutions publiques, rééquilibrage *entre la fiscalité* du travail *et* celle sur le capital. Dans cette logique, les entreprises pourraient donc, elles aussi, être appelées au secours des finances publiques, mais elles ne seraient pas les seules à supporter le fardeau.

L'enveloppe de ce dispositif n'est pas encore arrêtée, mais on devine qu'il va donner lieu, durant l'été, à d'âpres discussions. L'Allemagne pourrait-elle accepter que les déficits publics français atteignent encore près de 3,4 % à la fin de 1997 ? Ou bien la France doit-elle envisager un plan d'économies plus draconien ? Pour l'heure, on ne connaît la réponse de M. Jospin que de manière approximative. Il s'agit, a-t-il dit, de *« faire l'Europe sans défaire la France »*.

Laurent Mauduit

Fermeté du gouvernement sur les dépenses de santé

LE GOUVERNEMENT n'a pas l'intention de relâcher la pression sur les médecins, et la maîtrise des dépenses d'assurance-maladie est plus que jamais à l'ordre du jour. C'est ce qu'a indiqué le ministre de l'emploi et de la solidarité, mardi 1er juillet, en annonçant que la situation financière de la Sécurité sociale ne sera connue qu'*« autour du 20 juillet »*, dans le cadre de l'audit des finances publiques confié par Lionel Jospin à deux magistrats de la Cour des comptes. On sait déjà que, sur trois ans (1996-1998), le déficit cumulé du régime général (salariés du privé) devrait atteindre au moins 120 milliards de francs (*Le Monde* du 29-30 juin). Contrairement à ce que prévoit la loi, la commission des comptes de la « Sécu » ne se réunira donc pas. *« Après cette date* [du 20 juillet], *si c'est nécessaire, nous* [la] *réunirons »*, a seulement indiqué Martine Aubry.

« Ne lâchons pas la proie pour l'ombre ! », a prévenu Mme Aubry. Tant que le dossier de la Sécurité sociale n'aura pas été remis sur le métier, a-t-elle souligné, *« nous ne renonçons pas à ce qui existe, mais nous chercherons au fur et à mesure les solutions les plus adaptées »*. Ainsi, le gouvernement n'a pas l'intention de suspendre ou d'abroger le décret instaurant un mécanisme de reversement d'honoraires à l'encontre des médecins libéraux – *« imparfait »*, selon Mme Aubry – en cas de dérapage des dépenses d'assurance-maladie, même si ces sanctions inscrites dans le plan Juppé sur la Sécurité sociale sont rejetées par les praticiens.

PRAGMATISME

Mme Aubry, qui se veut *« pragmatique »*, a annoncé qu'avec Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, elle recevra successivement les syndicats médicaux *« à partir du 11 ou 15 juillet »*. Elle s'est déclarée *« ouverte à toutes les propositions »*, avant d'ajouter : *« mais pour cela, il faut que tout le monde accepte de discuter »*. Par ailleurs, le ministre de la solidarité n'a pas caché que si des rallonges budgétaires sont envisageables *« au cas par cas »* pour les hôpitaux qui ont les plus grandes difficultés financières, *« il n'est pas question de prendre une mesure globale »*.

J.-M. B.

Le Parti socialiste réclame le rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement

Le bureau national regrette la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde

Le bureau national du PS a adopté, mardi 1er juillet, une déclaration qui « *exige que tout soit mis en œuvre pour éviter tout licenciement "sec" et pour amplifier l'effort de reconversion industrielle* » après la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde. Les socialistes demandent le rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement, prévu dans la plate-forme que le PS avait défendue aux élections législatives.

LA FRONDE contre la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde a connu un nouvel épisode, mardi 1er juillet, au bureau national du Parti socialiste. Le débat a été long et vif sur le sujet, en présence de cinq ministres – Dominique Strauss-Kahn, Christian Pierret, Ségolène Royal, Daniel Vaillant et Pierre Moscovici –, venus en force, après Lionel Jospin le matin devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, pour défendre la politique du gouvernement. Le ministre de l'économie et le secrétaire d'Etat à l'industrie ont croisé le fer avec Henri Emmanuelli et les animateurs de la Gauche socialiste, Jean-Luc Mélenchon, Julien Dray et Harlem Désir.

M. Strauss-Kahn a redit que M. Jospin avait tenu ses engagements de campagne et obtenu la réindustrialisation du site et l'adoption d'un plan social plus ambitieux. Ecartant toute nouvelle réouverture de dossier, demandée par M. Emmanuelli et refusée par le premier ministre, le ministre de l'économie a expliqué, aussi, que le coût du plan social sera équivalent au maintien en activité du site de Vilvorde. Le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale a surtout demandé un débat sur l'industrie automobile européenne. M. Emmanuelli a aussi établi un lien entre l'adoption du pacte de stabilité au conseil européen d'Amsterdam et la fermeture de Vilvorde en soulignant qu'il n'avait pas la même logique macroéconomique.

Le débat a ainsi dépassé le cas de Vilvorde. Michel Delebarre, chargé de l'éducation au secrétariat national, a affirmé que l'Etat-actionnaire doit définir une stratégie industrielle. André Laignel a évoqué le cas de la Seita, où l'Etat est minoritaire, et qui va fermer une usine à Châteauroux. Henri Weber a jugé la doctrine du « ni-ni » (ni nationalisations ni privatisations) « *purement inconsistante et conservatrice* ». Le sénateur de la Seine-Maritime, ayant à l'esprit l'avenir de France Télécom, a réclamé « *une théorie positive de l'économie mixte* », estimant que les frontières entre le secteur public et le secteur privé ne pouvaient « *rester figées pour l'éternité* ».

LARGE MAJORITÉ

Vincent Peillon, chargé des études au secrétariat national, et Jean-Louis Cottigny, chargé des entreprises, ont insisté sur la nécessité de rétablir « *rapidement* » l'autorisation administrative préalable de licenciement. Cette position avait été adoptée, en juin 1996, lors de la convention du PS sur la démocratie. Elle avait été reprise par la plate-forme électorale, mais, dans sa déclaration de politique générale, M. Jospin n'avait parlé que de « *réexaminer la législation en matière de licenciement économique* ». « *Pour le PS, il n'y a pas de glissement sémantique* », a souligné M. Peillon.

Après qu'il eut été amendé – et « *durci* », selon Jean Glavany, chargé de l'emploi au secrétariat national –, un texte a été adopté à une large majorité, avec trois voix contre (celles de la Gauche socialiste) et sept abstentions (Louis Mermaz, Louis Mexandeau, Laurence Dumont, Claude Fleutiaux, Alain Vidalies, MM. Emmanuelli et Laignel). M. Glavany n'a pas pris part au vote. Le PS « *regrette* » la fermeture de Vilvorde et donne acte au gouvernement d'avoir « *obtenu la réindustrialisation du site et la mise en œuvre d'un nouveau plan social permettant qu'aucun salarié ne se trouve sans solution individuelle* ». Toutefois, le PS « *exige que tout soit mis en œuvre pour éviter tout licenciement "sec" et pour amplifier l'effort de reconversion industrielle sur le site de Vilvorde* ». Il demande une négociation « *immédiate* » chez Renault sur la réduction du temps de travail, la définition d'une stratégie nationale et européenne sur l'industrie automobile et, surtout, « *la mise à l'ordre du jour dans les meilleurs délais du rétablissement de l'autorisation administrative préalable aux licenciements économiques* ».

Michel Noblecourt

Opération anti-« été chaud » de Lionel Jospin auprès de sa majorité

FAUTE DE session extraordinaire en juillet, faute de textes à se mettre sous la dent, dans l'attente des résultats de l'audit sur les finances publiques, et malgré les trente-cinq auditions de ministres programmées d'ici à la rentrée, la majorité reste en suspens. Dans ce contexte, un dossier comme celui de Vilvorde peut être particulièrement délicat. Conscient de ce fait, Lionel Jospin a mené, mardi 1er juillet, une véritable opération anti-été chaud destinée autant à combattre le désœuvrement des parlementaires, à les rassurer, à réfréner leurs impatiences qu'à préparer en amont le travail de septembre.

Devant le groupe, il s'agissait pour M. Jospin de répondre aux critiques formulées dans son parti après l'annonce de la fermeture de l'usine belge de Renault.

PAS DE SURENCHÈRE

Dans un exposé liminaire, le premier ministre a fait un point de méthode. Il a ainsi appelé les députés socialistes « *à tenir compte de la majorité plurielle* ». Il les a invités « *à ne pas faire revenir la responsabilité du dossier Vilvorde sur les épaules du gouvernement car cela a des conséquences sur certains partis de la majorité* » (*Le Monde* du 2 juillet). M. Jospin a laissé entendre qu'il se faisait l'écho d'une demande de responsables communistes qui ne veulent pas être contraints à la surenchère.

Comme prévu, Henri Emmanuelli a questionné M. Jospin sur la position prise par les représentants de l'Etat au conseil d'administration de Renault. Yann Galut et Julien Dray, pour la Gauche socialiste, se sont interrogés sur le rôle de l'Etat-actionnaire. MM. Emmanuelli et Dray ont réclamé en vain une réouverture du dossier. Tandis que Jean-Louis Bianco prenait acte qu'« *on n'avait pas dit qu'on ne fermerait pas Vilvorde, mais que les gens ne l'avaient pas compris comme cela* », Jean Glavany a plaidé pour que la pression soit maintenue sur l'état-major de Renault. « *Pour le symbole politique, il serait mieux de dire : "Encore un effort, M. Schweitzer !"* », a t-il indiqué.

En réponse, M. Jospin a expliqué que la direction de Renault n'est pas n'importe laquelle. « *Elle a une certaine histoire avec nous* », a-t-il déclaré, faisant allusion aux fonctions passées de Louis Schweitzer dans les cabinets de Laurent Fabius. Il a précisé que, parmi les cinq représentants de l'Etat au conseil d'administration, deux sont des hauts fonctionnaires, mais trois sont des personnalités qualifiées, sur lesquelles le gouvernement n'a pas de prise. Une petite passe d'armes l'a alors opposé à M. Emmanuelli, qui a indiqué ne pas vouloir croire « *aux administrateurs à irresponsabilité illimitée* ».

Comme l'a indiqué au président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, les députés socialistes ont réclamé un grand débat sur l'avenir de l'industrie automobile, auquel a souscrit le premier ministre. Sous l'impulsion d'Yvette Roudy, le groupe souhaite aussi « *la mise à l'ordre du jour, dans les meilleurs délais, du rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement* ». Auparavant, Jack Lang avait tenté une nouvelle offensive sur la réforme du mode de scrutin des élections régionales. M. Jospin lui a opposé une fin de non-recevoir, estimant qu'« *on ne change pas les règles du jeu à un an d'un scrutin* ».

« LIBERTÉ D'EXPRESSION »

Lors du déjeuner à Matignon, devant l'ensemble des parlementaires socialistes, Verts et communistes, le premier ministre a une nouvelle fois insisté sur la « *liberté d'expression* » au sein de la majorité, mais aussi pour la nécessaire « *solidarité* » avec le gouvernement.

Pour le jour, l'opération anti-été chaud était terminée. Le message semble être passé côté communiste. Mercredi, dans un entretien au *Parisien*, le député des Bouches-du-Rhône Roger Meï écarte toute remise en question de la participation des communistes au gouvernement en raison de Vilvorde. « *La question ne peut pas se poser à partir d'un seul cas* », indique-t-il.

Caroline Monnot

Dix-sept projets de loi d'ici à la fin de l'année

Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, a adressé aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, mardi 1er juillet, une liste de dix-sept projets de loi « *dont la discussion pourrait être achevée avant la fin de l'année 1997* » et de sept autres « *susceptibles d'être votés avant la fin de la session parlementaire 1997-1998* ». Cette seconde liste n'est pas exhaustive. Au ministère, on indique que le texte sur le contrôle des licenciements économiques entre, pour l'instant, dans une troisième catégorie, celle des projets de loi « *devant être déposés en 1998* ».

● ***Avant la fin de l'année*** pourraient être votés : outre les rendez-vous budgétaires imposés, le Parlement serait saisi de projets de loi concernant l'emploi des jeunes, la lutte contre les exclusions, la modification du droit de la nationalité, l'entrée et le séjour des étrangers en France, la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs, l'inscription de plein droit sur les listes électorales, l'agence de sécurité sanitaire, le service national, l'accord d'adhésion de la Grèce et de l'Autriche au dispositif Schengen, l'interdiction de la fabrication et de l'exportation des mines antipersonnel. Le Parlement poursuivrait également la discussion, entamée sous la précédente législature, du projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines et du projet de loi autorisant la ratification du protocole sur l'interdiction et la limitation des mines.

● **Avant la fin de la session** pourraient être votés : des projets de loi concernant le cumul des mandats, le temps de travail, l'aménagement du territoire, la déontologie de la police, le secret-défense, l'audiovisuel.

Claude Allègre réussit son oral de rattrapage à l'Assemblée

APRÈS ce qu'il avait appelé lui-même son « *bizutage* » au cours de la première séance de questions d'actualité (*Le Monde* du 26 juin), Claude Allègre, a réussi son oral de rattrapage, mardi 1er juillet, devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. Après ce qui a été, de l'avis de Denis Jacquat (UDF-DL, Moselle) « *une excellente commission* », les députés de la majorité ont, contrairement à l'usage, applaudi le ministre de l'éducation nationale, qui était accompagné par Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire. « *C'est un vieux routier du ministère qui connaît bien la mécanique* », reconnaît René Couanau (UDF-FD, Ile-et-Vilaine), tandis que M. Jacquat estime que M. Allègre « *a du fond* » qu'il « *a tous les atouts pour devenir un bon ministre* » et qu'il est donc « *politiquement dangereux pour nous* ».

Interrogé sur les fermetures de classes, le ministre a indiqué qu'il avait demandé à son administration d'examiner les cas qui se posaient notamment dans les zones d'éducation prioritaires (ZEP) et dans le monde rurale « *fragile* ». Pour lutter contre la violence à l'école, dix mille emplois-jeunes devraient être créés, dès cette année, en concertation avec le ministère de l'intérieur. Mme Royal a fait part aux députés de son projet de transformer les traditionnelles infirmeries scolaires en véritable « *service médical et dentaire* ». Selon elle, il faut donner la possibilité aux médecins d'« *accomplir des actes médicaux à l'école* ». Il pourrait s'agir de mettre au point un statut mi-libéral, mi-médecine scolaire, qui permettrait d'effectuer quelques heures de vacation par semaine dans les établissements scolaires.

M. Allègre a envisagé que des épreuves d'instruction civique soient intégrées dans la formation des maîtres et que, en classe de terminale, une ou deux heures de philosophie soient remplacées par l'enseignement de la « *morale civique* ». Le ministre a également annoncé un renforcement de la culture générale des professeurs d'éducation physique car ils sont « *au contact* » des élèves. Insistant sur le « *décloisonnement* » des filières techniques, M. Allègre souhaite qu'il y ait une classe technologique dans chaque lycée parisien et a fixé l'objectif qu'un quart des polytechniciens soient, à terme, issus des sections technologiques, contre 5 % actuellement.

PLAN SOCIAL POUR LES ÉTUDIANTS

Le ministre a assorti une éventuelle réduction de la durée du travail à une « *amélioration de l'enseignement* ». Les négociations devront se faire, a-t-il dit, sur la base du « *gagnant-gagnant* ». M. Allègre a affirmé son hostilité à un récent décret de son prédécesseur, François Bayrou, permettant aux professeurs certifiés d'obtenir, sous certaines conditions, l'agrégation à l'ancienneté (*Le Monde* du 23 mai). Evoquant un « *plan université 2001* », le ministre a exprimé la volonté d'ouvrir le processus de contractualisation des universités. Interrogé sur l'élaboration d'un plan social pour les étudiants, M. Allègre a vivement reproché à M. Bayrou de n'avoir pas prévu de moyens pour ce projet : « *ne me demandez pas de faire en deux mois, ce qui n'a pas été fait en deux ans* », a-t-il répondu à un député de l'opposition.

Aucune précision n'a été apportée sur les nouveaux moyens budgétaires. « *Rien ne serait pire que de prétexter de la pause démographique pour diminuer les moyens* », a dit le ministre. Des marges de manœuvre existent, selon M. Allègre, qui consisteraient, par exemple, à transformer les heures supplémentaires en emplois nouveaux, correspondant à de nouvelles missions, axées sur la lutte contre la violence à l'école ou l'échec scolaire. Des maîtres-auxiliaires pouvant servir de « *parrains* » aux futurs détenteurs d'emplois jeunes. Ces pistes ont laissé sceptiques les élus de l'opposition. « *Nous l'attendons au rendez-vous des moyens financiers* », a conclu M. Couanau.

Fabien Roland-Lévy

Les ressortissants européens pourront voter aux municipales

LE CONSEIL DES MINISTRES devait adopter, mercredi 2 juillet, un projet de loi organique, présenté par le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, conférant aux citoyens de l'Union européenne vivant en France le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales. Ce projet transpose en droit interne une directive européenne du 19 décembre 1994, conséquence du traité de Maastricht. Celui-ci accordait ces droits aux ressortissants de l'Union, dans leur pays de résidence, pour les élections européennes et municipales.

Les citoyens européens installés en France avaient été autorisés à voter lors des élections européennes de juin 1994. Le gouvernement d'Edouard Balladur avait retardé, en revanche, la mise en œuvre de ce principe pour les élections municipales, en raison des réticences formulées par une partie de la droite.

Le PS a choisi son candidat à la mairie de Clermont-Ferrand

SERGE GODARD, premier adjoint actuel, devrait être élu maire de Clermont-Ferrand, vendredi 4 juillet, afin de succéder à Roger Quilliot, démissionnaire depuis le mercredi 25 juin. Il a obtenu, mardi 1er juillet, au second tour de scrutin, l'investiture des militants socialistes de Clermont-Ferrand pour être le candidat officiel de la majorité municipale, devançant deux autres candidats, Jean-Yves Gouttebel, adjoint, soutenu par Roger Quilliot, et Gilles-Jean Portejoie, aussi adjoint qui s'est désisté en sa faveur, après le premier tour. Membre du PS depuis 1974, conseiller général du Puy-de-Dôme depuis 1988, Serge Godard, physicien, âgé de soixante et un ans, est entré au conseil municipal de Clermont-Ferrand en 1971 avec Roger Quilliot. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **CHÔMEURS : une trentaine de militants du collectif AC !** (Agir ensemble contre le chômage) de Lille ont occupé, mardi 1er juillet, les bureaux de la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation à Lille. Ces militants entendaient protester « *contre les menaces pesant sur les fonds sociaux de l'Unedic* ». Les locaux des Assedic de Lille ont aussi été occupés par une cinquantaine de militants, membres des collectifs de demandeurs d'emploi de la CGT de Lille, Roubaix et Dunkerque. A Elbeuf et à Harfleur, en Seine-Maritime, les locaux des Assedic ont aussi fait l'objet d'une occupation. – *(Corresp.)*

■ **AGRICULTURE : plusieurs dizaines de personnes** ont manifesté dans la nuit du mardi 1er au mercredi 2 juillet, dans la région de Marseille, et ont mené des opérations commandos. A l'initiative de la branche départementale de la FNSEA, les manifestants se sont retrouvés devant le marché d'intérêt national des Arnavaux, avant de se rendre devant le bureau des Communautés européennes, où ils ont brûlé des pneus. Au péage autoroutier de Lançon, un camion espagnol a été intercepté et sa cargaison répandue sur la chaussée. Les manifestants protestent contre la mévente des fruits et légumes et les importations.

■ **RETRAITES : la cour d'appel de Paris a reconnu,** mardi 1er juillet, la validité juridique d'un accord conclu en février 1994 entre le patronat et quatre syndicats (CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC) pour assurer l'équilibre financier des retraites complémentaires des cadres (AGIRC). La cour a ainsi confirmé un jugement du TGI de Paris, qui avait rejeté, le 28 mars 1995, des recours de l'association Familles de France et de la CGT.

■ **RPR-FN : le groupe RPR de l'Assemblée nationale,** réuni sans Robert Pandraud, mardi 1er juillet, a qualifié la rencontre de ce dernier avec Jean-Marie Le Pen (*Le Monde* du 1er juillet) « *d'initiative personnelle regrettable* », à « *caractère privé* ». Philippe Séguin a indiqué qu'il compte rencontrer l'ancien ministre « *en début de semaine prochaine* ». Nicolas Sarkozy ayant déclaré, mardi, à Strasbourg, que « *la confusion nourrit l'extrémisme* », M. Pandraud s'est défendu d'avoir été « *partisan d'une alliance avec le Front national* ». Mercredi matin, sur RTL, M. Pasqua, a déclaré « *ridicule* » le « *procès* » fait à M. Pandraud.

■ **VAL-D'OISE : Jean-Louis Linquette (PS) a été élu,** mardi 1er juillet, président du Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), en remplacement du ministre de la défense, Alain Richard (PS), qui reste délégué du SAN. M. Linquette devrait aussi être élu, mercredi 2 juillet, maire de Saint-Ouen-l'Aumône, toujours en remplacement de M. Richard, qui deviendra premier adjoint.

■ **PARLEMENT : Jean-Yves Le Déaut, député PS de Meurthe-et-Moselle,** a été élu, mardi 1er juillet, président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, pour la durée de la législature. Le sénateur Henri Revol (RI, Côte-d'Or) est vice-président de cet office, qui comprend seize députés et seize sénateurs. Yves Cochet, député (RCV) du Val-d'Oise, a été élu secrétaire.

■ **MOUVEMENT PRÉFECTORAL : sur proposition du ministre de l'intérieur,** le conseil des ministres a nommé, mercredi 2 juillet, Bernard Boucault, préfet du Maine-et-Loire, préfet de Seine-Saint-Denis, et Colette Horel, préfet hors cadre, secrétaire général de la préfecture de Paris.

PRÉCARITÉ Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a annoncé, mardi 1er juillet, un changement de cap dans la conduite de la politique de la ville. Le ministre a critiqué une *« politique-ghetto de subventions particulières à ces quartiers »* et remis en cause une territorialisation excessive de l'action publique. ● UNE PAGE paraît ainsi tournée dans une politique définie par les socialistes eux-mêmes tout au long des années 80. Les zones franches, créées dans certains quartiers par le précédent gouvernement, et les contrats de ville pourraient, à terme, être abandonnés ou redéfinis. ● UN PROJET de loi *« contre les exclusions »*, qui s'inspirera du texte élaboré par le gouvernement Juppé, pourrait être examiné par le Parlement dès cet automne, a annoncé Mme Aubry. Le financement des mesures envisagées sera néanmoins revu.

Martine Aubry veut réorienter en profondeur la politique de la ville

Critiquant les procédures de subvention aux quartiers, la ministre de l'emploi et de la solidarité a annoncé, mardi 1er juillet, un changement de cap dans l'action gouvernementale. Les zones franches et les contrats passés avec les municipalités pourraient être remis en cause

L'ABSENCE de ministère de la ville dans le gouvernement Jospin et le silence du premier ministre à propos de la politique à mener en direction des quartiers en difficulté l'avaient fait pressentir. Les déclarations de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, mardi 1er juillet, lors d'une conférence de presse, l'ont confirmé : une page dans l'histoire de la politique de la ville vient d'être tournée.

« Nous avons dix ans pour reconstruire de vraies villes à la place des quartiers en difficulté », a déclaré classiquement Mme Aubry. Puis elle a précisé : *« Je considère que l'action sur les quartiers doit se traduire par une politique dans quatre domaines : le logement, l'éducation, l'accès de tous aux soins, et la sécurité partout »*, c'est-à-dire des *« politiques transversales »* plutôt qu'une *« politique-ghetto de subventions particulières à ces quartiers »*. Toutefois, *« si ensuite des politiques spécifiques sont nécessaires, nous les réaliserons »*, a tempéré le ministre.

La politique de la ville qui consiste, depuis une quinzaine d'années, à orienter des financements spécifiques sur certains quartiers à la dérive et à assurer la continuité de cette « discrimination positive » par une politique interministérielle personnifiée, depuis 1991, par un « ministre de la ville », est donc largement réorientée. Paradoxe, le retour des socialistes sonnerait le glas d'une politique inventée par eux-mêmes dans les années 80, portée par des poids lourds (Michel Delebarre et Bernard Tapie) et reprise par la droite avec Simone Veil, Eric Raoult, puis Jean-Claude Gaudin.

> « Il faut éviter que les ministères se déchargent de leurs responsabilités sur un ministère de la ville »

Martine Aubry estime aujourd'hui que le fonctionnement collectif du gouvernement Jospin va lui permettre de mobiliser chacun des secteurs ministériels au bénéfice des quartiers. *« Lorsque nous travaillerons sur l'emploi, l'école ou la santé, cela va retomber sur les quartiers. Il faut éviter que les ministères se déchargent de leurs responsabilités sur un ministère de la ville »*, résume Daniel Asseray, adjoint au maire de Nantes et conseiller chargé de la ville au cabinet de Mme Aubry.

Ces nouveaux choix procèdent des critiques qu'ont pu encourir la lourdeur et la superposition des procédures de financement instaurées par la politique de la ville. Mais surtout, le ciblage de certains territoires, distingués pour le nombre de handicaps sociaux, économiques et urbanistiques qu'ils cumulent, paraît remis en cause au nom du refus d'une *« politique-ghetto »*.

Là se trouve pourtant le cœur de la politique de la ville depuis les années 80 : le financement par l'Etat, sur une base contractuelle avec les collectivités territoriales, de programmes de réhabilitation architecturale et sociale (le fameux « développement social des quartiers »), étendus depuis 1994 aux agglomérations (les « contrats de ville »). Ce ciblage des quartiers a été encore affiné sous le gouvernement Juppé, par le lancement des « emplois de ville », réservés aux jeunes domiciliés dans un périmètre précis, et par la création des « zones franches » destinées à fixer et à attirer des commerces et des entreprises dans des quartiers déshérités au moyen d'exonérations fiscales.

Si Mme Aubry a indiqué que les *« emplois de ville » seraient inclus* dans le futur dispositif sur l'emploi des jeunes *(lire page 7)*, la politique des « zones franches », elle aussi scellée par la loi, est critiquée dans son entourage. *« On a poussé le bouchon trop loin en enfermant certains territoires urbains dans leurs propres spécificités*, estime M. Asseray. *Le caractère administratif donné à ces découpages a fait fi de la fluidité des populations et abouti à des aberrations monumentales sur le terrain »*. A présent, il s'agit de *« déverrouiller ce système de territorialisation »*, précise le conseiller de Martine Aubry qui envisage des *« aides au développement économique sans ciblage aussi précis »*. Pourtant, on voit mal le ministre chargé de l'emploi remettre fondamentalement en cause un système tourné vers la préservation de l'activité et dont bénéficient de nombreuses municipalités de gauche.

Pour l'heure, le ministre pourrait commander à un petit groupe d'experts, dont le maire (PS) d'Orléans (Loiret), Jean-Pierre Sueur, le sociologue Adil Jazouli, et l'architecte Paul Chemetov, la tâche de dresser un bilan de la politique de la ville. A leurs conclusions serait suspendue la décision concernant l'avenir des « contrats de ville », qui viennent à expiration à la fin de 1998 et dont le ministre se demande s'il s'agit du *« dispositif le mieux adapté »*.

La perspective d'un changement de cap n'est pas pour rassurer ni les animateurs de la Délégation interministérielle à la ville (DIV), où l'on craint le *« bulldozer du méga-ministère Aubry à l'égard des politiques sectorielles »*, ni les élus. Ainsi, l'Association des maires de ville et Banlieue, proche de la gauche, estiment qu'*« une suppression de ce qui a constitué la culture de la politique de la ville serait [...] néfaste »*, tout en rappelant *« les inconvénients des politiques de territorialisation excessives »*.

Philippe Bernard

Un cabinet construit autour de six pôles

L'architecture du cabinet de Martine Aubry, rendue publique mardi 1er juin, s'articule, derrière le directeur du cabinet, Dominique Marcel, et le directeur-adjoint, Michel Prat, autour de six pôles. La santé a été confiée à Martin Hirsch, maître de requêtes au conseil d'Etat ; le travail et l'emploi à Denis Champain, directeur des relations sociales du groupe CIC ; la protection sociale à Pierre-Louis Bras, administrateur civil ; l'action sociale à Philippe Coste, administrateur civil ; la politique de la ville à Daniel Asseray, consultant et adjoint au maire de Nantes ; l'immigration et l'intégration à Adeline Hazan, magistrate. Cette dernière, également *« conseillère auprès du ministre »*, aura, comme l'inspecteur général des affaires sociales Pierre-Louis Rémy, à traiter de dossiers transversaux.

Chaque pôle sera composé de deux à trois personnes, élus, responsables associatifs ou hauts fonctionnaires *« ayant l'habitude du travail de terrain »*, a souligné Mme Aubry.

La remise en cause d'une approche morcelée, quartier par quartier

ANALYSE

Faire éclater le zonage pour faire disparaître les ghettos ?

LE CONSENSUS a volé en éclats. A la faveur du changement de majorité, l'accord qui, autour de la politique de la ville, semblait réunir l'essentiel des acteurs du développement urbain, s'est dissous. Finis les temps héroïques où l'on applaudissait à la création, par François Mitterrand, d'un grand ministère de la ville. Oubliée l'époque où les députés de gauche, confrontés au pacte de relance pour la ville (PRV) présenté par Alain Juppé, concentraient leurs critiques sur l'insuffisance des moyens. Un vent de fronde souffle aujourd'hui sur la politique de la ville. Un vent tourbillonnant qui s'apprête à secouer sérieusement un paysage qui paraissait figé.

A peine la défaite de l'ancienne majorité consommée, les critiques ont plu sur le PRV. De nombreuses voix sont venues s'adjoindre à celles du géographe Daniel Béhar qui, dès le lancement du pacte, pointait le risque *« d'officialiser l'existence de ghettos »*. Des maires, des hauts fonctionnaires soulignent aujourd'hui, comme ce préfet d'un des départements d'Ile-de-France, *« les impasses d'une sectorisation poussée à l'extrême »*.

Zone urbaine sensible, zone de redynamisation urbaine, zone franche urbaine : jusque dans les couloirs de la délégation interministérielle à la ville (DIV), où a pourtant été conçu le dernier plan, on s'interroge aujourd'hui sur *« la morcellisation artificielle du territoire »* qu'il a provoquée.

TIMIDES PROTESTATIONS

Au-delà de ce dernier avatar, ce sont les principes mêmes de la politique de la ville qui se voient remis en cause. Dix ans après le lancement du conseil national des villes et de la DIV, les doutes sur l'efficacité de la politique de la ville n'ont jamais été aussi forts. Au point que l'absence, pour la première fois depuis 1991, d'un ministère de la ville n'a provoqué, pour l'heure, que de biens timides protestations.

Le constat dressé par les chercheurs est accablant. Dans des départements comme les Hauts-de-Seine ou les Yvelines, des communes en plein développement comme Toulouse, les îlots toujours plus opulents côtoient des zones en voie de paupérisation. *« Nous sommes dans une société tiers-mondisée*, estime le sociologue Christian Bachmann. *Le territoire est mité. Et dans les trous, les habitants s'adaptent. Avec une hostilité générale face à la police et la justice, un rejet de l'école et des travailleurs sociaux. Et face à ça, l'Etat a proposé une succession d'idées soit-disant destinées à soutenir les micro-initiatives locales. Si bien qu'aujourd'hui la banlieue est un cimetière de bonnes volontés. »*

La responsabilité en incombe-t-elle à la politique de la ville ? « C'est absurde, se défend Jean-Marie Delarue, conseiller d'Etat et ancien délégué interministériel à la ville. *Certes la situation s'est aggravée, mais que se serait-il passé sans cette politique ? Aujourd'hui, on sait identifier les problèmes. Des actions nouvelles se sont développées sur le terrain. On fait moins de bêtises que par le passé dans les établissements scolaires sensibles, moins d'erreurs dans les attributions d'aides, l'expression culturelle s'est également développée. Et puis, penserait-on à supprimer la politique de lutte contre le chômage sous prétexte que le chômage continue à augmenter ? »*

DISCRIMINATION POSITIVE

La supprimer, sans doute pas, quoique certains urbanistes comme Jean-Loup Msika, convaincus que *« quand le bâtiment va, tout va »*, n'hésitent pas à réclamer que l'Etat concentre son action sur un seul chantier : *« recomposer un tissu urbain mixte »*. Toutefois, le principe même du zonage et de la discrimination positive est aujourd'hui sérieusement remis en cause. *« Cette politique est à bout de souffle »*, tranche Daniel Asseray, consultant en habitat, adjoint au maire de Nantes et, surtout, nouveau responsable du pôle « ville » au cabinet de Martine Aubry. *« La crise sociale touche aujourd'hui tout le monde*, poursuit-il. *Les trois quarts des chômeurs de longue durée vivent hors des quartiers dits en difficulté. La logique actuellement à l'œuvre tente de trouver une solution sur le quartier même, alors que la solution, à l'inverse, est de créer des flux. Pourquoi les habitants des cités devraient-ils être les seuls à travailler au pied de chez eux ? Le problème c'est de leur donner les moyens de se déplacer. La richesse existe dans nos villes. Comment faire pour que ces quartiers puissent bénéficier du développement ? »*

Professeur à l'institut français d'urbanisme de Paris (Paris VIII), François Ascher ne dit d'ailleurs pas autre chose lorsqu'il propose de *« remplacer une partie de la batterie de solutions localistes par des mesures visant à favoriser l'accès des plus pauvres à la ville tout entière, à ses espaces résidentiels, à ses équipements, notamment scolaires, à ses emplois. »*

Le mouvement plutôt que l'enracinement : ce changement de perspective ne fait pas l'unanimité. *« On ne peut pas laisser tomber le quartier sous prétexte de traiter toute la ville*, explique Jean-Marie Delarue. *Comme on ne peut pas oublier l'urgence au profit du long terme. » « La remise à niveau par la création de flux est impossible*, renchérit Christian Bachmann. *Le fossé est si grand que cette stratégie ne peut aujourd'hui aboutir qu'à un nouvel écrémage. Consolidons l'existant. Développons enfin les services publics dans ces quartiers. Créons-y des emplois, mais appuyés sur de vrais métiers. Même si ça ne touche qu'une partie de la population, celle-là doit pouvoir garder espoir. »*

REDISTRIBUTION

Faire éclater le zonage pour faire disparaître les ghettos ? Renforcer la discrimination positive pour sauver ce qui peut l'être, au risque de marquer définitivement ces quartiers ? Le débat est à nouveau ouvert. Un débat difficile, plus empreint de doutes que de certitudes, mais dont surnagent deux évidences. La nécessité, d'abord, de trouver de nouveaux mécanismes de redistribution. *« Le partage n'est jamais spontané*, souligne Jean-Marie Delarue, *et nos mécanismes actuels sont notoirement insuffisants. »* Mais surtout, l'obligation de résultats. Pour ne pas connaître une explosion – ou une implosion – de ces quartiers. Mais aussi parce que la politique de la ville préfigure l'action publique de demain, obligée de prendre les gens pour ce qu'ils sont et de tenter de coordonner les différentes administrations en conséquence.

Evaluées à cette aune, les années écoulées ne sont pas vraiment convaincantes. C'est aussi à cela que seront jugées les « années Aubry ».

Nathaniel Herzberg

La loi contre les exclusions promue « grand chantier d'été »

UNE LOI, donc, et vite si possible. Annoncé succinctement par le premier ministre, Lionel Jospin, lors de sa déclaration de politique générale le 19 juin, le texte de *« lutte contre les exclusions sociales »* a subi, ces derniers jours, une accélération qui l'a propulsé parmi les *« grands chantiers de l'été »* du gouvernement. C'est ainsi du moins que l'a décrit Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, mardi 1er juillet.

Le texte devra faire l'objet d'une nouvelle concertation avec le monde associatif, aux alentours de la mi-juillet, pour être ensuite déposé au Parlement à l'automne. Sur le fond, Mme Aubry a indiqué que la réflexion ne repartirait *« pas de zéro »* et qu'elle s'appuierait sur *« l'immense travail »* réalisé notamment par les associations lors de l'élaboration par le gouvernement Juppé du projet de loi de renforcement de la cohésion sociale.

Selon elle, le nouveau texte ne sera *« pas éloigné, en termes de principes »*, du projet dont l'examen a été interrompu par la dissolution de l'Assemblée nationale, le 21 avril. La ministre a toutefois pointé *« deux différences »* entre ce texte abandonné et celui que prépare son ministère.

La future loi contre les exclusions devra d'abord ne pas contenir que des *« principes, mais aussi des réalités »*. Ainsi, le premier travail du ministère devra-t-il consister à trier les mesures proposées par le précédent gouvernement, dont l'aspect « fourre-tout » avait notamment été critiqué par le Conseil d'Etat. Parmi les mesures retenues, celles qui ne relèvent pas du domaine législatif, particulièrement celles contenues dans le *« programme d'action »* annexé au texte précédent, pourraient entrer en vigueur rapidement, sous forme de décret ou de circulaire.

THÈMES DÉLAISSÉS

Le projet de loi devrait en revanche être renforcé sur des thèmes dont l'absence avait été *fortement critiquée* par les associations de lutte contre l'exclusion ou le Conseil économique et social : l'éducation, la culture ou la justice. Sur ces points, les ministères concernés avaient opposé une grande inertie aux demandes que leur avaient adressées Jacques Barrot, alors ministre du travail et des affaires sociales, et Xavier Emmanuelli, alors secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, copilotes du projet de cohésion sociale. La puissante structure mise en place par Martine Aubry saura-t-elle se montrer plus persuasive ?

L'été devra rapidement répondre à une interrogation sur le contenu du texte : l'assurance-maladie universelle en fera-t-elle partie intégrante ? Mardi, Martine Aubry a précisé que cette mesure *« fait évidemment partie de la lutte contre l'exclusion »*. Mais il n'est pas certain que l'élaboration de ce volet puisse progresser au même rythme que celui des autres chapitres du projet de loi. Cela pourrait conduire le gouvernement à présenter deux textes distincts, comme l'avait envisagé le gouvernement précédent. Le ministère de l'emploi et de la solidarité dispose, en tout cas, de premiers éléments de réflexion, sous la forme de rapports commandés à deux hauts fonctionnaires, Bertrand Fragonard et Alain Bacquet, par le gouvernement d'Alain Juppé.

L'autre différence mise en avant par Mme Aubry porte sur les moyens financiers mis au service du texte, dont l'insuffisance avait été unanimement critiquée. *« Nous n'accepterons pas que les moins pauvres paient pour les plus pauvres*, a martelé la ministre de l'emploi et de la solidarité, *ce qui était le cas avec la baisse de l'ASS* (allocation de solidarité spécifique). » L'abaissement du plafond et les restrictions à l'entrée dans cette allocation, destinée aux chômeurs en fin de droits, étaient, en effet, l'une des solutions trouvées par le gouvernement précédent pour financer son texte.

Cette modification, en vigueur depuis le 1er janvier, a d'ores et déjà produit ses premiers effets : le nombre des entrants en ASS a décliné de 30 % au cours des premiers mois de l'année (*Le Monde* daté 8-9 juin). En décidant de *« remettre à plat »*, selon les termes de Mme Aubry, *cette réforme, le ministère* se condamne à un choix douloureux. Il devra soit renoncer à une mesure censée dégager 2,3 milliards de francs d'économies sur cinq ans, dont près de 500 millions dès la première année, soit s'exposer au reproche de manquer de cohérence par rapport aux critiques émises précédemment.

Jérôme Fenoglio

Le Syndicat de la magistrature prône l'indépendance des magistrats du parquet

Parmi ses « priorités » figure aussi la suppression des instructions formulées par le garde des sceaux

Le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) a présenté, mardi 1er juillet, ses « priorités » en matière de réforme de la justice : l'alignement des conditions de nomination des magistrats du parquet sur ceux du siège ; la modification de la composition du Conseil supérieur de la magistrature et la suppression des instructions individuelles. La ministre de la justice s'est dite favorable aux deux premières mais reste prudente sur la troisième.

MOINS d'un mois après l'installation d'Elisabeth Guigou place Vendôme, le Syndicat de la magistrature (SM) a présenté, mardi 1er juillet, ses « priorités » en matière de justice. Né en 1968, ce syndicat de gauche qui a recueilli 33 % des voix lors des dernières élections professionnelles a profité de cette occasion pour se démarquer clairement du gouvernement de Lionel Jospin. *« Il faut tirer le fruit des expériences passées,* a expliqué le président du SM, Jean-Pierre Boucher. *Ces dernières semaines, il y a eu – et c'est normal – des rapprochements entre certains magistrats issus du Syndicat et les équipes des ministres en place mais nous gardons nos priorités et nos logiques. »*

En 1981, puis, en 1988, le Syndicat de la magistrature avait activement soutenu les gouvernements socialistes et certaines de ses figures avaient alors rejoint les cabinets ministériels. De cet exercice difficile était née une crise qui avait failli, en 1989-1990, avoir raison du syndicat : une jeune garde majoritairement issue de province avait critiqué la *« complaisance »* de ses aînés à l'égard du gouvernement. *« Nous étions rentrés dans une phase de négociation avec les ministres et nous avions intégré une logique de pouvoir,* note aujourd'hui le secrétaire général du SM, Jean-Claude Bouvier. *Maintenant, la donne a changé : c'est à l'aune des réponses apportées à nos revendications que nous jugerons le gouvernement. »*

Pour le Syndicat de la magistrature, l'urgence, aujourd'hui, est d'assurer l'indépendance de la justice. *« Qu'en est-il de cette indépendance alors que le pouvoir exécutif dispose arbitrairement du pouvoir de nomination des procureurs, qu'il peut leur adresser des instructions dans le déroulement des affaires judiciaires et leur imposer des sanctions telles que le déplacement d'office ? »*, demande le SM. La plate-forme du Syndicat comporte donc trois revendications principales : l'alignement des conditions de nomination des magistrats du parquet sur ceux du siège ; la réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et la suppression des instructions du garde des sceaux dans les dossiers individuels.

Sur les deux premiers points, qui figuraient dans le programme du Parti socialiste, le Syndicat devrait trouver matière à satisfaction dans les propositions formulées ces dernières semaines par Elisabeth Guigou. La ministre de la justice a s'est en effet clairement engagée à réformer le mécanisme des nominations au sein du ministère public et à modifier la composition actuelle du CSM.

Sur le troisième point – la suppression des instructions individuelles –, elle s'est, en revanche, montrée plus prudente : elle se contente, pour le moment, de déclarer qu'elle ne donnera aucune consigne *« dans les affaires politico-judiciaires »*. Dans les autres dossiers, sa position n'est pas encore définie. *« J'attends les conclusions de la commission Truche avant de me déterminer »*, déclarait-elle, le 4 juin, au *Monde.*

LES DROITS DES JUSTICIABLES

Dans sa plate-forme, le Syndicat de la magistrature insiste également sur les droits des justiciables. Il souhaite ainsi que le juge d'instruction se voit retirer une partie de ses pouvoirs *« étendus et contradictoires »*. S'inspirant des conclusions de la commission présidée en 1988-90 par Mireille Delmas-Marty, il demande donc que les mesures attentatoires aux libertés – perquisitions, écoutes mais surtout détention provisoire – ne soient plus confiées au juge d'instruction mais à un « tribunal des libertés ». Il souhaite également que les avocats puissent intervenir dès la première heure de garde à vue et que l'aide juridictionnelle soit élargie.

Alertée par l'incessante augmentation de la population carcérale – depuis 1980, le nombre de détenus a progressé de 45 % –, le SM souhaite que l'on réduise le recours à l'emprisonnement. Il demande ainsi l'instauration d'un *numerus clausus* qui interdirait aux magistrats de procéder à des incarcérations lorsque les prisons de leur ressort sont surpeuplées, sauf à libérer d'autres détenus. Le SM estime également que certains infractions – notamment la police des étrangers et la toxicomanie – pourraient sortir du champ pénal. Enfin, il prône l'instauration d'un tribunal de l'application des peines qui permettrait d'assouplir le régime actuel.

Anne Chemin

Aux lauréats du concours général, la patrie toujours reconnaissante

BIEN AVANT EUX, Robespierre, Blum et Jaurès, Victor Hugo, Antoine Blondin... Ou encore Péguy, Bergson, Bourdieu et Jules Romains. Ou même, plus récemment, Juppé et Chevènement, eux aussi réunis dans ce gotha de l'élitisme républicain... Sous les applaudissements et les ors du grand amphithéâtre de la Sorbonne, mardi 1er juillet, les lauréats du concours général 1997 avancent, la démarche incertaine – un brin encore adolescente –, les bras chargés de récompenses.

Livres, stylos de marque, poèmes de Rimbaud... Dans les mains tremblantes, c'est une pyramide de cartons à pâtisseries enrubannés d'un lien – forcément – tricolore. Le concours fête son deux cent cinquantième anniversaire. Devant un parterre familial, professoral et rectoral, les cent trente-cinq noms des primés *(lire page 29)* défilent. Pour chacun d'eux, le peintre Raymond Moretti a signé une estampe. Des grands noms, eux-mêmes anciens lauréats, les adoubent. Entre autres, le mathématicien Laurent Schwartz (primé en 1932) accueille les scientifiques en Pataugas, l'académicienne Jacqueline de Romilly (1930) embrasse les littéraires comme du pain blanc, le philosophe Régis Debray (1957) distribue ses félicitations aux linguistes, l'œil sombre et la moustache rebelle.

Cette année, en dissertation philosophique (séries S et ES), le concours couronne Aristide Baratin. *« Le passé est-il plus réel que l'avenir ? »*, demandait-on il y a vingt ans aux aînés littéraires de cet élève parisien du lycée Louis-le Grand. *« Serait-il absurde de nier la réalité du temps ? »*, s'est-il vu demander en écho cette année.

PRESTIGIEUSE ET INUTILE

Pérenne comme un sujet de philosophie, le concours général égrène ses lauréats depuis 1747 (à de rares interruptions près), conformément aux dernières volontés du chanoine Louis Le Gendre, son fondateur. En 1997, élèves de première et de terminale des lycées publics et privés, ils partirent 10 146, en 49 disciplines, à l'assaut de la distinction, aussi prestigieuse qu'inutile. Ils arrivèrent 376, prix ou accessits, nouveaux élus de l'élitisme.

Ségolène Royal insiste et disserte sur le mot. A la traditionnelle et solennelle remise des prix, en Madone des concours, la ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire a fait une brève apparition et proféré quelques canons républicains. *« Dans notre pays,* dit-elle, *l'élitisme a marqué l'école. Mais cela n'a pas toujours été un élitisme au-dessus de tout soupçon. Ce fut parfois un élitisme de la ségrégation dont le concours général a témoigné dans le passé. »* Et de rappeler : 1923, ouverture du concours au élèves de province ; 1924, première femme lauréate ; 1961, autorisation pour les lycéens de l'enseignement technique à concourir ; 1995, création du concours général des métiers, qui distingue désormais les élèves des lycées professionnels.

Mais la ministre tempère aussitôt, constatant de tenaces disparités géographiques et l'hégémonie persistante de la région parisienne : sur 49 épreuves, les lycées des académies de Paris et de Versailles sont à eux seuls cités 91 fois.

« Cet anniversaire doit donc jouer un double rôle, conclut-elle : *exalter les talents reconnus dans une épreuve où il y a des gagnants et pas de perdants et nous contraindre à aller toujours de l'avant dans la voie de la démocratisation de l'enseignement, dans lequel il y a encore trop de perdants. L'élitisme n'est républicain que s'il est fondé sur l'égalité des chances. »* Sous cette réserve : aux lauréats du concours général, la patrie demeure toujours reconnaissante. A charge pour les meilleurs, rappelle Mme Royal, qu'ils n'oublient jamais, en retour, *« qu'ils doivent quelque chose à la société qui les a conduits jusque-là »*.

Jean-Michel Dumay

Un rapport dénonce les carences de la prise en charge des maladies mentales

Le Conseil économique et social réclame une loi d'orientation sur la psychiatrie

***LE CONSTAT** est sévère :* un projet d'avis soulignant *« l'impérieuse nécessité de définir aujourd'hui, parce qu'il s'agit d'une vraie priorité de santé publique, une politique de santé mentale en France »* devait être adopté mercredi 2 juillet par l'assemblée plénière du Conseil économique et social (CES). Tout en réaffirmant la continuité de la politique de secteur, qui organise depuis 1960 la prévention et les soins selon un découpage géographique, le Conseil souhaite *« un large débat qui n'implique pas seulement l'administration et les spécialistes, mais qui soit largement ouvert à la société civile »*, avant l'adoption d'*« une loi d'orientation définissant les principes d'organisation et fixant les étapes permettant de fonder une politique de santé mentale moderne »*.

Le dispositif existant est-il à ce point sinistré pour nécessiter une réforme de cette ampleur ? Les membres du CES ne semblent pas vouloir totalement bouleverser le système de prise en charge des malades mentaux en France, mais ils plaident, en substance, pour sortir la psychiatrie de son ghetto. Un rapport intitulé *« Prévention et soin des maladies mentales : bilan et perspectives »*, présenté à l'assemblée plénière par Pierre Joly, dresse un état des lieux saisissant. Il recense les nombreuses insuffisances des dispositifs sanitaires et [illegible] accueillant des victimes *de troubles psychiques et mentaux* – insuffisances pour la plupart *déjà pointées dans de précédentes* expertises officielles.

Les disparités géographiques sont soulignées, le poids de « l'hospitalo-centrisme » et un recours encore trop fréquent à l'hospitalisation sont dénoncés, comme les faiblesses des structures de réinsertion, de la médecine scolaire, et des droits des patients. *« Force est de constater que notre dispositif, s'il est correctement adapté au malade mental chronique, ne sait guère comment prévenir la chronicisation et répondre à la forte demande de prise en charge de la souffrance psychique »*, écrit le rapporteur.

Les solutions préconisées renvoient pour partie à certaines propositions déjà formulées par différentes missions d'experts. Il reprend, par exemple, les conclusions du groupe national d'évaluation de la loi du 27 juin 1990 sur les droits des malades mentaux hospitalisés sans consentement (*Le Monde* du 14 mai) et celles du groupe de travail « Psychiatrie et grande exclusion » constitué en 1996 par Xavier Emmanuelli, alors secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence.

Le CES affirme *« la nécessité d'achever, dans les faits, la désinstitutionnalisation commencée en 1960 et d'ouvrir la psychiatrie à d'autres horizons »*. Il recommande que *« chaque secteur soit au moins doté d'un hôpital de jour intégré à la cité »*, que *« l'hospitalisation et les soins à domicile soient reconnus et encouragés »*, que *« des modalités de « respiration des familles » soient mises en place via une augmentation du nombre de lits la nuit et le week-end et un renforcement de l'accueil familial thérapeutique, ce qui suppose « un véritable statut des accueillants* [...] *assorti d'une formation et d'une rémunération adaptée »*.

« PLUS PROCHE DES PATIENTS »

Le CES déplore *« la tendance au totalitarisme de certaines équipes »* et propose de développer au maximum les synergies entre les hôpitaux spécialisés et généraux et la médecine de ville. Il préconise à ce titre *« la mise en place, dans tous les hôpitaux généraux et au cœur de ceux-ci, de consultations spécialisées comme il existe des consultations pour l'ensemble des disciplines médicales »*, et *« une accélération du transfert de services psychiatriques de l'hôpital spécialisé en psychiatrie vers l'hôpital général, plus proche des patients, et donc mieux connu et, surtout, moins stigmatisant »*.

Dans le même but, le CES prône de *« rendre obligatoire la réponse à l'urgence psychiatrique avec astreinte de spécialistes dans chaque unité »*. Il propose *« la généralisation, au moins dans les grands centres urbains, des équipes mobiles d'intervention psychiatrique* [avec] *l'association de professionnels libéraux aux urgences »*. Le CES plaide par ailleurs en faveur des infirmiers psychiatriques, pénalisés par la création d'un diplôme unique, et *« suggère la réouverture* [...] *d'une période transitoire d'intégration pour l'obtention du diplôme d'Etat »*.

Le Conseil accorde enfin une large place à l'image de la maladie mentale dans la société : *« Alors que plus d'un million de personnes fréquentent le dispositif public de soins spécialisés, alors que l'on estime à près de 20 % le nombre de Français souffrant, à des degrés divers, de troubles psychiques et alors que les pathologies mentales représentent plus de 15 % des dépenses de santé, qui s'intéresse vraiment à la politique de prévention et de soins des maladies mentales et des troubles psychiques ? »*

Une *« politique de communication publique sur la maladie mentale, les troubles psychiques et la psychiatrie »* devrait être mise en œuvre. Elle pourrait être confiée au Haut-Comité de la santé publique. Le Conseil *« estimera sa mission accomplie lorsque la maladie mentale sera regardée à l'instar du cancer aujourd'hui : une maladie dont on peut parler ouvertement, qui se prévient, se soigne et peut se guérir »*.

Laurence Folléa

Deux ans de prison ferme prononcés contre Jean-Michel Boucheron

L'ANCIEN DÉPUTÉ ET MAIRE (PS) d'Angoulême (Charente) Jean-Michel Boucheron a été condamné, mardi 1er juillet, par la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris, à quatre ans de prison dont deux ans avec sursis et à 1 million de francs d'amende. Le tribunal, présidé par Olivier Perrusset, l'a reconnu coupable, entre 1986 et 1989, *« de complicité de faux et usage, de recel d'au moins 540 000 francs provenant d'abus de biens sociaux et d'usage de faux, ainsi que de prise illégale d'intérêt »*. Les magistrats ont également privé pour cinq ans M. Boucheron de ses droits civils, civiques et de famille, et ordonné le maintien en détention de l'ancien élu, extradé d'Argentine le 25 mars et incarcéré depuis en France.

Le tribunal n'a pas suivi les réquisitions du substitut du procureur de la République Dominique Pérard, qui avait demandé, lors de l'audience du 3 juin, outre une amende de 1 million de francs et la privation de ses droits civiques et familiaux, une condamnation de quatre ans de prison ferme. Ces réquisitions étaient en tout point conformes au jugement prononcé par défaut le 8 juillet 1994 et auquel M. Boucheron avait fait opposition (*Le Monde* du 5 juin). Maire d'Angoulême de 1977 à 1989, Jean-Michel Boucheron, quarante-neuf ans, reste visé par deux informations judiciaires portant sur des marchés publics, instruites à Angoulême et à Bordeaux.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : l'ancien vice-président (RPR) du conseil général de l'Essonne Alain Josse a été condamné,** mardi 1er juillet, à deux ans de prison dont un an avec sursis par le tribunal correctionnel d'Evry. Alain Josse, qui a déjà effectué seize mois de détention provisoire, est accusé d'avoir détourné 15 millions de francs au préjudice de près de 90 personnes dans l'affaire du Crédit mutuel de Montgeron. A l'audience, le procureur adjoint Frédéric Campi avait requis à son encontre trois ans de prison dont deux ferme et 1 million de francs d'amende.

■ **Me Jacques Vergès a bénéficié d'une ordonnance de non-lieu** rendue, la semaine dernière, par le doyen des juges d'instruction de Nice, Jean-Paul Renard. Avocat d'Omar Raddad, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre de Ghislaine Marchal, le 23 juin 1991, Me Vergès avait été mis en examen pour *« discrédit porté à une décision de justice »* à la suite de ses déclarations après le verdict rendu par la cour d'assises des Alpes-Maritimes.

■ **CORSE : la demande de *« suspension provisoire »* qui avait été requise à l'encontre de l'avocate Marie-Hélène Mattei,** après sa mise en examen, le 18 décembre 1996, pour *« tentative d'extorsion de fonds »* dans l'affaire du golf de Sperone (Corse-du-Sud), a été rejetée, lundi 30 juin, par le conseil de l'ordre du barreau de Bastia (Haute-Corse).

■ **LOGEMENT : une centaine de mal-logés, soutenus par l'association Droit au logement (DAL), ont occupé,** mardi 1er juillet, le siège du Consortium de réalisation (CDR), à Paris, dans le 9e arrondissement. Le DAL réclamait l'organisation d'une table ronde *« pour mettre en place »* des solutions, comme *« la réquisition ou la mise à disposition des logements et bureaux vacants »*. Les occupants ont mis fin à leur action dans la soirée, après avoir obtenu l'assurance qu'une délégation serait reçue jeudi 3 juillet au ministère du logement.

Le footballeur Patrice Loko condamné à 22 000 francs de dommages-intérêts

LE TRIBUNAL correctionnel de Paris a condamné, mercredi 2 juillet, l'international de football du Paris-Saint-Germain (PSG) Patrice Loko à payer un total de 22 000 francs de dommages-intérêts aux victimes de son *« coup de folie »* du 20 juillet 1995. Le tribunal a, par ailleurs, indiqué qu'il se prononcera le 3 septembre sur la condamnation pénale.

« Coup de folie », *« coup de chaleur »* ou *« coup de déprime »* ? Le cas Patrice Loko pose d'abord un problème sémantique. Comment qualifier le comportement du footballeur ce 20 juillet 1995 ? Il fallait que l'attaquant du Paris-Saint-Germain soit dans un état second pour traiter d'*« enculés »*, de *« pédés »* voire de *« tas de merde »* une douzaine de policiers. Il fallait aussi qu'il ait très chaud pour exhiber ses intimités avec tant d'insistance. Et que son spleen de star soit particulièrement profond pour qu'il se masturbe en public, danse sur le banc de sa cellule ou exige d'être promené en fauteuil roulant dans un hôpital parisien...

Le 18 juin, lors de l'audience, le prévenu avait subi le récit de sa virée avec l'humilité honteuse d'un gamin repenti : *« Je n'étais pas moi-même,* avait-il indiqué. *Je ne me souviens plus de rien mais je présente mes excuses aux personnes que j'ai insultées. »* Face à lui, la présidente Claudine Forkel ne s'était pas attardée sur les détails. Par pudeur, elle s'était même contentée de murmurer les tirades trop gaillardes.

L'affaire débute le 20 juillet 1995, soit quelques jours après le transfert du joueur du FC Nantes au Paris-SG. Vers 2 h 50, il s'arrête en voiture devant une discothèque de la capitale. Comme le voiturier tarde à venir, il s'énerve et commence à détériorer son propre véhicule, puis une BMW voisine. Des policiers en patrouille le conduisent au poste. Constatant qu'il éprouve des difficultés respiratoires, ces mêmes fonctionnaires décident de le faire hospitaliser.

A l'Hôtel-Dieu, où il va rester plusieurs heures, Patrice Loko ne cesse d'insulter les policiers. *« Vous n'êtes que des merdes, moi je suis une star. Vous êtes jaloux parce que je gagne du fric »*, leur lance-t-il, insistant sur ses gains de champion, la valeur de ses jambes, ses relations influentes. Le personnel hospitalier n'est pas épargné. Le footballeur, qui n'a pourtant consommé ni alcool ni drogue, crache au visage d'un médecin, urine dans un couloir, menace les infirmières d'attouchements sexuels. *« Il me faut une femme ! »*, clame-t-il. Un psychiatre juge malgré tout son état compatible avec une garde à vue. Il faut donc le reconduire vers la première délégation de police judiciaire. Mais le gaillard pose ses conditions : il entend rester en caleçon et en peignoir, et se déplacer en fauteuil roulant au prétexte que ses pieds *« valent de l'or »* ! Une fois dans le fourgon, il s'allonge, faisant semblant d'être mort, ce qui oblige les policiers à le porter jusqu'à la cellule de garde à vue.

« EN PLEIN DÉLIRE »

Passant du calme à l'hystérie, Patrice Loko donne de violents coups de pied contre la porte. Lorsqu'il se retrouve devant une femme policier, il se déculotte. *« Je suis intouchable,* hurle-t-il, *j'encule votre ministre et vos juges pourris. »* Un surveillant au verbe cru a apporté son témoignage au tribunal : *« Il me disait :* "Regarde la bite d'un Noir, je baise ta femme, fils de pute !" *On ne m'avait jamais insulté comme ça. »* Etait-il conscient de ses actes ? Certains policiers ont assuré que oui. D'autres, plus mesurés, ont souligné que pareille attitude ne correspondait pas à l'image du joueur. L'un d'eux a précisé que cet homme *« en plein délire »* devenait *« poignant »* lorsqu'il parlait de rejoindre son bébé âgé d'un an, décédé en 1992.

Jean-François Domergue, directeur général du PSG, a rappelé que l'international avait ensuite suivi un traitement en clinique et fait preuve d'un comportement irréprochable. Plusieurs explications ont été avancées pour ce *« coup de folie »* qualifié par un psychiatre de *« trouble explosif isolé »* : le deuil du fils mort en 1992, une situation familiale perturbée, l'influence d'un entourage porté sur les sciences occultes... L'intéressé, lui, a confié qu'il ne comprenait *« toujours pas »*.

Philippe Broussard

ENVIRONNEMENT Le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement et le secrétariat d'Etat à la santé ont publié, mardi 1er juillet, leur synthèse nationale sur *« l'état sanitaire en mer et en eau douce »* pour la campagne 1996. ● 93,5 % DES PLAGES FRANÇAISES de bord de mer sont *« conformes aux seuils microbiologiques »* selon les normes européennes. Ce résultat confirme la tendance positive déjà notée en 1996. ● LES PAVILLONS BLEUS D'EUROPE enregistrent une tendance similaire : ils ont récompensé 108 communes (contre 77 en 1996) et 60 ports français pour leur gestion globale de l'environnement. ● L'UNION EUROPÉENNE A DÉCIDÉ de renforcer les critères de conformité sanitaire des plages. De nouveaux critères physico-chimiques, contestés par la France, prennent dorénavant en compte les huiles, les mousses et le phénol.

La qualité des eaux de baignade s'améliore sur le littoral

Les autorités françaises sont satisfaites de l'état des plages du bord de mer : près de 94 % sont conformes aux normes sanitaires, aucune n'est jugée dangereuse. Paris juge même qu'il est difficile d'améliorer encore la situation. La Commission de Bruxelles est moins enthousiaste

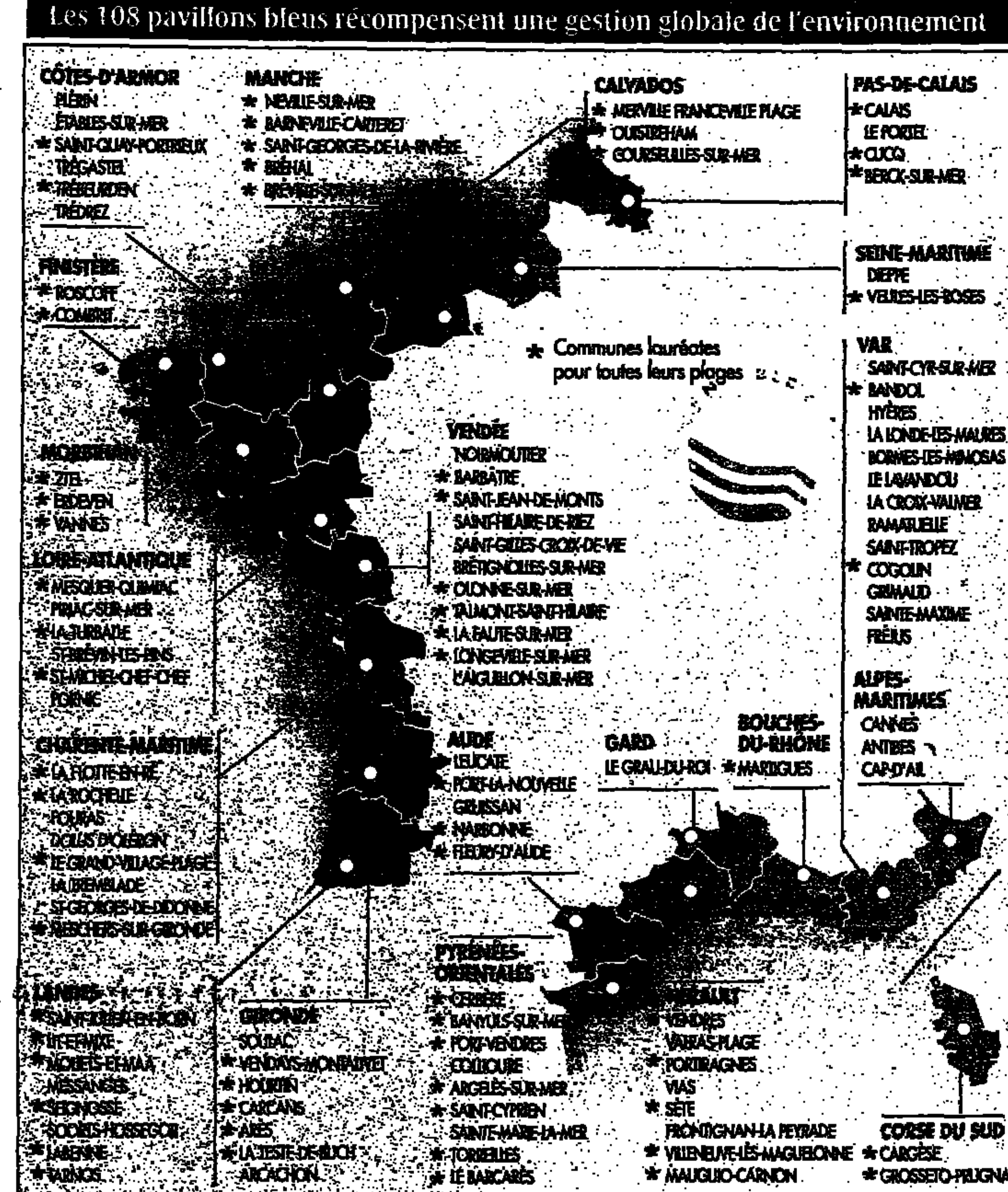
DÈS QUE les conditions météorologiques seront devenues plus estivales, les juillettistes pourront goûter les joies des bains de mer, sur un littoral français jugé globalement plus propre. En mai, la Commission européenne avait rendu public son rapport sur *« la qualité des eaux de baignade »*. Le 27 juin, l'office français de la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe (Feee) publiait la liste des communes qui se voyaient attribuer le fameux « pavillon bleu », label européen récompensant leur gestion globale de l'environnement. Mardi 1er juillet, c'était le tour du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement et du secrétariat à la santé, qui ont publié leur synthèse nationale sur *« l'état sanitaire en mer et en eau douce »* pour la campagne 1996 : ces trois études concluent à une nette tendance à l'amélioration de la qualité des eaux de baignade.

Cette qualité est devenue l'un des principaux critères environnementaux que les vacanciers prennent en compte pour choisir leur lieu de villégiature : 42 % des Français s'en servent pour déterminer leur site de vacances, 65 % pour leur lieu de baignade.

MOINS BONNE EAU DOUCE

L'engouement pour les palmarès et les classements n'est pas seul en cause. Depuis une directive du 8 décembre 1975, Bruxelles impose aux Etats membres de la Communauté de surveiller leurs plages et les zones de baignade : la directive fixe précisément les normes de qualité requises et donne des indications sur les mesures à prendre pour en assurer la surveillance.

Aujourd'hui, avec 93,5 % des plages françaises *« conformes aux seuils microbiologiques »* selon les normes européennes, le secrétariat d'Etat à la santé affiche un bel optimisme. Le taux de conformité a grimpé de 11 points depuis 1992. Sur un total de 3 494 points de contrôle, sur 2 006 communes, le nombre de points de prélèvement d'eau de mer jugés de façon positive augmente – il atteignait 92,5 % en 1995. Il est légèrement inférieur pour les eaux douces, avec 91,1 % jugées conformes. Soixante-dix-neuf sites de bord de mer sont classés en zone « C » (pouvant être pollués momentanément et donc non conformes aux normes microbiologiques). Aucune plage n'a été classée « D », c'est-à-dire *« de mauvaise qualité »*, alors que c'est le cas pour trente et une baignades en eau douce.



Cette moins bonne performance des eaux intérieures touche particulièrement les rivières – les eaux fermées, comme les lacs ou les plans d'eau, obtiennent de très bons scores. Elle est surtout due à la pollution engendrée par la pluie (lessivage des sols et saturation des infrastructures d'assainissement) et à celle du bassin versant (rejets agricoles et pollution diffuse). La situation du littoral marin semble, en revanche, satisfaire pleinement les autorités sanitaires : *« Il est de plus en plus difficile d'obtenir une amélioration des résultats »*, constate le rapport.

ÉCHANTILLONNAGES INSUFFISANTS

Tel ne semble pas l'avis de la Commission européenne, qui paraît plus sévère avec les plages françaises. Selon son étude, 83 % des eaux côtières et 67,8 % seulement des eaux intérieures seraient conformes aux normes. Ces scores sont assez peu élevés, comparés à ceux de nos voisins européens, comme l'Espagne (96,7 %) et l'Italie (92,4 %). Le commentaire de Bruxelles n'est pas plus favorable : s'il admet *« une augmentation sensible des taux de conformité »*, il juge les résultats français *« assez faibles »* et les fréquences d'échantillonnage *« insuffisantes »* dans 12,4 % des sites côtiers.

Il semble que, pour la campagne de prélèvements 1996, Bruxelles ait voulu aller plus loin dans la recherche de la qualité maximale des eaux : parallèlement aux paramètres microbiologiques (présence de germes), ont été pris en compte des paramètres physico-chimiques, tels que la présence de mousses, de phénol ou d'huile. Dans la même logique, la Commission a écarté de ses calculs pour les plages françaises des points de mesure dont la fréquence de prélèvement lui semblait insuffisante. Autant de calculs qu'à Paris la direction de l'eau juge *« trop formels »* : *« Globalement, la qualité va en s'améliorant »*, insiste Philippe Guettier, chargé de mission de cette direction du ministère de l'environnement, en soulignant les efforts accomplis par les communes pour améliorer leurs réseaux d'assainissement.

Le classement des pavillons bleus semble lui donner raison. Ce pavillon, si convoité, récompense depuis dix ans les communes selon des critères plus larges : l'éducation à l'environnement par des actions concrètes de sensibilisation, l'environnement général de la commune (déchets, respect des règles de l'urbanisme et du littoral, gestion des espaces naturels, entretien des plages...). Cet été, 108 communes – elles n'étaient que 77 en 1996 – et 60 ports recevront ce label.

Sylvia Zappi

Une campagne de sensibilisation

Pour sensibiliser les vacanciers à la fragilité des eaux et du littoral, la Fondation Nicolas Hulot a lancé au début de l'été une campagne intitulée *« La mer n'est pas une poubelle »*. *« L'idée est d'expliquer que les citoyens ont un rôle à jouer. La pollution marine est due autant à la somme des comportements individuels des plaisanciers et des vacanciers qu'aux rejets industriels »*, explique Nicolat Hulot. Associée au Pavillon bleu d'Europe et à l'Aquarium de la Rochelle, la fondation a distribué dans les écoles un livret pédagogique engageant les enfants à devenir les *« poissons pilotes pour une mer propre en l'an 2000 »*. Les plages affichant le pavillon bleu organiseront des animations comme le nettoyage du sable, la découverte de sites naturels, ou l'observation des milieux marins. La campagne, ciblée cette année sur la côte atlantique, sera étendue à tout le littoral français lors de la prochaine saison balnéaire.

La Normandie en ligne de bataille pour le lait cru

CAEN
de notre correspondant

En Normandie, on reste sur le qui-vive. Les Américains vont-ils, à partir de 1999, interdire la consommation de fromages au lait cru comme ils en ont fait planer récemment la menace lors de négociations internationales à Genève ? Au cœur du pays d'Auge, la cour de la petite laiterie du Moulin de Carel n'a pas bougé d'un pouce depuis les années 50, avec *les grosses lettres à l'ancienne inscrites sur un* panneau en bois. Dans la salle de moulage, Josseline, dans un geste ample, précis et beau, plonge la louche dans la grande bassine de 100 litres de lait caillé. Six fois de suite, à une heure d'intervalle, elle répète son geste pour déposer le lait caillé dans un petit cylindre. *« Un camembert, chez nous, c'est deux litres et demi de lait, du lait ramassé chaque jour chez vingt-cinq fermiers du pays d'Auge. »* Ensuite, le rite est immuable : une semaine de hâloir ; au matin du treizième jour, Monique tâte les camemberts avant de les *« plancher »*. Sur les vieilles planches en pin, les camemberts Moulin de Carel s'affineront encore une bonne semaine avant de partir chez les fromagers.

Cette « culture du toucher », ce savoir-faire artisanal, Claude Bedos, directeur de la fromagerie Vallée, entend bien les défendre. *« Le procédé américain revient sans cesse sur le tapis*, dit-il. *Il ne nous laisse pas indifférent. Les Etats-Unis veulent imposer leur modèle à l'Europe et au monde. C'est d'autant plus insupportable que le consommateur français apprécie de plus en plus les saveurs du terroir et les produits d'appellation d'origine contrôlée (AOC) ».*

Chaque jour, Vallée produit, à côté de cent cinquante mille camemberts pasteurisés, trente-cinq mille camemberts au lait cru, dont quinze mille bénéficient de l'AOC. *« Environ 5 % du fromage au lait cru part à l'exportation, principalement vers l'Allemagne, la Belgique et la Scandinavie. L'Angleterre, zéro. Comme pour les Etats-Unis. Les Américains sont prêts à laisser filer la qualité du lait et de leurs troupeaux, pourvu qu'ils obtiennent la pasteurisation obligatoire. Chez nous, c'est l'inverse. La qualité commence chez le producteur de lait. »*

La laiterie Réaux, elle, emploie quarante-neuf personnes et ne produit que du camembert au lait cru. *« Dix mille par jour, trois millions par ans. Nous ne savons pas faire autre chose »*, sourit Marc Brunet, le directeur. *« Si demain on nous obligeait à pasteuriser pour fabriquer un produit banalisé, nos coûts de fabrication seraient trop chers. La dégringolade serait alors rapide. Depuis sa création par Théodore Réaux, en 1930, toute notre raison d'être est la typicité de notre produit, de son lait cru fourni par quatre-vingt-quatre producteurs du pays ! »* Dans la bataille du lait cru, c'est l'armistice, pas la victoire.

Jean-Jacques Lerosier

DÉPÊCHES

■ **HÉRAULT : un « musée en plein air » consacré aux dinosaures** – sous le nom de « Plaine des dinosaures » –, a ouvert ses portes mardi 1er juillet à Mèze, près de Sète, sur 5 hectares d'un site où ont été découverts en 1996 des œufs de ces animaux préhistoriques.

■ **MEURTHE-ET-MOSELLE : trois sinistrés des affaissements miniers** d'octobre et novembre 1996 à Auboué ont obtenu, mardi 1er juillet, du tribunal de grande instance de Briey, des provisions (375 000 francs, 600 000 francs et 900 000 francs) supérieures aux propositions de l'UAP, l'assureur de Lormines, l'ancien exploitant des mines. La décision du tribunal s'applique à trois propriétés achetées après le 15 juillet 1994, donc après l'annulation de la clause de non-responsabilité de Lormines.

■ **SEINE-MARITIME : une forte pollution de l'air**, en raison de concentration de dioxyde de soufre, a été enregistrée mardi 1er juillet sur la zone industrielle de Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime), près du Havre. Air normand, l'organisme chargé de la surveillance de la qualité de l'air en Haute-Normandie, a indiqué qu'une procédure de réduction des émissions industrielles de dioxyde de soufre (SO_2) avait été mise en œuvre mardi matin.



M. Gayssot remet en cause un projet autoroutier de M. Pasqua

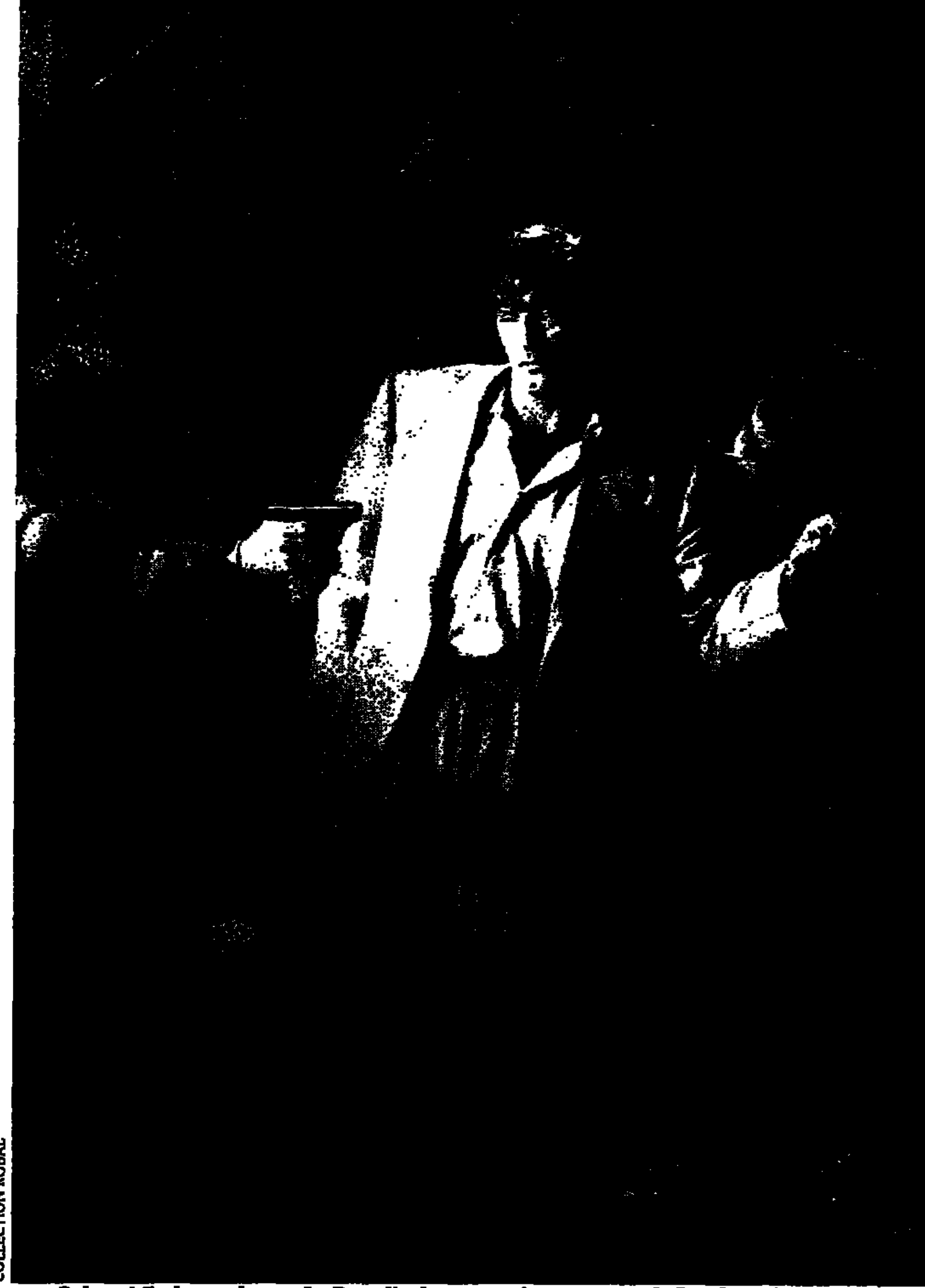
LORS de l'inauguration du tram Val-de-Seine, qui relie Issy-les-Moulineaux à la Défense (Hauts-de-Seine), Jean-Claude Gayssot, ministre (PC) de l'équipement, du logement et des transports, a souligné, mardi 1er juillet, qu'il fallait *« renforcer de façon significative la priorité aux transports collectifs »*. Le ministre a réaffirmé (*Le Monde* du 28 juin) : *« On ne peut continuer à privilégier le tout-routier. »*

En présence de Charles Pasqua, président (RPR) du conseil général, M. Gayssot a remis en cause le projet Muse, un tunnel autoroutier à plusieurs « tubes », souhaité par l'ancien ministre de l'intérieur, pour relier Issy-les-Moulineaux à Clamart. M. Gayssot a demandé que ce projet soit retiré de l'ordre du jour du prochain conseil d'administration du syndicat des transports parisiens. *« Ensemble, nous allons apprécier l'opportunité de retenir ou non ce projet, étant entendu qu'une décision sera prise à l'automne »*, a-t-il dit, en assurant souhaiter *« le dialogue et la concertation »*, avant d'ajouter : *« De manière générale, les choix d'investissement que nous serons amenés à prendre devront résulter d'analyses raisonnées : les scénarios étudiés seront multimodaux et les différents projets seront passés au crible, en comparant leurs avantages économiques classiques (...) mais aussi leurs impacts sur l'urbanisme, l'environnement, ou encore sur la cohésion sociale, afin de concourir à la requalification urbaine. »*

De son côté, le président du conseil régional d'Ile-de-France, Michel Giraud (RPR), a lancé un appel solennel pour que *« le gouvernement engage un programme de grands travaux »*, afin de développer les transports en commun en Ile-de-France. « Orbitale », transport en commun périphérique de la petite couronne, dont le tram Val-de-Seine est l'un des maillons (*Le Monde* du 27 juin) et « Lutèce », rocade reliant les villes nouvelles en grande couronne, sont *« deux projets à privilégier. Sécurité des déplacements, emplois, lutte contre la pollution de l'air, n'en seront que favorisés »*, a affirmé M. Giraud, en soulignant que l'enjeu financier était de l'ordre de 80 à 90 milliards de francs sur une dizaine d'années, ce qui devrait permettre de *« créer ou maintenir 30 000 emplois par an »*.

Robert Mitchum

Mort mardi 1er juillet à l'âge de 79 ans d'un cancer du poumon dans son ranch près de Santa Barbara, en Californie, ce drôle de type a traversé toute l'histoire du grand cinéma hollywoodien



COLLECTION KOBAL

Robert Mitchum, dans « Le Paradis des mauvais garçons », de Josef von Sternberg (1952).

le géant désinvolte

LOVE, HATE. Quatre lettres tatouées sur le dos des doigts de chaque main, amour et haine, ambivalence et faux-semblant, c'est l'inoubliable apparition du prêcheur Harry Powell, dans *La Nuit du chasseur*, chef-d'œuvre unique de Charles Laughton qui occupe dans le cœur de tout cinéphile une place non moins unique. Robert Mitchum aurait-il joué ce seul rôle qu'il serait déjà un génie (aussi au sens des *Mille et Une Nuits*, car habiter dans une bouteille ne lui faisait pas peur). Force du Mal surgie des cauchemars enfantins et de la nature nourricière elle-même, doux oiseau de mort capable des plus sidérantes fureurs entre berceuse et cajolerie, il hante à jamais un songe de beauté simple et violente, essentielle.

Mais Robert Mitchum a tourné dans cent sept films. Il n'était pas un génie, ou pas seulement. Il était mieux que ça : un drôle de type passé à travers toute l'histoire du grand cinéma hollywoodien, non pour l'incarner littéralement (comme le firent James Stewart, Cary Grant, Gary Cooper, Clark Gable ou John Wayne), mais pour lui offrir un inestimable présent : une profondeur, un tremblé, souffle d'improbable, de non calibrable par les plus chevronnés scénaristes, les plus experts réalisateurs et les producteurs les plus tatillons. Sur cent sept films, il y a forcément du déchet, c'est le moins qu'on puisse dire. Mais en ricochets rigolards, terrifiques ou tragiques (« tragique » au vrai sens du mot, grec), sur cette filmographie fleuve, l'étincelle Mitchum – la légèreté même d'un Fred Astaire de la dérision, honni soit qui se fie aux apparences – aura eu un scintillement unique, qui inspire davantage que l'admiration : de la gratitude.

Bien sûr, il faut raconter la biographie. Robert Mitchum est né le 6 août 1917 à Bridgeport (Connecticut). Son père meurt peu après. Très vite, le garçon quitte la maison, il survit de petits boulots et d'expédients, se retrouve à seize ans au pénitencier pour vagabondage (pendant une semaine), travaille sur une péniche, comme videur dans une boîte de nuit, comme mineur, comme rabatteur pour un astrologue en Californie. Il tâte aussi de la boxe (à laquelle il attribuera plus tard, vrai ou faux, sa belle trogne cabossée et ses valises sous les yeux) avant de séduire et d'épouser une amie d'enfance, en 1940. Devenu papa, il s'engage comme ouvrier chez Lockeed et, en 1942, s'inscrit à la Long Beach Theater Guild. Le voilà acteur, et il aime ça. En 1943, il joue un petit rôle de dur dans un western de la série des Hopalong Cassidy.

Cette même année, il joue dans pas moins de dix-huit films. Apparemment, il aime vraiment ça. Sa filmographie ne comporte plus que six titres en 1944, et deux l'année suivante. Le deuxième est le bon : en se faisant descendre à Monte Cassino dans *Les Forçats de la gloire* de William Wellman, il obtient une première reconnaissance, et une nomination à l'Oscar du meilleur second rôle. La RKO le prend sous contrat, décide d'en faire d'une vedette. La Major le prête à la MGM, puis à la Warner, où il tourne sous la direction de deux maîtres cinéastes, Vincente Minnelli (*Lame de fond*, 1946) et Raoul Walsh (*La Vallée de la peur*, 1947). Sa carrière est lancée ? Elle semble devoir s'arrêter aussitôt, quand il est arrêté en 1948 pour possession de marijuana. L'Amérique de l'époque ne plaisante pas avec ce genre de délit, première frasque publique d'une longue série.

Cinquante jours plus tard, il ressort de prison, déclare qu'« *au moins là on lui foutait la paix, sans personne pour me piquer* [sa] *nourriture dans* [son] *assiette* », et reprend nonchalamment son ascension. La RKO l'associe à Jane Russell, notamment pour des polars exotiques, à Mexico (*Fini de rire*, 1951) ou à Macao (*Le Paradis des mauvais garçons*, 1952), qui n'est pas ce que Joseph von Sternberg a fait de mieux. Mitchum, lui, s'en tire bien. Etc.

Mais non : le déroulé de la carrière n'explique pas grand-chose, il faut retourner en arrière. C'est ce que fait, somptueusement, le premier grand film dans lequel il ait joué, *La Vallée de la peur* de Walsh, western « psychanalytique » d'une complexité inusuelle pour le genre et l'époque. Et c'est à nouveau ce que pratique, la même année 1947, le deuxième chef-d'œuvre dont il est la vedette, *La Griffe du passé*, de Jacques Tourneur, où c'est cette fois la mécanique du film noir qui est prise dans un trouble temporel et mental.

ON pourra tant qu'on voudra chercher des explications dans la jeunesse difficile de Mitchum, elles ne suffisent pas à rendre compte du « personnage » qui dès ce moment se met en place. Ce personnage-là, nous le connaissons bien aujourd'hui, il est au centre du cinéma européen qui s'est développé à la fin des années 50 et durant les années 60. On l'appela d'un nom barbare, le « héros existentiel ». Pour faire court : celui qui fait fonctionner le récit non par ce qu'il fait, mais par ce qu'il est.

La sidérante irruption que représente Mitchum à l'écran est d'avoir représenté cela à l'avance, et en plein milieu du cinéma de genre hollywoodien (et non en se décalant par rapport à lui, comme le feront Marlon Brando ou Paul Newman).

Evidemment, à supposer qu'il en ait été capable (ce qu'on ignore), il s'est bien gardé d'expliciter le sens de ce qu'il faisait. En Amérique, ça ne pardonne pas.

Il s'est contenté, dans une de ses innombrables pochades-faux fuyants, restée plus célèbre que les autres, d'en donner la désinvolte description : « *Généralement, je fais un film intitulé* " Rétamé à mort par les gorilles ". *Ça commence toujours par un plan où on me voit arriver, et aussitôt un énorme gorille me saute dessus, me tape sur le crâne et je m'écroule. Boum. Boum. Je me relève. Boum. Je m'écroule. Ensuite, on passe à un plan où on voit une petite fille en train de gambader dans les pâquerettes. Elle arrive finalement à une maison et une voix dit :* " Qui c'est ? " *Comme les scénaristes ne savent pas encore, on revient sur moi. Boum, boum, ce foutu gorille est toujours en train de m'étaler, et je me relève toujours. Finalement, le gorille n'en peut plus et s'écroule sur moi, épuisé. A ce moment, la petite fille se pointe et dit :* " Il est là quelque part, je le sais ". *Elle retire le gorille et on voit le héros : moi.* »

Impeccable description, à ceci près que le gorille possède, à l'occasion, les traits de Marilyn Monroe en chanteuse de saloon, et c'est *La Rivière sans retour* d'Otto Preminger (1954), ou ceux de Deborah Kerr en bonne sœur affrontant le désir dans une île déserte, et c'est l'étonnant *Dieu seul le sait* de John Huston (1957). Dans *L'Aventurier du Rio Grande* de Robert Parrish (1959), le « gorille » ce serait les règles du western elles-mêmes, Julie London étant plutôt la petite fille.

VERS la fin des années 50, Robert Mitchum peut tout faire et fait tout, chez les grands réalisateurs consacrés (Minnelli, Walsh, Cukor, Wise, Sternberg, Hathaway, Preminger, Kramer) comme chez les virtuoses de la série B et de la voie de traverse (Tay Garnett, Nicholas Ray, Robert Aldrich). Souverain et je-m'en-foutiste, efficace au millimètre en bougeant de moins d'un millimètre, il invente sa propre élégance, agace les journalistes de cinéma qu'il envoie promener d'un aphorisme désinvolte et réjouit les chroniqueurs des potins pour sa propension à l'absorption de divers toxiques influant publiquement sur son comportement. Il peut tout faire dans le cinéma hollywoodien, comme jouer le prêcheur de *La Nuit du chasseur*.

Passant au crible la filmographie, on retient le père sévère et marqué par la faute de *Celui par qui le scandale arrive* – intitulé qui va parfaitement à Mitchum, quand son personnage est aux antipodes de sa personnalité –, grand mélo de Minnelli (1960), et *Ailleurs l'herbe est plus verte*, comédie sophistiquée de Stanley Donen (1960 aussi) où il est un milliardaire américain blessant en duel le hobereau britannique Cary Grant avant de préférer, cette fois, Jean Simmons à Deborah Kerr.

Deux ans plus tard, il sera le terrifiant repris de justice des *Nerfs à vif* de John Lee Thompson, dont Scorsese tournera un remake en 1991 avec Robert De Niro dans le même rôle, conviant Mitchum à une apparition clin d'œil. Mitchum et De Niro s'étaient rencontrés dans *Le Dernier Nabab* d'Elia Kazan (1976). L'un était le patron du studio où l'autre déployait ses talents de producteur.

ET à force de déclarer à qui voulait l'entendre qu'il faisait n'importe quoi, Robert Mitchum fait tout (des navets, aussi, par bottes : cow-boy, militaire ou truand le plus souvent). Il est en train de devenir une légende. Dangereux statut, mais pas pour lui. Parce qu'il devient une légende en ayant l'air de s'en soucier comme de colin tampon. Alors il sera roc parmi les rocs, tutélaire comme le paysage et l'océan eux-mêmes dans *La Fille de Ryan* de David Lean (1970), sans avoir perdu un gramme d'humanité au passage.

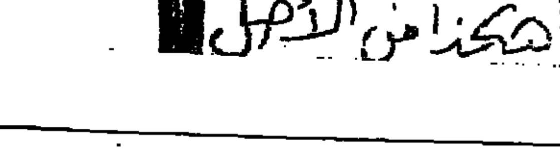
Sans pompe ni faste, il devient un mythe vivant mais souriant, à mesure que se désintègre l'ère du cinéma américain auquel il appartient. C'est ce que racontait déjà le beau et crépusculaire *El Dorado* d'Howard Hawks revenant en 1967 sur les traces de son *Rio Bravo* de 1959, et où Mitchum se tient (pas vraiment) droit dans les bottes occupées naguère par Dean Martin.

Il a réussi ce miracle : devenir légendaire sans devenir distant, à l'épreuve des idolâtries. Il survivra même à la caméra funeste de Georges Lautner (*Présumé dangereux*, 1989). Et c'est comme mythe « réel » qu'il apparaît en 1995 dans son dernier film, fantôme plus consistant dans l'univers des spectres imaginé par Jim Jarmusch. Le film s'intitulait *Dead Man*, mais ce n'était évidemment pas de lui qu'il s'agissait.

Jean-Michel Frodon

Filmographie

- 1943 : *Hoppy Serves a Writ, The Human Comedy, The Leather Burners, Border Patrol, Colt Comrades, Follow the Band, Bar 20, Beyond the Last Frontier, We've Never Been Licked, Maîtres de ballet, Doughboys in Ireland, Corvette K-225, Lone Star Trail, False Colors, Aerial Gunner, Cry Havoc, Riders of the Deadline, Gung Ho !*
- 1944 : *Johnny Doesn't Live Here Any More, When Strangers Marry, The Girl Rush, Trente secondes sur Tokyo, Nevada.*
- 1945 : *West of the Pecos, Les Forçats de la gloire.*
- 1946 : *Till the End of Time, Lame de fond, Le Médaillon.*
- 1947 : *La Vallée de la peur, Feux croisés, La Femme de l'autre, La Griffe du passé* (également titré : *Pendez-moi haut et court*).
- 1948 : *Rachel and the Stranger, Ciel rouge.*
- 1949 : *Le Poney rouge, Holiday Affair, Ça commence à Vera Cruz.*
- 1950 : *Where danger Lives.*
- 1951 : *My Forbidden Past, Racket. Fini de rire.*
- 1952 : *Le Paradis des mauvais garçons, Une minute avant l'heure H, Les Indomptables, Un si doux visage.*
- 1953 : *La Sorcière blanche, Passion sous les tropiques.*
- 1954 : *She Couldn't Say No, Rivière sans retour, Track of the Cat.*
- 1955 : *Pour que vivent les hommes, La Nuit du chasseur, L'Homme au fusil.*
- 1956 : *L'Enigmatique Mr D., Bandido caballero.*
- 1957 : *Dieu seul le sait, L'Enfer des tropiques, Torpilles sous l'Atlantique.*
- 1958 : *Thunder Road, Flammes sur l'Asie.*
- 1959 : *L'Aventurier du Rio Grande, Trahison à Athènes.*
- 1960 : *Celui par qui le scandale arrive, Les Combattants de la nuit, Horizons sans frontières, Ailleurs l'herbe est plus verte.*
- 1961 : *The Last Time I saw Archie.*
- 1962 : *Les Nerfs à vif, Le Jour le plus long, Deux sur la balançoire.*
- 1963 : *Le Dernier de la liste, Massacre pour un fauve.*
- 1964 : *L'Affaire Winstone, Madame Croque-Maris.*
- 1965 : *Mr Moses.*
- 1967 : *El Dorado, La Route de l'Ouest.*
- 1968 : *Pancho Villa, Anzio, Cinq cartes à abattre, Cérémonie secrète.*
- 1969 : *La Vengeance du shérif, Un homme fait la loi.*
- 1970 : *La Fille de Ryan.*
- 1971 : *Going Home.*
- 1972 : *La Colère de Dieu.*
- 1973 : *The Friends of Eddie Coyle.*
- 1975 : *Yakuza, Adieu ma jolie.*
- 1976 : *La Bataille de Midway, Le Dernier Nabab.*
- 1977 : *Du sang dans les tulipes.*
- 1978 : *Matilda, Le Grand Sommeil.*
- 1979 : *Sergent Steiner, Les Espions dans la ville.*
- 1982 : *That Championship Season.*
- 1984 : *Maria's Lovers, The Ambassador.*
- 1985 : *Blood Hunt.*
- 1988 : *Fantômes en fête.*
- 1989 : *Mr North, Présumé dangereux.*
- 1991 : *Les Nerfs à vif.*
- 1993 : *Tombstone.*
- 1995 : *Dead Man.*



Encore un effort, monsieur Jospin !

par Alain Minc

ENFIN ! Avec le plafonnement des allocations familiales, un gouvernement pose, sans la proclamer, la question des fondements de notre Etat-providence : égalitaire ; assis sur un mélange d'égalité et d'équité ; ou, à long terme, marqué au coin de la seule équité. Que de batailles perdues avant que puisse s'ouvrir un tel débat ! Récentes, avec l'échec du gouvernement Juppé de fiscaliser les mêmes allocations familiales. Plus anciennes, avec les charges vindicatives du candidat Chirac contre l'équité, symbole de la pensée unique. Récurrentes avec le refus obsessionnel d'une gauche, désormais au pouvoir, de s'interroger sur les inégalités, fruits défendus de l'égalitarisme.

Le concert de récriminations qui accompagne la décision du gouvernement Jospin traduit la confusion des esprits et des comportements qui entoure toute réflexion sur notre système social. Ainsi voit-on se draper dans leur dignité outragée les innombrables associations qui prétendent parler au nom des familles, comme si celles-ci représentaient une catégorie sociale homogène avec ses revendications et ses *desiderata*.

C'est faire fi du péché originel de ces organisations : héritières lointaines du corporatisme de Vichy, elles conservent, dans leur attitude, un ton qui fleure souvent, aux côtés de la *« famille »*, le *« travail »* et la *« patrie »*. La préoccupation familiale flirte avec le natalisme, qui s'identifie bien souvent au conservatisme le plus philosophique de tous, celui qui fait prévaloir l'idée de nature sur celle de culture.

N'a-t-on pas entendu, par ailleurs, dans ce charivari, celui qui prétend incarner le courant libéral en France, devenir, au nom des familles nombreuses, le chantre de l'égalitarisme ? N'a-t-on pas aperçu le leader de la démocratie chrétienne mêler, dans une étrange casuistique, les vertus de la famille traditionnelle, ses intérêts électoraux et une légitimation, *perinde ac cadaver*, de l'égalité ? N'a-t-on pas retrouvé la gauche archaïque, arc-boutée au principe égalitaire, même si les circonstances l'obligent à s'exprimer *mezza voce*, quitte à oublier que seules 10 % des familles seront concernées par la mesure préconisée par Martine Aubry.

Le principe d'équité est exigeant : il oblige à mesurer au trébuchet le poids des droits et des devoirs de chaque citoyen-contribuable

Nous sommes, en réalité, vis-à-vis de notre *welfare state*, à un croisement stratégique. Première hypothèse : le tollé qui a accompagné le plafonnement des allocations familiales pousse le gouvernement à voir dans cette mesure une exception et non une anticipation. Face à la pression de la réalité et à l'obligation de bloquer la dérive des dépenses sociales, le pouvoir poursuit dans la voie où se sont engagés tous ses prédécesseurs de droite comme de gauche, en l'occurrence le rabotage égalitaire des avantages acquis.

De la hausse du forfait hospitalier à la diminution du taux de remboursement, les instruments sont disponibles pour un énième plan d'économie en faveur de la Sécurité sociale. Le point ultime de cette évolution est bien connu : l'effort sera, pour l'essentiel, consenti par les catégories les plus modestes de la population, qui ne sont, elles, bardées ni d'assurances complémentaires ni de mutuelles en tous genres. L'efficacité du système se dégradera sous l'effet conjugué de la paupérisation et de l'indifférenciation des procédures. Les catégories les plus aisées se tourneront vers des assurances privées, promises à un bel avenir. Sous couvert d'une égalité de principe, l'Etat-providence deviendra de plus en plus inégalitaire, avec, pour seule consolation, sa bonne conscience.

Deuxième hypothèse : l'opération sur les allocations familiales préfigure, au nom du principe d'équité, un grand chambardement. Dans cette optique, puisque les dépenses sociales sont plafonnées, l'objectif est de les consacrer à ceux qui en ont le plus besoin, quitte à pénaliser, dans cet esprit, l'immense classe moyenne qui a le plus bénéficié, jusqu'à présent, d'une machine à redistribuer au fonctionnement de plus en plus opaque.

Equité : la prise en compte du revenu dans le remboursement des dépenses de médecine de ville, de façon à mettre fin à une situation qui voit mieux remboursé, grâce au jeu des mutuelles, le rhume attrapé par un cadre dirigeant sur les pistes de Courchevel que la pleurésie d'un enfant d'exclu à Aubervilliers.

Equité : l'instauration de droits d'inscription significatifs dans les cycles universitaires les plus élevés, accompagnée de bourses substantielles pour les étudiants qui disposent d'un faible revenu, de façon à mettre fin à la subvention des classes aisées dont les enfants représentent plus de 80 % des étudiants de troisième cycle, par les contribuables les plus modestes. Equité : l'abandon de l'idée démagogique d'un statut égalitaire pour les étudiants, de manière à concentrer les aides sur ceux dont l'absence de ressources borne les ambitions universitaires.

Equité : la concentration de moyens pédagogiques massifs sur les quartiers les plus difficiles, avec pour objectif de rétablir, par cette discrimination positive, chère à la philosophie du droit américain, l'égalité des chances.

Equité, aussi, en termes de prélèvements, en faisant davantage contribuer les retraités, dont le pouvoir d'achat est désormais supérieur à celui des actifs, au financement d'une assurance-maladie dont ils sont les premiers bénéficiaires. Equité dans le domaine salarial, en mettant fin, sur une longue période, à l'étrange situation qui voit les fonctionnaires, dont l'emploi est garanti à vie, être mieux payés à niveau égal et partir dans de meilleures conditions en retraite que leurs *alter ego* du secteur privé, soumis, eux, au risque quotidien du chômage.

Le principe d'équité est exigeant : il oblige à mesurer au trébuchet le poids des droits et des devoirs de chaque citoyen-contribuable. Il est d'application délicate : à la différence de l'égalité dont les modalités de gestion s'accommodent de grands appareils bureaucratiques impersonnels, il exige de la souplesse dans l'exécution et du doigté dans la mise en oeuvre. Il est enfin fugitif : un droit n'est jamais imprescriptible ; il peut disparaître avec la situation du contributaire.

Pour toutes ces raisons, il ne pourra jamais se substituer, comme principe originel du système social, à notre bonne vieille égalité, mais, pratiqué à grande échelle, il peut contribuer à mettre fin au paradoxe insupportable qui voit une société dont le revenu est socialisé à 56 % élargir ses poches de pauvreté.

L'inégalité à l'américaine se conçoit avec une fiscalité à l'américaine ; l'égalité à la suédoise avec une taxation à la suédoise, mais l'inégalité à l'américaine avec un prélèvement à la suédoise est insupportable. Tel est pourtant l'anti-modèle vers lequel se dirige la France : l'égalitarisme ne joue pas un rôle secondaire dans cette dérive. Plus la dose d'équité injectée dans notre Etat-providence sera forte, plus grandes seront les chances d'échapper à une telle fatalité.

Le plafonnement des allocations familiales préfigure-t-il une telle révolution ? Encore un effort, Monsieur le premier ministre ! Seul un homme de gauche peut briser le fantasme égalitariste. La France fonctionne ainsi, d'une ruse de l'Histoire à l'autre.

***Alain Minc** est président d'AM Conseil.*

Shoah : réponses à Claude Lanzmann

par Catherine Coquio et Irving Wohlfarth

DANS son entretien publié dans *Le Monde* du 12 juin, Claude Lanzmann incrimine un récent colloque *« comparatiste »* au nom de l'unicité de la Shoah : *« Je désapprouve cette approche qui nie l'unicité de la Shoah – unicité qui ne diminue en rien l'horreur des autres massacres. [...] Il existe une conception universitaire qui, en transposant tout au même niveau d'abstraction, dénature son objet. Face à la Shoah, il y a une obscénité absolue de comprendre. [...] Pendant toutes les années de réalisation de* Shoah *[...], j'étais comme un cheval avec des œillères, voulant fixer droit l'horreur [...]. Tout le reste relève de ce que j'appelle des canailleries académiques. »*

Pour nous, organisateurs du colloque « L'homme, la langue, les camps », qui s'est tenu à la Sorbonne du 29 au 31 mai, il est étonnant que de telles formules puissent encore avoir cours. Face aux crimes commis en Bosnie et au Rwanda, cette forfanterie se condamne plus que jamais elle-même. Comme souvent, la croisade contre l'amalgame se fait au prix d'autres amalgames. Celui dont font les frais les intervenants d'un colloque qui mettait en présence des discours d'ordinaire cloisonnés. Celui, plus grave, qui frappe les *« autres massacres »* dont l'horreur ne serait *« diminuée en rien »* par l'unicité de la Shoah. Belle dénégation, qui cache une hiérarchie des douleurs et noie la spécificité du crime génocidaire.

Sorti du film *Shoah*, qu'il faut préserver de son auteur devenu censeur, cet acte de foi ne saurait faire loi, ni en art ni en théorie. Son apologie de l'art est d'ailleurs aussi irrecevable que son rejet de la raison : pourquoi l'art serait-il intact là où la raison aurait sombré ? La littérature concentrationnaire échappe à ces antinomies. Ce colloque, qui tentait de penser l'un par l'autre passé et présent, s'interrogeait concrètement sur elle et sur les crimes politiques.

Au décret de l'incompréhensible, nous opposerons Primo Levi – *« Je veux comprendre pour pouvoir juger »* –, Walter Benjamin – *« S'étonner que soient « encore » possibles les événements que nous vivons au XXe siècle n'est aucunement philosophique »* – ou le rescapé Imre Kertesz, qui, à la formule *« Auschwitz ne s'explique pas »*, répond que seul le bien ne s'y explique pas. Décréter l'inintelligible, c'est remplacer le fil barbelé par un cordon sanitaire, et ne pas vouloir savoir ce que savaient Baudelaire et Büchner : le mal est le fait d'hommes ordinaires.

Il faut séparer unicité et incompréhensibilité. La première est à discuter ; l'autre est absurde en tant qu'a priori, tout comme le spectre d'une *« comparaison »* fatalement nivelante : la comparaison rapproche et différencie. La Shoah est un événement historique, et la question même de son unicité est comparatiste.

Ce système bloqué, à interroger, repose en partie sur la suspicion légitime à l'égard du révisionnisme, qui procède *réellement* par amalgame. Mais cette peur muée en interdit de comparer est un des effets pernicieux du révisionnisme. Ce n'est pas parce qu'il se nourrit du tier-mondisme de l'ultra-gauche qu'on peut se passer ici d'une critique de la colonisation. Le galvaudage du terme « révisionnisme » est un danger aussi réel que ce qu'il désigne.

« L'unicité » est une abstraction. Elle est à replacer dans ses contextes historiques et nationaux, qui font varier ses enjeux. En Allemagne, sa mise en question tend à minimiser la responsabilité du crime. En France, elle se mêle à une affirmation identitaire parfois défigurée par une reconnaissance trop molle d'autres génocides.

La singularité d'un génocide se dégage par différenciations dans un espace historico-philosophique, non phénoménologique : l'horreur n'est pas mesurable, les souffrances ne sont pas comparables. Le génocide nazi comporte au moins quatre traits d'unicité : la visée planétaire du projet de remodelage biologique par l'extermination ; sa nature théologico-morale visant le judaïsme comme fondement de civilisation ; l'appareil techno-bureaucratique du meurtre industriel ; l'importance de la transmission écrite du désastre, liée à la tradition juive de la mémoire, et qui l'installe au cœur de la conscience européenne.

Au décret de l'incompréhensible, nous opposerons Primo Levi – « Je veux comprendre pour pouvoir juger » –, Walter Benjamin et Imre Kertesz

Un trait d'unicité peut devenir fait d'« inauguration ». Le génocide nazi a inventé le *« centre de mise à mort »* (Raoul Hilberg), qu'on a retrouvé en Bosnie sous des formes « artisanales ». Il faut déchiffrer les traits d'unicité ou d'inauguration propres à chaque génocide. Le viol ethnique en Bosnie, sous sa forme concentrationnaire, est unique, comme aussi l'interminable semi-déni du génocide arménien. La coïncidence entre médiatisation et laisser-faire s'est inaugurée en Bosnie, et répétée au Rwanda. Les génocides se déroulent sous nos yeux et l'on comprend trop tard : invention à méditer d'urgence.

La recherche des traits comparables d'un crime de masse à l'autre est essentielle. Elle doit s'appliquer aux logiques génocidaires, aux témoignages des victimes et aux héritages collectifs (en particulier linguistiques) de ces catastrophes. Il est clair qu'un camp de réfugiés, un camp de travail, un camp de concentration et un camp d'extermination ne sont pas la même chose. Mais il est aussi clair que la valeur de la vie humaine est différemment entamée par chacun d'eux. Cette relation éthique s'énonce dans la notion même de crime contre l'humanité.

Seule la pratique bâclée de la comparaison crée d'insoutenables amalgames. Quelle que soit la désastreuse politique actuelle de l'Etat israélien, parler de *« purification ethnique »* à propos des Palestiniens en est un. Parler en vrac d'*« autres massacres »* en est un autre. Selon l'éternel jeu de miroirs, antisionisme et judéocentrisme se reflètent. Là, on confond séparation des populations et élimination, et on nie le trait génocidaire de l'épuration antimusulmane serbe (affirmé à l'ONU en 1994). Ici, on affiche sa méconnaissance des atrocités commises ailleurs. Ne pas vouloir comprendre, cela peut être obscène aussi.

On n'honore pas les morts en leur sacrifiant les vivants. Tant que nous laisserons nos patries criminelles gérer des génocides, et que chacun choisira sa parcelle d'atrocité en fonction de ses œillères, l'horreur aura de beaux jours devant elle. Tout le reste relève d'une *« canaillerie »* dont nul n'est à l'abri.

***Catherine Coquio** est maître de conférences en littérature comparée à l'université Paris-IV-Sorbonne.*

***Irving Wohlfarth** est professeur de littérature allemande à l'université de Reims.*

Oser vouloir comprendre

par Myriam Revault d'Allonnes

CLAUDE LANZMANN revient, une fois de plus, sur ce qu'il appelle *« l'obscénité absolue du projet de comprendre »*, face à la Shoah. Chaque fois qu'il a été amené à commenter la démarche qui l'avait accompagné lors de l'élaboration de son film, il a dit et redit que son intention avait été de *« diriger sur l'horreur un regard frontal »*, de s'arc-bouter au *« refus de comprendre »* comme à la seule attitude possible pour lui, attitude dont la valeur était à la fois *« éthique et opératoire »*.

Il n'est, bien évidemment, pas question de discuter cette décision, à la fois éthique et esthétique : non seulement, elle relève d'une position subjective, mais elle a produit une œuvre dont personne ne conteste le caractère unique. Là où les choses se gâtent, c'est lorsque Claude Lanzmann prétend, à partir de sa propre démarche, légiférer sur tous les autres modes d'appréhension de la Shoah, renvoyés par lui – la formulation, là encore, n'est pas nouvelle – à l'abstraction universitaire (?) et aux *« canailleries académiques »*.

Contrairement à ce qu'affirme Claude Lanzmann, les historiens seraient, je crois, les premiers à reconnaître que l'explication historienne s'arrête au seuil de l'extrême du mal et que les présupposés et les conditions énoncés par l'histoire, l'économie, la psychologie des masses ne constituent pas une explication ultime. Elles ont beau être vraies : elles se tiennent au bord d'un événement qui ne peut pas être déduit de son propre passé. Tel est bien le constat de Raoul Hilberg dans *La Destruction des juifs d'Europe* : l'enchaînement causal (la progression des phases préliminaires du processus de destruction : législation antijuive, mesures d'expropriation, concentration des populations dans les ghettos, déportations et même *« opérations mobiles de tueries »*) s'arrête à l'entrée des chambres à gaz. *« Le centre de mise à mort*, écrit Raoul Hilberg, *n'a aucun prototype, aucun ancêtre administratif. »*

Mais que soit récusé le schéma explicatif qui prétend réduire l'événement à sa causalité antécédante et qui, en le réduisant, le dissout (telle est bien, en effet, la signification dernière d'une entreprise comme celle de Daniel Goldhagen dans *Les Bourreaux volontaires de Hitler*) n'autorise pas pour autant à dire que la seule appréhension possible de l'événement réside dans le regard tétanisé qui fixe l'horreur.

Philosophiquement parlant, nous n'avons pas attendu Claude Lanzmann pour réfléchir à l'impossibilité de rendre raison de cette moderne image de l'enfer qu'est la Shoah. Nous savons que la tâche qui nous est impartie consiste précisément à tenter de penser l'impensable et qu'il nous faut alors éviter deux écueils symétriques et inversés : d'une part, la dissolution de l'événement dans une causalité (simple ou complexe) qui enchaîne et relie ; d'autre part, son individuation par l'horreur, par la seule horreur.

Car, dans les deux cas, nous nous trouvons exemptés d'avoir à penser l'impensable double face que nous donne à voir la terreur moderne. D'un côté, l'anéantissement de ceux qui sont morts à eux-mêmes et à l'humanité avant de mourir à la vie, anonymement. De l'autre, comme l'a écrit Primo Levi, *« la sinistre nouvelle de ce que l'homme, à Auschwitz, a pu faire d'un autre homme »*.

Personne ne peut sérieusement admettre qu'une telle exigence de la pensée soit purement et simplement renvoyée à l'abstraction universitaire et aux *« canailleries académiques »*, expressions au demeurant totalement dépourvues de sens. Plus que jamais s'impose – ce qui n'a rien à voir avec le comparatisme – une réflexion sur la *« validité exemplaire »* de la Shoah, au sens où Kant et, après lui, Hannah Arendt ont entendu cette expression : une expérience est dotée d'une validité exemplaire dans la mesure où elle révèle, en et par elle-même, dans sa singularité, la généralité qu'on ne pourrait sans doute pas déterminer autrement.

C'est pourquoi le mot du SS rapporté par Primo Levi (*« Hier ist kein warum » : « Ici, il n'y a pas de pourquoi »*) et finalement repris à son propre compte par Claude Lanzmann ne saurait être pour nous le dernier mot.

***Myriam Revault d'Allonnes** enseigne la philosophie à l'université de Strasbourg.*

AU COURRIER DU « MONDE »

UNE NOUVELLE ILLUSTRATION DE LA MÉTHODE CHAUVY

La réponse de Gérard Chauvy parue dans *Le Monde* du 20 juin à mon texte publié dans *Le Monde* du 23 mai n'est qu'une nouvelle illustration de sa méthode : négliger les archives les plus sûres et les faits les plus évidents pour se livrer à une critique pointilleuse des variations très secondaires dans des témoignages donnés au fil d'un demi-siècle.

Pour reprendre l'épisode qu'il a, cette fois, choisi d'évoquer, il est incontestable que Lucie Aubrac a varié sur le prénom (Guillaine ou Yvonne) de cette demoiselle de Barbentane qu'elle prétendait être quand elle se présentait, en 1943, à la Gestapo de Lyon pour demander que *« l'amant »* qui l'avait séduite et dont elle attendait un enfant *« répare »* en lui accordant le mariage.

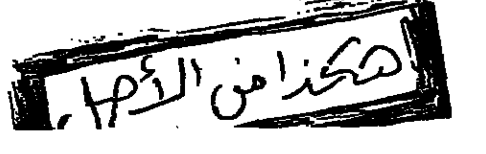
Cette défaillance de mémoire ne remet nullement en cause la réalité de la démarche, attestée notamment par un officier des services allemands interrogé par la justice française après la Libération.

Quant à Daniel Cordier, que Gérard Chauvy prétend avec impudence enrôler sous sa bannière en tronquant ses citations, il a, lui aussi, très clairement et très vivement reproché à l'auteur d'*Aubrac, Lyon 1943* de s'inspirer du texte Barbie-Vergès sans le soumettre à la moindre critique.

Gérard Chauvy évoque enfin le numéro d'*Histoire* du mois de juin, qui publie un long et scrupuleux article de Jean-Pierre Azéma, historien spécialiste de la période.

Cet article a pour titre : « Il n'y a pas d'affaire Aubrac ». On ne saurait mieux dire.

Gilles Perrault, Propiac (Drôme)



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Cohabitations dangereuses

UN mois après la nomination de Lionel Jospin à Matignon, la troisième cohabitation ne ressemble guère aux deux autres, mais, comme les deux précédentes, elle s'inscrit déjà dans la perspective de la future élection présidentielle, en 2002... ou avant. C'est bien cette échéance que Jacques Chirac a en tête quand il intervient dans la recomposition de la droite. L'exercice est périlleux pour l'hôte de l'Elysée. Le futur président du RPR, Philippe Séguin, situe son action en référence à M. Chirac, affaibli par le résultat de la dissolution, qu'il veut protéger des affres de la cohabitation ; mais il se place aussi en chef de l'opposition, voire en candidat virtuel à la présidence de la République. L'UDF se met en concurrence avec le RPR tant pour le *leadership* de l'opposition que pour la future élection présidentielle.

De son coté, M. Jospin bénéficie encore de l'avantage d'une victoire inattendue et inédite. Mais pour le premier ministre, également candidat virtuel à l'Elysée, la cohabitation n'a rien d'un long fleuve tranquille. Dans sa majorité « plurielle », chacun fait entendre sa différence. Les difficultés risquent aussi de venir du Parti socialiste, qu'il qualifiait, mardi 1er juillet, d'*« axe central »* de sa majorité. M. Jospin a été obligé, au lendemain de la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde dans laquelle certains de ses amis voient, après l'adoption du pacte de stabilité au Conseil européen d'Amsterdam, un nouveau reniement de ses engagements électoraux, de rappeler son parti au devoir de solidarité.

En moins de vingt mois après son retour à la tête du PS, M. Jospin avait réussi à imposer son autorité au point de faire croire, parfois, que les courants étaient en hibernation, avant de conduire tout le monde à la victoire. Mais il n'est pas dans la situation de François Mitterrand, en 1981, quand celui-ci l'avait choisi pour tenir le parti, en le protégeant de son autorité. Déjà, il peut mesurer que son éloignement de fait de la direction du PS – le choix de François Hollande comme premier secrétaire délégué préfigurant celui de son successeur – conduit certains de ses critiques à renouer avec leur goût des querelles internes.

M. Jospin ne doit pas seulement cohabiter avec M. Chirac, avec sa majorité plurielle ou avec... Laurent Fabius à l'Assemblée nationale. Il doit cohabiter avec un PS qui veillera au respect de ses engagements tout en s'autorisant plusieurs lectures de ces derniers. Hier sur l'Europe ou sur Renault, demain sur France Télécom ou sur le contrôle des licenciements, le PS ne sera pas « inerte ». M. Jospin qui affirmait le 19 juin que le gouvernement *« négociera sa route »*, mais *« ne se laissera pas dévier de son but »*, devra compter avec un PS qui profitera de son éloignement pour s'affirmer. Il devra donc veiller à ce que le futur congrès de Brest, en novembre, ne se transforme pas en congrès de Rennes *bis*, un congrès qui avait alors condamné le PS à la défaite de 1993.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, *Le Monde Investisseurs*,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

Les 141 articles du statut de la presse

LE GOUVERNEMENT vient de déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale, après avis du Conseil d'Etat, un projet de loi portant statut de la presse. Comprenant cent quarante et un articles, il envisage l'ensemble de la profession de la presse sous ses divers aspects.

L'article premier affirme la liberté de la presse, qui s'exerce sans autorisation préalable ni dépôt de cautionnement, mais après notification du titre, des noms et domiciles du directeur et des rédacteurs permanents, du montant du capital, et indication de l'origine des fonds et de la nationalité des propriétaires des titres.

D'autres articles organisent le statut du directeur de l'entreprise de presse, qui devra être français, et jouir de la plénitude de ses droits civiques. Dans le cas d'une personne morale, la majorité des capitaux devra appartenir à des Français. Des dispositions légales tendent à réglementer le cumul des postes directoriaux et à éviter la concentration des entreprises, les « prête-nom » éventuels tombant sous le coup de la loi.

Enfin, la profession même est régie par un ensemble de dispositions visant les droits de réponse et de rectification, les crimes et délits de presse, et, d'une façon générale, l'exercice du métier de journaliste. Au sommet de la profession, une « chambre nationale de la presse » de vingt-trois membres, présidée par un conseiller d'Etat, et composée à parts égales de représentants des directeurs et de représentants des rédacteurs, cadres, employés et ouvriers, élabore un règlement professionnel, juge les infractions à ce règlement et arbitre les conflits.

(3 juillet 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Taïwan, la prochaine étape, difficile, du Pékin Express

APRÈS HONGKONG, TAÏWAN. Comme il était prévisible, les dirigeants pékinois ont solennellement répété que le train de la « réunification de la patrie chinoise » n'allait pas s'immobiliser en gare honkongaise. Après Macao – la portugaise en 1999 – simple formalité, le terminus du Pékin Express est à Taïwan. Cet objectif est une tendance lourde de la diplomatie chinoise. Deng Xiaoping en avait même fait une cause quasi sacrée, puisque le régime d'autonomie dit d'« un pays, deux systèmes », *aujourd'hui en vigueur à Hongkong*, avait initialement été conçu pour l'île nationaliste.

Mais l'affaire s'annonce autrement plus ardue. Car Taïwan n'est pas Hongkong. La colonie britannique – ou plutôt les circonstances de sa fondation – était une humiliation pour tous les Chinois. Taïwan n'est une offense que pour les communistes chinois. Formose, contrairement à Hongkong, s'est idéologiquement constituée sur la tradition nationaliste chinoise, socle à partir duquel elle a bâti un Etat, de facto, indépendant, qui disposait naguère d'un siège aux Nations unies avant que Pékin ne revienne en grâce auprès de la communauté internationale. Depuis, les termes de son identité ont certes changé. La démocratisation de l'île s'est accompagnée d'une montée en puissance de la communauté taïwanaise de souche – longtemps bridée par le régime de Tchiang Kaï-chek qui s'est imposé par la force en 1949. Cette évolution a fini par substituer un nationalisme autochtone au nationalisme d'inspiration continentale. Mais le fait demeure : l'île est riche d'une identité politique et culturelle qui rend la comparaison avec Hongkong inopérante.

Voilà pourquoi les Taïwanais ne veulent pas d'une autonomie sous haute surveillance à la hongkongaise. Que peut faire Pékin pour les y contraindre ? Pour l'heure, la stratégie de la séduction comme celle de l'intimidation ont échoué. C'est l'impasse. Une épreuve de force militaire étant exclue dans l'immédiat – sauf si les indépendantistes taïwanais prenaient le pouvoir à Taïpeh – les dirigeants chinois semblent s'orienter vers une stratégie d'encerclement privilégiant deux fronts.

En premier lieu, Pékin devrait intensifier son harcèlement diplomatique afin d'assécher le vivier de pays – une trentaine de pays seulement – entretenant des relations officielles avec la République de Chine (appellation du régime taïwanais). Dans cette offensive, Hongkong devient une carte maîtresse. L'Afrique du Sud de Mandela vient ainsi de quitter le club des amis de Taïwan pour conserver son consulat à Hongkong. Les représentations sud-américaines (Panama, Paraguay) sont également sous pression. Dans cette guerre de clientèles où les arguments « sonnants et trébuchants » sont décisifs, le régime chinois dispose désormais d'un avantage incomparable en mettant la main sur un des coffres-forts de la planète.

COMME UN FRUIT MÛR

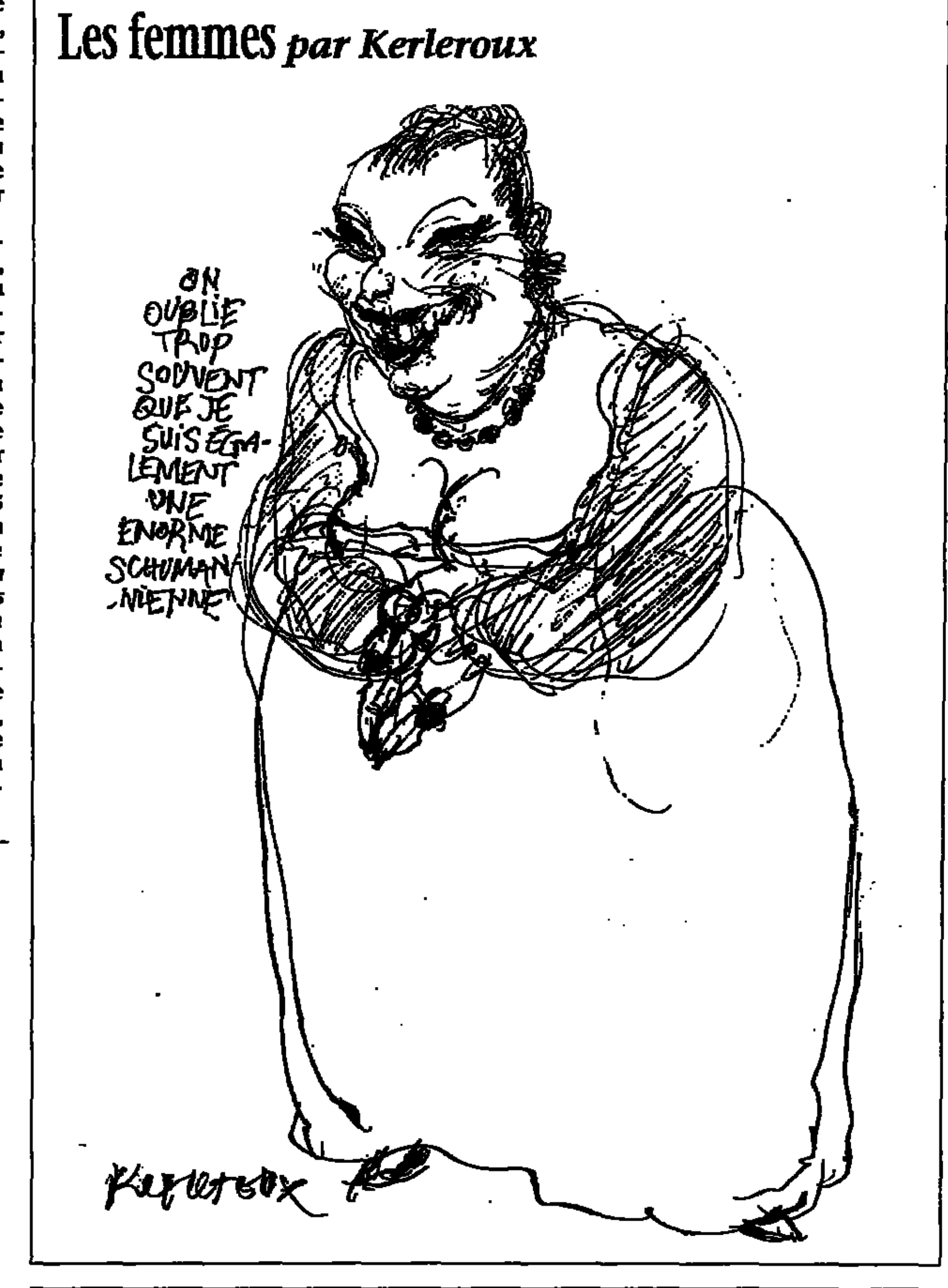
L'autre front est celui de l'intégration économique. Depuis une dizaine d'années, l'interdépendance entre les deux rives du détroit de Formose s'est considérablement étoffée. Mais il s'agit d'une relation asymétrique. Elle se résume à un engouement des investisseurs taïwanais pour le continent (notamment la province culturellement proche du Fujian). Désireux de s'affranchir de tout risque de pression politique, le gouvernement de Taïpeh s'efforce de canaliser ces flux de capitaux en recommandant aux investisseurs de se redéployer vers l'Asie du Sud-Est. Mais ces appels n'ont rencontré que peu d'échos. Handicapés par la montée des coûts sur l'île, les entrepreneurs taïwanais persistent à penser qu'ils n'ont guère d'autre option que de se réoxygéner dans l'arrière-pays continental. Et là encore, Hongkong – sas de passage des relations économiques entre leurs deux rives – devient un atout exceptionnel entre les mains de Pékin. Quand bon lui semblera, le régime continental pourra empoisonner la vie des représentations taïwanaises dans l'ancienne colonie.

On comprend mieux dans ces conditions les inquiétudes de Taïpeh. La rétrocession de Hongkong réduit notablement sa marge de manœuvre. En butte à un regain de pression diplomatique, le régime insulaire est aussi confronté à une dissidence de plus en plus ouverte de ses milieux d'affaires aspirés dans l'inexorable logique de l'intégration à la « Grande Chine ». Tel est donc le pari de Pékin : Taïwan tombera à terme comme un fruit mûr. Au groupe d'entrepreneurs faisant office de « cinquième colonne » ne tardera pas à se joindre une opinion publique en passe d'être séduite par la formule « un pays, deux systèmes ».

Mais cette logique a sa faille. Elle est fondée sur le postulat que la réintégration de Hongkong se déroule harmonieusement. Or en est-on si sûr ? Une gestion chaotique du territoire découragerait la communauté internationale de cautionner plus avant le projet irrédentiste de Pékin et conforterait le courant anticontinental à Taïwan. L'histoire n'est pas écrite.

Frédéric Bobin

Les femmes *par Kerleroux*



Les risques que la France fait courir à l'euro

Suite de la première page

Pour des raisons de politique intérieure, le précédent gouvernement avait préféré taire cette réalité. Adepte de la méthode Coué, il se contentait de répéter inlassablement que la France se conformerait à la fin de 1997 au critère des 3 %. Sans doute la droite comptait-elle, une fois passées les élections législatives, dévoiler un plan de rigueur budgétaire afin de permettre à la France de redresser la barre et de respecter ses engagements européens. Le résultat du scrutin du 1er juin ne lui en a pas laissé le loisir.

Pour défendre sa position, le nouveau gouvernement ne manque pas d'arguments. Il peut à bon droit expliquer que le traité de Maastricht prévoit une lecture en tendance des critères et qu'à ce titre faire passer le déficit public de 4,2 % en 1996 à 3 % en 1998, en observant une étape intermédiaire de 3,5 %, est tout à fait acceptable.

Le premier ministre peut faire valoir à ses partenaires européens que le dérapage budgétaire de la France est une conséquence de la mauvaise gestion de l'ancienne équipe au pouvoir et qu'il est tenu par ses promesses électorales. Il peut expliquer que la cause européenne mérite qu'on s'élève au-dessus des aspects purement comptables et qu'un dépassement du déficit de quelques dixièmes de point – surtout lorsqu'on connaît le manque de fiabilité des comptes nationaux – ne peut, à lui seul, remettre en cause un projet monétaire aussi ambitieux. Si, comme l'audit pourrait finalement le révéler, le dérapage du déficit français était finalement limité (Bercy évoque maintenant un chiffre de l'ordre de 3,5 %), Paris ne devrait pas avoir de difficulté à faire admettre ce point de vue lors de l'examen des bilans économiques des pays candidats à l'euro, début 1998. En privé, beaucoup de responsables européens, y compris en Allemagne, partagent ce point de vue. Mais aucun gouvernement ne s'est pourtant affranchi jusque-là de la règle consistant à tenir coûte que coûte le cap sur les 3 %.

UN MAUVAIS EXEMPLE

Il y a pour cela de bonnes raisons, que le ministère des finances ferait bien de méditer. Le seuil des 3 % a été inscrit dans le traité de Maastricht, faut-il aussi le rappeler, à la demande de la France et du président François Mitterrand. Cet objectif a conduit les pays européens, notamment du Sud, à imposer à leurs peuples une rigueur extrême qui a eu un coût élevé en termes de croissance et d'emplois. Sans doute, même en l'absence de ce critère, les gouvernements européens auraient-ils engagé des politiques d'assainissement de leurs finances publiques. Mais ils ne l'auraient pas fait à ce rythme effréné.

Et c'est aujourd'hui, alors même qu'ils vont réussir à atteindre cet objectif – selon l'OCDE, seules l'Italie, la France, l'Allemagne et la Grèce, soit quatre pays seulement sur quinze, ne respecteront pas fin 1997 le critère de déficit public –, que M. Jospin leur annonce que Paris a décidé, de façon unilatérale, de s'affranchir de cette contrainte et s'autorise à dépasser la limite autorisée. Il leur fait savoir qu'un gouvernement socialiste s'autodispense d'une rigueur qu'un autre pouvoir socialiste a imposée à toute l'Europe. Les Espagnols, les Portugais, les Belges peuvent à juste titre dénoncer ce marché de dupes, reprocher à la France de les avoir inutilement obligés à se serrer la ceinture. Ils peuvent aussi reprocher à M. Jospin de donner une nouvelle preuve de l'inconstance et de l'arrogance françaises.

L'autre risque est que la France, en renonçant au strict respect du critère de déficit, donne le mauvais exemple aux autres pays européens et que, dans un mouvement général, les autres capitales choisissent d'ouvrir les vannes budgétaires. Pourquoi Rome poursuivrait-elle ses efforts pour atteindre le seuil des 3 % si Paris proclame haut et fort qu'il ne s'y conformera pas ? Un tel scénario augmenterait encore les réticences allemandes à l'égard de l'euro. Les déclarations de M. Strauss-Kahn donnent des arguments à ceux, en Allemagne, qui s'inquiètent de la forme, jugée trop lâche, qu'est en train de prendre l'Union monétaire. *« Il y a un sentiment croissant que la France ne veut et ne peut respecter l'engagement d'une stabilité durable »*, a affirmé Reimut Jochimsen, membre du conseil de la Bundesbank, au lendemain même des déclarations de M. Strauss-Kahn. Le chancelier Helmut Kohl lui même a pris soin de répondre au ministre français de l'économie, lundi 30 juin, en rappelant que l'Allemagne entend respecter *« à la virgule près »* les critères fixés par le traité.

En un mois, la patience des Allemands a été durement éprouvée par les sommets de Poitiers puis d'Amsterdam, et enfin par les propos de M. Strauss-Kahn. M. Jospin aurait tort de croire que cette patience est sans limite : ce serait oublier que le projet d'une monnaie unique en Europe est né en France.

Le premier ministre aurait également tort de penser qu'en cas d'affrontement avec Bonn il bénéficierait du soutien sans faille des autres pays de l'Union. M. Jospin aurait bien du mal à convaincre tous ses partenaires, qu'ils soient espagnols, portugais, autrichiens, britanniques, néerlandais... et même italiens !, que la relance de l'activité et la lutte contre le chômage passent par l'augmentation de la dépense publique et par le renforcement du rôle de l'Etat dans la vie économique.

Il y va aussi de la crédibilité du gouvernement. En acceptant de ratifier, au sommet d'Amsterdam, le pacte de stabilité, M. Jospin a lui-aussi accepté le principe d'une stricte discipline budgétaire en Europe et admis l'impossibilité pour un Etat de laisser ses déficits filer au-dessus du 3 %. S'il laisse planer un doute sur la valeur de cet engagement, il lui sera difficile de convaincre ses partenaires européens de sa bonne foi quand il promet que la France respectera fin 1998 le critère de déficit. Pourquoi 1998 serait-il meilleur que 1997 alors que le gouvernement a décidé d'engager de nouvelles dépenses, qu'il augmentera les salaires des fonctionnaires et qu'il ne pourra plus compter sur la manne qu'avait constituée la soulte de France Télécom (37,5 milliards de francs) ?

Pierre-Antoine Delhommais et Henri de Bresson

FINANCE Au moment même où sont publiées des statistiques très défavorables sur le chômage en France et les immatriculations d'automobiles, la Bourse de Paris bat un nouveau record et affiche une santé insolente. ● L'INDICE CAC 40 a gagné 3 % mardi 1er juillet et approche du seuil des 3 000 points. ● LES ANALYSTES parient sur une accélération de la reprise économique en Europe en raison du coup de pouce donné à la consommation et plus encore de l'affaiblissement des monnaies européennes face au dollar. ● CONFIRMANT LES ESPOIRS des boursiers, le gouvernement socialiste fait preuve d'une certaine orthodoxie, revenant sur certains de ses engagements de campagne. ● LE MARCHÉ bénéficie aussi d'un afflux de capitaux. Les sociétés distribuent actuellement leurs dividendes pour 1996, apportant des liquidités estimées à 60 milliards de francs.

La Bourse de Paris croit à une accélération de la reprise en Europe

L'indice CAC 40 était en hausse de plus de 1 % mercredi 2 juillet après avoir gagné 3 % mardi et battu un nouveau record historique. Les valeurs françaises ont progressé de 50 % au cours des dix derniers mois. Elles profitent d'un afflux de capitaux internationaux et nationaux

LE CHÔMAGE a augmenté en France de 1,1 % au mois de mai. Il s'agit du plus mauvais chiffre enregistré depuis octobre 1993. Les immatriculations d'automobiles ont baissé de plus de 30 % en juin. Des statistiques plutôt alarmantes sur la santé de l'économie française. Mais la Bourse de Paris n'en a cure. Elle a encore gagné 3 % mardi 1er juillet et battu un nouveau record historique. L'indice CAC 40 a fini la journée à 2 944 points et approche du seuil des 3 000 points. Il s'établissait encore à moins de 2 000 points en septembre 1996.

A l'image des autres places européennes qui ne cessent d'atteindre des sommets, Paris semble suivre, avec retard, les traces de Wall Street, portée depuis six ans par la croissance de l'économie américaine, les gains de productivité des entreprises et l'appétit des investisseurs pour les actions. L'euphorie surprenante et persistante des Bourses française et européennes s'appuie sur un scénario similaire : celui d'une reprise de la croissance sans inflation, d'une amélioration de la rentabilité des entreprises en cours de restructuration dans de nombreux secteurs et d'un intérêt grandissant des investisseurs nationaux et internationaux pour les actions. Le CAC 40 a gagné 17 % depuis le 17 avril et l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale. Depuis le début de l'année, l'indice s'est adjugé 27 % et il a progressé de 50 % au cours des dix derniers mois.

Un enthousiasme que le changement de majorité politique en France, les doutes sur l'Union monétaire européenne et l'éventuelle remise en cause des privatisations et de la création de fonds de pension n'a pas du tout entamé. Passé le moment de stupeur après la surprise des résultats du premier tour des législatives, la Bourse est repartie de plus belle, soutenue notamment par l'afflux de capitaux en provenance des fonds d'investissement étrangers et surtout anglo-saxons. Leur influence est considérable car ils détiennent plus du tiers des actions françaises et près de 50 % des titres réellement en circulation.

INVESTISSEURS RASSURÉS

Paradoxalement, les non-résidents ont été les premiers à prendre le pari que le nouveau gouvernement allait faire preuve d'une certaine orthodoxie et renoncer à certains engagements pris pendant la campagne électorale. Une étude publiée par la banque américaine Morgan Stanley à la fin du mois de juin souligne que *« pour des raisons très diverses, les gouvernements de gauche ont été finalement nettement plus favorables en Europe aux marchés boursiers depuis la fin des années 70 que les gouvernements de droite »*. *« Sous des pouvoirs de gauche, les Bourses européennes ont gagné en moyenne 24 % par an et 16 % quand la droite était majoritaire »*, ajoute Morgan Stanley. La banque conclut que *« les marchés n'ont rien à craindre de la gauche... et* [que] *la pression des banques centrales indépendantes, des marchés de taux et de l'Union monétaire européenne leur laisse peu de marge de manœuvre »*. Les premières mesures prises par le gouvernement comme le relèvement du SMIC de « seulement » 4 % et plus encore sa décision de ne pas empêcher la fermeture de son usine de Vilvorde par Renault ont fini de rassurer totalement les investisseurs.

« Une politique économique qui privilégie avant tout la croissance n'est pas défavorable aux entreprises françaises... Le seul risque, c'est que l'augmentation du coût du travail réduise les marges », souligne Merrill Lynch, la première maison de courtage du monde. Elle ajoute que *« le niveau historiquement bas des taux d'intérêt en France donne un soutien considérable au marché des actions. Avec des taux faibles, une accélération de la croissance et pas de pression inflationniste, les perspectives du marché nous semblent bonnes »*.

Les boursiers parient aujourd'hui à la fois sur le lancement d'un euro « mou », sur l'accélération de la croissance du fait d'une certaine relance de la consommation en France et, plus encore, de la poursuite de la hausse du dollar. Elle est favorisée justement par les anticipations du lancement le 1er janvier 1999 d'une monnaie européenne plutôt faible. Les perspectives de reprise économique en France semblent favorables aux yeux des économistes. Les experts de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) prévoient une hausse de 2,5 % du produit intérieur brut en 1997 et de 2,8 % en 1998, après 1,5 % en 1996. La croissance devrait aussi être plus forte que prévu cette année dans le monde, notamment aux Etats-Unis (3,6 %) et au Japon (2,5 %).

BÉNÉFICE PAR ACTION

Logiquement, les analystes ne cessent de réviser à la hausse leurs prévisions de résultats pour les entreprises françaises, privilégiant celles qui réalisent une large part de leur activité à l'étranger et sont sensibles à la hausse du dollar comme L'Oréal, Carrefour, LVMH, AXA-UAP, Rhône-Poulenc et les pétrolières Total et Elf Aquitaine. Selon le cabinet Associés en Finance, qui regroupe les études de 160 bureaux d'analyse en Europe, le taux de croissance estimé des bénéfices par action se situe à 37,8 % en France contre 22,5 % en Allemagne et 8,3 % seulement en Angleterre.

A l'image de Wall Street, toute proportion gardée, la Bourse de Paris bénéficie aussi d'un afflux de capitaux (*Le Monde* du 1er juillet). Les sociétés distribuent actuellement leurs dividendes pour 1996, apportant des liquidités estimées à 60 milliards de francs. La perspective du remboursement le 16 juillet des 91 milliards de francs qui restent de l'emprunt Balladur incite aussi à investir.

Comme toujours dans les périodes d'euphorie boursière, un peu spéculatives, les analystes ont tendance à ne prendre en compte que les informations favorables et à construire un scénario un peu trop « rose ». Et si c'était le bon ?

Eric Leser

A l'assaut des 3 000 points

3 000 · 2 800 · 2 600 · 2 400 · 2 200 — J F M A M J — 1997 — 2 944,04 le 1er juillet

Source : Bloomberg

L'indice CAC 40 a gagné 27 % depuis le début de l'année. Il avait progressé de 23 % en 1996.

Statu quo monétaire aux Etats-Unis

Au terme de la première journée de réunion de son comité de politique monétaire, la Réserve fédérale des Etats-Unis (Fed) a laissé inchangés, mardi 1er juillet, ses taux directeurs. Le niveau des fonds fédéraux, qui détermine le taux de l'argent au jour le jour, reste fixé à 5,50 %. Ce statu quo était attendu par les analystes. Les statistiques économiques publiées au cours des dernières semaines ont reflété un léger ralentissement de l'activité et confirmé l'absence de tensions inflationnistes. En mai, les ventes au détail ont reculé pour le troisième mois d'affilée et les commandes de biens durables ont baissé de 0,6 %. En juin, l'indice de l'Association nationale des directeurs d'achats s'est replié, à 55,7 points (contre 57,1 points en mai). Enfin, le président de la Fed, Alan Greenspan, ne semble plus guère s'inquiéter de l'inflation boursière : depuis qu'il a dénoncé, début décembre, l'exubérance irrationnelle des marchés boursiers, Wall Street n'en a pas moins gagné plus de 20 %.

Le gouvernement thaïlandais choisit de décrocher le baht du dollar

BANGKOK
de notre correspondant

La crise financière que traverse la Thaïlande depuis le début du mois de mai (*Le Monde* du 16 mai) a connu un nouveau rebondissement, mercredi 2 juillet, avec la décision surprise de la banque centrale de faire flotter sa monnaie. Face à l'ampleur des attaques spéculatives, les autorités monétaires de Bangkok ont finalement renoncé à défendre le baht. Cherchant à exploiter les faiblesses économiques de la Thaïlande et notamment l'énorme déficit de la balance de ses comptes courants, les fonds d'investissement internationaux – parmi lesquels on retrouverait le financier américain George Soros – avaient décidé de vendre massivement des bahts au cours des dernières semaines en misant sur sa dévaluation. Au mois de mai, la Banque de Thaïlande avait dépensé plus de 4 milliards de dollars (22 milliards de francs).

La monnaie thaïlandaise était jusqu'à présent attachée à un panier de devises étrangères dans lequel le dollar représentait un poids d'environ 80 %. Après son décrochage, le baht a plongé de 17 % pour s'inscrire à 28,40 pour un dollar, son plus bas niveau historique. La Bourse de Bangkok s'est en revanche envolée, les opérateurs pariant sur une détente monétaire favorable à la croissance économique. L'indice des valeurs vedettes gagnait 7,8 % à la mi-séance mercredi. Pour défendre le bath contre les attaques spéculatives, les autorités thaïlandaises avaient été contraintes de hisser leurs taux d'intérêt à des niveaux très élevés (plus de 25 % au jour le jour), ce qui présentait un effet asphyxiant pour le système bancaire et les entreprises du pays.

La crise monétaire thaïlandaise avait des effets déstabilisateurs, mercredi, sur les autres places financières asiatiques. La banque centrale des Philippines a ainsi annoncé une hausse de son principal taux directeur, porté de 15 % à 24 %, pour soutenir le peso.

RÉVISION DE LA CROISSANCE

Le décrochage du baht signifie l'abandon d'un régime de système fixe et du double taux, interne et externe, auquel le baht était soumis. Cette *« petite révolution »*, selon l'expression d'un expert occidental, qui laisse place à un taux calculé en fonction du marché, s'accompagne d'une volonté de *« flottement contrôlé »*, avec un plancher apparemment fixé à 28 bahts pour un dollar. Au cas où ce plancher serait percé, la banque centrale, qui dispose encore de 33 milliards de dollars de réserves, devrait intervenir.

Nommé début juin seulement, Thanong Bidaya, le nouveau ministre des finances, a donc réussi en quelques jours à prendre une décision que son prédécesseur, Amnuay Viravan, n'avait pas pu imposer en l'espace de six mois. Bangkok a fini par renoncer à l'espoir, encore entretenu début 1997, d'une dévaluation dans la foulée d'une reprise économique. La banque centrale a révisé à la baisse ses projections concernant le taux d'expansion du produit intérieur brut (PIB) cette année : elle prévoit un taux de 4,8 % alors que, la semaine dernière encore, le premier ministre avait annoncé au Parlement une croissance de 5,8 % (contre plus de 8 % en 1996), tout en réaffirmant qu'une dévaluation du baht demeurait exclue.

Selon le même expert occidental, le flottement du baht n'aura pas de conséquences dramatiques en Asie s'il demeure contrôlable. Pour la Thaïlande, la chute du baht devrait permettre de relancer des exportations dont la croissance a été nulle en 1996. A l'inverse, elle pourrait entraîner une reprise de l'inflation et mettre en difficulté le système bancaire. Il était cependant encore *« trop tôt »*, mercredi, en milieu de journée, pour connaître les mesures économiques d'accompagnement que prendra le gouvernement de Bangkok.

Jean-Claude Pomonti (avec Pierre-Antoine Delhommais)

La concession d'Eurotunnel sera portée à « au moins 99 ans »

LES GOUVERNEMENTS britannique et français se sont mis d'accord, mardi 1er juillet, sur le principe de l'extension de la concession d'Eurotunnel *« pour la porter à une durée totale d'au moins 99 ans »*. La société exploitante du tunnel sous la Manche pourra donc amortir ses investissements jusqu'à l'année 2086, alors qu'elle devait céder l'ouvrage aux Etats en 2052.

Patrick Ponsolle, président exécutif d'Eurotunnel, s'est immédiatement réjoui de cette bonne nouvelle, qui devrait l'aider à faire adopter le nouveau plan de restructuration financière qu'il doit présenter, jeudi 10 juillet, à l'assemblée générale des actionnaires. La principale association de petits porteurs, l'Association pour l'action Eurotunnel, présidée par Christian Cambier, avait indiqué qu'elle appellerait à soutenir le plan à condition que la concession soit allongée. Une autre association plus radicale, l'Adacte, s'est félicitée de la décision des Etats mais réclame, pour voter la restructuration, l'abandon par les banques de 30 % de leurs créances (70 milliards de francs). Pour pouvoir tenir son assemblée, Eurotunnel doit réunir le quorum nécessaire (25 % des droits de vote). Le plan de restructuration devra ensuite recueillir les trois quarts des suffrages exprimés. A défaut, la société pourrait être contrainte à déposer son bilan, à moins que les banques n'activent la clause de substitution qui leur permettrait de prendre le contrôle du capital.

L'approbation du plan est l'une des conditions requises par les gouvernements français et britannique pour le prolongement de la concession. Pour la première fois, les Etats ont toutefois indiqué qu'ils n'étaient pas en mesure de s'opposer à une éventuelle prise de pouvoir des banques créancières. Les Etats réclament également une participation aux profits des concessionnaires au-delà de 2052 et un accord précisant les voies et moyens d'accroître le trafic ferroviaire de marchandises.

C. J.



Les autorités américaines avalisent la fusion Boeing-McDonnell Douglas

La Commission européenne s'inquiète de la prédominance des Etats-Unis

La Commission fédérale américaine pour le commerce a donné son feu vert sans condition, mardi 1er juillet, à la fusion entre les avionneurs américains Boeing et McDonnell Douglas. Seule la Commission européenne peut encore s'opposer à cette opération que les actionnaires sont invités à approuver vendredi 25 juillet. Boeing serait prêt à faire des concessions, en renonçant notamment aux contrats d'exclusivité.

LA COMMISSION fédérale pour le commerce (FTC) a donné son feu vert sans condition, mardi 1er juillet, à la fusion entre les constructeurs américains Boeing et McDonnell Douglas, qui va donner naissance au numéro un mondial de l'aéronautique civile et militaire, avec un chiffre d'affaires de 48 milliards de dollars (280 milliards de francs). Les actionnaires sont invités à approuver cette opération vendredi 25 juillet.

Affirmant avoir fondé sa décision sur les seules règles de la concurrence, sans aucune arrière-pensée « nationaliste », la FTC affirme que la fusion *« n'affaiblira pas de manière substantielle la concurrence dans aucun des marchés importants* (...) *et ne résultera pas dans la création d'un monopole, que ce soit dans le secteur des avions commerciaux ou celui de la défense ». « Contrairement aux spéculations avancées dans la presse, notre approbation ne s'explique en rien par la volonté de créer, dans un marché* [aéronautique] *devenu global, un champion national puissant »*, a estimé nécessaire de souligner la FTC en réponse aux critiques européennes.

Pour la Commission anti-trust, *McDonnell Douglas avait quasiment* disparu de la scène des avions commerciaux avec seulement 3 % des commandes mondiales en 1996. Sa reprise ne donne qu'un avantage minime à Boeing sur ce marché face à son unique concurrent, Airbus.

DÉMARRAGE LE 4 AOÛT

Jean Pierson, administrateur-gérant de l'avionneur européen Airbus, estime que *« McDonnell Douglas avait levé par avance les objections éventuelles des autorités anti-trust »* en renonçant, en octobre 1996, au lancement d'un nouvel avion long-courrier et en *« auto-sabordant »* sa candidature pour l'avion de combat américain du futur, en novembre 1996, à quelques semaines de l'annonce officielle de la fusion (15 décembre 1996).

La Commission européenne, qui *s'inquiète de la position prédominante* de Boeing, a jusqu'à la fin juillet pour se prononcer. Les constructeurs américains, présents sur le marché depuis plus longtemps qu'Airbus, ont construit *84 % des avions en cours d'exploitation.* La Commission pourrait rendre sa décision mercredi 23 juillet. Boeing a annoncé, mardi 1er juillet, que la *« nouvelle entité démarrera ses activités le 4 août »*.

Boeing semble prêt à faire quelques concessions aux autorités européennes. Il aurait proposé à la *task force* chargée d'examiner l'opération de renoncer aux récents *contrats d'exclusivité sur* vingt ans signés avec trois compagnies aériennes américaines et qui ferment *de facto* le marché à Airbus. La FTC a estimé dans ses attendus que les contrats de fourniture exclusifs *« sont potentiellement anticoncurrentiels »*, mais sans en tirer encore de conséquences. *« Nous avons l'intention de surveiller les effets anticoncurrentiels de ces contrats à long terme et de tout futur contrat de ce type »*, a-t-elle simplement indiqué. De sources communautaires, on rappelle que Bruxelles réclame plus que de simples aménagements au projet de fusion pour donner son feu vert.

Boeing aurait également proposé à la Commission européenne de lui fournir le détail des subventions de recherche et de développement reçues des ministères de la défense et des transports et de la NASA, à condition qu'Airbus fasse de même. L'accord américano-européen de 1992 sur les aides directes à l'industrie aéronautique autorise ces subventions, dans une limite *de 3 % du chiffre d'affaires. Un responsable* du groupement américain des industries aérospatiales, cité par l'AFP, a reconnu sous le couvert de l'anonymat que cette fusion allait surtout permettre à Boeing d'autofinancer de nouveaux programmes d'avions commerciaux. McDonnell Douglas, a-t-il expliqué, gagne beaucoup d'argent avec plusieurs programmes *de défense dont l'avion* de transport C-17 et le F-18.

Christophe Jakubyszyn

Le délabrement du marché automobile oblige à une réflexion d'ensemble

M. Calvet souhaite une baisse de la TVA

DEVANT l'effondrement du marché automobile français, qui a baissé de 30,7 % au mois de juin et de 23 % pour les six premiers mois de l'année (*Le Monde* du 2 juillet), le nouveau gouvernement sera-t-il tenté d'instaurer de nouvelles mesures de relance ? Hypothèse prématurée : ces chiffres ont pris de court les ministres concernés pour qui la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde représentait, jusqu'à présent, le problème prioritaire dans l'industrie automobile. La chute des ventes au premier semestre a révélé l'ampleur du désastre, et remet à l'ordre du jour la nécessité d'une réflexion d'ensemble sur ce secteur. Il paraît peu probable que celle-ci puisse déboucher sur le rétablissement des *« primes à la casse »*, instaurées par Edouard Balladur et prolongées par Alain Juppé, qui ont artificiellement dopé les ventes jusqu'en octobre 1996. Même les constructeurs, qui avaient au départ applaudi ces mesures, ne les réclament plus. C'est en tout cas ce qu'ont affirmé Louis Schweitzer, le président de Renault, et Jacques Calvet, celui de PSA, mardi 1er juillet, lors d'une conférence de presse au cours de laquelle ils ont présenté la future boîte de vitesse automatique commune aux deux groupes.

Pourquoi un tel revirement ? Nul n'ignorait, lors de l'instauration des *« balladurettes »* puis des *« juppettes »*, que ces primes provoqueraient un choc en retour lors de leur disparition. Mais ce n'est qu'aujourd'hui qu'on en mesure les conséquences réelles : de nombreux achats ayant été anticipés jusqu'à l'automne, le consommateur s'est depuis détourné de l'automobile. Mais, ce que déplorent surtout les constructeurs, c'est que la perception de l'automobile par les Français est perturbée pour longtemps : on n'achète plus un modèle qu'on aime, mais une bonne affaire.

C'est pourquoi, si les pouvoirs publics devaient décider de donner un coup de pouce à un secteur qui reste l'un des gros pourvoyeurs d'emplois industriels en France, il chercherait sans doute dans d'autres directions. Les patrons de Renault et de PSA leur en ont suggéré quelques unes lors de leur prestation commune.

M. Calvet, qui a toujours été partisan de mesures susceptibles de favoriser les ventes de façon permanente, a plaidé pour une réduction du taux de TVA, qui devrait selon lui passer de 20,6 % à 18,6 %. Compte tenu des projets de réaménagement de la TVA annoncée par le premier ministre, cette idée pourrait faire son chemin, même si elle pose – tout comme les primes en vigueur ces dernières années – un problème budgétaire pour l'Etat. Quant à M. Schweitzer, il a suggéré une initiative plus modeste, susceptible de relancer les ventes d'automobiles aux entreprises : *« Il faut corriger certains points dans la législation qui sont nuisibles, comme la fiscalité sur la location avec option d'achat et les véhicules de société. »*

PEUGEOT SUPPLANTE RENAULT

Que le gouvernement suive ou non ces conseils, il risque de ne pas échapper à une nouvelle demande, de la part des constructeurs, concernant le rajeunissement (et la contraction) de leurs effectifs. Rejeté par Alain Juppé, leur plan portait sur le départ, en cinq ans, de 40 000 salariés de plus de 55 ans, compensé par le recrutement de seulement 14 000 jeunes. S'il est vraisemblable que ce projet ne sera pas de nouveau soumis au gouvernement socialiste en l'état, il est certain qu'un jour ou l'autre, Renault et PSA seront amenés à évoquer cette délicate question dont dépendent leurs coûts et, par conséquent, leurs prix de vente et leurs parts de marché.

Si Peugeot peut légitimement se réjouir d'avoir, pour la première fois, vendu plus de voitures que Renault sur le marché français en juin (20 652 véhicules de marque Peugeot, contre 18 465), les deux constructeurs ont en effet été, après Fiat, les principales victimes de la conjoncture. Sur l'ensemble des six premiers mois, la marque au losange a vu ses ventes diminuer de 24,1 %, pendant que Peugeot reculait de 26,9 % et Citroën de 27,9 %.

Anne-Marie Rocco

Bouygues s'allie à l'allemand Veba dans les télécommunications

POUR BOUYGUES, la cause est entendue depuis longtemps : il veut être un opérateur global de télécommunications en France. Déjà présent dans la téléphonie mobile et la radiomessagerie, le groupe de BTP veut aussi jouer un rôle dans les réseaux fixes, en offrant des services aux entreprises comme aux particuliers.

C'est dans cette perspective que Bouygues, déjà associé à l'opérateur italien STET, a annoncé, le 1er juillet, une alliance avec Veba. Le groupe allemand, toutefois, ne participera pas à l'ensemble du développement des réseaux fixes, préférant concentrer ses engagements sur le seul marché « résidentiel », c'est-à-dire celui des particuliers et des petites entreprises. Ce souhait a entraîné une réorganisation de la branche « télécommunications fixes » de Bouygues.

Une holding, BS Telecom, détenue à 51 % par Bouygues et à 49 % par la STET, coiffe ces activités. Celle-ci va prendre une participation de 80 % dans BSV, société spécialisée dans les télécommunications fixes pour les particuliers. Veba en détiendra les 20 % restants.

Ce montage est provisoire. Dans un deuxième temps, Bouygues a l'intention de rapprocher BSV et BDT, holding de contrôle de Bouygues Telecom, la filiale chargée des activités de téléphonie mobile. *« Une telle société permettra d'avoir un actionnaire commun avec Bouygues Telecom et BSV résidentiel, sociétés toutes deux destinées à servir le grand public »*, indique le groupe dans son communiqué. Cette simplification risque, cependant, de demander quelque temps pour satisfaire les demandes des différents actionnaires. Decaux International, qui détient 20,6 % dans la société de téléphonie mobile, a ainsi fait savoir qu'elle refusait de participer au développement, coûteux, des réseaux fixes.

Parallèlement, Bouygues et STET créent une autre société par l'intermédiaire de leur holding commune BS Telecom. Spécialisée dans les services aux grands groupes, elle s'appellera BS entreprises, et bénéficiera de l'apport de TMI France, filiale de la STET sur ce même marché (70 millions de francs de chiffre d'affaires). A terme, les deux partenaires n'entendent conserver que 51 % et invitent d'autres partenaires internationaux à les rejoindre. On dit le japonais NTT intéressé.

Une pièce importante manque, toutefois, à Bouygues dans son projet de développement d'un réseau national fixe : des infrastructures propres qui lui permettraient d'éviter de dépendre de France Telecom. Candidat à la reprise du réseau de la SNCF, le groupe a été écarté au profit de la Générale des eaux. Depuis, il n'a pas trouvé de solution de rechange, même si des coopérations avec EDF ou avec les sociétés d'autoroutes sont évoquées. Une éventuelle alliance avec Suez-Lyonnaise des eaux dans les réseaux câblés, pour former des « boucles locales », est aussi dans les limbes : le groupe de Gérard Mestrallet attend les premiers résultats de son expérience de téléphonie sur son réseau câblé d'Annecy, avant d'aller plus avant. Bouygues est plus pressé. Il veut avoir au moins un embryon d'infrastructure au 1er janvier 1998, premier jour de l'ouverture totale à la concurrence des télécommunications en Europe.

Martine Orange

La STET italienne s'associe à AT&T

Allié à Bouygues pour attaquer le marché français du téléphone, le groupe italien STET devrait apporter au groupe de BTP le soutien, indirect, de l'américain AT&T, avec qui il vient de sceller une alliance. Cette coopération, qui devait être officialisée mercredi 2 juillet en fin d'après-midi à Rome, devrait d'abord porter sur les services internationaux aux entreprises. A cette occasion, la STET pourrait se rapprocher d'Unisource, société commune aux opérateurs néerlandais, suédois et suisse, déjà partenaire d'AT&T.

La STET, qui dispose de plusieurs participations dans des sociétés de téléphone fixe et mobile au niveau mondial, était restée à l'écart des grands mouvements stratégiques sur le marché des services aux entreprises internationalisées : le britannique BT s'est rapproché de l'américain MCI et France Télécom et Deutsche Telekom d'un autre américain, Sprint. L'accord avec AT&T pourrait aussi, de l'avis des analystes, conduire ce dernier à entrer au capital de la STET, qui doit *être privatisée en octobre prochain.*

Les salariés de Thomainfor occupent le siège de l'entreprise

MERCREDI 2 juillet, en début d'après-midi, les salariés de la société de maintenance informatique Thomainfor devaient décider de la poursuite ou non de l'occupation du siège social à Vélizy (Yvelines), décidée la veille (*Le Monde* du 2 juillet). Une trentaine de personnes ont passé la nuit de mardi à mercredi au siège de cette société de douze cents personnes qui, cédée en février dernier par Thomson-CSF à la firme américaine Libra Global Services (LGS), a déposé le bilan quatre mois plus tard. Elle a été placée, le 26 juin, en redressement judiciaire.

La poursuite ou non du mouvement d'occupation par les salariés, *qui n'ont pas été payés en juin*, était liée à la teneur d'un entretien, mercredi matin, entre les élus syndicaux et les services du secrétariat d'Etat à l'industrie. Elle devait aussi dépendre de l'analyse des premiers contacts avec l'administrateur judiciaire (la SCP Laureau-Jeannerot), qui, mardi 1er juillet, a rencontré le comité d'entreprise (CE), puis les délégués syndicaux.

« L'administrateur a déclaré vouloir examiner les comptes, comprendre pourquoi Thomainfor perd de l'argent depuis 1994, avant de prendre toute décision. Il ne parle pas de licenciements pour le moment », explique une élue CGT du CE. *« Il nous a dit que nous pourrions, à la fin de cette semaine, être payés intégralement de notre mois de juin via le Fonds national de garantie »*, ajoute-t-elle.

L'administrateur judiciaire devait rencontrer, mercredi 2 juillet, Jacques Vannier, le directeur de la branche services et informatique de Thomson-CSF, qui a supervisé la vente de Thomainfor. L'administrateur serait *« prêt à céder les clés »* de l'entreprise à son ancienne maison mère si celle-ci le souhaitait, selon les syndicats de Thomainfor, qui, comme ceux de Thomson, plaident pour une telle solution. Thomson-CSF, dont la stratégie est plutôt de se désengager des services informatiques, se refuse toutefois à toute intervention officielle sur ce dossier, pour le moment.

Les syndicats souhaitent aussi que la lumière soit faite sur les agissements de LGS, un holding qui contrôle une société de leasing de matériels informatiques, Gemini. *« On frise l'escroquerie ou l'abus de biens sociaux »*, relève un représentant CFDT de Thomson. *« LGS n'a pas apporté un centime dans cette opération, selon une expertise du cabinet Syndex »*, souligne un élu CGT de Thomainfor. *« Ils ont pris les créances clients (140 millions de francs) garanties par Thomson-CSF et obtenu avec ça un prêt de la BNP, qui a permis de créer un fonds de roulement pour quatre mois. »* A ce jour, selon l'administrateur, aucun repreneur ne s'est officiellement manifesté.

Philippe Le Cœur

Motorola renonce à fabriquer des puces mémoires

***LE GROUPE** américain* Motorola a annoncé, mardi 1er juillet, l'arrêt de ses activités dans les composants mémoires DRAM (*dynamic random access memories*). Pour couvrir ce désengagement, une provision de 170 millions de dollars (*998 millions de francs*) sera passée sur les comptes du trimestre clos fin juin.

Les puces DRAM, utilisées pour le stockage des programmes informatiques dans les ordinateurs, constituent un marché très difficile (25 milliards de dollars au niveau mondial). Dominé par les industriels japonais et maintenant coréens – Motorola était le dernier grand fabricant américain –, ce secteur affiche des surcapacités de production, qui ont eu pour effet un effondrement des prix de vente.

Motorola, même si sa taille était modeste – une part de marché inférieure à 2 % –, en a subi les conséquences. Ses ventes de semiconducteurs ont reculé en 1996 de 8 %, à 7,9 *milliards* de dollars, et de 16 % au premier trimestre 1997. Les ventes totales de Motorola, qui fabrique aussi des équipements de télécommunications et des ordinateurs, sont de 27,9 milliards de dollars.

« Ce n'est pas une décision opportuniste, parce que le marché n'est pas bon », relève Daniel Hoste, directeur commercial de Motorola Semiconducteurs en France. *« Le groupe veut mettre l'accent sur des composants plus complexes, pour lesquels la valeur ajoutée que l'on peut dégager est potentiellement plus importante. »*

Motorola va stopper ses travaux de recherche-développement sur les DRAM avec les groupes japonais Toshiba et allemand Siemens. *Mais il ne mettra pas un terme à* ses coopérations industrielles avec ces deux entreprises. L'usine avec Toshiba, au Japon, et l'usine avec Siemens, dont la construction s'achève aux Etats-Unis, seront maintenues. Motorola fera évoluer les fabrications qui lui sont destinées vers d'autres types de semiconducteurs que les DRAM (autres familles de mémoires, microprocesseurs, etc.).

Ph. L. C.

Assignations d'actionnaires à la Banque Pallas Stern

YANNICK PAVEC ET JEAN-CLAUDE PIERREL, les administrateurs judiciaires chargés de la liquidation de Comipar et de sa filiale, la Banque Pallas Stern (BPS), se préparent à assigner certains administrateurs et actionnaires de ces sociétés en comblement de passif devant le Tribunal de Commerce de Paris selon *La Tribune* du 2 juillet. Les administrateurs ont déjà assigné devant le Tribunal de grande instance les commissaires aux comptes, Nierza et associés, Calan Ramolino et ACL (Coopers and Lybrand), afin d'obtenir le comblement de l'insuffisance d'actifs estimée à 8 milliards de francs. Parmi les actionnaires, on compte la Société de banque suisse, le groupe Elf, le CDR (ex-Crédit Lyonnais), les AGF... et parmi les administrateurs, Jacques-Henri David, Loïk Le Floch-Prigent, Pierre Moussa, François Pinault, Didier Pineau-Valencienne, et Henry Racamier.

DÉPÊCHES

■ **PENNZOIL : le Conseil d'administration de la compagnie pétrolière américaine** s'est prononcé le 1er juillet contre l'offre publique d'achat lancée le 23 juin par Union Pacific Resources (UPR). l'offre d'UPR de 6,4 milliards de dollars *« ne reflète pas la valeur réelle de Pennzoil »*.

■ ***NYCOMED AMERSHAM : les groupes britannique Amersham* et norvegien Nycomed ASA ont annoncé, le 1er juillet** leur fusion pour créer un groupe spécialisé dans le diagnostics in – vivo par images. L'entité aura un chiffre d'affaires de 1 5 milliard de livres.

■ **CONTINENTAL : le quatrième producteur mondial de pneu a annoncé,** le 1er juillet, la délocalisation de la moitié de sa production de pneus automobiles d'Allemagne vers la République Tchéque pour faire face à des *« coûts de main d'œuvre trop élevés »*.

■ **APPLE : le groupe informatique américain** a vu, mardi 1er juillet, ses actions à la bourse de New York toucher leur plus bas niveau depuis onze ans. La veille, Power Computing, qui est l'une des rares sociétés à vendre des clones d'ordinateurs personnels (PC) Apple, avait annoncé la commercialisation des machines au standard rival Microsoft-Intel. Les clones étaient considérés par Apple comme un moyen *de défendre sa norme.*

■ **EDF-GDF : le tribunal de grande instance de Paris a débouté,le 1er juillet, les fédérations CGT et FO d'EDF-GDF** qui lui avaient demandé d'annuler l'accord sur les 32 heures conclu fin janvier entre la direction et et les fédérations CFDT, CFTC et CFE-CGC.

■ **CARREFOUR : Georges Plassat, 48 ans, qui avait quitté en mai** son poste de président du directoire de Casino, rejoint Carrefour comme directeur exécutif pour l'Espagne et administrateur délégué dela filiale Pryca.

■ **BELL SOUTH : afin de prouver sa volonté d'ouvrir son marché du téléphone local,** la compagnie régionale américaine a annoncé le 1er juillet qu'elle va créer, début 1998 , une division chargée de louer, à prix de gros, les capacités de ses réseaux locaux à des concurrents.

■ LA BOURSE de Paris a terminé sur un nouveau record mardi 1er juillet, portée par un dollar ferme et l'afflux persistant des liquidités. L'indice CAC 40 a gagné 3 %, à 2 944,04 points.

■ LE PRIX du baril de brut de référence *light sweet crude* a progressé de 32 cents, à 20,12 dollars mardi 1er juillet sur le marché new-yorkais. La veille, il avait gagné 34 cents.

■ LES INVESTISSEURS étrangers ont acquis pour 104,9 milliards de dollars d'actions et d'obligations américaines au premier trimestre pour atteindre fin mars 2 500 milliards de dollars.

■ LES BOURSES européennes continuent de battre des records. Mardi, Bruxelles et Madrid ont atteint des sommets, et Londres n'est plus qu'à 60 points de son dernier record.

■ LES ÉMISSIONS sur le marché obligataire français ont totalisé 82,155 milliards de francs en juin, en hausse de 14,4 % par rapport au mois de juin 1996.

LES PLACES BOURSIÈRES

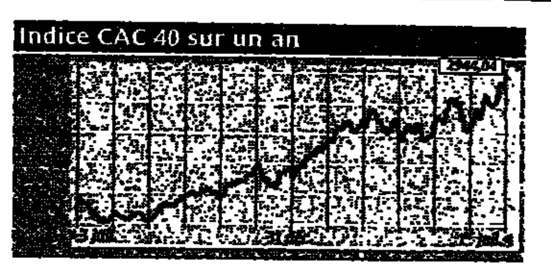
CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

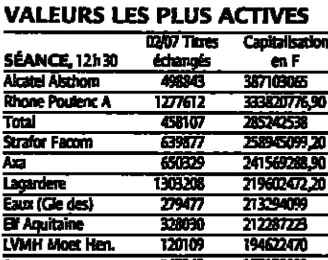
Nouvelle hausse à Paris

LOIN de prendre son bénéfice, la Bourse de Paris poursuivait sa quête vers de nouveaux sommets, mercredi 2 juillet. En hausse de 0,06 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a atteint le record absolu de 2 986,09 points en fin de matinée. Aux alentours de midi, les valeurs françaises s'appréciaient en moyenne de 0,43 %, à 2 956,78 points. La veille, le CAC 40, en gagnant 3 %, avait atteint à la clôture le record de 2 944,04 points.

L'euphorie ne se dément donc pas. Les taux d'intérêt à bas niveau dégagent des capitaux un peu partout dans le monde. Aux Etats-Unis, les achats des investisseurs étrangers ont augmenté de 9 % au premier trimestre. En Europe, outre le phénomène des liquidités, les opérateurs jouent la reprise économique. Même les déclarations de François Hollande ne parviennent pas à calmer cette fièvre. Le premier secrétaire délégué du Parti socialiste a déclaré, mercredi matin, que des efforts supplémentaires sur le plan fiscal pourraient être demandés aux entreprises les plus prospères. Les analystes seraient alors amenés à réviser leurs prévisions de résultats.

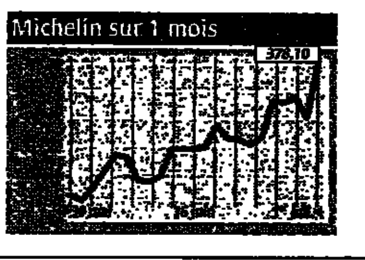
Du côté des valeurs, plus de 7 % du capital de Strafor Facom ont changé de mains à la suite de l'échange d'un bloc de 636 356 titres à 404,70 francs.


Indice CAC 40 sur un an


CAC 40/5 jours

Michelin, valeur du jour

TRÈS BONNE SÉANCE, mardi 1er juillet, à la Bourse, pour Michelin, qui a terminé à son plus haut niveau de l'année. Le titre du fabricant de pneumatiques a bondi de 7,1 %, à 378,10 francs. Les transactions ont été très étoffées; portant sur 565 000 titres. L'action, qui fait partie des « valeurs dollars », a très nettement profité de la fermeté du billet vert. Depuis le début de l'année, l'action du manufacturier s'est appréciée de 34,98 %. Michelin n'a pas été le seul à tirer profit de la hausse du dollar : Coflexip a gagné 5,61 %, Total s'est apprécié de 4,38 % et Elf de 2,52 %.


Michelin sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 02/07	Var. % 01/07	Var. % 31/12
Eurotunnel	7,50	+8,69	+9,48
Nordon (Ny)	400	+3,62	+8,99
Rhone Poulenc A	260,60	+3,65	+47,31
Imetal	786	+3,34	+2,61
Essilor Intl.ADP	1449	+3,05	+11,46
Credit Lyonnais CI	284	+2,86	+113,53
SGE	126,40	+2,51	+12,85
Worms & Cie	362	+2,40	+15,10
Filipacchi Medias	1232	+2,32	+6,66
Accor	936	+2,29	+42,46
BAISSES, 12h30			
Metrologie Inter.	14,05	−5,38	−10,79
Renault	148,50	−3,57	+33,18
Sanofi	580	−3,19	+12,40
Eridania Beghin	881	−2,87	+5,50
Intertechnique	1241	−2,97	+60,12
GTM-Entrepose	300,20	−2,86	+25,08
Bancaire (Cie)	761	−2,43	+23,94
Schneider SA	319	−2,43	+32,97
Dev.R.N-P.Cal Li #	46,65	−2,30	+7,24
Elf Aquitaine	635	−2,38	+34,44

VALEURS LES PLUS ACTIVES

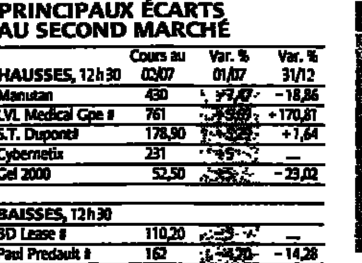
SÉANCE, 12h30	02/07 Titres échangés	Capitalisation en F
Alcatel Alsthom	498943	387103065
Rhone Poulenc A	1277612	333820776,90
Total	458107	285242538
Strafor Facom	639877	258945099,20
Axa	650329	241569288,90
Lagardere	1303208	219602472,20
Eaux (Gle des)	279477	213294099
Elf Aquitaine	328030	212287223
LVMH Moet Hen.	120109	194622470
Accor	167345	157178800

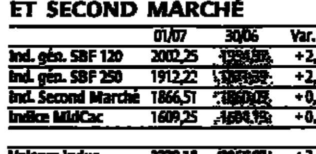
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

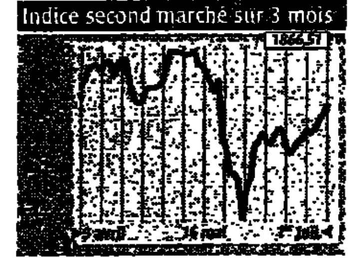
HAUSSES, 12h30	Cours au 02/07	Var. % 01/07	Var. % 31/12
Manutan	430	+7,47	−18,86
LVL Medical Gpe #	761	[illegible]	+170,81
S.T. Dupont#	178,90	[illegible]	+1,64
Cybernetix	231	[illegible]	—
Gel 2000	52,50	[illegible]	−23,02
BAISSES, 12h30			
BD Lease #	110,20	[illegible]	—
Paul Predault #	162	−4,20	−14,28
Pier Imp.(Damal)#	37,60	[illegible]	−7,16
Grandoptic.Photo #	911	−4,38	+8,32
GFI Industries #	881	[illegible]	+22,36

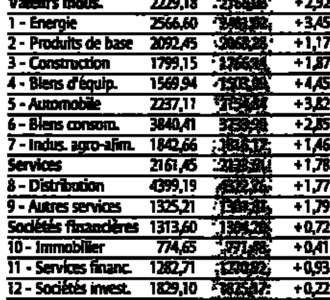
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

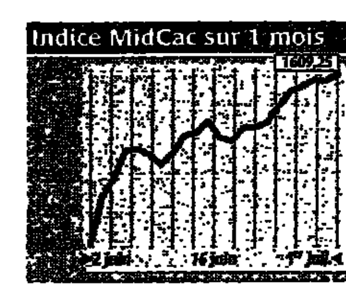
	01/07	30/06	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2002,25	[illegible]	+2,45
Ind. gén. SBF 250	1912,22	[illegible]	+2,18
Ind. Second Marché	1866,51	1860,05	+0,35
Indice MidCac	1609,25	[illegible]	+0,32
Valeurs indus.	2229,18	[illegible]	+2,92
1 - Energie	2566,60	[illegible]	+3,45
2 - Produits de base	2092,45	2068,28	+1,17
3 - Construction	1799,15	[illegible]	+1,87
4 - Biens d'équip.	1569,94	[illegible]	+4,45
5 - Automobile	2237,11	[illegible]	+3,82
6 - Biens consom.	3840,41	[illegible]	+2,85
7 - Indus. agro-alim.	1842,66	[illegible]	+1,46
Services	2161,45	[illegible]	+1,78
8 - Distribution	4399,19	[illegible]	+1,77
9 - Autres services	1325,21	[illegible]	+1,79
Sociétés financières	1313,60	[illegible]	+0,72
10 - Immobilier	774,65	[illegible]	+0,41
11 - Services financ.	1282,71	[illegible]	+0,93
12 - Sociétés invest.	1829,10	[illegible]	+0,22


Indice SBF 250 sur 3 mois




Indice second marché sur 3 mois




Indice MidCac sur 1 mois

Rebond à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a rebondi, mercredi 2 juillet, grâce à une chasse aux bonnes affaires en fin de séance. Après avoir accusé jusqu'à 0,9 % de baisse à la mi-séance, l'indice Nikkei a terminé sur une hausse de 20,90 points (0,10 %), à 20 196,42 points.

La veille, Wall Street a réussi à surmonter un dérapage en fin de journée pour finir en nette hausse mardi, grâce à une détente sur le marché obligataire après la publication d'un recul plus important que prévu en juin de l'indice d'activité du groupement national des directeurs d'achats américains. L'indice Dow Jones a finalement gagné 49,54 points, soit 0,65 %, à 7 722,33 points. La grande Bourse new-yorkaise avait gagné jusqu'à 75 points dans la matinée, dans le sillage du marché obligataire et grâce à des investissements de début de trimestre des gestionnaires de portefeuilles.

En Europe, la Bourse de Londres a terminé dans l'euphorie après un début hésitant. L'indice Footsie a allègrement dépassé la barre des 4 700 points pour terminer à 4 728,3 points (+ 2,68 %). Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a gagné 0,90 %, à 3 819,85 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 01/07	Cours au 30/06	Var. en %
Paris CAC 40	2938,18	2858,26	+2,72
New-York/DJ indus.	7715,99	7672,79	+0,56
Tokyo/Nikkei	20175,50	20605	−2,13
Londres/FT100	4695,80	4608,60	+1,94
Francfort/Dax 30	3819,85	3785,77	+0,89
Frankfort/Commer.	1293,27	1290,55	+0,21
Bruxelles/Bel 20	2908,90	2908,90	—
Bruxelles/Général	2406,50	2380,78	+1,07
Milan/MIB 30	1024	1024	—
Amsterdam/Gé. Cbs	593,50	587	+1,10
Madrid/Ibex 35	604	600,62	+0,56
Stockholm/Affarsal	2407,38	2407,38	—
Londres FT30	3012	2973,80	+1,27
Hong Kong/Hang S.	15196,80	15196,88	—
Singapour/Strait t	1981,28	1987,95	−0,34

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

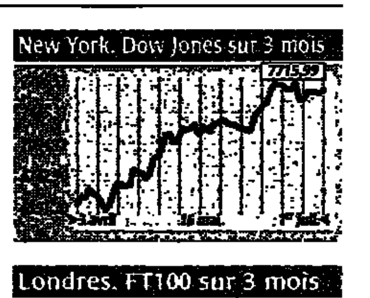
	01/07	30/06
Alcoa	76,37	75,37
Allied Signal	84,06	84
American Express	75,50	74,50
AT & T	36,37	35,06
Boeing Co	54,12	53,06
Caterpillar Inc.	105,18	107,37
Chevron Corp.	75,31	73,93
Coca-Cola Co	68,62	67,50
Disney Corp.	78,56	80,25
Du Pont Nemours&Co	62,68	62,87
Eastman Kodak Co	77,12	76,75
Exxon Corp.	63,25	61,50
Gén. Motors Corp.H	56,43	55,68
Gén. Electric Co	66,50	65,37
Goodyear T & Rubbe	63,06	63,31
Hewlett-Packard	54,87	56
IBM	91,81	90,18
Intl Paper	50,06	48,56
J.P. Morgan Co	107,50	104,37
Johnson & Johnson	63,12	64,37
Mc Donalds Corp.	48,62	48,31
Merck & Co.Inc.	104,06	103,50
Minnesota Mng.&Mfg	100,75	102
Philip Moris	43,81	44,37
Procter & Gamble C	139,62	141,25
Sears Roebuck & Co	55,18	53,75
Travelers	64,75	63,06
Union Carb.	48,43	47,06
Utd Technol	83,81	83
Wal-Mart Stores	33,93	33,81

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

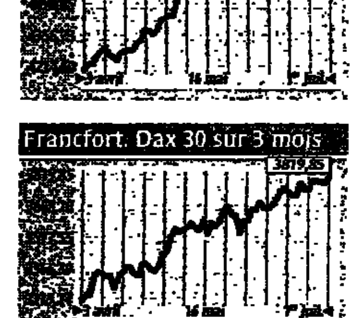
	01/07	30/06
Allied Lyons	4,35	4,31
Barclays Bank	12,22	11,92
B.A.T. Industries	5,46	5,37
British Aerospace	13,26	13,36
British Airways	6,93	6,84
British Petroleum	7,54	7,46
British Telecom	4,49	4,46
B.T.R.	2,11	2,05
Cadbury Schweppes	5,34	5,35
Eurotunnel	0,69	0,63
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,95	12,40
Granada Group Plc	7,96	7,90
Grand Metropolitan	5,90	5,81
Guinness	5,98	5,88
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,09	6,08
H.S.B.C.	18,36	17,80
Impérial Chemical	8,41	8,35
Legal & Gen. Grp	4,21	4,05
Lloyds TSB	6,50	6,16
Marks and Spencer	5,07	4,98
National Westminst	8,47	8,07
Peninsular Orienta	6,13	6
Reuters	6,34	6,33
Saatchi and Saatch	1,24	1,23
Shell Transport	4,25	4,09
Tate and Lyle	4,49	4,46
Univeler Ltd	17,50	17,21
Zeneca	20,07	19,86

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	01/07	30/06
Allianz Holding N	369	365
Basf AG	66,06	64,45
Bayer AG	70,30	67,02
Bay hyp&Wechselbk	52,29	52,15
Bayer Vereinsbank	72,40	71,30
BMW	1419	1443
Commerzbank	49,15	49,40
Daimler-Benz AG	142,50	141,50
Degussa	91,70	92,30
Deutsche Bank AG	102,05	101,90
Deutsche Telekom	42,15	42
Dresdner BK AG FR	61,25	60,30
Henkel VZ	97,40	99
Hoechst AG	78,30	73,98
Karstadt AG	635	621
Linde AG	1360	1335
DT. Lufthansa AG	32,40	33,45
Man AG	541	537
Mannesmann AG	776,50	777
Metro	193	191,10
Muench Rue N	4845	4890
Preussag AG	514	510,50
Rwe	74,85	75
Sap VZ	358	362
Schering AG	189,95	186,35
Siemens AG	104,40	103,55
Thyssen	416,50	413
Veba AG	99,40	98
Viag	802	793
Volkswagen VZ	984	980


New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois


Francfort, Dax 30 sur 3 mois

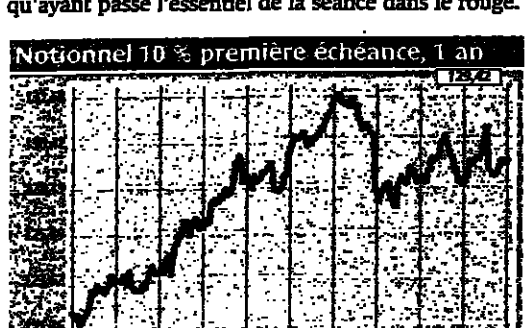
LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Hausse du Matif

LE MARCHÉ obligataire français était orienté à la hausse, mercredi 2 juillet. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, gagnait 12 centièmes à 129,54 points. A court terme, le contrat Pibor septembre gagnait un centième à 96,56.

La veille, le Matif avait terminé en hausse bien qu'ayant passé l'essentiel de la séance dans le rouge. Le contrat notionnel avait gagné 20 centièmes à 129,42. Le marché parisien s'est redressé en fin d'après-midi grâce à l'obligataire américain. Mais la séance est restée très calme dans l'attente de la réunion du comité de la Réserve fédérale américaine. Aux Etats-Unis, le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est retombé en clôture à 6,74 %, contre 6,78 % la veille.


Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 01/07	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,16	5,58	6,52	1,70
Allemagne	3	5,72	6,53	1,80
Grande-Bretagne	6,75	7,09	NC	2,80
Italie	6,94	6,84	7,45	2,80
Japon	0,61	2,60	NC	0,50
Etats-Unis	6,63	6,50	6,78	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 01/07	Taux au 30/06	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,24	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	−2,18	−2,35	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,08	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 01/07	Vente 01/07	Achat 30/06	Vente 30/06
Jour le jour	3,2500	—	—	—
1 mois	3,19	3,34	3,18	3,30
3 mois	3,29	3,41	3,27	3,37
6 mois	3,31	3,46	3,30	3,42
1 an	3,42	3,54	3,39	3,51
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3340	—	3,3229	—
Pibor Francs 3 mois	3,3906	—	3,3789	—
Pibor Francs 6 mois	3,4434	—	3,4297	—
Pibor Francs 9 mois	3,4922	—	3,4688	—
Pibor Francs 12 mois	3,5313	—	3,5176	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,1458	—	4,1615	—
Pibor Écu 6 mois	4,4771	—	4,1927	—
Pibor Écu 12 mois	4,2508	—	4,2500	—



MATIF

Échéances 01/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	100450	129,42	129,42	129,02	129,18
Déc. 97	102	97,76	97,78	97,76	97,78
Mars 98	2	97,18	97,18	97,18	97,18
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	16704	96,56	96,56	96,53	96,55
Déc. 97	8406	96,53	96,53	96,50	96,52
Mars 98	1993	96,47	96,47	96,43	96,45
Juin 98	2191	96,37	96,37	96,33	96,35
ECU LONG TERME					
Sept. 97	553	96,12	96,12	95,94	96,08

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 01/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juillet 97	18593	2945	2948	2872	2873
Août 97	24	2931	2932	2878,50	2878,50
Sept. 97	887	2956	2957	2887	2887
Déc. 97	—	—	—	—	—

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,8810 | US/DM ↗ 1,7459 | US/¥ ↗ 114,8700 | DM/F ↘ 3,3702 | £/F ↘ 9,7860

Avance du dollar

LE DOLLAR était toujours orienté à la hausse, mercredi 2 juillet, à Paris. Lors des premières transactions entre banques, le billet vert s'échangeait à 5,88 francs contre 5,8757 francs la veille en clôture.

Quelques heures plus tôt à Tokyo, la devise américaine cédait du terrain face au yen, les investisseurs restant prudents avant la réunion du comité monétaire de la Réserve fédérale américaine, selon les opérateurs. Le dollar s'échangeait à 114,56 yens, contre 114,67 à New York mardi soir. Il s'est même fugitivement approché des 114,25 yens après la décision de la banque centrale de Thaïlande de laisser flotter la monnaie locale, le baht. Selon des opérateurs, la tendance du dollar est à la baisse en raison de l'absence de soutien à l'achat jusqu'à l'issue de la réunion de la Fed et la publication des chiffres de l'emploi aux Etats-Unis.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 01/07	% 30/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,0200	−0,03	326	350
Écu	6,6260	+0,09	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,8810	+0,06	5,5800	6,1800
Belgique (100 F)	16,3350	+0,02	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	299,4400	−0,01	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4645	+0,32	3,2000	3,7000
Danemark (100 krd)	88,5400	−0,01	84,2500	94,2500
Irlande (1 iep)	8,9080	+0,42	8,4600	9,3800
Gde-Bretagne (1 L)	9,7860	+0,02	9,3600	10,2100
Grèce (100 drach.)	2,1410	−0,32	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	75,9600	+0,03	71	81
Suisse (100 F)	402,1200	−0,36	390	414
Norvège (100 k)	80,3900	+0,19	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	47,8950	−0,03	46,4500	49,3500
Espagne (100 pes.)	3,9885	−0,03	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3400	[illegible]	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,2598	−0,02	3,9700	4,5700
Japon (100 yens)	5,1153	−0,41	4,9100	5,2600
Finlande (mark)	113,1000	+0,05	108	119

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	02/07	01/07	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7459	1,7448	+0,06
TOKYO : USD/Yens	114,8700	114,5900	+0,24

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,8860	5,8835	5,8627	5,8617
Yen (100)	5,1126	5,1087	5,1310	5,1257
Deutschemark	3,3706	3,3701	3,3721	3,3716
Franc Suisse	4,0184	4,0148	4,0335	4,0314
Lire ital. (1000)	3,4639	3,4607	3,4549	3,4513
Livre sterling	9,8066	9,7973	9,7532	9,7457
Peseta (100)	3,9914	3,9887	3,9918	3,9903
Franc Belge (100)	16,346	16,322	16,351	16,325

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,29	3,34	3,39
Eurodollar	5,60	5,72	5,82
Eurolivre	6,59	6,83	7
Eurodeutschemark	3,50	3,08	3,20

L'OR

	cours 01/07	cours 30/06
Or fin (k. barre)	63000	62900
Or fin (en lingot)	63450	63350
Once d'Or Londres	338,20	—
Pièce française(20f)	363	364
Pièce suisse (20f)	363	362
Pièce Union lat(20f)	363	363
Pièce 20 dollars us	2495	2400
Pièce 10 dollars us	1382,50	1382,50
Pièce 50 pesos mex.	2365	2340

LE PÉTROLE

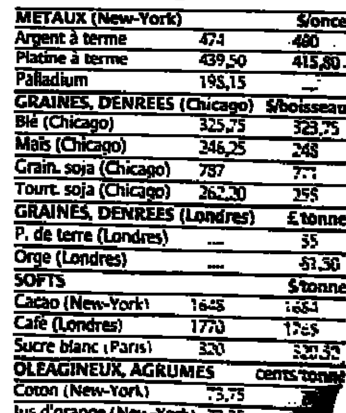
En dollars	cours 02/07	cours 01/07
Brent (Londres)	17,70	17,70
WTI (New York)	19,41	19,65
Light Sweet Crude	19,45	19,77

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	02/07	01/07
Dow-Jones comptant	152,02	[illegible]
Dow-Jones à terme	150,08	150,59
CRB	239,33	239,42

METAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2580,50	2585
Cuivre à 3 mois	2419,50	2428
Aluminium comptant	1556,75	1560,50
Aluminium à 3 mois	1575,50	1606,50
Plomb comptant	614,50	614,50
Plomb à 3 mois	627,50	627,50
Etain comptant	5517,50	5527,50
Etain à 3 mois	5560	5570
Zinc comptant	1404,75	1422,50
Zinc à 3 mois	1434,50	1422
Nickel comptant	6955	6787,50
Nickel à 3 mois	6875	6875

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	474	480
Platine à terme	439,50	415,80
Palladium	195,15	—
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	325,75	323,75
Maïs (Chicago)	246,25	248
Grain. soja (Chicago)	757	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	262,30	255
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	55
Orge (Londres)	—	61,50
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1645	[illegible]
Café (Londres)	1770	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	320	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	73,75	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	[illegible]	





RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 2 JUILLET

Liquidation : 24 juillet

Taux de report : 3,13

Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS

−0,65 %

CAC 40 : 2924,80

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P.(T.P)	1001	1001	—	30/07/96
Cr.Lyonnais(T.P.)	916	—	—	22/10/96
Renault (T.P.)	1634	1634	—	24/10/96
Rhone Poulenc(T.P)	2173	2200	+ 1,24	01/10/96
Saint Gobain(T.P.)	1326	1326	—	15/02/96
Thomson S.A (T.P)	1000	1000	—	01/08/96
Accor	915	936	+ 2,29	13/06/97
AGF-Ass.Gen.France	188	188,50	+ 0,26	07/07/97
Air Liquide	956	945	− 1,15	05/06/97
Alcatel Alsthom	775	772	− 0,38	27/06/97
Axa	370	368,30	− 0,45	14/05/97
Axime	714	709	− 0,70	—
Bail Investis.	785	782	− 0,38	12/07/96
Bancaire (Cie)	780	761	− 2,43	12/05/97
Bazar Hot. Ville	591	580	− 1,86	12/06/97
Bertrand Faure	315	320	+ 1,58	29/05/97
BIC	976	967	− 0,92	15/01/97
Christian Dior	977	983	+ 0,61	28/06/97
Ciments Francais	198,20	197	− 0,60	13/08/97
Cipe France Ly #	750	740	− 1,33	09/08/96
Clarins	785	792	+ 0,89	19/07/96
Club Mediterranee	416	423	+ 1,68	24/06/96
Coflexip	374,50	371,10	− 0,90	10/06/97
Colas	775	768	− 0,90	30/06/97
Comptoir Entrep.	10,40	10,35	− 0,48	15/02/92
Comptoirs Mod.	3030	3040	+ 0,33	13/06/97

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
CPR	435	438
Cred.Fon.France	61,20	60,60
Credit Lyonnais CI	276,10	284
Credit National	338,10	341
CS Signaux(CSEE)	230	230,50
Damart	4500	4480
Danone	990	986
Dassault-Aviation	1332	1326
Dassault Electro	519	520
Dassault Systemes	411	415,50
De Dietrich	257,50	255
Degremont	418	410
Deveaux(Ly)#	706	714
Dev.R.N-P.Cal Li #	47,80	46,65
Dexia France	579	576
DMC (Dollfus Mi)	102,50	103,80
Dynaction	147	146,40
Eaux (Cie des)	755	760
Eiffage	309,50	305
Elf Aquitaine	650	635
Eramet	276,50	277
Eridania Beghin	908	880
Essilor Intl	■ 1551	1560
Essilor Intl.ADP	■ 1406	1409
Esso	550	548
Eurafrance	2415	2440
Euro Disney	9,05	9,10
Europe 1	1240	1268
Eurotunnel	6,90	7,50
Filipacchi Medias	1204	1232
Fimalac SA	508	498,50
Finextel	100,50	102
Fives-Lille	416	419
Fromageries Bel	4275	4265
Jean Lefebvre	310,20	[illegible]
Klepierre	840	[illegible]
Labinal	1467	[illegible]
Lafarge	381	[illegible]
Lagardere	167,90	[illegible]
Lapeyre	395	[illegible]
Lebon	223	[illegible]
Legrand	*1070*	[illegible]
Legrand ADP	734	[illegible]
Legris Indust.	■ 272,90	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
United Technol. #	488,50	495	+ 1,33	[illegible]
Vaal Reefs #	288,10	289	+ 0,31	[illegible]
Volkswagen A.G #	4421	4433	+ 0,27	[illegible]
Volvo (act.B) #	155,30	155	− 0,19	28/04/97
Western Deep #	141	143,40	+ 1,70	[illegible]
Yamanouchi #	158,20	157,30	− 0,56	[illegible]
Zambia Copper	11	10,90	− 0,90	

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12

Mardi daté mercredi : montant du coupon

Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon

Jeudi daté vendredi : compensation

Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 2 JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	6,046
CEPME 9% 89-99 CA#	109,95	7,940
CEPME 9% 92-06 TSR	123	8,345
CFD 9,7% 90-03 CB	123,14	4,039
CFD 8,6% 92-05 CB	120,15	3,864
CFF 10% 88-98 CA#	107,51	7,068
CFF 9% 88-97 CA#	101,19	6,820
CFF 10,25%90-01CB#	118,92	3,201
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,88	0,975
CLF 9%88-93/98 CA#	103,01	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	123,85	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	118,22	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	107,56	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,30	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	119,57	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	100,11	[illegible]
Finansder 9%91-06#	123,77	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	116,20	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	111,25	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	105,67	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,91	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	*107,98*	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,73	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,17	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	104,65	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,02	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	126,28	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	126,94	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	107,17	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	946,10	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	237	[illegible]
Commerzbank AG	163,20	[illegible]
Fiat Ord.	20,40	[illegible]
Gevaert	570	[illegible]
Gold Fields South	138	[illegible]
Kubota Corp.	27,55	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	50	[illegible]
Robeco	560	[illegible]
Rodamco N.V. ■	189,50	[illegible]
Rolinco	566	[illegible]
Sema Group Plc	121,10	[illegible]
Solvay SA	3449	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 2 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	48	48,50
AFE #	500	500
Aigle #	280	280
Albert S.A (Ns) ◆	154	154
Altran Techno. #	1928	1928
Arkopharma#	328	328
Montaignes P.Gest.	2895	2895
Assystem #	335,80	332
Bque Picardie (Li)	764	763
Bque Tarneaud(B)#	335,10	351,50
Bque Vernes ◆	100	100
Beneteau #	810	810
B I M P	82	86,10
Boiron (Ly) # ●	352,50	357
Boisset (Ly)#	524	[illegible]
But S.A.	345	342,50
Cardif SA ◆	655	655
C.E.E #	164	[illegible]
CFPI # ◆	380,70	380,70
Change Bourse (M)	223	223
CNIM CA#	216	216
Codetour	385	389,90
Comp.Euro.Tele-CET	499	520
Conflandey S.A	300	300
C.A.Haute Normand.	310,40	310,50
C.A. Paris IDF	748	754
C.A.Ile & Vilaine	321	316,10
C.A.Morbihan (Ns)	319	320
C.A.du Nord (Li)	509	508
C.A. Oise CCI	304,10	[illegible]
Devanlay	651	664
Devernois (Ly)	567	567
Ducros Serv.Rapide ◆	76,35	76,35
Europ.Extinc.(Ly)#	399,90	401
Expand s.a	560	560
Factorem	685	680
Faiveley #	242	239
Finacor	72	74
Fininfo	680	690
Fructivie	610	615
Gautier France #	242	240
Gel 2000	50	52,50
GFI Industries #	915	881
Girodet (Ly) # ◆	26	26

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 2 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	41	[illegible]
Belvedere	885	886
BVRP	230	226,10
Coil	222	222
Electronique D2	892	900
FDM Pharma n.	226	225
Genset ◆	340	340
Guyanor action B ◆	17,85	17,85
High Co. ◆	169,50	169,50
Infonie	103	103
Joliez-Regol ◆	88	88
Mille Amis	106	105,90
Naturex	90	91
Olitec	1300	1300
Picogiga ◆	221	221
Proxidis	25	25,80
R21 Santé	304	[illegible]
Stelax	4,45	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 2 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	741	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	12	[illegible]
Générale Occidentale ◆	195	195
Mumm ◆	1145	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	141,30	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

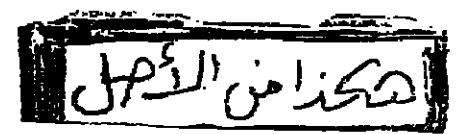
Une sélection

Cours de clôture le 1[er] juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	142,57	135,78
Agipi Actions (Axa)	117,17	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2433,52	[illegible]
BNP 3615 BNP		
Natio Court Terme	14195	14195
Natio Epargne	2219,75	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	17061,07	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	92351,04	[illegible]
Oblig. tres café	267,19	[illegible]
CDC-GESTION (GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS)		
Livret Bourse Inv. D	839,36	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C ◆	2570,74	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D	2424,23	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	312,12	[illegible]
Patrimoine Retraite D	*302,67*	[illegible]
Sicav Associations C	2422,34	[illegible]
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19643,55	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	19324,10	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	282,15	[illegible]
Écur. Capitalisation C	249,68	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes ◆	2374,31	[illegible]
CM Option Dynamique ◆	132,58	[illegible]
CM Option Equilibre ◆	264,24	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr. ◆	162,99	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T. ◆	920,65	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C ◆	146,09	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J ◆	22941,46	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde ◆	1714,18	[illegible]
Kaleïs Dynamisme	1103,85	[illegible]
Kaleïs Equilibre	1067,89	[illegible]
Kaleïs Sérénité	1038,13	[illegible]
Latitude C	148,49	[illegible]
Latitude D	135,28	[illegible]
Oblitys D	620,38	[illegible]
Plénitude D PEA	208,84	[illegible]
Poste Gestion C	14858,46	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5284,90	[illegible]
Solstice D	2363,11	[illegible]

SYMBOLES

◆ cours du jour; ◇ cours précédent.



TECHNOLOGIE Le Centre coopératif de recherche pour l'ingénierie moléculaire et la technologie (CRCMET) de Sydney (Australie) a mis au point un biocapteur nanométrique fondé sur le principe d'un interrupteur électrique. Selon Bruce Cornell, cette découverte pourrait représenter un pas important dans le domaine des biocapteurs. ● UNISSANT biochimie et électronique, ils permettent de détecter des molécules spécifiques, imitant en cela les cellules vivantes. ● UN LARGE CHAMP d'applications s'ouvre à la « nanomachine » australienne, notamment dans le domaine médical puisque, en théorie, virus, bactéries, anticorps, etc, peuvent être détectés. Il faudra attendre avant de voir les applications de cette invention sur le marché. ● LES BIOCAPTEURS pourraient aussi servir le contrôle de l'environnement, en reconnaissant des composés toxiques.

Les biocapteurs s'améliorent, mais tardent à tenir leurs promesses

Une découverte australienne vient d'enrichir la panoplie de ces minuscules détecteurs de molécules, qui imitent les organismes vivants. Cependant la mise en œuvre industrielle de ces inventions, qui pourraient rendre de nombreux services en médecine, est ardue

« NOTRE MACHINE est si sensible qu'elle pourrait détecter l'augmentation du taux de glucose dans les eaux du port de Sydney, si un seul morceau de sucre y était jeté... » L'enthousiasme de Bruce Cornell lui a sans doute fait dépasser les bornes élémentaires de la prudence, au-delà desquelles tout scientifique s'interdit d'ordinaire de s'aventurer. Mais, en présentant, jeudi 5 juin, la découverte de son équipe du Centre coopératif de recherche pour l'ingénierie moléculaire et la technologie (CRCMET) de Sydney (Australie), ce chercheur s'est dit convaincu d'avoir effectué un pas important dans le domaine des biocapteurs.

Ces appareils, dont l'idée est née en 1962, unissent biochimie et électronique. A l'instar des cellules vivantes, ils utilisent des détecteurs – le plus souvent des enzymes – de molécules chimiques, couplés à des électrodes convertissant le signal biologique en signal électrique. L'intérêt de la découverte australienne, rapportée dans la revue britannique *Nature* du 5 juin, réside tout d'abord dans sa taille.

LARGE CHAMP MÉDICAL

Selon Bruce Cornell, le composant principal de son biocapteur est une sorte d'interrupteur électrique qui ne dépasse pas quelques millionièmes de millimètre d'épaisseur... Son principe de fonctionnement a l'élégance de la simplicité. L'électrode est séparée du milieu ambiant par une membrane composée d'une bicouche de molécules étanches. Au sein de chaque couche se trouvent des demi-canaux.

Lorsque la substance à détecter entre en contact avec le capteur, les demi-canaux s'aboutent, ouvrant ainsi des chenaux permettant aux ions contenus dans le milieu d'aller au contact de l'électrode : le courant électrique, synonyme de détection, passe. Les variations de conductivité de ce minuscule circuit peuvent être traduites en concentration moléculaire de la substance à détecter.

Un large champ d'applications s'ouvre à cette « nanomachine », notamment dans le domaine médical, puisque, en théorie, de très nombreuses molécules peuvent être reconnues : virus, bactéries, anticorps, drogues, etc. Il suffit d'intégrer le capteur adéquat au système.

Toutefois, la technologie des biocapteurs, si prometteuse et si raffinée, puisqu'elle imite les organismes vivants, tarde à percer. En effet, même si les détecteurs de glucose n'ont plus à rien à prouver et permettent depuis plusieurs années aux diabétiques d'évaluer chez eux leur taux de sucre dans le sang et d'adapter leur dose d'insuline, les difficultés techniques, ajoutées à l'exigence d'une fiabilité absolue, ralentissent considérablement la commercialisation de ces appareils. Bruce Cornell estime ainsi qu'il faudra attendre deux ou trois ans avant de voir apparaître les applications de son invention sur le marché. Pour Pierre Coulet, directeur du Laboratoire de génie enzymatique (CNRS, université Claude-Bernard, Lyon), ce délai est un minimum. Car même si quelques expériences menées par le CRCMET ont déjà livré des résultats positifs, ce chercheur français se montre à la fois sceptique et prudent.

« L'article publié dans Nature *n'apporte aucune preuve scientifique que cela fonctionne vraiment,* commente-t-il. *La façon dont la bicouche est reliée, sur des sortes de pilotis, à l'électrode me semble très acrobatique. On peut faire beaucoup d'expériences et choisir, parmi ces résultats, ceux qui collent avec ce qu'on veut montrer. Tout le problème est de savoir si le signal obtenu est réellement pertinent, s'il correspond à ce qu'on cherche. »*

Demandant à voir, tel un saint Thomas du tube à essai, Pierre Coulet fait la critique de l'étude australienne, soulignant qu'elle élude un certain nombre de questions, importantes si l'on souhaite passer de la théorie à la pratique opérationnelle : *« On ne sait pas quel a été le degré de déstructuration de la couche sensible, si on pourra la réutiliser ou comment la régénérer. On ne sait pas comment contrôler la densité des points d'ancrage sur l'électrode ni si l'ensemble reste cohérent... »*

Sans contester le principe du dispositif, le chercheur français s'appuie sur son expérience pour insister sur le fait que la mise en œuvre industrielle du procédé risque d'être ardue.

LENTE CONCRÉTISATION

On retrouve ici l'hiatus classique en matière de biocapteurs : l'imagination galope tandis que la réalisation concrète se hâte avec lenteur. Ainsi, toujours pour les diabétiques, on rêve de mettre au point un biocapteur contrôlant le débit d'une micropompe à insuline, évitant ainsi les à-coups des piqûres. Mais, si des essais ont déjà été réalisés sur des animaux, à l'aide d'appareils implantés sous la peau, ce procédé reste encore de l'ordre de la prospective.

Toujours dans le champ de la médecine, une expérience de toilettes intelligentes, dotées de différents détecteurs analysant chaque jour les urines, a été effectuée au Japon. Le pays, doté, comme ses homologues industrialisés, d'une population vieillissante, cherche ainsi à améliorer la prévention des maladies.

Les biocapteurs pourraient aussi se rendre utiles dans le contrôle de l'environnement puisqu'ils disposent d'une bien plus grande sélectivité que les classiques détecteurs chimiques, qui reconnaissent des familles de polluants plutôt que les composés toxiques spécifiques.

Mais de tous ces projets qui pourraient presque se décliner à l'infini, combien verront réellement le jour ? Notamment en France, où, si les idées fourmillent, l'intendance est désespérément à la traîne.

Pierre Barthélémy

L'interrupteur nanométrique imaginé par les chercheurs australiens

Substance à détecter
Capteur
Leurre
Ions contenus dans le milieu
Demi-canal
"Pilotis"
Détecteurs d'ions
Electrode
Membrane
La substance à analyser supplante le leurre
1 ÉTAT INITIAL
2 DÉTECTION DE LA SUBSTANCE
3 OUVERTURE DU CANAL IONIQUE
Infographie Le Monde / Source : Nature

La subtilité du biocapteur des chercheurs australiens tient dans le fait qu'un leurre occupe la place de la substance à détecter tout en empêchant le demi-canal supérieur de s'abouter à son homologue de la couche inférieure. Le courant ne passe alors pas. Quand le leurre est délogé par la substance, le canal s'ouvre et le courant passe, indiquant la détection.

Disparités budgétaires

Quand on compare le budget du centre de recherches australien de Bruce Cornell à celui dont dispose l'équipe lyonnaise de Pierre Coulet – l'une des meilleures en France dans le domaine public –, on a l'impression de confronter un géant et un Pygmée. Les Australiens annoncent le chiffre de 21,5 millions de dollars (plus de 125 millions de francs) quand les 15 personnes du laboratoire lyonnais ne disposent, hors salaires, que de 55 000 francs par an de la part du CNRS et de 120 000 francs versés par l'université. Est-il besoin de préciser que ces subventions passent presque entièrement dans l'entretien du matériel ? *« Nous gérons cet argent au centime près, comme si c'était notre argent personnel »*, souligne le chercheur français, qui a tout de même réussi à décrocher un contrat européen, un *« pactole »* de... 175 000 francs par an. Ces difficultés s'ajoutent, selon Pierre Coulet, aux pesanteurs du secteur public qui rendent problématique la constitution d'équipes de recherches pluridisciplinaires.

Dolly, une vieille brebis dans un corps d'agnelle

DOLLY, premier animal cloné à partir d'une cellule de brebis adulte, aurait-elle l'âge de sa « mère » ? On le redoutait avant même qu'elle ne naisse ; la crainte était sans doute fondée. L'embryologiste écossais Ian Wilmut, concepteur de l'agnelle la plus célèbre du monde, vient de le déclarer lui-même, à Washington, lors d'une réunion sur le clonage des mammifères : les chromosomes de sa créature semblent présenter de légères modifications de structure, d'infimes altérations que l'on ne retrouve, en temps normal, que dans les cellules d'animaux nettement plus âgés.

« Et si Dolly, d'une certaine manière, était âgée de sept ans ? », s'interroge Ian Wilmut. Cité par le *Washington Post* (daté du 28 juin), le chercheur du Roslin Institute d'Edimbourg précise, certes, que les études chromosomiques menées sur l'agnelle clonée sont encore préliminaires. Mais il n'exclut pas que l'animal, dont on fêtera bientôt le premier anniversaire, ait gardé dans ses gènes la mémoire de ses origines : non pas la rencontre de deux cellules sexuelles, non pas même le clonage d'une cellule embryonnaire, mais celui d'une cellule de peau prélevée sur une brebis adulte. Agée de six ans.

Cette conception contre nature explique l'immense surprise, si ce n'est l'émotion, suscitée par la naissance de Dolly. Pour la première fois dans l'histoire de la biologie, une cellule de mammifère adulte et différenciée, replacée dans une matrice appropriée, est en effet redevenue « totipotente ». Au point de donner le jour, cinq mois plus tard, à un ovin nouveau-né parfaitement constitué.

CHRONOMÈTRE MOLÉCULAIRE

Mais aujourd'hui, la question se pose : cette cellule originelle, qui se multiplia à l'infini selon les lois de l'embryogenèse, a-t-elle perdu pour autant tout signe de maturité ? A-t-elle effacé de ses chromosomes toutes les marques du temps, ces imperceptibles dérèglements des gènes et des protéines qui s'accumulent au long de la vie, comme au rythme d'un implacable chronomètre moléculaire ? Aucun biologiste ne pourrait aujourd'hui l'affirmer. Même laissées à leur libre cours, la biologie du développement comme celle du vieillissement couvrent encore de grands pans d'ombre. Impossible, donc, de prévoir les conséquences d'un bricolage du vivant aussi magistral que le clonage d'un mammifère. Et de savoir si l'agnelle vedette d'Edimbourg ne connaîtra pas, dans les années à venir, une sénescence spectaculaire et accélérée.

Pour la science, l'hypothèse est recevable. Elle semble insoutenable pour l'esprit. Dolly a beau n'être qu'une brebis, sa naissance pourrait offrir *« l'occasion d'un renouveau des débats sur la place de l'animal dans notre société »*, comme l'écrivait récemment le professeur Jean-Paul Renard (INRA). Quant à l'homme, il ne reste qu'à lui souhaiter bonne chance. Et espérer, si les soupçons annoncés par le docteur Wilmut se confirment, que les diverses recommandations éthiques visant à interdire le clonage humain soient pleinement suivies d'effet.

Catherine Vincent

Les cosmonautes de Mir visiteront le module accidenté

LES COSMONAUTES russes de la station Mir vont se rendre *« entre le 10 et le 14 juillet »* dans le module Spectre, isolé du reste de la station à la suite de la collision avec un cargo inhabité Progress il y a une semaine, a annoncé Vladimir Soloviev, le directeur du centre de contrôle des vols spatiaux russes.

Les deux hommes tenteront de remplacer la porte du module par une autre, munie de passages étanches pour les câbles électriques, qui sera amenée quelques jours plus tôt par un Progress (*Le Monde* du 28 juin). Si cette opération réussit, il sera possible de reconnecter les trois panneaux solaires encore intacts de Spectre, qui fournissaient près de 50 % de l'énergie électrique disponible à bord, mais avaient dû être débranchés pour fermer la porte et isoler le module après sa dépressurisation.

En dépit de l'accident, *« Tout va bien à bord*, affirme Jean-François Clervoy. *La station a été réorientée, et les panneaux restants ont permis de recharger partiellement les batteries. Actuellement, tous les systèmes de support vie* [climatisation, régénération de l'air etc.] *fonctionnent à 90 % de leur capacité »*, précise l'astronaute français, qui suit la situation depuis le centre spatial de la NASA, à Houston (Texas), après avoir séjourné à bord de Mir du 17 au 24 mai dernier.

Mais, si les trois occupants de Mir ont pu retrouver des conditions de vie quasi normales, l'approvisionnement électrique reste insuffisant pour faire fonctionner les expériences scientifiques. C'est pourquoi Russes et Américains attendent le résultat des réparations avant de *« prendre une décision sur la suite du programme »*.

Cette « sortie dans l'espace en intérieur » sera très délicate. *« Elle constitue une première, pour laquelle les cosmonautes n'ont subi aucun entraînement*, explique Jean-François Clervoy. *Ils vont donc répéter les opérations dans les modules encore pressurisés, mais revêtus de leur scaphandre »*, afin d'apprendre à se mouvoir ainsi engoncés dans un espace confiné et encombré.

A l'intérieur du module Spectre, ils tenteront de repérer la brèche que, précise Jean-François Clervoy, *« personne n'a pu voir pour l'instant »* (sa surface, 3 cm², a été calculée à partir de la baisse de pression constatée). Mais ils ne devraient pas tenter de la colmater. Pendant toute l'opération, l'Américain Michael Foale se tiendra dans le module Soyouz, où ses deux collègues russes pourront le rejoindre pour un retour précipité sur Terre en cas de problème.

INTERFÉRENCES PROBABLES

Les raisons de la collision n'ont pas encore été déterminées avec certitude. Un responsable de la NASA a considéré comme *« possible »* une éventuelle surcharge du Progress. Jean-François Clervoy estime, pour sa part, que *« la cause la plus probable pourrait être l'apparition d'interférences entre le dispositif automatique de rendez-vous* [ou repérage] *du Progress et le système Torou, qui permet au commandant de bord, Vassiliev, de le piloter de l'intérieur de la station. Ces appareils avaient déjà posé des problèmes lors d'un autre test, en avril dernier*, dit-il. *L'amarrage avait échoué, et le Progress avait frôlé la station. »*

Quelle que soit la cause de la collision, il est essentiel de la trouver. *« Le problème n'est pas la situation causée par le choc, mais le fait que la collision ait eu lieu*, souligne l'astronaute français. *En effet, toutes les procédures sont calculées pour qu'elle ne puisse pas se produire, quelles que soient les circonstances »*...

Jean-Paul D

L'Ifremer engage trois nouveaux robots plongeurs

TOULON
de notre correspondant

TROIS nouveaux engins d'intervention sous-marine viennent d'être mis au point par la station varoise de l'Ifremer (Institut français de recherches pour l'exploitation de la mer) à La Seyne-sur-Mer (Var). Opérationnels dès juillet, ils devraient être utilisés par les scientifiques pour l'étude des zones autour desquelles se sont développées, à très grande profondeur, des sources de vie ou des « oasis » encore mal connues. Mais aussi, pour certains d'entre eux, par les techniciens travaillant sur les installations pétrolières offshore.

Les sous-marins – comme le *Nautile* – utilisés pour l'exploration et le travail sur les grands fonds permettent à l'homme d'être présent et de réagir immédiatement en fonction des situations. Mais ces submersibles sont handicapés par une autonomie limitée à cinq heures. Leur rayon d'action, de surcroît, ne dépasse pas quelques kilomètres et la visibilité est réduite à moins d'une dizaine de mètres pour leurs occupants, selon Jean-Louis Michel, un des responsables de l'Ifremer.

TROIS NOUVEAUX ENGINS

Des engins remorqués à proximité du fond sont donc venus très vite combler les besoins d'investigations aux échelles intermédiaires. Dans le vide laissé entre les relevés effectués par les navires de surface et les observations détaillées ou les manipulations très localisées que permettent les submersibles.

Les spécialistes de l'Institut ont, ainsi, mis au point le SAR (système acoustique remorqué), qui a largement fait ses preuves. Ils estiment aujourd'hui que cette filière des véhicules inhabités va connaître une évolution considérable et ils y souscrivent avec la mise en service de ces trois nouveaux robots.

La vedette en est incontestablement *Victor*, premier système européen télécommandé inhabité pouvant intervenir jusqu'à 6 000 mètres de profondeur, durant plusieurs jours si nécessaire. Ce ROVE (*remotely operated vehicle*) est relié au navire de surface par des fibres optiques bien plus performantes en capacité de transmission que le câble coaxial employé jusqu'à présent.

La grande autonomie de *Victor* lui permettra de compléter le travail des sous-marins habités, comme le *Nautile*, pour les investigations de longue durée. Ce véhicule de 3,7 tonnes, doté d'hélices – qui lui permettent d'évoluer dans les trois dimensions –, de phares et de caméras, peut être équipé de modules adaptés aux missions qui lui sont confiées : recherche d'épaves, prélèvements, etc. Assemblé par la société Eca implantée à La Garde (Var), il a coûté 3,3 millions de francs.

Victor est complété par *Sirène*, une navette automatisée de 4 tonnes, téléopérée par voie acoustique, capable de déposer sur le fond une station de mesures équipée de caméras et de capteurs interrogeables en direct par les ingénieurs se trouvant sur l'un des bateaux-bases. Fabriquée par la Comex de Marseille, cette navette, inhabitée et fixe, a coûté 7 millions de francs, dont 50 % subventionnés par l'Union européenne. *Sirène* peut aussi emmener jusqu'à 4 000 mètres des charges lourdes comme *Tool Skid*, la dernière création de l'Ifremer.

D'un coût de 5,1 millions de francs, *Tool Skid* est une plate-forme dotée d'un bras commandé par ordinateur, conçue pour vérifier notamment les soudures des gazoducs ou oléoducs sous-marins et les structures immergées des plates-formes offshore.

José Lenzini

Nicolas Kiefer est prêt à prendre la relève de Boris Becker et Michael Stich à Wimbledon

Trois Allemands disputent pour la première fois les quarts de finale d'un tournoi du Grand Chelem

Deux anciens champions de Wimbledon, Boris Becker (1985, 1986, 1989) et Michael Stich (1991), se sont qualifiés pour les quarts de finale du tournoi masculin, aux dépens respectivement du Chilien Marcelo Rios (6-2, 6-2, 7-6 [7-5]) et de l'Australien Mark Woodforde (6-4, 6-7 [3-7], 6-3, 7-5). Un espoir d'outre-Rhin, Nicolas Kiefer, les a rejoints à ce stade de la compétition, en éliminant le Russe Ievgueni Kafelnikov (6-2, 7-5, 2-6, 6-1).

LONDRES
de notre envoyée spéciale

L'Allemand Nicolas Kiefer a fait sensation mardi 1er juillet à Wimbledon en éliminant le Russe Ievgueni Kafelnikov, tête de série nº 3, en *quatre manches. Qualifié pour* les quarts de finale, le joueur de Holzminden devait affronter jeudi 3 juillet un spécialiste du jeu sur herbe, l'Australien Todd Woodbridge. Un Nicolas Kiefer qui a pris confiance en éliminant le Russe Alexander Volkov au premier tour. Les victoires se sont ensuite en*chainées. Lundi 30 juin*, en seizièmes de finale, Kiefer s'est ainsi débarrassé du Russe Andrei Medvedev (nº 13) au bout d'un match solide.

Contre Kafelnikov, en huitièmes de finale, le joueur allemand n'a pas changé de tactique, un heureux mélange de montées au filet derrière des services claqués avec académisme, avec un jeu de fond de court aussi têtu dans la défense de son terrain que dans l'attaque. Autre atout de Nicolas Kiefer sur gazon : des retours de service frappés avec une puissance faramineuse et d'une précision irréelle.

L'espoir allemand aura vingt ans le 5 juillet. Il est devenu professionnel en 1995 après avoir remporté les tournois juniors des Internationaux d'Australie et des Etats-Unis et avoir été finaliste ici contre le Français Olivier Mutis (actuellement engagé dans un tournoi challenger à Montauban). *Kiefer dispute le troisième tournoi* du Grand Chelem de sa carrière, après l'Australie et Roland-Garros, où il n'avait pas passé le premier tour. Son classement actuel, au quatre-vingt-dix-huitième rang mondial, ne correspondait pas aux *attentes nées de ses performances* chez les juniors. Moins grand (1,80 m) que la plupart des représentants de la nouvelle génération aux services à grande vitesse et au tennis minimaliste, Nicolas Kiefer bénéficie d'une grande tonicité musculaire et déploie une grande intelligence du jeu.

La Fédération française de tennis, *un moment*, avait lorgné sur lui. De père allemand et de mère française, il jouit d'une double nationalité, mais il n'a pas hésité : l'Allemagne est son berceau. Il idolâtre Boris Becker, qui, en retour de cette admiration, lui a révélé *quelques secrets* du jeu sur gazon. Comme les autres, l'ancien champion des lieux (1985, 1986, 1989) avait remarqué son compatriote quand il opérait chez les juniors : *« J'avais été frappé par l'intelligence de sa coordination, qui ressemble à celle d'Andre Agassi »*, explique Becker, qui s'occupe d'*une équipe d'espoirs allemands* sponsorisée par le constructeur automobile Mercedes. Kiefer en est le numéro un : *« J'ai rencontré Boris il y a trois ans, à Essen. Il m'avait demandé de jouer avec lui et j'étais plutôt nerveux. Depuis il m'a pris sous son aile, il me conseille du mieux qu'il peut… Je l'ai rencontré une fois à Hambourg, il m'a battu en deux sets. »* Pour peu qu'ils gagnent leur quart de finale respectif, le maître et l'élève pourraient alors s'affronter à nouveau, mais cette fois en demi-finales de Wimbledon.

MILLÉSIME EXCEPTIONNEL

Mais ce rendez-vous au plus prestigieux tournoi de tennis du monde, qui comblerait Kiefer, reste improbable. Les deux hommes ne sont pas encore tout à fait dans la même dimension. Boris Becker avait annoncé qu'il quitterait le circuit lorsque son fils, Noah, serait en âge d'aller à l'école. Noah a trois ans et demi et Boris envisage de quitter la Floride pour s'installer à Londres, où l'enfant devrait entrer à l'école en septembre 1998. Avant l'heure fatidique, le triple champion des lieux, quatre fois finaliste, aura tout fait pour gagner Wimbledon une dernière fois.

Pendant le tournoi, Boris Becker a deux maisons. Une demeure non loin du club, louée 700 000 francs, pour les veilles de matches, et cinq chambres dans un hôtel du centre – 2 000 francs l'unité – pour les soirs de match, afin de profiter de *la vie londonienne. Il peut même* choisir de faire une rapide incursion en Allemagne. Inquiété par une douleur au tendon de sa cuisse droite, il a choisi d'effectuer l'aller-retour Londres-Munich en jet privé, dimanche 29 juin, pour consulter son médecin personnel : *« Si je n'avais pas de chances de gagner, je ne serais pas ici »*, dit-il. Une dernière victoire achèverait sa légende à l'endroit même où elle a commencée il y a douze ans.

Quoi qu'il en soit, le millésime 97 restera exceptionnel pour le tennis allemand : en même temps que Kiefer et Becker, Michael Stich, champion des lieux en 1991, s'est qualifié pour les quarts de finale en battant l'Australien Mark Woodforde – c'est la première *fois* depuis l'avènement du tennis open que trois Allemands atteignent en même temps un tel stade de la compétion dans un tournoi du Grand Chelem. Relégué à la quatre-vingt-huitième place mondiale, l'Allemand fait le coup du retraité joyeux : pas de questions, *pas de pression, juste le plaisir de* jouer. Alors il joue comme au temps de sa splendeur. La seule chose qui l'empêche d'être vraiment heureux, c'est ce corps qui se *rebelle d'avoir été trop cassé*. Michael joue en souffrant de la cheville et du dos. Alors, c'est juré, il s'arrêtera, comme prévu, à la fin de la saison.

Bénédicte Mathieu

Nathalie Tauziat au bout du suspense

Elle a sauvé trois balles de match et il lui en a fallu dix pour venir à bout de sa compatriote Sandrine Testud. Au terme de deux heures quarante de jeu interrompu deux fois par la pluie, Nathalie Tauziat s'est donc qualifiée pour les quarts de finale de Wimbledon pour la deuxième fois de sa carrière. Elle a eu très chaud. Après avoir sauvé une balle de match dans le deuxième set, elle faisait face à deux nouvelles balles de match à cinq jeux à quatre dans la dernière manche quand une averse est survenue. Au retour, Sandrine Testud n'a pu conclure. Nathalie Tauziat a fait jouer l'expérience et l'a emporté 4-6, 7-5, 12-10.

Mercredi, Nathalie Tauziat rencontrait Arantxa Sanchez-Vicario qui a balayé Mary Pierce (6-1, 6-3). Les autres quarts de finale oposeront *Martina Hingis à la* surprise du tournoi, la Tchèque Denisa Chladkova, *Iva Majoli* à la Russe Hana Kournikova, et l'Indonésienne Yayuk Bazuki à Jana Novotna.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : la France n'est pas parvenue** à saisir sa très mince chance de qualification pour les quarts de finale de l'Euro 97 face à la Turquie et a subi (82-71) sa *cinquième défaite en six* matches, mardi 1er juillet, à Gérone (Espagne). Les tricolores sont condamnés à jouer les matches de classement pour les places neuf à douze et devaient affronter les Croates vendredi 4 juillet. – (*AFP*).

■ **BOXE : le poid lourd américain Mike Tyson,** suspendu temporairement après sa disqualification pour morsure (aux oreilles) sur son compatriote Evander Holyfield, lors d'un championnat du monde WBA, samedi 28 juin, à Las Vegas (Etats-Unis), et qui *risque la suspension à vie, sera fixé dans un mois au plus tard sur* son avenir. La commission de boxe de l'Etat du Nevada a décidé, mardi 1er juillet, à l'issue d'une réunion extraordinaire, d'entamer une procédure disciplinaire contre l'ancien champion du monde des lourds et a confirmé les mesures prises après le combat : suspension provisoire et gel de la bourse d'un montant de 29 824 600 dollars (soit près de 175 millions de francs). De son côté, la WBA a décider de demander une expertise psychologique du boxeur. Enfin, certains des 2 millions de téléspectateurs, *qui avaient déboursé chacun 50 dollars* (environ 300 francs) *pour* suivre le combat en *pay per view* (télévision à péage), ont engagé des poursuites judiciaires contre Mike Tyson. – (*AFP*).

■ **FOOTBALL : Ronaldo, l'idole du football brésilien,** va être la vedette d'une *« telenovela »*, une série de la télévision brésilienne dans laquelle il tombera amoureux de celle qui est sa compagne dans la vie, l'actrice Suzana Werner, a annoncé, mardi 1er juillet, la société Globo Television. Globo Television n'a pas *dévoilé le* montant du cachet de son nouvel acteur. – (*Reuter*).

■ ***VOILE : la compagne de Gerry Roufs, Michèle* Cartier,** a fondé une association baptisée « Sur la route de Gerry Roufs » pour retrouver la trace du navigateur canadien disparu lors du Vendée Globe. Michèle Cartier espère encore que des morceaux du bateau ont pu dériver sur les côtes chiliennes. C'est donc sur le Chili que l'association va concentrer son effort, avec l'impression de 500 affiches destinées à être placardées dans les ports du pays.

■ **MOTOCYCLISME : le pilote français Régis Laconi (Honda),** grièvement blessé lors de la course des 500 cc du Grand Prix d'Autriche motocycliste de vitesse à Zeltweg, le 1er juin, devait reprendre l'entraînement mercredi 2 juillet pour effectuer son retour en compétition à l'occasion du Grand Prix du Brésil, le 3 août à Rio de Janeiro.

Christophe Lambert, étoile naissante du billard

A dix-sept ans, il est numéro un français de la discipline. Reste à confirmer et à s'imposer dans les compétitions internationales

ET EN PLUS il ne fait pas son âge. Christophe Lambert, dix-sept ans, grand espoir français du billard, est une provocation : son corps maigre, sa petite taille, son pâle visage adolescent n'ayant ja*mais fréquenté* un rasoir, contrastent franchement avec certains vieux brisquards, penchés depuis des années sur les tables du 8 Pool. Pourtant, lorsque Christophe Lambert s'avance vers le tapis vert, la mallette au bout du *bras, il n'est plus le même*. En un instant, le jeune homme d'Arras (Pas-de-Calais) semble avoir grandi. Son nœud papillon et son gilet sombre lui vont bien. Les gestes sont secs et assurés. Le plus souvent, son adversaire n'est pas de taille.

A force de l'entendre, il s'est ha*bitué à cette idée : Christophe* Lambert est promis aux plus grands succès. En attendant, il est déjà numéro un français en 1997. Reste à confirmer et à s'imposer lors des compétitions internationales.

La dernière, les championnats du monde organisés en Angleterre *début juin, a constitué* une petite désillusion. Tout commence par une performance de choix. Au deuxième tour, il affronte un des meilleurs professionnels mondiaux, Charlie Shaw. La partie tourne à l'avantage du Français. Enfin presque. L'Anglais pinaille sur un point de règlement. *« On a dû rejouer une manche. C'était une belle crasse de sa part »* : Christophe ne se déconcentre pas et gagne (6-5) avant de s'incliner en huitièmes de finale contre son coéquipier Guillaume Accart, après avoir mené 5-2.

Deux Christophe cohabitent. *Le* premier maîtrise tous les coups du billard. Un jeu sans faille, un placement impeccable, un tempérament d'attaquant lucide, font déjà de lui un joueur complet. L'autre Christophe est un jeune homme émotif, d'une exigeance impitoyable envers lui-même, pleurant après une défaite plus qu'après une victoire. Lorsqu'une partie est mal engagée, il cache son visage entre ses mains, s'étale sur une table voisine ou incendie du regard les boules rebelles. Les succès ne le grisent pas, mais les échecs le minent. Son coéquipier du club de Saint-Michel d'Arras, Jean Montury, est catégorique : *« Il lui reste une grande chose à améliorer : savoir perdre. »*

Lorsque les deux Christophe s'affrontent, l'issue est incertaine. Parfois, en s'énervant, Christophe Lambert parvient à se reprendre et hausser son niveau. Mais il arrive aussi que la tension bâillonne son talent, comme le dimanche 30 juin, à l'occasion du Grand National Superleague, la plus prestigieuse compétition *nationale, disputée* sous les lambris synthétiques de l'Aquaboulevard, à Paris. Le jeune homme, qui tenait particulièrement à briller dans cette compétition, s'est fait sortir en quarts de finale par un joueur moyen. *« Tout le monde compte tellement sur lui, la pression est si lourde que ses épaules vont bientôt toucher terre »*, souligne Sylvie, sa compagne de vingt-trois ans.

L'ampleur des attentes suscitées est proportionnelle à la rapidité de son ascension. Christophe découvre le billard à onze ans chez son oncle, qui pratique régulièrement. Il y prend goût très vite, en *maîtrise les bases et aiguise ses* armes dans de petits tournois locaux, tout en fréquentant le club de son oncle. L'adolescent a du talent. Il observe les meilleurs joueurs du circuit, s'inspirant de leurs positions et de leurs tics. *« Je ne pensais qu'au billard. En cours, j'étais dans les nuages. Mon oncle m'a remis dans le droit chemin. »* Christophe Lambert a obtenu récemment un BEP de menuiserie.

UN HOMME DE VITESSE

En 1996, dès sa première saison parmi l'élite, le jeune homme remporte deux opens nationaux. La même année, il gagne la Coupe de France par équipes avec son club – *« Le plus beau jour de ma vie »* –, puis récidive en 1997. Il rejoint également les rangs de l'équipe de France. Son sélectionneur, Thierry Golhen, se montre élogieux au sujet de son plus jeune élément : *« Il est très précis dans ses coups. Il pose souvent le doigt sur la table et y met la bille avec précision. C'est vraiment un des meilleurs. »*

Les meilleurs gagnent de l'argent. L'an dernier, Christophe Lambert a cueilli *« environ trente mille francs »*. Ils font des petits dans le ventre d'une banque, même si Christophe *« achète ce qu*[il] *veut »*. Mais a-t-il le temps *d'avoir des envies ? Obsédé par* le billard depuis des années, il ne se reconnaît aucune autre passion. Il s'entraîne beaucoup moins ces derniers temps, selon son amie Sylvie. C'est un homme de vitesse, comme le prouve son record de speed pool (il met toutes les boules en quarante secondes). Il doit maintenant apprendre la patience, digérer les échecs et relever le plus grand défi d'un champion : durer.

Piotr Smolar

MOTS CROISÉS PROBLÈME Nº 97138

◆ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II					■						
III				■							
IV					■						
V						■			■		
VI		■							■		
VII						■				■	
VIII			■		■			■			
IX									■		
X			■				■				
XI											

HORIZONTALEMENT

I. Règlement de comptes entre débiteur et créancier. – II. Souve*nir de jeunesse*. C'est nécessaire pour faire son beurre. – III. Gardé pour raison de santé. Le spaghetti a failli tuer le genre. – IV. Fait vinaigre. Ont fait le trop-plein. – V. Met l'*iris* au parfum. Cité antique. Son ascension est toujours résistible. – VI. Mauvaise graine. La moitié d'un rôti. – VII. Fais le choix. Article. – VIII. Théâtre à Tokyo. En tôle. Va avec la *nana*. – IX. De moins en moins performants. En tête. – X. Personnel. Libre quand elle est haute. Détériorai. – XI. Les patrons de l'automobile n'ont que ce mot à la bouche… les autres aussi.

VERTICALEMENT

1. Des restes de viandes devenus n'importe quoi. – 2. Plus dur que du fer. A fait une grande guerre. – 3. Au début de l'office. – 4. Points sur la carte. Plein d'*aigreur*. – 5. *Lentilles*. Va du chœur au narthex. – 6. Auxiliaire. Champ de course. – 7. Voyou. – 8. *Ne sera pas gardée dans le texte* final. On le garde, puisque c'est le meilleur. – 9. Unité au Cambodge. Le samarium. Patron diminué. – 10. Elle est humaine. Soutien provisoire. – 11. Qui modifie le mouillage des liquides.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU Nº 97137

HORIZONTALEMENT

I. *Carambolage*. – *II*. Elision. Vas. – III. Safari. Loup. – IV. Si. Narguilé. – V. Espacée. Ser. – VI. Zen. Oriel. – VII. Eperlan. – VIII. Etui. Oitale (étoila). – IX. FO. Noyé. Net. – *X. Eue*. Barétât. – XI. Ultralégère.

VERTICALEMENT

1. Cessez-le-feu. – 2. Alaise. Toul. – 3. Rif. Pneu. Et. – 4. Asana. Pin. – 5. Miracle. Oba. – 6. Boire. Royal. – 7. On. Geôlière. – 8. Lu. Rat. Eg. – 9. Avoisinante. – 10. Gaulée. Lear. – 11. Esperluette (&).

BRIDGE PROBLÈME Nº 1721

UNE SUPERBE DÉFENSE

Jouer en flanc est un art difficile, car il oblige à imaginer le plan du déclarant et à coopérer étroitement avec le partenaire pour comprendre la situation. Voici cette belle illustration de la défense.

Nord : ♠ D 4 – ♡ R 10 5 – ◇ D V 2 – ♣ 10 8 7 5 3
Ouest : ♠ 10 8 7 6 – ♡ 9 7 6 3 2 – ◇ R 5 – ♣ A D
Est : ♠ V 9 3 2 – ♡ D 4 – ◇ A 10 9 7 6 – ♣ V 9
Sud : ♠ A R 5 – ♡ A V 8 – ◇ 8 4 3 – ♣ R 6 4 2

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	passe	2 ♠	passe
2 SA	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 3 de Cœur, pour le 5, la Dame et l'As de Sud qui a joué le 5 de Pique pour la Dame du mort (Est a fourni le 3 de Pique). Le déclarant a joué ensuite le 3 de Trèfle pour le 9 d'Est et le Roi de Sud. *Comment Ouest a-t-il joué et comment la défense a-t-elle fait chuter* DEUX SANS ATOUT ?

Réponse

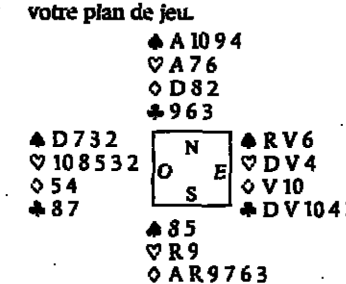
Le début du coup éclaira bien la situation. Ouest savait que Sud détenait à l'origine As Roi de Pique (Est n'ayant pu prendre la Dame de Pique), As Valet de Cœur (Est aurait mis le Valet s'il avait eu Dame Valet) et enfin le Roi de Trèfle, mais sans doute pas le Valet (sinon il aurait plutôt fourni le Valet de Trèfle quand il a joué Trèfle).

L'ouverture de Sud étant limitée à 15 points, Ouest pouvait ainsi localiser en Est l'As de Carreau et le Valet de Trèfle et, s'il avait cinq Carreaux, la défense avait un moyen de faire six levées.

UNE TECHNIQUE CLASSIQUE

Après avoir beaucoup réfléchi, Ouest prit le Roi de Trèfle avec l'As et il contre-attaqua *le Roi de Carreau, puis le 5 de Carreau*. Est comprit la situation et, au lieu de laisser passer le Valet de Carreau (pour conserver la reprise de l'As), il prit et *continua Carreau*, tandis que Ouest s'empressa de *défausser la Dame de Trèfle* pour l'Est puisse reprendre la main avec le Valet de Trèfle et faire chuter le contrat avec au total quatre Carreaux et deux Trèfles.

Ce chelem a été joué en tournoi par Chevalier il y a quelques années. Mettez-vous en Sud en cachant les mains adverses et faites votre plan de jeu.



Nord : ♠ A 10 9 4 – ♡ A 7 6 – ◇ D 8 2 – ♣ 9 6 3
Ouest : ♠ D 7 3 2 – ♡ 10 8 5 3 2 – ◇ 5 4 – ♣ 8 7
Est : ♠ R V 6 – ♡ D V 4 – ◇ V 10 – ♣ D V 10 4 2
Sud : ♠ 8 5 – ♡ R 9 – ◇ A R 9 7 6 3 – ♣ A R 5

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	passe	passe	2 ◇
passe	6 ◇	passe	passe…

Ouest ayant entamé le 2 de pique (4e meilleure), *comment Chevalier, en Sud, a-t-il gagné* le PETIT CHELEM À CARREAU *contre toute défense* et où a-t-il trouvé sa douzième levée ?

Note sur les enchères

Le saut à « 6 Carreaux », sur le Deux fort naturel de Sud, avait le mérite d'être simple et de ne pas fournir de renseignements aux adversaires. Et puis, à partir du moment où *on décide de ne pas s'arrêter* à « 3 SA », mais de jouer le coup dans une mineure, il faut, en tournoi par paires, déclarer le chelem.

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre

21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Les rendez-vous de Marseille-Plage

La station balnéaire née au flanc de la cité phocéenne est un des rares endroits où tous les Marseillais se rencontrent

CELA peut paraître incroyable mais, il y a dix ou quinze ans encore, le premier port de France malgré ses soixante kilomètres de littoral, malgré les promesses de ses édiles successifs, démagogues, mafieux ou humanistes, ne disposait toujours pas d'une grande plage *populaire*. Les amateurs de baignade à tout prix, et qui n'avaient pas les moyens de quitter la ville, devaient nager non loin des bouches d'égout ou escalader des roches coupantes. *« Ils sont jobastres, ces minots »*, commentaient les *partisanes* qui sont ici les dames de la halle.

Aujourd'hui, Marseille est devenue sans s'en rendre vraiment compte l'une des principales stations balnéaires de la Méditerranée : plus de quatre millions de baigneurs s'y sont rafraîchis en 1996, très majoritairement sur l'immense et verdoyante plage du Roucas-Prado contre moins d'un million il y a dix ans.

A ce moment-là, à la fin du long règne municipal du socialiste Gaston Defferre (1953-1986), s'achevaient les gros travaux de terrassement, de transfert des déblais du métro, d'épuration des eaux usées. Entre la corniche Kennedy et la Vieille-Chapelle, le long des deux kilomètres et demi des promenades Pompidou et Mendès-France, on avait gagné quarante-deux hectares sur la mer.

Les grincheux opinaient : *« Ce sera pelé comme la Crau et plein de papiers gras. »* Les ultimes travaux de finition viennent de s'achever. On foule maintenant, jusqu'aux galets blancs du rivage, un épais et net tapis de gazon sur lequel veillent cinq jardiniers en chef. L'un reconnaît que l'entretien est *« galère »*, *« à cause du vent du large, et du piétinement quotidien des usagers mais que les tamaris, lavandes et romarins tiennent finalement assez bien le coup »*. Et puis l'arrosage n'est plus un souci puisqu'il est *« programmé en fonction de la météo, grâce à l'ordinateur et tout le* saint-frusquin *»*.

Le public apprécie, s'ébat en famille, en amoureux ou en solo, un public qui attendait ça depuis les premiers projets d'aménagement balnéaire vers 1830... Des fonctionnaires malthusiens, des élus timorés ou spéculateurs, tous peu soucieux de donner des champs de loisirs au *populo* entravèrent pendant un siècle et demi son accès à la mer, et à une mer cristalline. Le Roucas-Prado que nul – ô ingratitude ! – n'appelle de son nom officiel de *« plage Gaston-Defferre »*, mais simplement *« la Plage »*, est à présent le seul endroit de l'agglomération avec le stade de l'Olympique de Marseille, où la plupart des classes, castes et couleurs se mêlent sans se regarder de travers. Thalassothérapie des corps et des esprits...

Le public apprécie, s'ébat en famille, en amoureux ou en solo. Il attendait ça depuis les projets d'aménagement de 1830...

On vient depuis peu de loin, et même de l'étranger, pour bronzer ou nager à l'ombre de la haute sculpture-paysage d'Amado, *Le Bateau ivre*, appréciée des apprentis alpinistes. Les amateurs de planche à roulettes jaillissent d'alvéoles en béton nappées de polyméthane, se livrent à des bonds prodigieux pour épater les *« gonzesses »*. Les consommateurs d'histoire n'ont qu'à traverser l'avenue pour accéder au Château-Borély, *« folie »* du siècle des Lumières. Les plaisanciers ont leur anse à l'abri de la houle. Seuls ronchonnent les cynophiles et cynomanes car les chiens sont indésirables à Gaston-Defferre. Enfin, un endroit où on a osé dire le mot de Cambronne aux déjections canines ! Dans un seul domaine, les bâtisseurs n'ont pas été audacieux : le parc-autos qui n'offre que 1 500 places alors que certains jours la plage reçoit 60 000 visiteurs...

Le succès du Prado, réel bouleversement socio-urbanistique, a fait école : à l'autre bout de la conurbation, au pied des collines de l'Estaque fixées dans leur inguérissable sécheresse par Cézanne, un nouveau pôle balnéaire, Corbières, plus modeste, plus escarpé, a été inséré dans un paysage longtemps voué aux entrepôts et aux décharges. Là il n'y a que 70 places pour se garer mais ça vaut la peine de marcher un peu pour embrasser d'un seul coup toute la rade de Marseille avec son cirque géant de montagnes blanchâtres, ses îles *idem*, ses *collections de môles, ses vagues de toits* romains. La ville *« sale et mal foutue »* (Blaise Cendrars) a alors disparu. Elle apparaît plutôt telle que dans le regard de Jules Supervielle : *« Le beau rendez-vous des vivants qui lèvent le bras comme pour partager le ciel. »*

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

★ D'Albert Londres aux urbanistes contemporains *via Les Folies de la corniche* de Jean-Louis Parisis, la plupart des écrits sur Marseille sont à la librairie-centre culturel et restaurant des Arcenaulx, 25, cours d'Estienne-d'Orves, 13001 Marseille, tél. : 04-91-54-39-37. Ouvert tous les jours, sauf dimanches, de 10 heures à minuit.
Parmi les manifestations estivales sur la plage Defferre : le 9 juillet, la finale du Mondial de pétanque parrainée par *La Marseillaise*, tél. : 04-91-57-75-00 ; du 18 au 20 juillet, la Fête des sports de pleine nature, tél. : 04-91-26-28-50 ; du 22 au 27 juillet, de 10 à 19 heures, tournoi international de volley de plage.


In « Les Folies de la corniche, Marseille 1800-1990 », éd. Jeanne Laffitte

Depuis le début du XIX[e] siècle, les Marseillais ont cherché à aménager la plage de rochers et de sable qui s'étend du Roucas-Blanc au Prado. Il fallait cependant attendre les derniers lustres du mandat municipal de Gaston Defferre à Marseille pour qu'une véritable mise en valeur de cet espace soit entreprise. Sur les pelouses impeccables de la nouvelle plage, on joue à tout, même aux cartes. Celles-ci, qui comportent des personnages populaires du terroir comme le partisan inconditionnel de l'Olympique de Marseille, ont été dessinées par Anne Le Dantec (éd. Vigne, rue Pointe-à-Pitre, 13006 Marseille).

Tee for tous

En France, côté golf, on a peu de champions mais on a des terrains. On en aurait même trop (il en existe près de 500) car le nombre de licenciés (253 381 en 1996) stagne. La « crise » couve et les responsables de la Fédération française de golf réfléchissent sur les services et l'accueil offerts aux pratiquants dans les clubs (*Le Monde* du 23 mai).

● Le golf est une dure école. Inutile d'en faire un purgatoire d'où seuls quelques élus accéderaient à la félicité du parcours. Que demande le néophyte ? Des raisons d'espérer. Et des professeurs conscients que le golf est aussi un loisir et que la dictature du « handicap » (niveau attribué à un joueur) peut tuer le plaisir de jouer. Des professeurs à l'image de ceux qui officient chez Philippe Mendiburu, à Ilbarritz (la plus belle de l'Hexagone, tél. : 05-59-43-77-87) et à La Baule (tél. : 02-40-42-00-54) ou chez John Gould, à Frégate (tél. : 04-94-32-50-50), dans le Var, avec, en prime, un bon hôtel et un beau parcours.

● Que demande le client lorsqu'il choisit de se rendre sur un green ? Des prix, des services, un accueil. Message bien reçu par les régions qui, tourisme oblige, proposent souvent des « passeports » alléchants pour jouer sur plusieurs golfs. Idem avec Formule Golf (tél. : 0800-260-791) et de ses 17 parcours (en majorité sur la côte atlantique) accessibles à des conditions privilégiées ainsi que stages, forfaits débutant, hôtels, escapades étrangères. Quant aux grands clubs privés, certains (Chantilly mais pas Saint-Nom) entrouvrent, plus (Le Prieuré, Saint-Germain) ou moins (Saint-Cloud) généreusement, leurs portes en été.

● Golfer, c'est choisir. Avec le *Peugeot Golf Guide* (Editions Motte, 149 F), véritable *Michelin* du golfeur : une sélection de 500 parcours ouverts au public, en France et dans huit pays voisins (à quand la Grande-Bretagne ?) et qui note aussi les installations et l'environnement hôtelier. Plus succinct, le *Guide des golfs de France, de Belgique et de Suisse* (Sand, 95 F), de Nelson Monfort. A compléter par *Le Golf, un art de vivre* (Editions du Chêne, 315 F), d'André-Jean Lafaurie (photos de Jean-François Lefèvre), qui présente quelques-uns des plus beaux parcours français et européens.

● Choisir sa destination en fonction du soleil, avec le Portugal (Quinta do Lago et l'Algarve), l'Espagne (Valderrama et la Costa del Sol), la Sardaigne, Chypre, le Maroc (Marrakech et Rabat), la Tunisie, voire Maurice, les Caraïbes (Saint-Domingue est à la mode) ou l'Afrique du Sud. Pour un grand bol d'air préférer l'Ecosse (Saint-Andrews, Turnberry et Gleneagles) et l'Irlande qui associe le bucolique (Killarney, Mount Juliet, Druid's Glen, Fota Island et le K-Club) et l'épique avec les *links* de Ballybunion, Tralee, Lahinch, Waterville, The European, Portmarnock et, au nord de l'île, Newcastle, Portrush et Portsteward. Pour le décor, l'Amérique, à condition, dollar oblige, de casser sa tirelire : la Floride, la *Caroline, la Virginie (Williamsburg)*, le Maryland, la Californie (Palm Springs, La Quinta, Pebble Beach) et un « must », l'Arizona (Troon North, The Boulders, The Phoenician) et ses golfs dans le désert. Sans oublier, au Canada, l'île du Prince Edouard.

● Des destinations programmées, pour la plupart, par Gallia (tél. : 01-53-43-36-36), Golf European Travel (tél. : 01-41-16-08-28), Golf Evasions (tél. : 01-47-53-89-21), Greens du monde (tél. : 01-53-05-20-40), Le Grand Golf (tél. : 04-72-61-91-71), Les Chemins du golf (tél. : 01-30-61-46-99), Club Med Golf (tél. : 01-55-26-26-26) et Golfissimes (tél. : 01-53-81-97-97), des spécialistes qui n'oublient pas pour autant la France.

● Les atouts de l'Hexagone. Côté « stars », les Bordes (Sologne), le National (Yvelines), le Royal Mougins et Spérone (Corse). Côté « coups de cœur », Frégate (Var), Moliets (Landes), *Saint-Jean-de-Monts (Vendée)*, Evian, le Mont d'Arbois et Disneyland-Paris. Consulter les brochures du Club Med, de Visit France (tél. : 01-46-75-25-04 et 01-40-06-95-55), de Maeva/Latitudes (tél. : 01-46-99-53-53), de Pierre et *Vacances* (tél. : 01-43-22-22-22), de l'UCPA (tél. : 01-43-36-05-20) et les hôtels Lucien-Barrière (tél. : 01-42-96-00-79), Novotel (tél. : 01-60-77-51-51), Concorde (tél. : 0800-05-00-11) et Best Western (tél. : 0800-90-44-90).

Patrick Francès

PARTIR

■ LE 20[e] ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU « KING ». Du 10 au 18 août, des milliers de fans du monde entier se rassembleront à Memphis (Tennessee) pour y célébrer le 20[e] anniversaire de la mort d'Elvis Presley. L'occasion de découvrir, avec la Compagnie des Etats-Unis et du Canada, Graceland (sa résidence), Sun Studio (où il enregistra son premier disque) et le Memphis Hall of Fame. De Paris : 7 370 F par personne en chambre double et petit déjeuner avec croisière sur le Mississippi. Ou, avec Vacances fabuleuses, d'explorer le pays du rock, du jazz, du blues et de la country : 7 jours (4 nuits à Memphis, 3 à Nashville) pour 7 640 F par personne en chambre double (6 520 F après le 18 août), avec l'avion (Northwest) de Paris et une voiture en kilométrage illimité.
★ Compagnie des Etats-Unis, tél. : 01-55-35-33-55. Vacances fabuleuses, dans les agences de voyages.

■ STAGES DE FRESQUES. Au cœur du parc naturel régional du Haut-Jura, l'association Les Villages de montagne propose, du 12 au 18 juillet et du 19 au 25 juillet, des stages destinés aux personnes souhaitant s'initier, sous la conduite d'une professionnelle, à la réalisation de fresques murales, à la peinture *al fresco* et aux enduits de chaux, stucs, mortiers et badigeons. Prix : 1 580 F par personne, matériel compris. Hébergement en location (une semaine à partir de 2 000 F) ou en hôtel (à partir de 2 660 F en pension complète).
★ Nouvelle Trace, 91, route du Pont, 74310 Les Houches, tél. :- 04-50-54-70-55.

■ BILINGUES ET SPORTIFS. Conjuguer la pratique d'une langue et celle d'un sport, c'est ce que propose EF Voyages linguistiques avec des séjours linguistiques originaux. Par exemple, pour les élèves de la 6[e] à la 4[e] , un « spécial tennis » en Angleterre, du 30 juillet au 13 août (5 985 F avec hébergement en famille, pension complète et voyage en bateau) ou, pour les élèves de la 4[e] à la terminale, un « spécial basket » aux Etats-Unis, du 1[er] au 29 août (11 890 F avec logement en famille, pension complète et avion de Paris). Egalement séjours au Canada (avec circuit), en Espagne, à Malte et en Irlande.
★ Pour tous renseignements, tél. : 01-42-61-50-22.

■ LE CIRCUIT DU CHOCOLAT. Points culminants des manifestations organisées par Bayonne pour l'année du chocolat, une exposition, place des Basques (pour tout savoir sur le chocolat et vivre le voyage du cacao), une exposition de photos (place de la Liberté) et une présentation de créations plastiques, au Musée Bonnat. Sans oublier, les boutiques des artisans chocolatiers, étapes gourmandes disséminées dans les petites rues du centre. Egalement la visite guidée programmée cet été, une fois par semaine, par l'Office du tourisme, au fil des lieux qui témoignent de l'attachement des Bayonnais au chocolat.
★ Office du tourisme, tél. : 05-59-46-01-46.

IMMOBILIER

NEUF ET RÉSIDENTIEL

FICHE PRATIQUE du 01.07.1997

Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes du mensuel immobilier **Immoneuf.**

■ Logement neuf : une entrée réussie

La livraison d'un logement neuf est une étape importante : elle permet à l'acquéreur de vérifier la conformité du bien par rapport au contrat de vente. Explications pour s'installer en toute tranquillité.

Aujourd'hui, la plupart des logements neufs s'achètent sur plans. Autrement dit avant que la construction ne soit commencée. C'est donc uniquement lors de la livraison que l'on pourra se rendre compte de l'état de l'appartement ou de la maison. En conséquence, le législateur a institué un certain nombre de règles destinées à proteger l'acquéreur.

■ La livraison : un point clé

L'acheteur d'un logement en l'état futur d'achèvement (une formule plus communément nommée vente sur plans) ne participe jamais à la réception des travaux. Cet acte se fait directement entre le promoteur et les différents entrepreneurs. En revanche, c'est au moment de la livraison du bien que l'acquéreur a la possibilité de faire le tour du propriétaire. Il s'assure que le logement est livré conformément à ce qui était initialement prévu au contrat, et vérifie s'il ne contient pas de malfaçons. Le cas échéant (stores extérieurs manquants, raccords de peinture oubliés, portes mal ajustées, vitrages rayés, etc.), il doit impérativement les mentionner, à titre de réserves, sur le procès-verbal de livraison. A charge ensuite pour le vendeur d'y remédier, et ce, le plus rapidement possible.

■ La consignation du solde

Pour donner plus de poids à son action, la loi permet à l'acquéreur de consigner le solde du prix à payer, à savoir 5 %. Rappelons que dans une vente en l'état futur d'achèvement, les versements sont effectués selon une grille des paiements dont le montant est proportionnel à l'état d'avancement des travaux. Cette consignation a pour conséquence de contraindre le promoteur de s'exécuter dans les plus brefs délais. Toutefois, cette faculté, si elle est admise pour tous les désordres ou défauts constatés lors de la livraison, ne peut en revanche fonctionner en cas de retard dans la prise de possession du logement. Dans tous les cas, cette consignation ne doit pas empêcher l'acquéreur d'obtenir de son vendeur la remise des clés.

■ Un mois après la prise de possession...

En matière de vente sur plan, le vendeur est tenu de garantir l'ensemble des vices apparents constatés soit au moment de la réception, soit un mois après la prise de possession par l'acquéreur. Il est impératif de bien respecter ce délai : une fois expiré, les défauts éventuels sont considérés comme étant acceptés. Autrement dit, aucun recours pour vices apparents ne pourra jouer. Dès qu'un vice est découvert, l'acquéreur doit le signaler au vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception. Puis ils établiront ensemble un calendrier de réalisation des travaux. Si le vendeur refuse de s'exécuter, l'acquéreur a un an pour saisir le tribunal et demander soit l'annulation de la vente, soit une diminution du prix. Toutefois, si le vendeur a pris l'engagement de réparer mais ne s'exécute pas, le délai pour agir est alors de trente ans (Cassation civile du 15 novembre 1995).

R.T.

Pour d'autres conseils, consultez IMMONEUF, le mensuel de l'immobilier en vente 20 F chez votre marchand de journaux.



Plus de 300 pages de conseils et d'adresses

Communiqué

LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC

ACQUISITION D'UN LOGEMENT NEUF : LA REMISE DES CLÉS

Vous venez d'acquérir un logement neuf. Que devez-vous faire lors de la remise des clés ?

Vous devez procéder à un examen minutieux des lieux, dans des *conditions d'éclairage satisfaisantes,* afin de vérifier l'état des équipements et des fournitures, leur fonctionnement et leur conformité aux engagements contractuels.
Vous devez donc vous munir de l'acte de vente, du plan de votre logement, de la notice descriptive et des avenants éventuels, des lettres échangées avec le vendeur...

Après avoir procédé à cet examen, vous remplirez le procès verbal de *constat* d'état des lieux et de *remise* des clés.
Vous devez signaler de façon précise :
- tous les vices apparents que vous avez pu déceler,
- tout ce qui n'est pas conforme aux engagements contractuels.

Si vous découvrez d'autres vices apparents dans le mois qui suit la remise des clés (et non votre emménagement), vous devez les signaler au vendeur, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Vous devez garder une copie du procès verbal de constat, et, éventuellement, de la *correspondance adressée au* vendeur.



106, rue de l'Université
75007 Paris

هكذا من الأصل

Amélioration relative

UNE PERTURBATION s'évacue vers l'est, laissant l'extrême Sud-Est sous la pluie, tandis qu'une autre, s'enroulant autour de la dépression britannique, amène de nouvelles pluies sur les côtes de la Manche. Entre les deux, la majeure partie du pays est dans une traîne peu active avec de belles éclaircies.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – De nombreuses pluies tomberont toute la journée, et le soleil ne fera que de courtes apparitions. Le vent de sud-ouest balaiera les côtes de la Manche et soufflera à 60 km/h en pointes. Il fera encore frais, avec de 16 à 19 degrés l'après-midi.

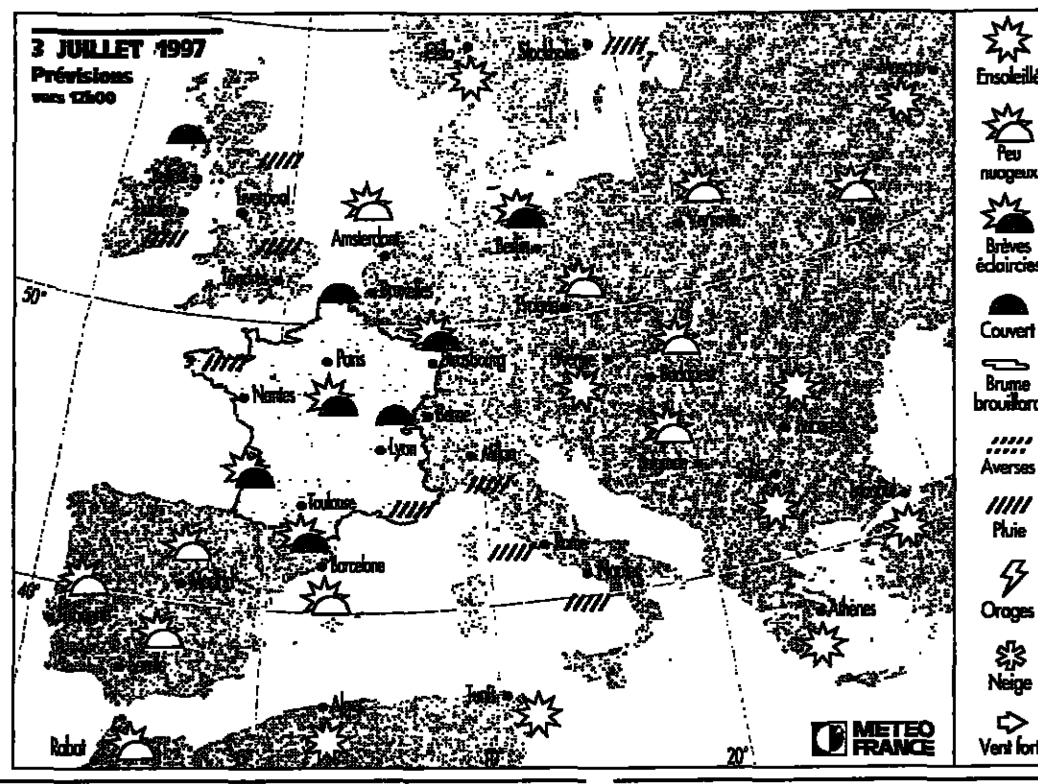
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages seront très nombreux et porteurs de pluie près de la Manche, de la Normandie à la pointe nord. Ailleurs, les éclaircies seront plus larges et les averses plus rares. Il fera de 17 à 20 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Ce sera une journée relativement agréable, avec un ciel partagé entre nuages et éclaircies. Seules les régions de la frontière suisse risquent encore quelques pluies. Il fera de 18 à 21 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Après dissipation des brouillards matinaux, on bénéficiera de belles éclaircies. Seul le relief restera particulièrement chargé et ne sera pas à l'abri d'averses, localement orageuses sur les Pyrénées. On atteindra de 19 à 22 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les Alpes et la moyenne vallée du Rhône auront encore de la pluie. Ailleurs, les éclaircies seront très belles. Températures stationnaires, avec encore de 20 à 23 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Les pluies seront fréquentes et parfois orageuses *sur Provence-Alpes-Côte* d'Azur et en Corse. Ailleurs, le ciel sera partagé entre soleil et nuages, et quelques ondées sont possibles l'après-midi. Il fera de 22 à 25 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** La grève d'une partie des employés d'une société chargée du nettoyage et de l'avitaillement des avions à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, a retardé une trentaine de vols de 45 minutes à une heure mardi 1er juillet.

■ **EUROPE.** Lufthansa et la compagnie flamande VLM ont signé un accord de partenariat instaurant des programmes de fidélisation et de nouvelles liaisons quotidiennes en partage de code, notamment entre Munich et Anvers, via Rotterdam, à partir du 1er septembre.

■ **HONGKONG.** La compagnie Cathay Pacific propose un surclassement pour accéder aux classes affaires et première aux passagers du vol quotidien Paris-Hongkong moyennant un supplément. Le départ devra avoir lieu entre le 11 juillet et le 21 août, le retour entre le 14 juillet et le 28 août. Renseignements au 01-41-43-75-77.

PRÉVISIONS POUR LE 3 JUILLET 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température *et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux;* C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	23/28 S	KIEV	16/24 N	VENISE	18/26 S	LE CAIRE	23/36 S
				POINTE-A-PIT.	25/32 S	LISBONNE	14/19 S	VIENNE	16/28 S	MARRAKECH	16/23 N
				ST-DENIS-RÉ.	20/24 S	LIVERPOOL	11/15 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/20 C
				EUROPE		LONDRES	11/16 P	BRASILIA	12/27 S	PRETORIA	-2/20 S
				AMSTERDAM	12/17 S	LUXEMBOURG	12/17 S	BUENOS AIR.	2/14 S	RABAT	16/23 N
FRANCE métropole		NANCY	12/19 S	ATHENES	23/31 S	MADRID	14/22 S	CARACAS	25/30 S	TUNIS	25/35 S
AJACCIO	16/25 P	NANTES	10/18 P	BARCELONE	17/23 S	MILAN	18/25 P	CHICAGO	19/23 N	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	12/20 P	NICE	17/23 P	BELFAST	10/15 C	MOSCOU	17/26 S	LIMA	21/25 C	BANGKOK	28/32 N
BORDEAUX	11/20 N	PARIS	11/18 S	BELGRADE	18/31 N	MUNICH	14/18 S	LOS ANGELES	20/27 S	BOMBAY	27/31 P
BOURGES	10/19 P	PAU	11/20 P	BERLIN	16/24 N	NAPLES	22/32 P	MEXICO	15/20 P	DJAKARTA	25/32 C
BREST	11/16 P	PERPIGNAN	15/23 P	BERNE	12/18 C	OSLO	14/21 S	MONTREAL	22/26 P	DUBAI	28/36 S
CAEN	12/16 P	RENNES	11/18 P	BRUXELLES	12/18 S	PALMA DE M.	18/28 N	NEW YORK	24/30 N	HANOI	28/36 C
CHERBOURG	10/16 P	ST-ETIENNE	11/21 P	BUCAREST	14/29 S	PRAGUE	12/25 N	SAN FRANCIS.	14/22 S	HONGKONG	26/27 P
CLERMONT-F.	10/20 P	STRASBOURG	12/20 S	BUDAPEST	17/29 N	ROME	21/27 P	SANTIAGO/CHI	1/14 S	JERUSALEM	22/32 S
DIJON	11/20 S	TOULOUSE	12/21 S	COPENHAGUE	14/20 S	SEVILLE	16/26 N	TORONTO	18/26 N	NEW DEHLI	27/39 S
GRENOBLE	14/23 P	TOURS	10/18 P	DUBLIN	10/14 P	SOFIA	15/28 S	WASHINGTON	24/34 N	PEKIN	22/30 N
LILLE	11/17 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	16/20 N	ST-PETERSB.	18/25 S	**AFRIQUE**		SEOUL	25/31 N
LIMOGES	10/16 S	CAYENNE	22/30 S	GENEVE	14/19 P	STOCKHOLM	14/24 P	ALGER	18/28 S	SINGAPOUR	27/29 P
LYON	13/22 P	FORT-DE-FR.	26/30 N	HELSINKI	18/26 N	TENERIFE	15/21 N	DAKAR	26/30 S	SYDNEY	9/15 P
MARSEILLE	16/24 C	NOUMEA	18/21 C	ISTANBUL	21/27 S	VARSOVIE	15/27 N	KINSHASA	15/26 S	TOKYO	24/30 C

Situation le 2 juillet à 0 heure TU

Prévisions pour le 4 juillet à 0 heure TU

IMMOBILIER

FICHE PRATIQUE DES NOTAIRES

CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS

LES SERVICES IMMOBILIERS DES NOTAIRES SUR INTERNET
www.paris.notaires.fr

Le site Internet de la Compagnie des Notaires de Paris vient d'être consacré « WEB D'OR » du meilleur site Internet de l'année 1997 dans la catégorie Institutions à l'occasion du dernier Festival International Multimédia de Biarritz.

Ce site novateur propose une présentation détaillée de la profession et un ensemble de bases de données mises à jour quotidiennement offrant des réponses concrètes et pratiques sur tous les sujets relevant de l'activité notariale.

L'information immobilière y est particulièrement présente :
- Les petites annonces immobilières des notaires parisiens,
- Le calcul détaillé des frais de mutation,
- Les derniers indices du marché immobilier de Paris et de la Petite-Couronne,
- Une base de données des questions/réponses les plus fréquemment posées aux notaires,
- Le calendrier des ventes aux enchères.

Dès le 4 juillet, consultez la note de conjoncture immobilière et les derniers indices du marché immobilier parisien sur le www.paris.notaires.fr

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er
Téléphone : 01.44.82.24.00
E-mail : chambre@paris.notaires.fr



VENTES

APPARTEMENTS VENTES

Paris 2e

Prox. Opéra p. de t., XVIe s., ht 4,10 m, 4 p., 119 m², chf. ind. gaz, belle allure 01-43-35-18-36

Paris 3e

Marais Archives 100 m², 3e ét., dble séj., 2 chbres, gde cuis., tt cft. Prix : 2,3 MF. Urgt part. Tél. : 01-42-71-59-51

Part. Rue Commines 2 P., 56 m², calme, poutres 3e ét., asc., cuis. américaine Rangements, parfait état. 960 000 F. 01-42-78-78-66

2 p., 45 m², volume, caractère, Mo Rambuteau 630 000 F pptaire 01-40-08-05-50

Paris 4e

QUAI DE BETHUNE *St-Louis, 80 m² occupé, 77 ans.* SANS LOYER. 1 350 000 F – 01-42-65-07-57

Paris 5e

Arènes Lutèce p. de t., asc. vue dég., 3 p., 80 m², *b. plan,* soleil, *ref. nf.* 01-43-35-18-36

TOURNEFORT Studio cuis., bains, poutres. 620 000 F – 01-45-40-97-49

Paris 6e

R. JACOB gd studio calme, ensoleillé 1 200 000 F – 01-45-31-51-10

Odéon, Saint-Germain, un studio de 41 m², poutres, charme, 810 000 F HNI. Notaire 01-40-62-24-82

Rue du Sabot (près Dragon), *2 p. à rafraîchir, bur. ou hab.* 870 000 F – 01-40-47-87-82

ODÉON. Maison de ville XVIIe S/4 nivx + sous-sol aménagé, terrasse 7 000 000 F S. KAYSER 01-43-26-43-43

Paris 7e

Rue de Sèvres (Duroc), dans un immeuble pierre de taille, bon standing, au 3e, un appartement de 132 m², avec ascenseur. 3 400 000 F HNI. Notaire 01-40-62-24-82

Avenue Rapp, au 6e étage avec ascenseur, vue dégagée, clair, un studio, tout confort de 23 m². 480 000 F HNI. Notaire 01-40-62-24-82.

Avenue Franco-Russe (près Bourdonnais), dans un immeuble pierre de taille, un appartement de 6 pièces principales, services, possibilité parking en location. 4 500 000 F HNI inclus. Notaire, 01-40-62-24-82

INVALIDES

60 m², av. de Breteuil, 3 p., 3e ét., asc., cave. Et. nf. 2,1 MF – 01-46-51-20-00

AV. DUQUESNE **5 P. 140 M²** état neuf, 1er ét., à voir. 3 600 000 F – 01-40-56-07-60

Paris 9e

AV. TRUDAINE Gd 6 p., 2 650 000 F URGENT 01-40-25-07-05

Paris 11e

Mo PARMENTIER GERER vend dans petite résid. de 6 étages, balcons ravalement récent.
– studio 34 m² refait nf. 450 000 F
– *2 p., 48 m², refait neuf* 770 000 F
– 2 p. occupés à partir de 630 000 F
s/pl. ts les mercredis de 14 h 30 à 18 h 30 – 01-43-55-95-91
Mme *Michaut* 06-07-74-89-62

Paris 13e

Mo CORVISART bel imm. 1976 5e ét., 2 p., 46 m², calme, exp. S/O, park. Prix : 900 KF Tél. : 01-44-18-02-80

Bobillot réc. dern. ét. séj. 4 chbres gde cuis. 2 bains 120 m² balc. 2 park. 01-43-35-18-36

Paris 14e

Montparnasse nf., dern. ét., duplex, liv., 3 ch., 2 bains, 120 m², terrasse – 01-43-35-18-36

Quartier Saint-Jacques, studio au 5e étage avec ascenseur, de 33 m², 620 000 F HNI. Notaire 01-04-62-24-82

René-Coty, stand., studio, 33 m², cuis. séparée, box possible, px. intéress. 01-43-35-18-36

R. DIDOT. 2 P. TT. CFT. Très bon état. A saisir 500 000 F – 01-45-43-88-60

ALÉSIA-DIDOT Vrai 3 p., cuis., bains, 3e étg. 950 000 F – 01-43-22-61-35

MONTPARNASSE

STUDIO 32 M² à partir de 485 000 F. 2 P., 42 M² à partir de 538 000 F. *3 P. 69 M² à partir de 958 000 F.* Tél. : 01-43-20-85-94.

Paris 15e

Mo BIR-HAKEIM. 2 p. 48 m², imm. pierre de t., 2e ét., asc., sur jard. bon ét., cuis. équipée. 890 000 F – 06-09-48-89-83

3 P. ABBÉ-GROULT

850 000 F - 01-34-60-39-08

Mo Convention, stdg, 2 p., 54 m², park., terrasse 31 m², jard. priv. 200 m² – 01-43-35-18-36

PASTEUR. Imm. 1993, primé d'architecture, 5 p., 125 m², *3 chbres s/jard. privatif de 40 m².* Patio. 2 s. de bains. Très belles prestations, 2 park. Frais notaire réduits – 3 050 000 F 01-45-67-84-24

Paris 16e

Trocadéro (Près), dans un immeuble pierre de taille, au deuxième étage, un appartement d'angle et de réception, très clair, de 175 m², bon état, service, possibilité parking – 4 500 000 F HNI. Notaire 01-40-62-24-82

Part. vd. rue Marbeau. Imm. pierre de t., stand., asc., 100 m², 4/5 p., 1er ét. sur cour arborée. Calme. 1.8 MF. Ag. s'abstenir. 01-45-00-50-79

Paris 17e

CHAMPERRET, 3/4 P, 70 m² pierre de t., 1er, vue dégagée *980 000 F – 01-45-31-51-10*

AV. VILLIERS BEAU 2 P. 55 M², 7e dernier étg. VUE CLARTÉ 990 000 F – 01-42-66-36-53

Paris 18e

Mo LAMARCK. 3 P. VUE 82 m², dernier ét., asc., sud, parfait état. 01-43-59-14-05

RARE

A PARIS

160, RUE CHAMPIONNET quelques très beaux appts grandes surfaces/duplex. Etages élevés, très clairs. *Qualité de construction* et belles finitions APPART. TEMOIN tous les jours 11 h à 19 h sauf mardi et mercredi BUREAU DE VENTE 01-42-58-59-01

SOGEPROM

Paris 19e

Au métro Maraîchers, un appartement au 3e étage, avec ascenseur, 62 m², à rafraîchir. 750 000 F HNI. Notaire 01-40-62-24-82

ESSONNE (91)

Palaiseau, 200 m RER Dans imm. calme, bon stand. 3 p., 64 m², dble séj., *cave et park., r.-de-jard.* plein sud sans vis-à-vis Prof. lib. ou handicapé Px : 730 000 F. Tél. : 01-45-88-48-20 (6 à 10 h).

HAUTS-DE-SEINE (92)

NEUILLY SUPERBE DUPLEX 2 P., 89 M², TERRASSE 60 M², 5e dernier étg. VUE JARD. 2 450 000 F – 01-42-66-36-53

SÈVRES, 4 P. récent stand. s/verdure, séj., 3 chbres, cuis. équipée, s.-de-bns. Balc.-terrasse, 2 park. 1 300 000 F – 01-45-43-88-60

NEUILLY SUPERBE 7 P. FACE SEINE sans vis-à-vis 2e, 3e dernier étage. HÔTEL PARTICULIER 5 900 000 F – 01-42-66-36-53

BOULOGNE. Mo Rd Point du Pt de Sèvres, récent 2 p., *50 m². état impec., park.,* 750 000 F. 5 P, vue panoramique s/Seine et manufacture de Sèvres, 108 m² + balcons 16 m², cave, park. dble 1 950 000 F GERER 01-42-65-03-03 Mme Michaut 06-07-74-89-62

SURESNES

PARC DU CHÂTEAU APPTS RÉNOVÉS *dans résidence récente.* Park., gardien, balcons. Vue s/parc exceptionnelle. AD VALOREM 01-41-38-01-07

VAL-DE-MARNE (94)

ST-MANDÉ MÉTRO PTE DORÉE *Bois ZOO immeuble ancien* 2e étage, 3 pieces, 50 m², parquet, cheminée 790 000 F. 02-38-36-72-46 ou 06-08-32-17-73

PROVINCE (06)

VIEIL ANTIBES, bel étage, 63 m², ds imm. Directoire port à 100 m, plage à 200 m. Vue arborée. Prix : 945 000 F. Tél. : 04-93-34-12-21

FONDS DE COMMERCE

29. ROSCOFF. Vds murs et fonds. 1 000 000 F. Restaurant, 50 cts, ouvert à l'année, + veranda. Idéal pour couple. + logement 160 m² habitables + combles. Très urgent. 02-98-61-16-97

FERMETTES

100 km, Paris 28 *1 h par autoroute* fermette restaurée, 200 m² sur jardin 3 000 m² 700 000 F. Tél. : 01-47-45-72-46. 01-47-45-33-68.

MAISONS

A saisir. Vend cause mutation 75 mn PARIS, direct A6 gare SNCF MONTARGIS. Golf, pêche, chasse, équitation. Vend splendide MAISON DE CAMPAGNE toute aménagée. Vaste séjour, grande baie vitrée, acces direct sur magnifique terrasse surplombant lac de 20 ha, cuisine équipée, chambres, bains, wc + 2 pièces. Terrain clos tout fleuri, *décor exceptionnel.* Prix total : 598 000 F, crédit possible 90 %. Tél. : 02-38-85-22-92. 24 h/24 h.

LA CELLE-ST-CLOUD (78) *Maison d'architecte plein sud* 300 m², 9 p. s/jardin arboré 850 m². 3,650 MF. Part. 01-39-69-40-52

Urgent FRANCONVILLE. Prestations de qualité à ét. : *115 m² hab., 2 gar. sur 223 m²* de terrain arboré. Grd salon, s. à manger avec cheminée, très clair. Cuis. équipée; 3 chbres, 2 bains et 2 wc. Chf. électrique et nbreux rangements. Proche ttes commodités. A saisir. Prix net : 1 260 000 F 01-43-72-04-16 - 53-89-34-29 06-07-08-51-99

PROPRIÉTÉS

A 20 km nord Tours part. vend belle propriété compr. : 1 maison pple 9 pièces, 200 m² env. sur 3 niveaux : RdC, 1er, 2e, 4 à 5 ch., tt cft, 2 chem., 3 caves et 2 dépend., chenil, verger, prairie, bois, 8 ha, 19 ares, très arboré 1 500 000 F 02-47-55-03-08 (H repas)

GOLFE DU MORBIHAN SARZEAU. Manoir 1 000 m² sur 5 000 m² clos. Murs en pierre, toit ardoise. A rénover intérieurement *2,5 MF. Tél. : 03-21-30-28-66*

VIAGERS

PARIS-SOULT (12e), 3 P. (70 m²), park. viager libre 1 tête. 900 000 F + 3 037 F/mois FRANCE VIAGER. 01-42-89-06-66.

ACHATS

APPARTEMENTS

Part. recherche F2., mn. 2 et., asc., calme, s. de bains, min. 40 m², 620 000 F. Tél. : 01-69-14-65-02.

LOCATIONS

OFFRES VIDES

PATAY-TOLBIAC 3 p. 62 m², 2e ét. Bon état 5 815 F net. 01-40-47-62-38

GROUPE FONCIÈRE LYONNAISE

dans immeubles pierre de t. Standing Appartements refaits neuf

VICTOR-HUGO RUE DE SONTAY

6 p. 182 m², 4e asc. 19 000 F + ch., poss. park.

AVENUE BUGEAUD 6 p. 186 m², 4e asc. 21 000 F + ch., park. compris 6 p. 181 m², 2e asc., balc. 20 000 F + ch., poss. park.

RUE PICOT 5 p. 180 m², 4e asc., balc. 17 000 F + ch., poss. park.

RUE SFAX 4 p. 125 m², 4e asc. 17 000 F + ch., poss. park.

SEGPIM 01-42-97-00-37

82, bd PORT-ROYAL 3 p. 65 m², 4e ét., 6 530 F net. Tél. : 01-40-47-62-38

– PASSY. Beau 2/3 P. 85 m², 3e asc., 8 100 F h. ch.
– 16e POMPE. Beau 4 P. 95 m² stand. 10 000 F h. ch.
– 8e MIROMESNIL. 4 P meublé 90 m², 4e asc. 11 000 F net.
– 16e MUETTE. 3-4 P. 110 m² + serv., 3e asc. 10 800 F h. ch.
– 7 LA-TOUR-MAUBOURG 4 P + serv. 5e balcon. Vue Invalides. 12 000 F h. ch.
– 8e GEORGE-V. Superbe 4-5 P. + serv. Gd balc. Vide ou meublé. 19 000 F h. ch.
01-42-66-36-53

PARTENA *Elysée*

OFFRES MEUBLÉES

7e arrond. BABYLONE

2 p. meublées. charme. balc. 5 000 F ch. compr. Tél. : 01-40-46-73-78.

L'ÉTÉ FESTIVAL

La Côte d'Azur s'expose cet été. *L'occasion de se promener* à travers les grandes années de la Riviera qui, entre la Baie des Anges et le cap d'Antibes, de Grasse jusqu'à Menton, attira tant d'artistes entre 1918 et 1958. C'était avant le béton et les touristes, quand la merveilleuse lumière de la côte attirait les principales figures de la modernité. Treize villes et vingt-huit musées se sont unis pour ce retour sur les traces de Picasso et Picabia, Cocteau et Lartigue, Man Ray et Dufy. Passent aussi les silhouettes de femmes signées Coco Chanel et Poiret, les échos des chansons de Chevalier et de Mistinguett. Ailleurs tombe la pluie, et mouillés sont les festivaliers. Au Festival de jazz de La Villette, à Paris, le philosophe Jacques Derrida, invité par le saxophoniste Ornette Coleman à intervenir sur scène, a provoqué un chahut qui anime les conversations.

LA PHOTOGRAPHIE DE GÉRARD RONDEAU

Paris-Bruxelles

« Une saison en enfer », d'Arthur Rimbaud, publié à compte d'auteur à Bruxelles en 1873 ; Rodin, qui séjourna plusieurs années en Belgique : au Grand-Palais, jusqu'au 14 juillet, tout sur les relations artistiques entre la France et la Belgique de 1848 à 1914.



La Côte d'Azur à l'époque des noces de l'argent, de l'art et du goût

Méditerranée/Arts. Treize villes et vingt-huit musées célèbrent les années 1918-1958, qui ont marqué la Riviera française

« LE PAYS de rêve est au bout de votre nuit » : c'est ainsi que les affiches publicitaires vantèrent une destination mythique, la Côte d'Azur, ainsi baptisée par l'écrivain dijonnais Stephen Liegeard en 1887. Caravansérails de la Belle Epoque, les palaces avaient fixé un certain art de vivre, de l'Hôtel Victoria à Grasse, la capitale des parfums, au Negresco de Nice, construit en 1912, et dont le dôme rose évoque une bombe glacée à la fraise.

De palmiers en casinos, d'hétaïres parfumées en batailles de fleurs, la Côte d'Azur a aimanté bien des passions cosmopolites, russes, anglaises, liées aux plaisirs d'une certaine « société hivernante ». L'essor des chemins de fer, la douceur d'un climat recommandé aux tuberculeux et aux grands nerveux, vont progressivement fixer les contours de cet eden de senteurs et de lumière. Ces *« matins si purs, si premiers, si nus au sortir de la nuit »* chers à Valéry réveillent les écrivains dans des chambres avec vue, qu'il s'agisse d'André Gide, de Katherine Mansfield ou de Scott Fitzgerald. Du Grimm's Hôtel de Hyères, il se dit épris de cette *« lune de Méditerranée au bonnet de lin un peu flou... »*

La Côte d'Azur est un rendez-vous. Picasso y passe son premier été en 1920. Antonin Artaud tourne *Tarakanova* aux studios de la Victorine en 1929. A Cabris, au-dessus de Grasse, la Messuguière hébergera Gide, Camus, Montherlant, Saint-Exupéry, Sartre. Une autre vie s'y révèle sous les feux d'une lumière radieuse, grave ou *« agaçante en balle de ping-pong »* pour Nicolas de Staël, qui voyait la mer comme un *« tombeau solaire »*.

Collines bleues, toits rouges, baie des Anges mauve, la couleur éclate comme un fruit mûr dans ces paysages de sensations auxquels la Côte d'Azur sert de révélateur. Bonnard, Matisse, Dufy, et plus tard Chagall, explorent la Riviera flamboyante, intime, extravagante, mondaine. Tour à tour lézard ou poisson, le corps s'adonne aux flots et aux rayons d'or, libérant l'énergie des années folles.

A l'abri de l'Histoire – crise de 1929, occupation allemande –, le soleil ensorcelle un univers où cohabitent le milliardaire américain, l'architecte d'avant-garde, l'artiste en exil et l'écrivain en espadrilles. *« Soleil, piscine, nymphes et naïades dans ce décor de paganisme raffiné »*, écrit depuis le cap d'Antibes Martin du Gard à Gide, en août 1942, tandis qu'Alberto Magnelli, Hans Arp et Sonia Delaunay collent sur le papier des bouts de photos et de cartons, comme autant de souvenirs dans l'herbier des temps modernes. Initiée par Xavier Girard, conservateur du Musée Matisse, à Nice, « La Cote d'Azur et la modernité, 1918-1958 » est une *manifestation* qui regroupe vingt-huit musées et treize villes des Alpes-Maritimes. De Grasse à Menton en passant par Nice et Villefranche, trois mille pièces sont exposées, associant peinture, sculpture, théâtre, cinéma, arts décoratifs, mode et architecture. Bonnard, Matisse, Picasso, Picabia, Van Dongen, Dufy, Man Ray, Cocteau, Lartigue, Mallet Stevens, comptent parmi le copieux *who's who* bleu et or de cette rétrospective où Nice tient la vedette. Un voyage en Technicolor, des avant-gardes des années 20 à la *café society* des années 50, qui fit dire à Picasso, s'adressant à Cocteau : *« L'Agha Khan, toi et moi, on est sûrs de faire salle comble. »*

Les années 20 correspondent à l'avènement de cette nouvelle vie de château évoquée au palais Lascaris, dans le cadre de l'exposition « Modernité et vie balnéaire ». Robert Mallet Stevens construit une villa cubiste pour les Noailles à Hyères, associant pour les éléments de décor et de mobilier Djo Bourjois, Théo Van Doesburg ou Pierre Chareau, qui aménagera *« une chambre en plein air à l'américaine »*. Ce dernier signe par ailleurs la villa Vent d'Aval à Grimaud. Ces manifestes architecturaux tranchent avec le style néo-florentin des années 10. Ces villas aux murs blancs, dont les terrasses, les chambres-cabines, les coursives évoquent des paquebots, suggèrent une nouvelle manière de vivre, de bouger, inspirée par un souci d'espace, de formes pures et de fonction. De 1926 à 1929, l'Irlandaise Eileen Gray, dont les meubles sont achetés par quelques mécènes comme Jacques Doucet ou le vicomte de Noailles, bâtit à Roquebrune sa première maison.

Sur un mur du living-room, Eileen Gray affiche une grande carte marine où l'on peut lire *« Invitation au voyage »*. Là se trouve peut-être l'une des expressions les plus sincères de cet esprit moderne, associé par ces pionniers humanistes au refus du pastiche d'ancien et de la copie. *« Cette toute petite maison concentre, dans un espace réduit, tout ce qui peut être utile au confort, aider à la joie de vivre. Nulle part on n'a cherché une ligne ou une forme pour elles-mêmes, partout on a pensé à l'homme, à sa sensibilité, à ses besoins.... »*

> **Collines bleues, toits rouges, baie des Anges mauve, la couleur éclate comme un fruit mûr**

Espace intérieur et espaces extérieurs coulent naturellement l'un vers l'autre. Eileen Gray est par exemple attentive à créer un *« organisme vivant »*. *« Entrer dans une maison, c'est comme glisser dans une bouche qui va se refermer sur vous..., c'est comme arriver en bateau dans un port, libre de circuler à sa guise. »* Sauvés des eaux de l'abandon, quelques meubles de la villa E 1027 sont actuellement exposés au Musée de la céramique de Vallauris.

La richesse documentaire des catalogues (*Grasse, terre d'accueil. 1918-1958*, Parkstone ; *La Côte d'Azur et la modernité, 1918-1958*, Réunion des Musées nationaux), contraste avec certaines présentations sans éclat, salles sombres, accumulations poussives, venues trahir le sujet même. Le culte de « l'accrochage » ne devrait pas faire oublier au visiteur cette formidable épopée du plaisir, dont la Côte d'Azur, en proie au saccage architectural, aura été le témoin durant les années 20 et 30. En marge des classifications, d'une vision de l'art coupée de la vie, la Côte d'Azur des années d'or offre surtout le témoignage d'une rencontre révolue entre le goût, l'argent et l'art.

En 1926, le milliardaire Jay Gould se faisait construire à Nice le Palais de la Méditerranée. En 1925, Duchamp, as des échecs, dessinait une affiche pour un championnat à Nice. En 1931, Picabia organisait des concours « carrosserie et pyjamas » à Cannes... Le parcours Côte d'Azur et modernité ne manque pas de charme. Aussi inséparables que l'ombre et le soleil, l'imposture et le sublime se côtoient, révélant, ici, l'universalité d'un projet, là, l'appropriation régionaliste ou conceptuelle d'une époque décidément assez fourre-tout.

Comment expliquer à la fois l'hommage rendu aux artistes en exil à Grasse pendant la seconde guerre mondiale et la place faite à François Coty, inventeur de la parfumerie moderne, dont le passé de collaborateur est savamment occulté à Nice ? Un mot justifiant trop d'amalgames et de remplissages aurait exigé une redéfinition : modernité. Le mobilier rustique néo-provençal, la fastidieuse collection de photos érotiques de Martin Kinpenberger, les bouquets *épais* et huileux peints par Jacques-Henri Lartigue dans les années 60 éloignent parfois le visiteur de ce luxe encore offert par la Côte d'Azur : une leçon de lumière.

Sur la route qui longe le littoral, les enseignes commerciales narguant les palmiers, les cubes de béton flanqués contre la mer font parfois de l'ombre à la mémoire. Une mémoire plutôt malmenée : car c'est au Musée Masséna, à Nice, inauguré en 1921, qu'on vient s'épancher sur les photographies du cinéma Le Royal (1934), détruit dans l'indifférence en 1996. Face à la promenade des Anglais, la façade du Palais de la Méditerranée, sauvée par Jack Lang, flotte *comme une toile peinte dans le vide*. Mais, sans nostalgie, la mémoire renaît, parfois intacte, telle une promesse.

A la villa Arson, le bleu méditerranée de la vraie fausse piscine de Richard Fauguet, qui est à elle seule un *paradis sauvé des eaux*. Où l'on retrouve, dans un clin d'œil, la piscine des Noailles, thermes hygiénistes de 1927, où plongèrent Auric, Poulenc, Man Ray et les autres. Sur les murs, les fresques en ombres chinoises, lapin de Jeff Koons, petite danseuse de Degas, sculpture de Venet – *d'après celle de la place Masséna*, à Nice –, s'offrent comme autant de présences sans reflet face à l'immensité bleue.

Laurence Benaïm

Les principales manifestations

● **Un parcours régional.** L'exposition rassemble vingt-huit musées et treize villes de la Côte d'Azur. Nice triomphe avec une importante panoplie d'expositions de peinture : « Le mythe méditerranéen », au Musée Matisse (jusqu'au 20 octobre) ; « Des modernes aux avant-gardes », au Musée d'art moderne et d'art contemporain (jusqu'au 20 octobre) ; « Dufy, mode et paysages azuréens », au Musée des beaux-arts (*lire ci-dessous*).

● **A voir.** *« La Piscine »*, installation de Richard Fauguet, à la Villa Arson (jusqu'au 10 octobre) et dans les galeries du vieux Nice ; « La Côte d'Azur des photographes », Galerie Mossa (jusqu'au 26 octobre) ; « Paul Louis, sport et divertissements », Galerie du Château, Galerie Renoir (jusqu'au 5 octobre). Et ne *pas manquer* « A l'épreuve de la lumière » au Musée Picasso d'Antibes (jusqu'au 30 septembre).

● **Renseignements.** A l'occasion de cette manifestation, les musées et services culturels organisent concerts, lectures, parcours, colloques et ateliers ayant pour même objet la découverte du patrimoine artistique moderne de la Côte d'Azur. La plupart des *expositions durent jusqu'à la fin* du mois d'octobre. Tél. : 04-92-07-09-91 ; télécopie : 04-92-05-08-39. Catalogue : *1918-1958, La Côte d'Azur et la modernité*, Réunion des musées nationaux, 296 p., 350 F.

Les élégances de la mode

DUFY, MODE ET PAYSAGES AZURÉENS. Musée des beaux-arts, 33, avenue des Baumettes, Nice. Jusqu'au 26 octobre. Tél. : 04-92-15-28-28.
COUPS DE SOLEIL ET BIKINI. Musée international de la parfumerie, 8, place du Cours, Grasse. Tél. : 04-93-36-01-61. Jusqu'au 30 octobre.

Sur un air de strass, de fêtes, et de champagne, la Côte d'Azur a inspiré des modes et des styles dont le casino de Nice est l'écrin : Maurice Chevalier y a inauguré son canotier, Mistinguett y a chanté *Mon homme* en costume Poiret. Mais avec Coco Chanel, qui fut l'une des premières à se dispenser d'ombrelle au début des années 20, une nouvelle ère commence, encouragée par la vogue des sports de plein air, et du hâle.

Les costumes qu'elle réalise pour le Train bleu, en 1924, évoquent les maillots de bain des premières plages de galets niçoises, comme l'Opéra-plage. En 1927, Patou est le premier à lancer *une huile sur le corps*, Chaldée.

La Côte d'Azur est devenue une destination d'été, faisant écrire à Michel Georges Michel, le chroniqueur mondain de la Riviera : *« Si Matisse, à Nice, fait la fenêtre, Van Dongen, à Cannes, fait le trottoir. »* Ces corps dénudés, ces silhouettes d'éphèbes effleurées de « riens » de jersey ou de crêpe, Dufy, observateur de la vie mondaine et nautique, les met en scène, dans ses toiles submergées de bleu.

En choisissant d'associer mode et art, le Musée des beaux-arts de Nice réussit un pari : retrouver la chair d'une inspiration, ces figures trempées de lumière que le peintre commence par dessiner nues, avant de les habiller, comme le ferait un couturier. Mais c'est en faisant de la mode sans le savoir qu'il est le plus artiste. Si les violets et les verts traduisent l'influence des ballets russes, les projets de robes dessinés pour Poiret autour de 1917 figent le corps, là où dans les toiles (*Le Défilé des mannequins*), il s'anime, naturellement mouvant et sensuel.

La Côte d'Azur inspire à Dufy des centaines de projets d'imprimés de tissu (pour Bianchini Ferier notamment), couleurs, *feuilles de palmes ou motifs marins*, qui nourriront son œuvre picturale : le thème de l'Amphitrite est d'ailleurs repris dans une toile de 1933, *Nu à la coquille*. Berceau de la parfumerie française, Grasse rend hommage au corps, à travers une exposition thématique consacrée à « Coups de soleil et bikini ».

Les moyens plutôt modestes n'occultent pas le plaisir d'un lèche-vitrine spécial *farniente* : huiles à brunir présentées dans des mystérieuses fioles, affiches publicitaires, chapeaux de bain, combinaisons de villégiature signées Hermès ou Patou, avec en fond sonore Charles Trenet chantant *La Mer*.

L. B.



À L'AFFICHE

Festival de Colmar
Le violoniste Vladimir Spivakov programme ce festival autour d'un hommage à un grand interprète : cette année, le violoncelliste, chef d'orchestre et compositeur catalan Pau Casals. Le Chœur de Valence et l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, dirigé par Michel Plasson, interpréteront *La Crèche*, un oratorio que Casals enregistra avec la divine contralto Maureen Forrester en soliste.
Eglise Saint-Matthieu, 68 Colmar. 21 heures, le 11 juillet. Tél. : 03-89-20-68-94. De 50 F à 250 F.

Les Flâneries musicales de Reims
Pour leur huitième édition, les Flâneries ne renoncent pas à la gratuité de la majorité des concerts qu'elles proposent. Et entendre Gérard Caussé (alto) et Brigitte Engerer (piano) dialoguer dans les *Märchenbilder*, de Schumann, et la *Sonate pour arpeggione et piano*, de Schubert, pour pas un sou est un double cadeau.
Manège, 2, boulevard du Général-Leclerc, 51 Reims. 19 heures, le 5 juillet. Tél. : 03-26-47-30-40.

Susan Buirge à Montpellier-Danse
En 1994, à Montpellier, *De l'autre côté du vent doré*, dite danse de l'automne, annonçait une série consacrée par Susan Buirge aux saisons. En 1996, *Ubusuna* disait l'hiver : *Mizu Gaki* est un hymne au printemps. Ces deux pièces sont présentées au cours d'une soirée unique, avec toujours la musique divine de Tomihisa Hida.
Cour des Ursulines, 22 heures, le 2 juillet, Montpellier. Tél. : 04-67-60-07-40. 80 F.

Les Grenouilles polyphoniques

Le mauvais temps joue les « trouble-festivals » en Alsace

QUEL temps de chien ! Rarement les festivals d'Europe se seront trouvés à l'unisson d'une telle complainte météorologique. Les Grenouilles polyphoniques poursuivent donc avec succès leur tournée en Alsace. Sarreguemines : *« Les premiers jours des Rencontres de Saint-Paul ont été copieusement arrosés »*, notent, lundi, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*. Portes ouvertes à Neuf-Brisach : *« Les rares visiteurs à avoir bravé les éléments pouvaient se consoler autour d'une tarte flambée. »* Oberhaslach : *« La pluie joue les trouble-fêtes, les sculpteurs à la tronçonneuse ont fait leur démonstration sous la pluie. »* Breitenbach (festival agro-bucolique) : *« Sale temps pour les cerises »*. Betschdorf (fête de la poterie) : *« Quand va la cruche à l'eau. »*

Grâce à la météo tout relève d'un seul et même festival, où les vaches jouent leur rôle à Kutzenhausen – *« humides récoltes »* – et où les chevaux pataugent à Wissembourg : *« publics et parapluies tendus »*. Tendu, on le serait à moins. A Strasbourg, on craignait le pire, lundi, pour l'Orchestre folklorique D'Rhinwagges, place des Tripiers, et les prévisions n'étaient pas plus clémentes pour sa prestation de mercredi, place du Marché-au-Cochon-de-lait.

Plus grave encore, les Nuits de strass, qui ont lieu *« à ciel ouvert »* sur le toit – c'est malin – du Pont couvert, splendeur fortifiée de Vauban, commencent le 5 juillet. Or les prédicateurs du temps ne sont pas optimistes pour *« ce spectacle vivant d'intense émotion »* consacré à la liberté, à la tolérance et aux droits de l'homme.

Plaisante Alsace. Elle voulait montrer que la liberté, la grâce, la légèreté ne sont pas le seul fait des grès roses et du gothique dentelé de la cathédrale. Depuis cinq ans, un festival de musique et chants médiévaux est organisé au mois d'août autour des grands édifices romans du Bas-Rhin. Et voici que cette année Voix et Route romane – c'est son nom – s'est heurté à l'opposition du recteur de Marmoutier, soutenu par l'extrême droite. Il a refusé d'ouvrir les portes de l'église à l'ensemble syrien Al Kindy, qui se propose d'inaugurer le festival par des suites vocales et instrumentales sur les textes de poètes arabes du XIe siècle. Dirigé par le virtuose Julien Jalal Eddine Weiss (d'origine alsacienne), Al Kindy se réfugiera à Saverne. Catherine Trautmann a du pain sur la planche.

Depuis toujours le Festival de musique de Strasbourg était boycotté par *Le Monde*, s'était plainte une grande tante originaire, elle aussi, de la région. Il fallait en avoir le cœur net. Seuls Musica et ses musiques d'intellectuels, toujours selon elle, auraient trouvé grâce auprès des critiques. En 1988, pourtant, Gérard Condé s'était aventuré au Palais des congrès, où l'on jouait *L'Italienne à Alger*, vue par Savary : *« Tous les airs de Rossini se ressemblent, mais les filles sont vraiment jolies »*, avait entendu notre critique à l'entracte.

Là, c'était à l'Opéra municipal, un bijou, et le même Savary exhumait lundi une autre curiosité, un *Barbier de Séville* cru 1987. Les filles étaient toujours jolies, mais l'atmosphère n'était pas au beau fixe. On annonce d'abord que Fiorello a pris froid, ou peut-être même Figaro en raison du temps de chien. Bien soutenu par les Chœurs de l'Opéra du Rhin, l'aphone ne se fait pourtant pas remarquer. Un cor, en revanche, éternue dès l'ouverture, imité assez vite par quelques spectateurs. *« Quel Tempo endiavolato ! »*, s'écrie Figaro au finale !

On annonce d'abord que Fiorello a pris froid, ou peut-être même Figaro. Un cor éternue dès l'ouverture, imité assez vite par le public

La mise en scène, malgré ses dix ans d'âge, reste aussi endiablée. Un tourbillon, un cyclone, chantons sous la pluie !, comme échappé du Châtelet de Luis Mariano. C'est formidable, ces mises en scène pléonastiques. A force de faire diversion et de vouloir prouver que Rossini est gai, elles finissent par laisser soupçonner une secrète gravité, une tristesse de jour d'automne.

Frédéric Edelmann

HORS CHAMP

■ Atteint par la limite d'âge, le journaliste, producteur de radio et organisateur de festivals et d'académie de musique **Claude Samuel** avait déjà été remplacé par **Pascal Dumay** au poste de directeur de la musique, par **Michel Boyon**, PDG de **Radio-France**. M. Dumay vient de lui retirer la direction du festival de musique contemporaine Présences, organisé chaque année avec un succès public indéniable. Le pianiste, chef d'orchestre et compositeur Yves Prin, qui en était déjà la cheville ouvrière, remplacera Claude Samuel. De son côté, **Jean-Pierre Rousseau**, responsable de **France-Musique**, a demandé à Claude Samuel de ne plus animer le magazine qui ouvre l'antenne chaque matin. **Olivier Bernager** en a été chargé.

■ **Francis Jullien** a été nommé directeur général de RCA-France, l'une des filiales de la société discographique allemande BMG (Bertelsmann Music Group), à compter du 1er juillet. Il remplace **Antoine Chouchani**. Directeur du marketing de Vogue depuis 1990, Francis Jullien avait été nommé directeur du catalogue de BMG en 1995. Le catalogue RCA comprend notamment Elvis Presley, Take That, Deep Purple, Chico Buarque à son répertoire international, Patrick Bruel, Enzo Enzo, Lokua Kanza, Cesaria Evora.

■ Le cinéaste **Claude Miller** est devenu le nouveau président de l'ARP (société civile des auteurs réalisateurs producteurs), en remplacement de **Claude Lelouch** qui, *« du fait d'un calendrier professionnel très chargé »*, ne se représentait pas à ce poste, mais devient vice-président.

■ Le pianiste, compositeur et arrangeur **Laurent Cugny**, actuel directeur de l'Orchestre national de jazz – qui sera remplacé en septembre par le contrebassiste **Didier Levallet** –, est à l'initiative de la création de l'Institut du jazz, une structure associative destinée à promouvoir la *« culture du jazz »* à travers notamment des cours, des conférences et l'organisation de divers événements. Une banque de données informatisée sur le jazz est en cours de



PHILIPPE CIBILLE

réalisation. Renseignements : 14, rue des Apennins, 75017 Paris. Tél : 01-42-63-36-31.

■ Le ténor espagnol **José Carreras** a annulé le concert qu'il devait donner au château de Ludwigsburg après avoir déjà renoncé à chanter en plein air à Cologne, samedi 29 juin. Victime d'une affection virale persistante, José Carreras avait déjà été pris de quintes de toux, le 26 juin, et avait beaucoup peiné à finir le concert qu'il donnait à Hanovre, devant onze mille personnes. Un repos de quatre jours à Vienne n'ayant pas amélioré son état, José Carreras va faire savoir prochainement s'il continue ou non sa tournée en Allemagne.

Contourner les conventions du portrait

Nantes/Arts. Au Musée des beaux-arts, un juste hommage aux maîtres du genre à l'époque de Louis XIV. On croise des inventifs, des curieux, des moralistes

VISAGES DU GRAND SIÈCLE, le portrait français sous le règne de Louis XIV, Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 02-40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 septembre.

Quelle tête avait donc Louis XIV ? Si l'on en croit Mignard, le roi, vers 1660, avait une fine moustache, les joues pleines, le menton triangulaire, le nez mince et droit. Quelques années plus tard, un peintre anonyme lui attribuait un visage rond, un menton redoublé, un nez à bout rond, une très petite moustache et le regard endormi. Rigaud, dont le portrait de Louis XIV en pied a illustré les manuels scolaires, attribuait au monarque un double menton à fossette, pas de moustache, un nez à nouveau mince, mais courbe, et un regard las. Avec les Louis XIV peints par Champaigne, Houasse et les images recopiées par les ateliers de Rigaud et de Mignard, il devient de plus en plus difficile de se faire une idée de l'apparence du plus illustre des rois de France.

Il faut donc en conclure, soit que l'âge, le labeur, les soucis modifièrent très profondément son apparence, soit que les peintres ne se faisaient pas scrupule de la modifier. La deuxième hypothèse est la plus vraisemblable. Elle suggère qu'il serait imprudent d'appliquer au XVIIe siècle la conception naïve du portrait qui domine d'ordinaire. Ces peintres – quelques-uns excellents – ne se souciaient pas nécessairement d'obtenir des visions parfaitement ressemblantes de leurs modèles. Ils savaient que la représentation peut procéder par l'allusion, le symbole et le déguisement aussi efficacement que par l'illusionnisme. Leur conception du portrait était large et complexe, ni strictement réaliste, ni platement idéaliste – beaucoup plus libre.

EMBOÎTEMENTS ET VARIATIONS

C'est cette liberté d'allure qui l'emporte dans l'exposition de Nantes. On peut ne pas s'y attendre. L'art du Grand Siècle passe pour gourmé et convenu. Il faut nuancer cette interprétation, et même y renoncer, à la vue des toiles réunies à Nantes. Qu'il y ait aussi des effigies inertes, des œuvres fades, assurément. Le portrait, genre commercial, genre réglé par la loi de l'offre et de la demande, a eu, au XVIIe siècle comme auparavant et comme plus tard, ses besogneux, ses complaisants, ses ennuyeux. Ils sont exposés pour de bonnes raisons historiques et sociologiques. Par chance, le portrait a eu aussi ses inventifs, ses curieux, ses moralistes.

Un inventif, c'est Hyacinthe Rigaud. Il multiplie emboîtements et variations. Quand il peint Pierre Drevet, qui a gravé l'autoportrait de Rigaud, il réintroduit ladite toile à l'arrière-plan. Velasquez a soulevé la même question dans *Les Ménines*. Vers 1695, Rigaud exécute un double portrait de sa mère beau comme un Rembrandt. Il le confie au sculpteur Coysevox qui, en 1706, en tire un buste en marbre. Plus tard il se représente à nouveau avec, derrière lui, sur une toile, l'esquisse fantomatique d'un portrait de sa mère, morte depuis longtemps. On ne saurait affirmer plus explicitement la victoire de l'art sur le temps.

Un curieux, c'est François de Troy, à en croire son *Autoportrait*. Il se penche, les instruments de son métier à la main, l'air interrogateur, l'air de celui qui promène sur toute chose un regard impassible et figure ce qu'il voit. Curieux, Claude Lefebvre, Jean-Baptiste Jouvenet, Laurent Fauchier, Antoine Rivalz et Pierre Gobert le sont aussi. Leurs modèles portent souvent perruque et posent, mais ces convenances n'empêchent pas d'introduire les signes de la bizarrerie, de la duplicité, de l'ironie. Les portraitistes respectent les règles, n'en sont pas les dupes, il leur arrive même de les transgresser.

Un moraliste, c'est Rigaud, évidemment. C'est aussi Largillière, qui souffre d'une réputation de futilité incompréhensible. Il a mesuré quel parti tirer de tout ce qui, dans un portrait, pourrait sembler moins décisif que le visage. Admirable costumier, il a su l'art de préciser un caractère par l'harmonie des couleurs et l'ampleur des drapés, que ce caractère soit celui d'Elisabeth de Beauharnais – il lui fallait sans doute ce rouge – ou du marquis de Dangeau – il fallait ce faste théâtral et un peu ridicule. Dans l'exposition, il bénéficie d'un traitement privilégié. Ce qui n'a rien d'excessif, tant éclate l'intelligence de son regard et de sa main.

Philippe Dagen

Le duo Ornette Coleman-Jacques Derrida fait des vagues

La Villette/Jazz Festival. A l'invitation du saxophoniste, le philosophe prend la parole. Remous.

LA VILLETTE JAZZ FESTIVAL, Parc de la Villette, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. A partir de 18 heures, samedi et dimanche 15 heures. Jusqu'au 6 juillet. Tél. : 01-40-03-77-21 ou 01-44-84-44-84.

Dans la Nef de la Grande Halle du Parc de La Villette, on discute ferme. Il y a les pour et les contre, ceux qui y étaient et ceux qui en ont entendu parler. Mardi 1er juillet, Cité de la musique, un chahut a perturbé durant une dizaine de minutes le duo d'Ornette Coleman et de Joachim Kühn, deuxième des trois concerts que Coleman donne dans le cadre du La Villette Jazz Festival (*Le Monde* du 1er juillet). Petits sifflets pas francs, protestations et applaudissements ont « accompagné » la lecture d'un texte écrit et dit par Jacques Derrida. Le philosophe avait rencontré Ornette Coleman. Les deux hommes se sont appréciés, découverts. Le saxophoniste a demandé au philosophe de le rejoindre sur scène lors du duo.

Des assistances houleuses, Jacques Derrida et Ornette Coleman connaissent. La bêtise, aussi. Coupable d'être venu s'intercaler dans la musique du duo la présence de Jacques Derrida, donc, a dérangé une petite partie du public, vingt, trente personnes sur mille. *« Y'en a marre ! »*, *« Barre-toi ! »* auxquelles répondent d'autres invectives – *« Public de merde »* – et des encouragements. Que lisait Jacques Derrida ? Il tourne d'abord autour des paradoxes de l'improvisation, surtout il parle de son amour pour Ornette Coleman, il parle de Forth Worth (Texas), lieu de naissance du saxophoniste, de la voix de la mère d'Ornette Coleman, du racisme... Les intonations du philosphose sont naturellement musicales, les mots aussi. Le saxophoniste se joint à cette parole. C'est beau.

Il a manqué quoi ? Que le saxophoniste présente le philosophe, une phrase d'explication. Le public n'aime pas l'inconnu. La musique d'Ornette Coleman a été attaquée pour cela ; ceux qui l'entoure trinquent aussi. L'idée d'Ornette Coleman était peut-être artificielle – c'était la sienne, pas un truc de producteur ou de programmateur –, peut-être trop décalée dans le déroulement du concert. Jacques Derrida ne lira pas la totalité de son texte. Le duo reprend, dans cet ancrage blues qui a marqué sa musique ce soir-là, le Texas justement, le rappel par Coleman de ses racines. Les mots n'étaient pas là pour rien.

Pendant ce temps, le festival suivait son rythme. Geri Allen, pianiste du quartette de Coleman, est là en trio. Le trompettiste Pino Minafra emmène son Sud Ensemble gonflé et *ludique*. Les deux formations rejouent le 2 juillet. Au Hot Brass, le tromboniste et joueur de conques marines Steve Turre a la semaine pour faire avancer sa musique initiatique. Sur de grands panneaux Philippe Lechien ajoute, chaque soir, des croquis, des dessins colorés. Dans l'espace livres et disques de la librairie Folies d'encre de Montreuil, on feuillette les grandes plumes du jazz. Au bar central, sous un chapiteau transparent des percussionnistes improvisent. On peut s'arrêter devant la collection de guitares du luthier James Trussart. Il invite des amis musiciens – Fred Chichin de Rita Mitsouko, une rousse craquante. Les concerts gratuits amènent les promeneurs. Sur des bornes audio on écoute les disques de vingt-quatre labels indépendants français. Les Allumés du jazz.

A 22 h 30, dans l'Espace Charlie-Parker archi-plein Herbie Hancock et son All Stars revisitent les standards d'aujourd'hui (Peter Gabriel, Prince, les Beatles...). Homme de spectacle, Hancock prend le micro entre chaque morceau joué à l'épate. Personne ne siffle. Et pourtant...

Sylvain Siclier

Eloge de la correspondance

Grignan/Littérature. Lectures, débats, cafés littéraires réhabilitent l'art épistolaire

NUITS DE LA CORRESPONDANCE. Maison Appay, place du Jeu-de-Ballon, 26230 Grignan. Jusqu'au 6 juillet. Tél. : 04-75-46-55-82.

Un an après la remarquable commémoration du tricentenaire de la mort de Mme de Sévigné, Grignan s'apprête à célébrer une fois encore l'ombre de la célèbre épistolière grâce aux deuxièmes Nuits de la correspondance. Célébrer la lettre et la littérature, ce sera, dès le mercredi 2, l'affaire de Claude Piéplu, qui livrera les secrets de l'amitié rare qui unit Georges Perec à Jacques Lederer (à 22 heures sur le parvis de la collégiale), ou de Didier Sandre, qui lira, le lendemain au même endroit, un choix de la correspondance de Mozart, accompagné par le quatuor Sine Nomine (à 22 heures), ou, le 5, le spectacle de Sylvie Joly « Lettres de motivation », clin d'œil malicieux à notre époque où le curriculum vitae remplace souvent l'épanchement intime qui utilise d'autres canaux.

Dans l'intervalle, les amoureux de la prose du XVIIe siècle retrouveront Mme de Sévigné elle-même, magnifiée par l'interprétation de Juliette Gréco, qui convie les festivaliers dans le château même de la fille de la marquise (le 4 à 22 heures dans la cour d'honneur). Ce rendez-vous attendu est aussi un symbole de celui de l'harmonisation nouvelle des deux manifestations dont Grignan est le cadre.

Les fêtes nocturnes du château, nées dès 1987 de la volonté du conservateur de l'époque et d'un metteur en scène entreprenant, en sont à leur onzième édition. Soutenues par le conseil général de la Drôme, elles proposent un spectacle vivant qui entend rendre aux arts du XVIIe siècle leur place dans l'imaginaire contemporain.

Si les représentations – plus d'une trentaine cet été entre le 13 juillet et le 22 août – devraient accueillir plus de cent mille spectateurs, la manifestation a su coordonner son calendrier avec les toutes récentes Nuits de la correspondance nées au village de Grignan en 1996, par la volonté du nouveau maire de la commune, l'ancien ministre Bruno Durieux. Ce nouveau rendez-vous, qui propose des rencontres, débats et cafés littéraires, des ateliers aussi où le vertige oulipien côtoie l'esthétisme de la calligraphie, le savoir du typographe grâce à Philippe Devoghel, comme l'ouverture sur la correspondance électronique sur Internet, a de quoi séduire tous les publics.

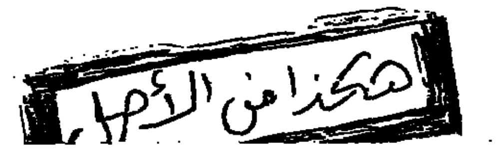
Outre les sites d'exposition, on retiendra de cette deuxième édition l'invention de chambres d'écriture (près d'une dizaine) disséminées dans le village et jusque dans le château, décidément très investi dans une manifestation dont il aurait pu craindre la concurrence (où le décor comme la quiétude se veulent autant d'invitations à l'écriture personnelle). Les premiers visiteurs testeront un dispositif ambitieux, dont les modalités pratiques risquent cependant d'être débordées par le prévisible succès public.

Le vertige oulipien côtoie l'esthétisme de la calligraphie, le savoir du typographe, l'ouverture sur le courrier électronique sur Internet

Ceux qui ne pourront profiter de tous les sites offerts pendant les Nuits de la correspondance (du 2 au 6 juillet) sauront apprécier les nouveautés du programme des Fêtes nocturnes du château, qui propose, en quatre stations, un spectacle en déambulation, pour découvrir dans les danses et musiques de l'âge baroque, grâce à Didier Capeille, la commedia dell'arte avec Alberto Nason, la diction et la gestuelle des poésies du XVIIe siècle ou la passion brûlante des lettres de la religieuse portugaise comme, enfin, les marionnettes du théâtre du Fust qui préservent l'humour dans la magie de l'évocation du théâtre classique.

Magistralement ouverte par les cinq journées consacrées aux Nuits de la correspondance, la saison 1997 de Grignan devrait permettre, prolongées par les Fêtes nocturnes, de confirmer la popularité renouvelée de la plus célèbre épistolière française.

Philippe-Jean Catinchi



Des crétins dans la norme

Beavis et Butt-Head se font l'Amérique. Un regard acide sur les Etats-Unis

Film américain d'animation de Mike Judge. (1 h 21.)

Après le succès phénoménal de *Beavis et Butt-Head* sur MTV, arrive le premier long métrage d'animation mettant en scène ces deux sales mômes, emblématiques de la *white trash america* – tout ce que ce pays compte d'indésirables et de dégénérés, carburant à la bière, au Coca-Cola et à la télévision. Que les Américains se soient précipités en masse pour voir deux adolescents stupides, en culottes courtes et affublés chacun d'un tee-shirt à la gloire d'un groupe heavy metal (Metallica pour l'un, ACDC pour l'autre), ne fait qu'ajouter un mystère supplémentaire à un pays dont la capacité à se voir dépeindre sous le jour le plus défavorable étonnera toujours.

Le scénario repose sur un malentendu : dans leur recherche effrénée d'un poste de télévision, Beavis et Butt-Head tombent sur un malfrat qui leur propose de tuer sa femme alors que ces deux derniers comprennent qu'il s'agit de lui faire l'amour. Ce quiproquo transforme les deux compères en criminels recherchés dans tout le pays, y compris à la Maison-Blanche, où ils font face à un président à peine moins idiot qu'eux. Les deux acolytes ne savent rien, ils fonctionnent au sucre, aux calmants, et parfois à la mescaline, ils font peur aux grands-mères, disposent au plus de cent mots (grossiers) de vocabulaire, énoncés le plus souvent de façon déplorable – un appareil dentaire gêne leur prononciation –, et ne pensent qu'à regarder la télévision.

CRITIQUE AGRESSIVE

On peut voir *Beavis et Butt-Head se font l'Amérique* comme une version anémiée de *La Mort aux trousses*, empruntant le même parcours que Cary Grant dans le film d'Hitchcock. Mais leur mont Rushmore est un soap opera diffusé l'après-midi. Ces deux sales mômes, bêtes, incultes, que la nature a oublié de doter d'un cerveau sont évidemment le symbole d'un pays que Mike Judge, le créateur de cette hydre à deux têtes, décrit comme en voie d'abêtissement irrémédiable. La force du film, agressivement critique, tient à ce que ses héros ne sont pas des marginaux, mais seulement des gamins dans la norme. Et la norme est inquiétante.

La cible du réalisateur est l'Amérique du Middle West et des *rednecks*, cette partie du pays qui a circonscrit son univers à ce que la télévision lui laisse entrevoir et à ce que son bock de bière peut lui prédire. Mais ce type de « citoyens » fait tache d'huile. *Beavis et Butt-Head se font l'Amérique* raconte ainsi un cauchemar, la production en série de petits Beavis qui essaimeraient partout, et finiraient, comme dans un roman d'éducation à l'envers, par prendre le pouvoir.

S. Bd

Deux héros ricanent, rotent et triomphent sur MTV

ILS SNIFFENT de la colle en plein prime time. Ils mutilent les animaux, parfois avec des explosifs. Occasionnellement, ils mettent le feu à leur entourage. Le reste du temps, ils regardent la télévision. Lorsque Beavis et Butt-Head, héros de la bande dessinée du même nom, ont fait leur apparition sur la chaîne musicale MTV au printemps 1993, la bande promo promettait *« le show le plus bête, le plus vulgaire, le plus futile de la télévision »*.

Certains ont vu en eux les mascottes de la génération hard rock. D'ailleurs le disque *The Beavis and Butt-Head Experience* (Geffen Records), avec des enregistrements de Cher, Nirvana et Aerosmith, s'est vendu à deux millions d'exemplaires. On loua leur sens du défoulement bête et méchant « libérateur ». Et des jeunes se sont identifiés à leurs lamentables échecs avec les filles. Leur apparition, synchrone de l'amorce de la polémique sur la violence à la télévision américaine, fut remarquée. Le camp des opposants passa aux invectives : *« cartoon crétin »*, *« reflets de la décadence morale de notre société »*, *« antisociaux »*...

Des associations de téléspectateurs accusèrent MTV d'irresponsabilité, d'autant que Beavis et Butt-Head ont suscité des imitations. Rien de bien méchant quand un môme de onze ans montre son derrière à son prof (un gag récurrent du dessin animé), plus inquiétant quand un petit garçon de cinq ans met le feu à son lit, immolant sa jeune soeur. Sa mère a expliqué qu'il avait tiré son inspiration des farces incendiaires de Beavis et Butt-Head (récurrentes, elles aussi) : Mike Judge cessa de faire jouer ses deux adolescents avec le feu. MTV, de son côté, retarde l'horaire de diffusion de 19 heures à 22 heures, et diffuse cette mise en garde au début du programme : *« Beavis et Butt-Head ne sont pas des modèles, ce ne sont même pas des humains mais des personnages de dessin animé. Certaines de leurs actions pourraient dans la réalité blesser quelqu'un ou entraîner son expulsion, son arrestation, et même sa déportation. Bref, ne vous avisez pas d'en faire autant chez vous »*.

Beavis and Butt-Head sévissent aujourd'hui dans 71 pays, de l'Europe au Japon en passant par l'Amérique latine et l'Australie, *« la preuve même que la bêtise est universelle »*, dit-on sans fard à MTV.

Claudine Mulard

Guerre civile dans les banlieues

Ma 6. T va crack-er. Une version filmée du rap dur

Film français de Jean-François Richet. Avec Arco C. Descat, Jean-Marie Robert, Malik Zeggou, Moustapha Ziad, Peterasta, Karim Rezeg. (1 h 45.)

Il n'y a pas d'histoire dans le deuxième film de Jean-François Richet, remarqué en 1995 grâce à *Etats des lieux*. C'est d'ailleurs l'option la plus intéressante du film : montrer une série de personnages, presque anonymes, parfois transparents, dont on ne saisit la personnalité que par bribes. Malik et Mustapha, deux jeunes de seize ans, passent leur temps à sécher l'école, à faucher dans les supermarchés et à traîner dans la rue ; Djeff, J. M., Pete et Hamouda, plus âgés (entre vingt et vingt-six ans), tous au chômage, sont obnubilés par les affrontements entre bandes rivales et par les filles. Pour tous, un même horizon, la guerre inexpiable avec l'ennemi irréductible : les flics.

Jean-François Richet cite Eisenstein comme la source principale de son inspiration, mais *Ma 6. T* évoque davantage des films américains consacrés aux banlieues et aux bandes, tels que *Menace II Society* des frères Hughes ou *Les Guerriers de la nuit* de Walter Hill qui décrivait un univers qui paraît souhaité par Richet : la séparation entre les banlieues et les villes « bourgeoises ». Idée également en vogue dans une certaine tendance du « gangsta rap » de l'autre côté de l'Atlantique, rêvant ouvertement à une séparation entre les Noirs et le reste du pays. Il y a pourtant une grosse différence entre les paroles d'une chanson et les images d'un film, différence dont le cinéaste ne semble pas prendre la mesure.

PARADOXE DES PERSONNAGES

Et, à la différence d'un film comme *Menace II Society*, qui se contentait de décrire et de dénoncer une réalité sociale sans prétendre apporter de solution, Jean-François Richet cherche à mettre en scène une « pensée » (celle de la lutte des habitants des cités contre les industriels et la bourgeoisie) dont il confie l'énonciation à ses protagonistes. Des gamins de seize ans se retrouvent ainsi en train de débiter des analyses théoriques « marxistes », en des termes d'une maturité improbable : paradoxe des multiples personnages qui émaillent ce film, voyous côté pile, ils sont côté face des saints politiques. C'est sans doute la différence entre un cinéma politique, celui d'Eisenstein pour le coup, et un cinéma qui met de la politique en scène. Curieusement, *Ma 6. T* prend de ce fait des airs de démonstration scolaire, Richet a beau prôner l'école buissonnière et la révolution, il le fait avec la rigidité d'un instituteur III[e] République.

Sa réalisation caricature les deux camps, montre d'un côté des habitants des cités qui ne pensent qu'à casser du flic et à peu près tout ce qui bouge autour d'eux, et de l'autre, des agents des forces de l'ordre sortis tout droit d'un zoo ou d'un asile psychiatrique. Cette absence de finesse finit par fonctionner aux dépens de ceux dont Richet défend la cause, en les réduisant eux aussi à l'état de bêtes sauvages dont tout le devenir résiderait dans un flingue et un cocktail Molotov. Tels que les montre le film, ils ressemblent en tous points à l'idée que s'en font ceux qui voudraient les maintenir dans un ghetto.

Samuel Blumenfeld

Le fantôme de la côte

Hantises. Le fantastique par la mise en scène

Film français de Michel Ferry. Avec François Negret, John Berry, Marina Golovine, Francis Boespflug. (1 h 20.)

Le premier film de Michel Ferry arrive à point. Parce qu'il apporte un démenti bienvenu à un récent prurit du cinéma français : cette vague de films fabriqués par des gens décidés à se faire leur place au soleil sous les auspices d'un genre, le fantastique, réduit par leurs soins à des astuces de scénario et une débauche d'effets spéciaux. Caro et Jeunet (*La Cité des enfants perdus*) sont devenus les modèles de cette tendance, qui a abusivement embauché Luc Besson comme figure tutélaire. *Hantises* est donc un film fantastique, fondé sur la seule chose qui légitime ce genre (comme tous les autres) au cinéma : la mise en scène. Exactement ce qui manque à tous les petits héritiers autoproclamés de Méliès – mais pas à Besson.

DÉFI AU CINÉMA

Pas l'ombre d'un bidouillage des images dans cette adaptation très libre du *Horla* de Maupassant, qui en conserve le décor (la région du Mont-Saint-Michel), mais en démultiplie le récit en passant de un à trois protagonistes. Un jeune couple et un vieil homme seront les victimes de l'être mystérieux qui hante cette villa en bord de mer, selon une succession de figures autour du thème du double, ciselées par le réalisateur avec une douceur contrastant avec la violence des événements qui surgissent à l'improviste, donnant leur puissance à nombre de séquences. Les trois comédiens jouent impeccablement leur partie, François Negret tout en force rentrée, souplesse de survivant où se révèle une faille, Marina Golubeva sculptée dans une solidité certes pas dépourvue de charme, John Berry plus extraverti sans se départir d'une ambiguïté dont on ne découvre que peu à peu le sens.

Choisir pour son premier film de transposer *Le Horla* (qui fit l'objet d'une adaptation très différente, et splendide, par Jean-Daniel Pollet en 1966) relève de la gageure. Ce récit fondé sur une présence invisible est un défi au cinéma, auquel Michel Ferry propose quelques solutions élégantes. Mais la difficulté même de l'entreprise semble devenir le principal motif de la réalisation du film, et non le sens que ce conte pourrait avoir pour le réalisateur. Malgré ses qualités, *Hantises* n'échappe pas ainsi à une certaine gratuité, qui donne envie de voir son auteur dépasser le stade de l'exercice de style, fût-il réussi.

Jean-Michel Frodon

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

LE CIEL EST À NOUS

Film français de Graham Guit. Avec Romane Bohringer, Melvil Poupaud, Jean-Philippe Ecoffey, Elodie Bouchez. (1 h 30.)

■ Produit par la même société de production que *Dobermann*, ce premier long métrage de Graham Guit débute par une scène similaire : un bébé (qui deviendra le héros une vingtaine d'années plus tard) est l'objet d'une scène initiatique à base de gros calibre. Cette scène permet de distinguer les différences entre ces deux jeunes réalisateurs adeptes du déterminisme : ultra-violence revendiquée chez Jan Kounen, plus décalée chez Graham Guit. Vingt-deux ans plus tard, le poupon aura donc pris les traits de Lenny (Melvil Poupaud), qui, pour avoir voulu arnaquer Joël (Jean-Philippe Ecoffey), important trafiquant de drogue légèrement psychopathe, va être entraîné dans un engrenage qui le dépasse totalement. A ses côtés se tient heureusement Juliette (Romane Bohringer), femme de main du sinistre Joël, qui sera passée dans le camp de l'attendrissant Lenny avec armes et amour. Dopé par une bande-son branchée et par une mise en couleurs criarde, bien défendu par ses interprètes qui ont fort à faire face à un scénario surtout préoccupé de faire le malin, ce film peut être vu comme le recyclage hexagonal – et passablement ringard – d'un polar indépendant américain. *Jacques Mandelbaum*

LE FLIC DE SAN FRANCISCO

Film américain de Thomas Carter. Avec Eddy Murphy, Mickaël Rapaport, Mickaël Wincott. (1 h 57.)

■ Scott Roper est un policier de San Francisco spécialisé dans la négociation avec les preneurs d'otages. Il réussit a capturer un dangereux criminel responsable de la mort de son coéquipier. Le bandit s'évade de prison et tente de se venger en kidnappant la petite amie du héros. La simplicité de ce résumé démontre l'absence d'invention chez les auteurs du film, qui ont aligné les habituelles péripéties au service d'un suspense rapidement éventé. Eddy Murphy abandonne les facéties de ses rôles précédents pour un registre plus dramatique, faisant perdre définitivement tout intérêt à ce *Flic de San Francisco*. Le méchant de service, quant à lui, est immédiatement repéré par le spectateur comme un monstrueux pervers : il boit du vin blanc et écoute des disques de Duke Ellington. *Jean-François Rauger*

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Avec 1,3 million de spectateurs** sur Paris-périphérie pendant la semaine, l'opération Fête du cinéma remporte un succès inédit, enregistrant une hausse de 30 % par rapport à celle de 1996. Cette manne profite surtout aux gros films, aux dépens des titres de moindre ampleur.

■ **Parmi les nouveautés**, le grand vainqueur est *Menteur, menteur*, avec 200 000 entrées dans 36 salles. Cinq autres titres en première semaine obtiennent des scores satisfaisants : *Anaconda* à 85 000 dans 25 salles et, avec des ambitions plus modestes, *Portraits chinois* (39 000 dans 17 salles), *City of Crime* (33 000 dans 12 salles), *Le Ciel est à nous* (30 000 dans 18 salles). Avec 69 000 entrées dans 29 salles, le résultat de *Bouge !* est moins satisfaisant.

■ **Le sort des trois grosses sorties** de la semaine précédente confirme les scores du premier round : avantage au *Saint*, qui accroche 118 000 nouveaux spectateurs à son auréole (total : 205 000), bon déroulement du *Déménagement*, avec 67 000 participants (total : 107 000), dérobade de *Dobermann*, à 82 000 (total : 149 000).

■ **Les deux champions de la saison** tirent, en revanche, profit des circonstances. Avec 122 000 nouveaux amateurs, *Le Cinquième Elément* atteint le total majestueux de 1 321 000 entrées, tandis que *La Vérité si je mens !* frôle le million de spectateurs à Paris et dans sa banlieue en neuvième semaine.

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français*



Annie Fratellini a rejoint les étoiles

Née pour être clown, elle est décédée, le 1er juillet, à l'âge de soixante-quatre ans, des suites d'un cancer. Appartenant à une grande lignée du cirque, elle avait fondé, avec son mari, Pierre Etaix, une école pour réactiver la tradition de la piste

ON NE VOYAIT que son visage. Un visage rond comme une lune blanche aux confins de la nuit. Dans ce visage qu'aurait pu rêver un enfant, un trait mince dessinait un sourire, deux yeux brillaient, une silhouette suivait, malicieuse et discrète, dans son manteau noir à col de plumes. Quel était l'oiseau de magie qui, ce soir de janvier 1995, s'était infiltré aux Bouffes du Nord, signant son entrée d'un air de Nino Rota surgi d'un saxo ? Que venait-il raconter aux murs lépreux et mythiques du théâtre de Peter Brook ? La vie. Pour ne pas parler de la mort. Car ce soir, comme beaucoup d'autres avant, Annie Fratellini avait décidé d'en découdre. Bravant le cancer qui, depuis des années, minait son corps sans user son âme ailée, elle avançait sur le plateau, vers la lumière et les enfants venus l'applaudir, en femme digne de ce qu'elle était : une auguste.

Quel titre, quelle annonce de rêve ! *« Bonjour, je me présente, je suis une auguste. »* Allez après cela raconter à un enfant que vous êtes espion, héros de l'économie ou président de la République. Il vous regardera avec un petit air de commisération : *« Mais tu n'es pas auguste. »* Ce mot si simple est sans appel. Plus lumineux que la lampe d'Aladin. Plus fondant qu'une barbe à papa. Plus fort qu'une arme de Batman. A vous asseoir sur un siège, et y rester sans bouger pendant une bonne heure et demie – un exploit à sept ans. Bref, auguste, c'est *« mieux que mieux »*.

Peter Brook tenait à ce que la grande dame du cirque éclaire ses Bouffes de son art forain. Lui qui réinvente Tchekhov, Bizet ou Shakespeare avec trois tapis et deux lumignons, connaît bien le chemin qui, à force de travail, mène à la simplicité. Ne pas dévoiler l'effort. Cacher la tension du muscle qui fatigue. Donner l'apparence d'un corps léger comme l'air. Sourire sans compter quand on compte les balles dans sa tête. Glisser sur un fil, danser au trapèze sans filet, haut, si haut. Et en plus, majesté des majestés, faire rire. Porter l'illusion à son zénith constellé d'éclats de musique et de lumières d'or. Ce fut cela, la vie en scène d'Annie Fratellini, de ses compagnons de chapiteau et de ses enfants, les élèves de l'Ecole nationale du cirque qu'elle avait créée avec son mari, Pierre Etaix, en 1974.

Au *Monde* lui demandant ce qu'est un auguste (23 décembre 1993), Annie Fratellini avait répondu : *« Une figure, ni homme ni femme. Un être à part, anonyme. Un masque comme ceux de la commedia dell'arte, et qui rassemble en lui le cirque tout entier. Il est la musique, l'adresse, la magie, la poésie. Qu'il apparaisse aujourd'hui sans le costume, sans le maquillage, est normal : il est le seul à avoir le droit de changer. Il a tous les droits, sauf de ne pas faire rire. »*

Pourtant, Annie Fratellini ne voulait pas de cette vie. A quinze ans, elle l'avait même en horreur. Etre comme sa mère et sa grand-mère, *ses tantes et ses cousines*, à accomplir chaque soir le même numéro ? Ça non, jamais. La simple idée de reproduire cette vie et cette discipline du cirque la mettait hors d'elle. A l'encontre des enfants qui rêvent d'être enlevés par des forains, pour dévier du chemin tracé par les parents, elle, fille de Victor le clown, rêvait d'être enlevée par un homme : Jean Vilar.

> L'auguste ? « Une figure, ni homme ni femme. Un être à part. Il est la musique, l'adresse, la magie, la poésie. Il a tous les droits, sauf de ne pas faire rire »

Le TNP, voilà ce qu'elle voulait. Trois lettres au fronton de pierre de Chaillot. Pas de piste, une scène. En finir avec les esquimaux de l'entracte pour se mettre en bouche les mots de Brecht. Annie Fratellini avait quinze ans en 1947, l'année où, pour la première fois, souffla le vent du Festival d'Avignon. Sa jeunesse vibrait au diapason de la France libérée. En 1947, il n'y avait pas encore d'après à Saint-Germain-des-Prés. Miles Davis soufflait dans sa trompette, donnant le ton de l'air du temps. Et c'était le temps de l'instant.

Annie Fratellini n'a pas intégré la troupe du TNP. Elle est descendue dans le métro, pour y jouer *Zazie*, sous la direction de Louis Malle, dans le film tiré du roman de Raymond Queneau. Car, ainsi qu'elle le voulait, elle est devenue comédienne. Elle avait fait sa première apparition en public au... cirque Médrano, en 1948. Debout sur un *ballon, avec une robe à manches* ballons, un visage tout rond et un saxo.

Ensuite, elle s'est échappée. Vers la chanson. Engagée dans l'orchestre de jazz de Philippe Brun, en 1951, elle débute à l'Olympia et enregistre son premier disque en 1955. Deux ans plus tard, elle tourne son premier film, *Mademoiselle Souris*. On oublie l'auteur, pour se souvenir de René Clair, qui la dirige dans *Tout l'or du monde*, en 1961, et Pierre Granier-Deferre, qui l'engage pour *La Métamorphose des cloportes*, en 1965.

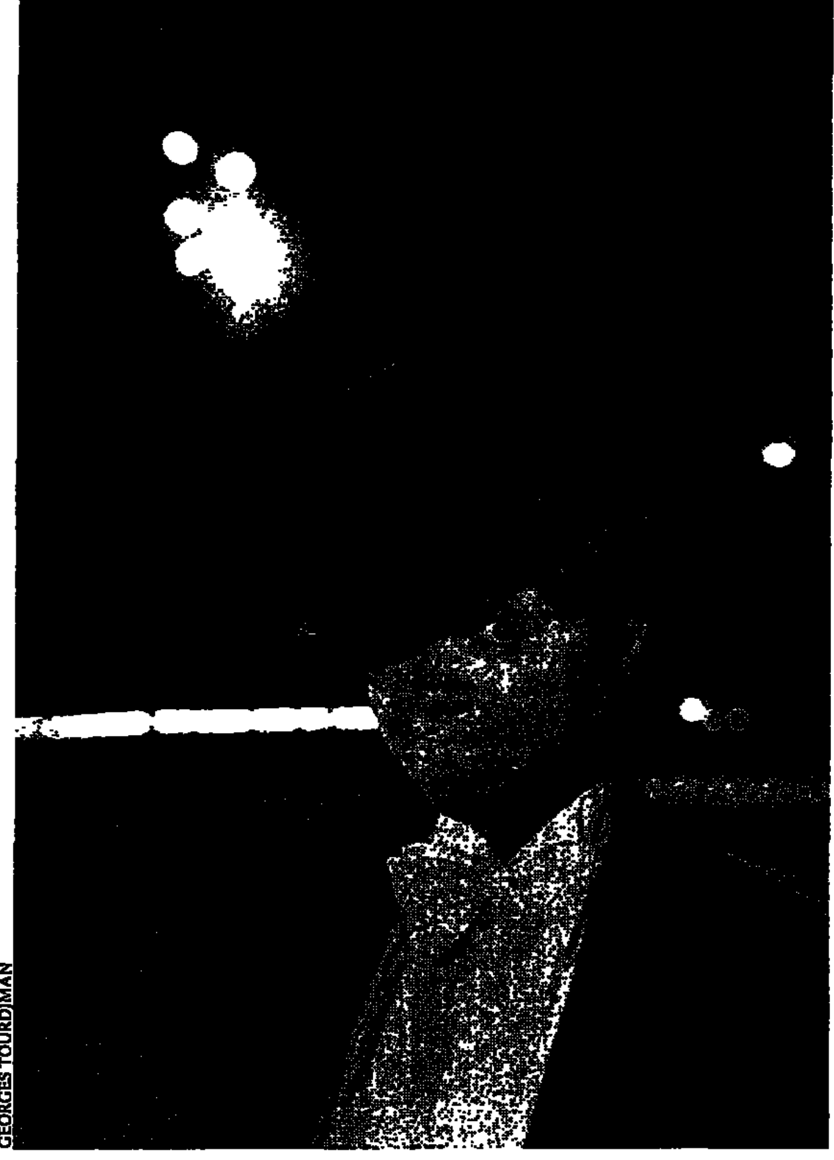
Mais, pour Annie Fratellini, la vie commence vraiment en 1968. Cette femme a un auguste sens des dates. Elle profite de la révolution de mai pour mener la sienne. Personnelle. Amoureuse. Musicale. Spectaculaire. Cette révolution a un nom – Pierre Etaix – et un médium – Jean-Claude Carrière. En 1968, le scénariste et le réalisateur préparent un film, *Le Grand Amour*. Ils ont besoin d'une comédienne pour jouer une petite bourgeoise. Carrière dit à Etaix d'aller voir Fratellini à Bobino. Il vient. Revient. Il l'engage. Un an plus tard, ils se mariaient.

« Je serai clown », disait Pierre Etaix quand il était enfant. Et il l'était devenu. Puis avait bifurqué vers le cinéma. Mais il n'avait pas oublié le cirque. Il savait tout sur l'histoire des Fratellini, cette dynastie illustre dont la vie vaut un roman, avec ses figures folles et splendides, comme celle de Victor, le père d'Annie, qu'une photographie de 1930 montre assis sur l'escalier d'une roulotte, couvert d'un plaid et portant moustache, à la Charlot.

Le nom de Fratellini veut dire petits frères. Cela leur va comme un gant. D'Enrico Gaspero – fils d'un artisan florentin, né le 18 juin 1842 et fondateur de la lignée – à Valérie, fille d'Annie, née à Neuilly le 2 janvier 1960, les noms des enfants, petits-enfants, cousins, aïeux et conjoints s'unissent dans une chaîne ininterrompue. Quand le père d'Annie se sentit mourir, il réunit sa famille. *« J'ai fait le plus beau métier du monde »*, dit-il. Et il termina par ses mots : *« Fermez la toile. »*

Cette histoire d'une famille, qu'Annie avait voulu oublier, Pierre Etaix lui a rappelé combien elle était digne et belle. Il l'a convaincue qu'elle était née pour être clown. Et il l'a fait renaître. *« Moi qui ne croyais plus au mariage, qui n'y avais jamais cru, j'acceptai de me marier pour la troisième fois. Mais ce n'était plus pareil. C'était le clown qui s'engageait. A jamais. Pour la première fois, je devenais l'auguste. Et Pierre le clown blanc. »* Le thermomètre affiche – 10 °C quand Annie Fratellini et Pierre Etaix font leur première tournée, l'hiver 1971, avec le cirque Pinder. Sur la piste, il l'encourage avec des *« Petit bonhomme »*. Mais elle ne peut s'empêcher d'être déçue. Qu'est-ce que ce cirque figé, qui n'a pas bougé depuis qu'elle l'a quitté, vingt ans plus tôt ?

Au début des années 70, le cirque est mort. Les troupes qui ont survécu à la destruction des bâtiments en dur – comme Médrano – perpétuent un rite plus qu'un art. Elles tournent en banlieue parisienne et en province, collant leurs immuables affiches rouges aux poteaux télégraphiques. Mais le cœur n'y est plus. Celui des spectateurs en tout cas. La visite d'une ménagerie n'a plus rien d'excitant pour des enfants qui parcourent la jungle devant leurs téléviseurs. Les Français commencent à s'émouvoir du massacre des animaux. Au cinéma, les effets spéciaux des films à gros budget relèguent au rang des accessoires les vieux numéros du cirque.



GEORGES TOURDJMAN

Annie Fratellini, c'était d'abord un visage rond comme une lune blanche, deux yeux brillants et malicieux. Elle avançait sur la piste, vers la lumière, et les enfants l'applaudissaient. Elle était l'auguste.

Il faut se battre. Contre les siens, les anciens qui considèrent comme une trahison d'*« ouvrir »* le cirque. Contre le temps qui a tué l'art pour la routine. Contre l'argent qui manque. Il faut surtout se battre pour. Pour les jeunes qui rêvent d'entrer dans le cirque. Pour réactiver la tradition dans ce qu'elle a de plus grand : la piste à visage humain. Pour redonner goût au public de venir. Est-ce possible ? Oui, dit Annie Fratellini, si l'on commence par le commencement : une école.

Elle l'aura. En se battant beaucoup, mais sans rechigner. *« Il était logique, normal, que ce soit une Fratellini qui se batte pour une école du cirque*, écrit-elle dans ses Mémoires, *Destin de clown. Mon père avait été un bon maître, m'abandonnant parce qu'il avait la certitude de n'avoir plus rien à m'apprendre. Ou qu'il m'avait transmis tout ce qu'il savait. Mais Pierre Etaix m'a fait comprendre que l'hérédité n'était pas forcément transmissible. Le don non plus. »*

En revanche, le courage se rode à l'apprentissage. Et la dignité s'apprend. Jean-Claude Carrière s'en souvient bien : *« Elle avait le sentiment d'appartenir à une famille aristocratique, de porter un nom grandiose, qu'on ne pouvait galvauder. Pour elle, c'est le galvaudage qui marquait la fin du cirque. La tradition ne vous écrase que si vous n'êtes pas digne. En ce cas, vous n'en êtes que le chroniqueur, un pion. »*

Brigitte Salino

Une école pour transmettre sa passion

EN 1974, l'école du cirque Annie Fratellini-Pierre Etaix ouvre ses portes. En 1975, les élèves présentent leur premier spectacle au Festival d'Avignon. En 1976, ils font leur première tournée sous chapiteau. En 1977, l'école, qui vient de créer un diplôme reconnu par l'éducation nationale, installe son chapiteau à La Villette. Pas facile : *« Quand Annie Fratellini entrait sous le chapiteau, tout le monde se taisait. Elle criait très fort mais en se marrant. Avec elle, j'ai appris la discipline »*, dit aujourd'hui Sai, qui fut élève de l'école jusqu'à l'âge de douze ans. *« J'y allais pour m'amuser et Annie Fratellini m'a appris la rigueur »*, se souvient Yaël, autre ancien élève. *« Elle m'accrochait une heure au trapèze pour que je me muscle les bras, par exemple. Elle était dure, mais elle respectait l'effort des élèves. »*

Tout n'ira pas sans anicroche ni drame. Annie Fratellini vécut très mal le fait que Jack Lang, ministre de la culture, crée le Centre national des arts du cirque de Châlons-sur-Marne, en 1985. *« Ce fut pour elle une gifle terrible »*, raconte Berthe Judet, photographe à qui l'on doit le plus beau livre sur Annie Fratellini (chez Sygma, collection « Photobiographie »). Au mitan des années 80, le cirque avait retrouvé une nouvelle vigueur, avec l'arrivée de troupes comme Plume, Archaos ou même Zingaro, bien que son fondateur Bartabas se soit toujours défendu d'appartenir à la « famille ». Face à cette nouvelle génération, Annie Fratellini représentait l'« ancien cirque », au même titre qu'Alexis Gruss. Elle souffrit de cette relégation, aggravée par une baisse de subventions qui mit plusieurs fois son école en péril.

Aujourd'hui, Bernard Turin, directeur de l'école de Châlons, tient à rendre hommage à Annie Fratellini. *« Elle a été une pionnière, qui a rendu possible l'accès des jeunes à la profession. »* A Las Vegas, le Cirque du Soleil, d'origine canadienne, poursuit une carrière entamée sous les auspices de l'*« auguste française »*. Dans les dernières années, elle trouvait un grand soutien dans la reconnaissance qui lui était rendue, à travers le succès de ses élèves. Et elle continuait à se battre. Pour le cirque. Contre le cancer. Elle ne renonçait pas à Nexon, petite ville du Limousin où, chaque été, elle plantait son chapiteau dans les champs et organisait des stages. Transmettre : ce fut le plus beau cadeau qu'elle offrit. Jusqu'au bout.

B. Sa.

civile dans les banlie

LES AUTRES NOUVEAUX F



LA SÉLECTION DU « MONDE »

LES ANGES DÉCHUS
(Hongkong, 1 h 36)
de Wong Kar-Wai.
LA CICATRICE *(polonais, 1 h 44)*
de Krzysztof Kieslowski.
LA FABRIQUE
DE L'HOMME OCCIDENTAL
(français, 1 h 15)
de Gérald Caillat.
GOODBYE SOUTH, GOODBYE
(taïwanais, 1 h 52)
de Hou Hsiao Hsien.
JAMES ET LA PÊCHE GÉANTE
(dessin animé américain,
1 h 20) de Henry Selick.
J'AI HORREUR DE L'AMOUR
(français, 2 h 14)
de Laurence Ferreira Barbosa.
LEVEL FIVE (français, *1 h 46)*
de Chris Marker.
MADAME JACQUES
SUR LA CROISETTE (français,
0 h 40) de Emmanuel Finkiel.
LA MOINDRE DES CHOSES
(français, 1 h 45)
de Nicolas Philibert.
LA MÔME SINGE
(américain-chinois, 1 h 35)
de Xiao-Yen Wang.
NOUS SOMMES TOUS
ENCORE ICI (franco-suisse,
1 h 20) de Anne-Marie Miéville.
REPRISE (français, 3 h 12)
de Hervé Le Roux.
SHOAH (français, 1974-1984,
9 h 30) de Claude Lanzmann.
LA VIE DE JÉSUS (français,
1 h 36) de Bruno Dumont.
LE VILLAGE DE MES RÊVES
(japonais, 1 h 52)
de Yoichi Higashi.
VOYAGE AU DÉBUT
DU MONDE (portugais, 1 h 33)
de Manoel de Oliveira.
WHEN WE WERE KINGS
(américain, 1 h 28) de Leon Gast.

FESTIVALS

TARASCON-SUR-ARIÈGE : FESTIVAL « RÉSISTANCES »
En six jours, cette première édition propose soixante films consacrés aux luttes d'hier et d'aujourd'hui. *La Guerre des demoiselles*, de Jacques Nichet, qui retrace les luttes des Ariégeois au XIXe siècle, sera *projeté en ouverture du festival* au Parc pyrénéen de l'art préhistorique, sur la route de l'Andorre. Egalement à l'affiche : *La Guerre sans nom*, de Bertrand Tavernier, sur l'Algérie, *Raining Stones*, de Ken Loach, sur les chômeurs de Manchester, *Camps de femmes*, de Rieucros, sur les camps d'internement des réfugiés républicains espagnols.
Parallèlement, un thème sera abordé chaque jour : « Les cinéastes résistent » (le 7) avec des films de Robert Guediguian, Chris Marker, Vitali Kanevski ; « Espagne 36 » (le 8) avec *Land and Freedom*, de Ken Loach, et *L'Espagne rouge et noire*, de Richard Prost ; « Résistances et environnement » (le 9) avec *Les Moissons de l'utopie*, d' Yves Billon, sur les néo-ruraux soixante-huitards ; « Résistances 39/45 » (le 10) avec *L'Armée des ombres*, de Jean-Pierre Melville, *L'Affiche rouge*, de Franck Cassenti ; « Résister aujourd'hui » (le 11) avec *La Ballade des sans-papiers*, de S. Abdalla, *Nouvelle France*, de Michaël Hoare, *Carnet d'expulsion*, d'Arlette Girardot, *La Promesse*, de Luc et Jean-Pierre Dardenne, et en clôture *Les Dockers de Liverpool*, de Ken Loach.
Du 5 au 11 juillet. Bureau du festival, AFA, 4, rue du Barri, 09400 Tarascon. Tél. : 05-61-05-13-30.

UN ÉTÉ AU CINÉ POUR LES JEUNES DES QUARTIERS
Cinéma en plein air, écrans géants, séances spéciales, caravane hip-hop, ateliers... l'opération « Un été au cinéma », organisée par le Centre national de la cinématographie et destinée en priorité aux jeunes des quartiers, *propose sa 7e édition* dans plus de trois cents lieux de France. Les jeunes âgés de moins *de vingt-cinq ans bénéficieront* à cette occasion de 400 000 réductions de 10 francs *sur le tarif réduit dans 380 salles*, soit 1 400 écrans. Ils pourront assister à des avant-premières, ou des *séances spéciales suivies de* rencontres avec des réalisateurs ou des comédiens de films français et francophones.
Des ateliers sur l'animation, l'écriture, la photographie, les techniques de l'image, du son, de la critique, du montage sont aussi proposés dont certains, sur les pratiques audiovisuelles, ouvrent sur des échanges entre la France, le Portugal, l'Allemagne et la Belgique.
Du 2 juillet au 2 septembre. Tél. : 01-48-43-80-78. 3615 Un été au ciné.

XXe FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE DE GRENOBLE
Fidèle à sa tradition de découvreur de talents, ce festival se plaît aussi à « marier » jeunes *et moins jeunes dans un* programme qui réunit réalisateurs en compétition et *hommages à des cinéastes* confirmés. On pourra ainsi, cette année, découvrir les films de Claude Duty, réalisateur de courts-métrages. Un hommage sera consacré à Marcel Hanoun, auteur de nombreux courts, et à Wim Wenders dont on pourra voir, outre des œuvres courtes, des photographies présentées dans le cadre d'une exposition produite par le Goethe Institut. Un panorama sur le cinéma français des années 30, animé par le cinéaste Paul Vecchiali, des forums et débats sont prévus.
Du 8 au 12 juillet. Cinémathèque, 4, rue Hector-Berlioz, 38 Grenoble. Tél. : 04-76-54-43-51.

21 CHEFS-D'ŒUVRE DU FILM NOIR FRANÇAIS
Le Cinéma des cinéastes consacre une rétrospective du film noir français de 1941 à 1982. Parmi les films présentés : *Les Inconnus dans la maison*, d'Henri Decoin (1941), *L'assassin habite au 21*, d'Henri-Georges Clouzot (1943), *Casque d'or*, de Jacques Becker (1952), *Touchez pas au grisbi* et *Le Samouraï*, de Jean-Pierre Melville (1953 et 1967), *Voici le temps des assassins*, de Julien Duvivier (1956), *Ascenseur pour l'échafaud*, de Louis Malle (1957), *Les Yeux sans visage*, de Georges Franju (1959), *Tirez sur le pianiste*, de François Truffaut (1960); *Que la bête meure* et *Le Boucher*, de Claude Chabrol (1968-69 et 1970), *Mortelle randonnée*, de Claude Miller (1982)...
Du 2 juillet au 2 septembre. Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris 17e. Tél. : 08-36-68-97-17 (2,23 F la minute).

RÉTROSPECTIVE LOUIS MALLE
Le Cinéma L'Entrepôt présente une rétrospective de l'œuvre du cinéaste français Louis Malle, disparu en 1996. Au programme : *Ascenseur pour l'échafaud, Le Souffle au cœur, Au revoir les enfants, Fatale, Le Feu follet, Lacombe Lucien, Les Amants, Milou en mai, Zazie dans le métro et Vanya 42e rue.*
A partir du 2 juillet. L'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris 14e. Tél. : 08-36-68-05-87 (2,23 F la minute).

SOIRÉES DU CINÉMA AMÉRICAIN INDÉPENDANT
La Cinémathèque présente neuf films inédits en France, représentant les différentes tendances des cinéastes indépendants américains d'aujourd'hui, en présence des réalisateurs venus des Etats-Unis.
Les 2, 3, 4 et 5 juillet. Cinémathèque française, salle République, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Tél. : 01-47-04-24-24.

NOUVEAUX FILMS

BEAVIS ET BUTT-HEAT
SE FONT L'AMÉRIQUE
Dessin animé américain de Mike Judge, (1 h 21).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23) (+).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; *Gaumont Grand* Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; *Mistral, 14e (01-39-17-10-00)* (+).
LE FLIC DE SAN FRANCISCO
Film américain de Thomas Carter, avec Eddie Murphy, Michael Rapaport, Michael Wincott, Carmen Ejogo, Denis Arndt, Art Evans (1 h 57).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; *UGC Normandie, dolby, 8e* ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; UGC Maillot, 17e.
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont *Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+)* ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé *Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta*, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).
HANTISES
Film français de Michel Ferry, avec John Berry, François Négret, Marina Golovine, Francis Boespflug (1 h 20).
14-Juillet Hautefeuille, 6e (+).
MA 6-T VA CRACK-ER (**)
Film français de Jean-François Richet, avec Arco Descat C., Jean-Marie Robert, Malik Zeggou, Moustapha Ziad, Karim Rezeg, Hamouda Bouras (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra *Impérial, dolby, 2e* (01-47-70-33-88) (+) ; Les Trois Luxembourg, *6e (01-46-33-97-77) (+) ; Le Balzac*, 8e (01-45-61-10-60) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+).

EXCLUSIVITÉS

ABEL
de Alex Van Warmerdam,
avec Henri Garcin, Alex Van Warmerdam, Olga Zuiderhoek, Annet Malherbe.
Hollandais (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e *(01-43-20-32-20)*.

LES AFFINITÉS ÉLECTIVES
de Paolo et Vittorio Taviani,
avec Isabelle Huppert, Jean-Hugues Anglade, Marie Gillain, Fabrizio Bentivoglio, *Massimo Popolizio*, Laura Marinoni.
Italien (1 h 30).
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; *Elysées Lincoln, dolby, 8e* (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
ANACONDA
de Luis Llosa,
avec Jon Voight, Jennifer Lopez, Ice Cube, Eric Stoltz, Jonathan Hyde, Kari Wuhrer.
Américain (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; *UGC George-V, 8e*.
LES ANGES DÉCHUS
de Wong Kar-Wai,
avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.
Hongkong (1 h 36).
VO : Lucernaire, 6e.
ANNA KARÉNINE
de Bernard Rose,
avec Sophie Marceau, Sean Bean, Alfred Molina, Mik Kirshner, James Fox.
Britannique (1 h 45).
VO : 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; La Pagode, 7e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67) (+).
VF : Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; *Bretagne, 6e (01-39-17-10-00)* (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e *(01-47-07-55-88)* (+).
ASSASSIN (S) (**)
de Mathieu Kassovitz,
avec Michel Serrault, Mathieu Kassovitz, Medhi Benoufa, Robert Gendreu, Danièle Lebrun, François Levantal.
Français (2 h 10).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (+).
AUTRE CHOSE À FOUTRE QU'AIMER
de Carole Giacobbi,
avec Hélène de Saint-Père, Michèle Moretti, Luca Vellani, Frédéric Quiring, Samy Naceri, Moussa Maaskri.
Français (55).
Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).
L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER
de Dominique Cabrera,
avec Claude Brasseur, Roschdy Zem, Marthe Villalonga, Agoumi, Catherine Hiegel, Marilyne Canto.
Français (1 h 30).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00) (+).
BIG NIGHT
de Campbell Scott et Stanley Tucci,
avec *Stanley Tucci, Tony Shalhoub*, Isabella Rossellini, Minnie Driver, Ian Holm, Caroline Aaron.
Américain (1 h 40).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
LES 101 DALMATIENS
de Stephen Herek,
avec Glenn Close, Jeff Daniels, Joely Ri*chardson, Joan Plowright, Hugh* Laurie, Mark Williams.
Américain (1 h 42).
VF : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (01-42-56-52-78) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).
CERTAINS L'AIMENT COURT 3
de Emmanuel Oberg,
Français.
Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).
LA CICATRICE
de Krzysztof Kieslowski,
avec Franciszek *Pieczka*, Jerzy Stuhr, Mariusz Dmochowski, Jan Skotnicki, Stanislaw Igar, Michal Tarkowski.
Polonais (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (+).
LE CIEL EST A NOUS (*)
de Graham Guit,
avec Romane Bohringer, Melvil Poupaud, *Jean-Philippe* Ecoffey, *Elodie* Bouchez.
Franco-canadien (1 h 30).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Ambassade, *dolby, 8e (01-43-59-19-08)* (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) *(+) ; Gaumont Grand Ecran Italie*, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
LE CINQUIÈME ELÉMENT
de Luc Besson,
avec Bruce Willis, Gary Oldman, Ian *Holm, Chris Tucker, Milla Jovovich.*
Français (2 h 06).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; *Gaumont Kinopanorama*, dolby, 15e (+).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).
CLUBBED TO DEATH (**)
de Yolande Zauberman,
avec Elodie Bouchez, Béatrice Dalle, Roschdy Zem, Richard Courcet, Gérard Thomassin, Luc Lavandier.
Français (1 h 30).
*Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-*39-99-40) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
LE COMMENT ET LE POURQUOI
de Ventura Pons,
avec Lluis Homar, Pepa Lopez, Alex Casanovas, Merce Aranega, Merce Pons, Pere Ponce.
Espagnol (1 h 30).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
DIEU SAIT QUOI
de Jean-Daniel Pollet,
Français (1 h 30).
Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ;
DU JOUR AU LENDEMAIN
de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet,
avec Christine Whittlesey, Richard Salter, Claudia Barainsky, Ryszard Karczykewski.
Franco-allemand, noir et blanc (1 h 02).
Denfert, 14e (01-43-21-41-01) (+).
LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL
de Gérald Caillat,
Français (1 h 15).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
GOODBYE SOUTH, GOODBYE
de Hou Hsiao Hsien,
avec Jack Kao, Hsu Kuei-Ying, Lim Giong, Anne Shizuka Inoh, Hsi Hsiang, Lien Pi-Tung.
Taïwanais (1 h 52).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
GRAINS DE SABLE
de Ryosuke Hashiguchi,
avec Yoshinari Okada, Kota Kusano, Ayumi Hamazaki, Koji Yamaguchi, Kumi Takada.
Japonais (2 h 09).
VO : Lucernaire, 6e.
HAMLET
de Kenneth Branagh,
avec Kenneth Branagh, Julie Christie, Billy Crystal, Gérard Depardieu, Charlton Heston, Derek Jacobi.
Britannique (4 h 01).
VO : Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88) (+).
J'AI HORREUR DE L'AMOUR
de Laurence Ferreira Barbosa,
avec Jeanne Balibar, Jean-Quentin Châtelain, Laurent Lucas, *Bruno* Lochet, Alexandra London, Eric Savin.
Français (2 h 14).
Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; *14-Juillet Beaubourg, 3e* (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Le Cinéma des ci*néastes, 17e (01-53-42-40-20)* (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
JAMES ET LA PÊCHE GÉANTE
de Henry Selick,
dessin animé Américain (1 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; UGC Triomphe, 8e.
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; UGC Triomphe, 8e ; Gaumont Opéra *Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88)* (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
LEVEL FIVE
de Chris Marker,
avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Accatone, 5e (01-46-33-86-86).
LIBERTÉ CHÉRIE
de Jean-Luc Gaget, Jean-Marc Brondolo et Olivier Jahan,
avec *Alain Beigel, Estelle Larrivaz, Pascale Arbillot*, Jacques Bonnaffé, Frédéric Pierrot, Emma de Caunes.
Français (1 h 30).
Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).
MA VIE EN ROSE
de Alain Berliner,
avec *Michèle Laroque, Jean-Philippe* Ecoffey, Hélène Vincent, Georges du Fresne, *Daniel Hanssens, Laurence Bibot.*
Français (1 h 28).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; 14-Juillet Parnasse, 6e (+) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+).
MADAME JACQUES
SUR LA CROISETTE
de Emmanuel Finkiel,
avec *Nathan Cogan, Shulamit Adar*, Maurice Chevit, Jacques Spiesser, Rywka Wajbrot.
Français (40).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
MENTEUR, MENTEUR
de Tom Shadyac,
avec Jim Carrey, Maura Tierney, Justin Cooper, Jennifer Tilly, Swoosie Kurtz, *Amanda Donohoe.*
Américain (1 h 26).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e.
MICHAEL COLLINS
de Neil Jordan,
avec Liam Neeson, Aidan Quinn, Alan Rickman, Julia Roberts, Stephen Rea.
Américain (2 h 10).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
LA MOINDRE DES CHOSES
de Nicolas Philibert,
avec les pensionnaires, les soignants *de la clinique de* La Borde.
Français (1 h 45).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
LA MÔME SINGE
de Xiao-Yen Wang,
avec Fu Di, Fang Shu, Yang Guang, Yang Lin, Chang Hung-Mei, Wang *Yang.*
Américain-chinois (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
MOTHER
de Albert Brooks,
avec Debbie Reynolds, Albert Brooks, Rob Morrow, Lisa Kudrow, Isabel Glasser, Peter White.
Américain (1 h 44).
VO : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
MUNK, LEMMY ET COMPAGNIE
de Nils Skapans et Janis Cimermanis,
dessin animé Letton (46).
VF : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).
NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI
de Anne-Marie Miéville,
avec Aurore Clément, Bernadette La*font, Jean-Luc Godard.*
Franco-suisse (1 h 20).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
PAR AMOUR POUR GILLIAN
de Michael Pressman,
avec Peter Gallagher, Michelle Pfeiffer, Claire Danes, Laurie Fortier, Wendy Crewson, Bruce Altman.
Américain (1 h 33).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14).
PASSAGE DES HOMMES LIBRES
de Luis Armando Roche,
avec Roy Dupuis, Christian Vadim.
Franco-vénézuélien (1 h 36).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
LES PLEINS POUVOIRS
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Ed Harris, Laura Linney, Scott Glenn, Dennis Haysbert.
Américain (2 h 01).
VO : UGC *Ciné-cité les Halles*, dolby, 1er ; *UGC George-V, dolby, 8e* ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+).
PORT DJEMA
de Eric Heumann,
avec *Jean-Yves Dubois, Nathalie Boutefeu*, Christophe Odent, Edouard Montoute, *Claire Wauthion, Frédéric* Pierrot.
Franco-greco-italien (1 h 35).
Lucernaire, 6e.
PORTRAITS CHINOIS
de Martine Dugowson,
avec Helena Bonham-Carter, Romane Bohringer, Marie Trintignant, Elsa Zylberstein, Yvan Attal, Sergio Castellito.
Français (1 h 50).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).
LA RENCONTRE
de Alain Cavalier,
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
REPRISE
de Hervé Le Roux,
Français (3 h 12).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
SHINE
de Scott Hicks,
avec Armin Mueller-Stahl, Noah Taylor, Geoffrey Rush, Lynn Redgrave, John *Gielgud, Sonia Todd.*
Australien (1 h 45).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Gaumont Ambassade, *dolby*, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).
SMILLA
de Bille August,
avec Julia Ormond, Gabriel Byrne, Ri*chard Harris, Vanessa Redgrave, Ro*bert Loggia, Jim Broadbent.
Germano-danois (2 h).
VO : Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
THE BLACKOUT (**)
de Abel Ferrara,
avec Matthew Modine, Claudia Schiffer, Béatrice Dalle, Sarah Lassez, *Dennis Hopper, Steven Bauer.*
Américain (1 h 46).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er.
THE PILLOW BOOK
de Peter Greenaway,
avec Vivian Wu, Yoshi Oida, Ken Ogata, Hideko Yoshida, Ewan McGregor, Judy Ongg.
Franco-britannique (2 h 06).
*VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-*65) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+).
LA VÉRITÉ SI JE MENS !
de Thomas Gilou,
avec Richard Anconina, Vincent Elbaz, Elie Kakou, José Garcia, Bruno Solo, Richard Bohringer.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montpar*nasse, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby*, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC *Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins* Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; *Pathé Wepler, dolby, 18e* (+).
LA VIE DE JÉSUS
de Bruno Dumont,
avec David Douche, *Marjorie Cottreel*, Kader Chaatouf, Geneviève Cottrell, Sébastien Delbaere, Sébastien Bailleul.
Français (1 h 36).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; *Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47)* ; 14-Juillet Parnasse, 6e (+) ; Saint-André-*des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; Le Ci*néma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20) (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
LE VILLAGE DE MES RÊVES
de Yoichi Higashi,
avec Keigo Matsuyama, Shogo Mat*suyama, Mieko Harada, Kyozo Nagat*suka, Hoseii Komatsu, Kaneko Iwasaki.
Japonais (1 h 52).
VO : Lucernaire, 6e ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).
LES VIRTUOSES
de Mark Herman,
avec *Pete Postlethwaithe, Tara Fitzge*rald, Ewan McGregor, Stephen Tompkinson, *Jim Carter*, Philip Jackson.
Britannique (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (+) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Pan*théon)*, 5e (01-43-54-15-04) ; *La Pagode*, dolby, 7e (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-*10-60) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-*48-60) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-*28-04)* (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE
de Manoel de Oliveira,
avec Marcello Mastroianni, Jean-Yves *Gautier, Leonor Silveira, Diogo Doria*, Isabel de Castro, Isabel Ruth.
Franco-portugais (1 h 33).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
WHEN WE WERE KINGS
de Leon Gast,
avec Mohammed Ali, George Foreman, Don King, James Brown, B. B. King, *Norman Mailer.*
Américain (1 h 28).
VO : *Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-*09) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (01-42-56-52-78).

REPRISES

BEAU FIXE SUR NEW YORK
de Stanley Donen et Gene Kelly,
avec Gene Kelly, Cyd Charisse, Michael Kidd, *Dolores Gray*, Dan Dailey.
Américain, 1955, copie neuve (1 h 41).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).
MEAN STREETS
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, Harvey Keitel, David Proual, Amy Robinson.
Américain, 1972 (1 h 50).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
SALAAM BOMBAY !
de Mira Nair,
avec Shafiq Syed, Sarfuddin Qurrassi, Raju Barnad, Raghubir Yadav, Aneeta Kanwar, Nan Patekar.
Indo-français, 1988 (1 h 53).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+).
SHOAH
de Claude Lanzmann,
Français, 1974-1984 (9 h 30).
Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ;
VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS
de Frank Capra,
avec James Stewart, Jean Arthur, Lionel Barrymore.
Américain, 1938, noir et blanc (2 h 07).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, *5e (01-43-54-42-34).*

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

DISPARITIONS

Nelly Azerad

Cardiologue des hôpitaux pénitentiaires

LE DOCTEUR Nelly Azerad, cardiologue réputée, est morte dimanche 29 juin. Médecin des hôpitaux pénitentiaires pendant une quinzaine d'années, elle avait découvert le monde des prisons et du grand banditisme avant d'être mise en cause à l'occasion de plusieurs affaires et énigmes policières qui ont marqué la décennie 70.

Son entrée dans la carrière de cardiologue des hôpitaux pénitentiaires s'est effectuée sous les auspices du docteur Georges Fully, médecin-inspecteur général des prisons, qui fut assassiné le 20 juin 1973 à son domicile par l'explosion d'un colis piégé, dans des conditions jamais élucidées. L'année précédente, le docteur Azerad avait été l'objet d'une note de synthèse de l'Office central de répression du banditisme, qui jetait le doute sur les raisons ayant motivé les « grâces médicales » accordées à une série de détenus.

En 1977, elle avait finalement été suspendue de ses fonctions par un arrêté du garde des sceaux, qui se fondait *« sur le fait, dont l'exactitude matérielle est établie, que la requérante avait fait admettre dans le service de cardiologie des détenus dont l'état pathologique ne justifiait pas une hospitalisation en service spécialisé »*. Dans le cours du procès fleuve sur l'assassinat, en décembre 1976, du prince Jean de Broglie, le docteur Azerad avait passé plusieurs mois en détention pour une tentative d'homicide volontaire sur la personne de Pierre de Varga, l'un de ses anciens patients en prison, considéré comme l'instigateur de l'assassinat du prince de Broglie.

E. I.

■ **SIR JOSHUA HASSAN**, ancien chef de l'exécutif de la colonie britannique de Gibraltar (sud de l'Espagne) pendant près de quarante ans, est mort mardi 1er juillet à l'âge de quatre-vingt-un ans. Premier maire élu de la colonie après-guerre, il a occupé cette fonction de 1945 à 1950, puis de 1953 à 1964, avant de devenir ministre principal (premier ministre) quand la fonction a été instituée en 1964. Battu aux élections de 1969, Joshua Hassan est revenu au pouvoir en 1972 et est resté premier ministre jusqu'en 1987, date à laquelle il s'est résolu à quitter l'arène politique. Né le 21 août 1915 à Gibraltar, il avait fondé, alors jeune avocat, pendant la seconde guerre mondiale, en 1942, son parti politique, l'Association pour le progrès des droits civiques. Joshua Hassan a toujours soutenu que seuls les habitants de Gibraltar pouvaient décider de leur avenir, soulignant qu'ils restaient dans leur immense majorité favorables au maintien du statut colonial du territoire.

■ **Mgr JEAN-BAPTISTE BRUNON**, ancien évêque de Tulle (Corrèze), est mort vendredi 27 juin et a été enterré le 1er juillet à Marlhes (Loire), où il était né le 28 février 1913. Ordonné prêtre en 1938, membre de la Compagnie de Saint-Sulpice, il a enseigné dans divers séminaires, avant d'être nommé évêque auxiliaire de Mgr Garronne à Toulouse et supérieur général des sulpiciens. Cette dernière fonction et des attaches familiales à Nouméa l'ont conduit à plusieurs reprises en Nouvelle-Calédonie. Mgr Brunon a été nommé évêque de Tulle en 1970 et s'est retiré quatorze ans plus tard. Outre la Corrèze, il avait une passion pour saint Paul sur qui il a écrit plusieurs ouvrages.

■ **ANNIE FRATELLINI**, fondatrice de l'Ecole nationale du cirque Fratellini, est morte dans une clinique parisienne, mardi 1er juillet, à l'âge de soixante-quatre ans *(lire page 27)*.

■ **ROBERT MITCHUM**, acteur américain, est mort à son domicile de Santa Barbara, près de Los Angeles, mardi 1er juillet, à l'âge de soixante-dix-neuf ans *(lire page 12)*.

NOMINATIONS

AGENCE SPATIALE EUROPÉENNE

Jean-Marie Luton, directeur général de l'Agence spatiale européenne (ESA) depuis 1990, a été nommé président-directeur général d'Arianespace, mardi 1er juillet, par le conseil d'administration de la société, en remplacement de Charles Bigot, qui part à la retraite. Sa nomination, qui aurait dû intervenir plus tôt, a provoqué quelques remous parmi les actionnaires de la société (*Le Monde* du 18 juin).

[Né le 4 août 1942 à Chamalières (Puy-de-Dôme), ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique, Jean-Marie Luton a commencé sa carrière en 1964 au service d'aéronomie du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Entré au Centre national d'études spatiales (CNES) en 1974, il y occupe plusieurs fonctions avant de devenir directeur général adjoint en 1984. En mai 1987, il rejoint Aerospatiale comme directeur des programmes espace, avant de revenir au CNES en février 1989, au poste de directeur général. Il est nommé directeur général de l'ESA en octobre 1990.]

DIPLOMATIE

Bernard Fassier a été nommé ambassadeur en Biélorussie, en remplacement de Claude Jolif, par décret publié au *Journal officiel* daté 30 juin-1er juillet.

[Né le 29 mai 1944 à Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine), Bernard Fassier est ancien élève de Saint-Cyr et de l'Ecole supérieure de guerre, diplômé de l'Institut national des langues et civilisations orientales (russe). Il a été officier d'active (1963-1988), avant d'être détaché au ministère des affaires étrangères. Il a été en poste à l'administration centrale et à Berne (1990-1993). Depuis mars 1993, Bernard Fassier était ambassadeur en Géorgie.]

Mireille Musso a été nommée ambassadeur en Géorgie, en remplacement de Bernard Fassier, par décret publié au *Journal officiel* daté 30 juin-1er juillet.

[Née le 28 janvier 1945 à Cannes (Alpes-Maritimes), Mireille Musso est diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Ecole nationale des langues orientales vivantes (grec moderne, russe). Elle a été notamment en poste à Athènes (1969-1972), à Vienne (1975-1976), à Bruxelles auprès du Conseil de l'Atlantique Nord (1985-1987) et à l'administration centrale. Depuis septembre 1993, Mireille Musso était conseiller culturel à Athènes et directeur de l'Institut français de cette ville.]

Le palmarès du concours général

Le ministère de l'éducation nationale a rendu public, mardi 1er juillet, le palmarès du concours général 1997, institution réservée aux meilleurs élèves de première et de terminale des lycées publics et privés (*lire page 10*).

La liste des prix est établie discipline par discipline, sachant que dans certains cas les trois prix prévus n'ont pas été attribués faute d'un travail suffisamment brillant.

● **Allemand** : 1er prix : Pascal Rinck (lycée Jean-Moulin, Forbach) ; 2e prix : Caroline Philips (lycée français, Francfort-sur-le-Main) ; 3e prix : Yann Le Box (lycée Bichat, Lunéville).

● **Anglais** : 1er prix : Delphine Lourtau (collège Marie-de-France, Montréal) ; 2e prix : Carole Margolis (École active bilingue J. Manuel, Paris).

● **Arabe** : 1er prix : Ilham Qninba (lycée Descartes, Rabat) ; 2e prix : Miriem Ben Miled, lycée français La Marsa) ; 3e prix Tarik El Hachimi El Kettani (lycée Lyautey, Casablanca).

● **Artisanat-arts de la pierre** : 1er prix : Emmanuel Collin (lycée Les Marcs d'or, Dijon) ; 2e prix : Franck Renié (lycée Les Marcs d'or, Dijon) ; 3e prix : Xavier Cochod (École nationale métiers du bâtiment, Felletin).

● **Artisanat-ébéniste** : 1er prix : Rodolphe Hamon (lycée d'Arsonval, Joué-lès-Tours) ; 2e prix : Sébastien Chouard (lycée professionnel régional Haut de Bellieu, Neufchâteau) ; 3e prix : Grégory Guillemain (lycée professionnel Boulle, Paris).

● **Artisanat-vêtement et accessoire de mode** : 1er prix : Marie-Céline Ranch (lycée professionnel Gabriel-Péri, Toulouse) ; 2e prix : Nadia Bouvier (lycée professionnel régional R. Buron, Laval) ; 3e prix *ex-aequo* : Delphine Mousteau (lycée professionnel Gabriel-Péri, Toulouse), Bénédicte Camus (lycée professionnel Marie-Laurencin, Riom).

● **Arts plastiques** : 1er prix : Céline Boinnard (lycée Raymond-Poincaré, Bar-le-Duc) ; 2e prix : Chrystelle Humberset, (Institut Emmanuel d'Alzon, Nîmes) ; 3e prix : Valérie Levray (lycée Malherbe, Caen).

● **Biochimie-génie biologique** : 1er prix : Jean-Pascal Dufour (lycée Galilée, Franqueville-Saint-Pierre) ; 2e prix : Nicolas Corboz (lycée Louis-Armand, Chambéry) ; 3e prix : Fanny Moine (lycée Arthur-Varoquaux, Tomblaine).

● **Bois-construction et aménagement** : 1er prix : Arnaud Jabeaudon (lycée professionnel, Volvic) ; 2e prix : Olivier Georges (lycée professionnel Blaise-Pascal, Colmar).

● **Chimie de laboratoire et de procédés industriels** : 1er prix : Arnaud Alcabas (ENCPB, Paris) ; 2e prix : Mathieu Sassatelli (ENCPB, Paris).

● **Commerce** : 1er prix : Sandrine Worme (lycée professionnel des Flandres, Hazebrouck) ; 2e prix : Guillaume Laher (Centre de formation d'apprentis, Maurepas).

● **Composition française** : 2e prix : Thomas Bueno (lycée Van-Gogh, Ermont) ; 3e prix *ex-aequo* : Claire Foglia (lycée Henri-IV, Paris), Jocelyn Groisard (lycée Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand).

● **Dissertation philosophique** (série L) : 1er prix : Emmanuel Nal (lycée Jean-Moulin, Draguignan) ; 2e prix : Marie Guillot (lycée Henri-IV, Paris) ; 3e prix : Anne Roubet (lycée Léonard-Limosin, Limoges).

● **Dissertation philosophique** (séries ES, S) : 1er prix : Aristide Baratin (lycée Louis-le-Grand, Paris) ; 2e prix : Elsa Gest (lycée Coubertin, Calais) ; 3e prix : Jean-Nicolas Jung (lycée franco-allemand, Sarrebruck).

● **Economie-droit** : 1er prix : Loïc Hubert (lycée Vincent-Van-Gogh, Aubergenville) ; 2e prix : Sandrine Viala (lycée Maréchal-Soult, Mazamet) ; 3e prix : Audrey Coince (lycée Frédéric-Chopin, Vandœuvre).

● **Éducation musicale** : 1er prix : Julien Chauvin (lycée Lafontaine, Paris) ; 2e prix : Jean-Gauthier Quintard (lycée Carnot, Dijon) ; 3e prix : Antoine Mignon (lycée Racine, Paris).

● **Equipements et installations électriques** : 1er prix : Yannick Godard (lycée professionnel Monge, Chambéry) ; 2e prix : Joan Varin (lycée professionnel, Belley) ; 3e prix : Étienne Solignac (lycée Peytavin, Mende).

● **Espagnol** : 1er prix : Lara Perez (lycée français, Alicante) ; 2e prix : Ines Castro-Dufourny (lycée français, Madrid) ; 3e prix *ex-aequo* : Laura Krapf (lycée français, Madrid), Damien Steffan (lycée Henri-IV, Paris)

● **Génie civil** : 1er prix : Xavier Devos (lycée Les Pannevelles, Provins) ; 2e prix : Grégory Pajot (lycée Alfred-Kastler, La Roche-sur-Yon) ; 3e prix : Médéric Pelletier (lycée Les Marcs d'or, Dijon).

● **Génie des matériaux** : 1er prix : Laurent Bouczo (lycée Eugène-Livet, Nantes) ; 2e prix *ex-aequo* : Stéphane Schmidt (lycée Lazare-de-Schwendi, Ingersheim), Stephen Combemorel, (lycée Henri-Brisson, Vierzon).

● **Génie électronique** : 1er prix : Richard Pouchard (lycée Charles-Tellier, Condé-sur-Noireau) ; 2e prix : Sylvain Chiesa (lycée Raoul-Follereau, Belfort) ; 3e prix : Frédéric Frey (lycée Louis-Armand, Mulhouse).

● **Génie électrotechnique** : 1er prix : Maxime Carpentieri (lycée Cormontaigne, Metz) ; 2e prix : Damien Dasque (lycée Gustave-Eiffel, Bordeaux) ; 3e prix : Samuel Allibe (lycée Maurice-La-Mache, Lyon).

● **Génie énergétique** : 1er prix : Xavier Guinchard (lycée Hippolyte-Fontaine, Dijon) ; 2e prix : Michaël Rosolen (lycée Louis-Vicat, Souillac) ; 3e prix : Denis Cadeau (lycée Pierre-Mendès-France, Rennes).

● **Génie mécanique** : 1er prix : Arnaud Marillet (lycée Gustave-Eiffel, Bordeaux) ; 2e prix : Cédric Lacage (lycée Gustave-Eiffel, Bordeaux) ; 3e prix : Franck Decrombecque (lycée Delamare-Debouteville, Forges-les-Eaux).

● **Géographie** : 1er prix : Céline Guibé (lycée Louis-Le-Grand, Paris) ; 2e prix : Rémy Le Guen (lycée Louis-Le-Grand, Paris).

● **Hébreu** : 1er prix : Daniel Lévy (lycée Yabné, Paris) ; 2e prix : David Lambert (lycée Yabné, Paris).

● **Histoire** : 1er prix : Raphaël Spina (lycée Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand) ; 2e prix : Thomas Vendryes (lycée Hoche, Versailles).

● **Italien** : 1er prix : Magali Jouven (lycée international, Saint-Germain-en-Laye) ; 2e prix *ex-aequo* : Alexandre Vecchio (lycée international, Saint-Germain-en-Laye), Elisa Laurenti (lycée international Fernay-Voltaire).

● **Logistique et transport-exploitation transports** : 1er prix : Stéphane Antonio (lycée professionnel Françoise, Toulouse).

● **Mathématiques** : 1er prix *ex-aequo* : Charles-Antoine Louët (lycée Jeanson-de-Sailly, Paris), Pierre Cladé (lycée Jean-Baptiste-Say, Paris).

● **Mise en œuvre des matériaux** : 1er prix : Fabien Garnier (lycée Jehan-de-Beauce, Chartres) ; 2e prix : Alban Avolio (lycée professionnel Jean-Hanzelet, Pont-à-Mousson).

● **Physique-chimie** : 1er prix : Yann Villessuzanne (lycée La Martinière-Duchère, Lyon) ; 2e prix : Benjamin Renaud (lycée Buffon, Paris) ; 3e prix : Régis Pennel (lycée Louis-le-Grand, Paris).

● **Physique de laboratoire et de procédés industriels** : 1er prix : Benoît Sabys (lycée technique Les Catalins, Montélimar) ; 2e prix : Abbas Timdouine (lycée Lavoisier, Mulhouse).

● **Plastiques et composites** : 1er prix : Mickaël Denis (lycée professionnel Guibray, Falaise).

● **Portugais** : 1er prix : Monique Piedade (lycée international, Saint-Germain-en-Laye) ; 2e prix : Catarina Bettencourt (lycée Charles-Lepierre, Lisbonne) ; 3e prix *ex-aequo* : Filipe Galvao (lycée international, Saint-Germain-en-Laye), Alexis Dardet (CNED, Rennes).

● **Productique mécanique** : 1er prix : Pascal Hodencq (CFAI-AFORP Oise, Senlis) ; 2e prix : Sébastien Sarret (lycée professionnel Roger-Claustres, Clermont-Ferrand) ; 3e prix : Jérôme Kerrault (lycée technique Marcel-Callo, Redon).

● **Restauration-cuisine** : 1er prix : Magali Lobreau (lycée professionnel Alexandre-Dumas, Cavaillon) ; 2e prix : Jérôme Beauregard (lycée professionnel hôtelier, Challes-les-Eaux) ; 3e prix : Magali Virgone (lycée hôtelier, Grenoble).

● **Restauration-service et commercialisation** : 1er prix : Sandra Nonnenmacher (CFA Joseph-Storck, Guebwiller) ; 2e prix : Cédric Fizellier (lycée Notre-Dame de Nazareth, Douvres-la-Délivrande) ; 3e prix : Cédric Bertrand (lycée hôtelier Quercy-Périgord, Souillac).

● **Russe** : 1er prix : Hélène Groudine (lycée Marie-Curie, Tarbes) ; 2e prix : Florent Mouchard (lycée Mongazon, Angers) ; 3e prix : Karina Vychnevskaïa (lycée Europe Schuman, Cholet).

● **Sciences de la vie et de la Terre** : 1er prix *ex-aequo* : Alexandre Brasseur (lycée Carnot, Bruay-la-Buissière), Antoine Lévêque (lycée Hugues-Capet, Senlis), Morgane Le Couster (lycée Thiers, Marseille).

● **Sciences économiques et sociales** : 1er prix : Iona Martinescu (lycée Henri-IV, Paris) ; 2e prix : Alexandre Cazador (lycée Michelet, Arpajon).

● **Sciences médico-sociales** : 1er prix : Éloïse Hartheiser (lycée Henri-Nominé, Sarreguemines) ; 2e prix *ex-aequo* : Christelle Brzeczek (lycée Georges-de-la-Tour, Metz), Caroline Gerlier (lycée La Sagesse, Cambrai).

● **Structures métalliques** : 1er prix : Steve Johann (CFAI de l'AFPM, Lyon) ; 2e prix : Roland Philibert (CFAI de l'AFPM, Lyon) ; 3e prix : Jean-François Gibaux (CFAI de l'AFPIM-ETIM, Le Havre).

● **Technologie et gestion hôtelières** : 1er prix : Olivia Noël (lycée hôtelier, Blois) ; 2e prix *ex-aequo* : Stéphanie Carmentrez (lycée hôtelier Raymond-Mondon, Metz), Édouard Bonal (lycée technique d'hôtellerie, Toulouse).

● **Technologie industrielle** : 1er prix : Lucie Masson (lycée Jacques-de-Vaucanson, Tours) ; 2e prix : Damien Vinault (lycée Jacques-de-Vaucanson, Tours) ; 3e prix : Michaël Fernandez (lycée Alexis-de-Tocqueville, Grasse).

● **Thème latin** : 1er prix *ex-aequo* : Louise Fauduet (lycée Henri-IV, Paris), Nils Amet (lycée Léonard-Limosin, Limoges) ; 3e prix : Philippe Bringel (lycée Albert-Schweitzer, Mulhouse).

● **Travaux publics** : 2e prix : Benoît Laversin (lycée professionnel, Bruay-la-Buissière) ; 3e prix *ex-aequo* : Samuel Brunner (lycée professionnel Les Graviers Blancs, Besançon), Christophe Baffet (lycée professionnel, Blanquefort).

● **Version grecque** : 1er prix : Jocelyn Groisard (lycée Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand) ; 2e prix : Nicolas Lévi (lycée Jeanson-de-Sailly, Paris) ; 3e prix : Isabelle Marchal (lycée Jeanson-de-Sailly, Paris).

● **Version latine** : 1er prix : Charles Ratte (lycée Louis-le-Grand, Paris) ; 2e prix : Thomas Landsberg (lycée Jean-Baptiste-Say, Paris) ; 3e prix : Mathilde Renard (lycée Condorcet, Paris).

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

– M. et Mme Michel Baudron,
M. et Mme Pierre Loussouarn,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Anne et Gwenaël,

qui sera célébré le samedi 12 juillet 1997, en l'église de Saint-Martial de Nabirat (Dordogne).

6, place du Panthéon,
75005 Paris.
Château de Veyrignac,
24370 Veyrignac.
5, avenue de Verdun,
33127 Martignas/Jalle.

Anniversaires de naissance

– Charleville-Mézières, 3 juillet 1997.

J'aimerai toujours « Le Temps des cerises ». Grosses bises à

Clément,

né le 3 février 1997,

et à sa maman, Nathalie.

Décès

– Le conseil d'administration de la division française de l'Académie internationale de pathologie
a la tristesse de faire part du décès accidentel du

docteur Jacques BEURLET,
secrétaire de la division française de l'AIP.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 juillet, à 10 h 15, en la cathédrale Saint-Jean, Lyon-5e.

AIP Division française,
Secrétariat,
32, cours Albert-Thomas,
69008 Lyon.

– Mme Denise Blanchet,
son épouse,
ses enfants
et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert BLANCHET,

chevalier de l'ordre national du Mérite,
membre du comité technique de l'IAAF,
officiel international de l'athlétisme,
président de la Commission nationale des officiels de la FFA,
membre du comité directeur de la FFA,

survenu le 28 juin 1997, dans sa soixante-douzième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 3 juillet, à 15 heures, en l'église de Coudrecieux (Sarthe), suivies de l'inhumation au cimetière de Coudrecieux.

– M. Personne
et son épouse,
Les amis de Stan Laurel
Et les compagnons du White Horse
sont tristes de faire part du décès à Genève de

Georges BRATSCHI,

leur ami.

– François Raulin-Tinucci
et Florence Raulin-Cerceau
et Nicolas, Stella et Antoine,
Ainsi que leurs familles,
ont la grande tristesse de faire part du décès, le 29 juin 1997, à Asnières, de leur mère et grand-mère,

Mme Hélène CHAUDRUC,
née TINUCCI.

Elle nous quitte dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année, alors qu'elle venait de trouver depuis peu un havre où elle se sentait bien.

Selon ses souhaits, cette annonce tiendra lieu de faire-part, il n'y aura pas de cérémonie funéraire, et son corps sera donné à la science.

–Pierre Etaix,
Mme Victor Fratellini,
Valérie Granier-Deferre Fratellini,
Garance et Luisa Audejean,
M. et Mme Paul Fratellini,
M. Armand Fratellini,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 1er juillet 1997, de

Mme Annie FRATELLINI

Les obsèques auront lieu vendredi 4 juillet 1997, à 15 heures, au cimetière de Montmartre.

– Alice Cohen,
Jo et Ida Cohen,
Alice Cohen,
Nini Garbarz,
Alex et Danielle Hadjes,
Samy et Madeleine Hasson,
Robert et Rachel Mitrani,
Léon et Renée Novic,
Edmond et Claire Tchiprout,
Serge et Guita Vormès,
ainsi que leurs enfants,
Mme Gomez,

ont la tristesse de faire part du décès de leur ami, le

docteur Léon GALVO,

le 27 juin 1997, dans sa soixante-dixième année.

Ils tiennent à exprimer leur gratitude au personnel du service de soins palliatifs de l'hôpital de Puteaux pour son dévouement et sa gentillesse.

– Mme Marie-Claire Brianso
et ses enfants,
M. et Mme Philippe Pérucaud
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Boitet
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simone PÉRUCAUD,

leur mère et grand-mère,

survenu au Havre (Seine-Maritime), le 27 juin 1997, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Ils vous prient d'assister ou de vous unir d'intention à la cérémonie religieuse qui aura lieu le vendredi 4 juillet, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, Paris-14e.

14, rue Marcel-Sembat,
94240 L'Hay-les-Roses.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Mme René Texier,
Janine, Carole, Agnès,
Virginie et Eric,
Marie-Emilie, Georges et Louis,

ont l'immense tristesse de faire part du décès, le 26 juin 1997, dans sa cinquante-sixième année, de

Georges TEXIER,
officier de marine.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Sainte-Radégonde-des-Noyers (Vendée).

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jean-Maurice Verdier,
Raymond et Anne-Marie Verdier
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice VERDIER,
née FAGUET,

à Paris, le lundi 30 juin 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 5 juillet 1997, à 9 heures, à l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, à Paris-6e.

Anniversaires de décès

Georges LESÈVRE,

absent parmi nous depuis le 3 juillet 1989, reste toujours présent dans mon cœur et nos mémoires.

Elisabeth et les amis.

– Son épouse et ses enfants
prient tous ceux qui ont connu et aimé

Henri VACHER

d'avoir une pensée pour lui en ce jour, vingtième anniversaire de sa disparition.

CARNET DU MONDE

Renseignements :
01-42-17-29-94
Télécopieur : **01-42-17-21-36**

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communicat. diverses	110 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Nominations

Bernard CHAPPEY,

professeur de physique, a été élu au premier tour, le vendredi 27 juin, président de l'université d'Evry-Val-d'Essonne, dont il était, depuis juillet 1996, administrateur provisoire.

Né le 12 février 1943, à Falaise (Calvados), docteur ès sciences physiques, Bernard Chappey a été nommé en 1975 maître de conférences à l'université Paris-XII, puis professeur en 1986. Directeur de l'IUT de Créteil de 1975 à 1992, puis de l'IUT d'Evry de 1992 à 1996, il a été à l'origine de la création de quatorze départements. Membre désigné du Haut Comité éducation-économie de 1986 à 1990, directeur du centre régional associé au CNAM-Essonne depuis 1993, il faisait partie du conseil d'administration de l'université d'Evry-Val-d'Essonne depuis l'origine. Membre du comité de coopération avec l'Afrique et Madagascar pour la promotion universitaire (1987-1997), Bernard Chappey est un spécialiste reconnu de la coopération avec les pays en voie de développement.

Soutenances de thèse

– **Mme Blandine Favier-Platier**, avocat à la Cour, soutiendra sa thèse de doctorat intitulée : **« La fonction publique communautaire : Typologie et évolution, une fonction publique spécifique vers une évolution inéluctable ? »** à Paris II, Panthéon-Assas, salle 205, le 3 juillet 1997, à 14 h 45. Le jury est composé de MM. Roland Drago (directeur de thèse, membre de l'institut, Paris-II) David Ruzié (Paris-V), Gérard Druesne (directeur du Centre des études européennes de Strasbourg), Alain Plantey (membre de l'Institut, ancien ambassadeur), Jean Boulouis (Paris-II).

– **Joao Luiz Medeiros** a soutenu, le 24 juin 1997, à l'Institut d'études politiques de Rennes, sa thèse de doctorat en science politique : **« L'imaginaire national, idéologie, télévision. Eléments pour une problématique de la construction nationale au Brésil »**.

Le jury, sous la présidence d'Erik Neveu et Armand Mattelart, lui a décerné la mention « Très honorable » avec félicitations du jury.

Allô !, docteur ?

par Alain Rollat

ON VOIT DE TOUT à la télé. On y voit même de la radio. Dans le bouquet des chaînes de télévision par satellite, il existe, en effet, un canal baptisé Fun TV, dont les programmes consistent simplement à mettre en images ce qui se passe dans les studios de Fun Radio. Des caméras filment les animateurs dans leur travail quotidien. Elles les montrent tels *qu'ils sont, tels qu'ils s'expriment.* Sans commentaire. Elles enregistrent leurs rires, leurs grimaces, leurs jeux de micro pendant leurs échanges avec leurs auditeurs invisibles. On les voit donc vivre sous une loupe analogue à celle de l'entomologiste observant les insectes. Peut-être existe-t-il, d'ailleurs, derrière ces caméras, un œil scientifique chargé d'analyser l'évolution des mœurs au vu de ce qui s'entend sur cette antenne réputée pour sa liberté de ton. Car ce qui s'y dit ne manque jamais de singularité bien que les préoccupations des auditeurs de Fun Radio soient assez répétitives puisqu'elles procèdent généralement de leur vie intime.

Mardi soir, par exemple, Thomas, un jeune Breton, demandait conseil sur la façon de remédier aux troubles intestinaux : « *J'ai des problèmes de gaz,* expliquait-il. *Dès que je mange, il faut que je pète. Si je ne pète pas, ça fait hyper mal au ventre. Sans déconner, c'est un peu chiant, parce que, si je pète, ça pue.* » Dire que ce pétomane en herbe était malheureux serait excessif. « *J'ai quand même un privilège,* soulignait-il, *c'est que mes pets, ils sont francs ; je n'ai pas de ces pets de faux culs qui ne sont pas forts mais qui puent. Moi, j'ai des pets qui sont forts et qui puent...* » Arnold et le « Doc », les deux compères préposés à la collecte de ces confidences, ont félicité ce jeune homme pour sa franchise rabelaisienne en lui recommandant d'apprendre à faire preuve de discernement dans son alimentation.

L'auditeur suivant, Arnaud, demeurant à Evry, s'interrogeait sur le comportement énigmatique de sa petite amie : « *Quand je veux faire l'amour avec ma « meuf », avant l'acte elle veut me lécher les doigts de pieds... Et moi je ne suis pas d'accord. La première fois, je me suis laissé faire. Mais ça ne me plaît pas. Maintenant, ça me bloque, je ne veux pas. Alors, elle me fait la gueule...* » Pris de court par l'originalité de ce fantasme, les deux animateurs ont conseillé à ce jeune homme de ne jamais enlever ses chaussettes.

Le problème d'Emilie, qui téléphonait de Toulouse, n'avait rien de sexuel : « *Dimanche soir,* racontait-elle, *je suis allée en ville avec des copains, on est allé au ciné, on a un peu bu, puis on s'est baigné tous ensemble dans la Garonne. L'eau était crade, pleine d'algues. Mais, depuis lundi matin, je suis la seule à avoir plein de boutons rouges, énormes, sur le visage. Pourquoi ?* » Arnold et le « Doc » ont prié cette jouvencelle d'aller consulter son docteur et de choisir, à l'avenir, une autre baignoire.

Etc. Il paraît que cette routine radiophonique, portée à l'écran, a une valeur promotionnelle.

Les Basques en direct

A travers deux documentaires et un long-métrage, une « Thema » d'Arte tente d'éclaircir le « problème basque ». Du moins, l'histoire récente du pays

C'EST À y perdre un peu de son latin : certains sont nationalistes, d'autres pas ; une partie se veut à gauche, l'autre est plutôt modérée ; certains ont recours à la violence et à la lutte armée, d'autres les récusent ; les uns vivent en Espagne et les autres en France, sans oublier qu'à certains moments de l'Histoire les mêmes ont pu passer des alliances apparemment déconcertantes. Dans une logique cartésienne nourrie aux critères de l'Hexagone, les Basques posent problème. A Paris comme à Madrid.

Arte propose donc de se faire en une soirée une idée personnelle à l'aide de trois films. Les deux premiers – les documentaires *Euskadi hors d'Etat* et *Etre basque 1996* – ont été réalisés par des personnes extérieures au Pays basque, tandis que *Les Années obscures* (1992) est l'œuvre de la cinéaste basque Arantxa Lazcano.

Centré sur l'histoire récente du Pays basque d'Espagne, *Euskadi hors d'Etat* est à l'image du jeu de mots retenu pour le titre de ce film de l'Irlandais Arthur Mac Graig. On y plonge dans un enchaînement de documents et de reportages montrant un pays constamment en guerre.

En armes dans le conflit civil espagnol de 1936-1939 et aux côtés des républicains et du Front populaire, alors que les Basques sont plutôt catholiques et modérés : déjà les anime un vif souci de leur identité qui les fera ensuite s'opposer aux franquistes et, pour certains, créer, en 1959,



le mouvement clandestin ETA (« Euskadi Ta Askatasuna », le Pays basque et sa liberté).

Mais le monde découvre véritablement « le problème basque » en 1970, avec le procès de Burgos, puis en 1973, à l'occasion de l'attentat contre l'amiral Carrero Blanco, l'héritier du régime fondé par le Caudillo.

CARNET DE VOYAGES

Les Basques, ceux d'ETA, les partis politiques, les syndicats apparaissent alors comme l'aiguillon du combat antifranquiste dans toute l'Espagne. Pour autant, leur action, violente ou pas, se fixe aussi pour objectif la restauration de droits ancestraux que ne leur reconnaît pas totalement la nouvelle monarchie constitutionnelle mise en place en 1978. D'où la poursuite de conflits que ce film, gris mais équilibré, décrit, en 1984, comme si la situation était sans espoir ni issue.

Effleurant la forte personnalité culturelle basque et surtout la singularité de la langue, l'euskara, le film *Euskadi hors d'Etat* trouve son prolongement dans le documentaire de Laurence de la Beaume et de Michel Pamart, *Etre basque, 1996*. Cette suite d'entretiens articulés sur une galerie de portraits plus contemporains met mieux en évidence les valeurs basques, « *la résistance, une forme de tradition* » ou « *la place de la femme dans la société basque* ».

SANS FRONTIÈRES

Menée comme un carnet de voyages des deux côtés des Pyrénées, cette ronde rebondit sur quelques personnages inévitables de l'Euskadi actuel, au risque de faire oublier la vie de tous les jours, le Pays basque au travail ou au chômage, les forces économiques et l'énergie créatrice qui, à travers les coopératives, le rock ou la gastronomie font les contradictions, et la particularité basque actuelle.

Ainsi, à rester sur « le problème basque » tel qu'il est ici épluché, essentiellement sur le plan politique, on pourrait garder l'impression d'une crise figée et d'une société recroquevillée sur elle-même. Tout le contraire d'un peuple qui, déjà à cheval sur deux Etats, *se dit aujourd'hui parmi* les premiers Européens à vivre sans frontières.

Comme en témoigne également le festival *Euskal Herri Zuzenean* qui, ces 4, 5 et 6 juillet, ouvre *Le Pays basque en direct* aux musiques et cultures venues de Bretagne, d'Irlande, de Catalogne, de Corse, d'Aragon et autres régions de tout un continent.

Michel Garicoix

★ « Thema » : *Les Basques*, Arte, jeudi 3 juillet, de 20 h 45 à 1 h 40.

MERCREDI 2 JUILLET

TF 1

20.45

INTERVILLES 97
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault, Thierry Roland, Nathalie Simon et Olivier Chiabodo.
Le Puy-du-Fou accueille d'Ancenis (155 min). 26808395
Les vachettes sont de retour sur TF 1.

23.20

HOLIDAY ON ICE
America, America
Aux programmes : Sur un air de Broadway, En scène Mr Ziegfeld, Je veux être une star, L'envers du décor, Hula hoop, Sauvons la planète, Au temps du cinéma muet, Aventure polynésienne, Le songe du gitan, C'est magique, Les compositeurs de Broadway, Dolly hits Broadway... (125 min). 38991821
Broadway dans une ambiance Années Folles.

1.25 et 2.10, 3.15, 4.20 TF 1 nuit.

1.40 Cas de divorce. Série. Caron contre Caron. 2.20 et 4.30, 5.10 Histoires naturelles. *Documentaire.* 3.25 Le Vignoble des maudits. Série. [2/3]. 5.00 Musique. Concert (10 min).

France 2

20.50

NINI
Téléfilm de Myriam Touzé, avec Laura Saglio (110 min). 815918
De retour de Paris après y avoir subi une opération aux yeux, une jeune fille fait croire, à la suite d'un quiproquo, qu'elle est fiancée à une vedette de la chanson.

22.40

VUE SUR LA MER
Magazine présenté par Maïtena Biraben. Invités : Elie Kakou, Mary Jane, Ricky Martin, Gérard de Palmas, Chico et les Gypsies (95 min). 1681289
Produit par Thierry Ardisson, un talk-show estival présenté par Maïtena Biraben qui animait Ça colle et c'est piquant *sur la Télévision suisse romande.*

0.15 Journal, Météo.
0.30 Les Routiers. Série.

2.35 Un avion sous la mer. Documentaire. 3.00 Les Métiers dangereux et spectaculaires. Documentaire. [2/2] Chasseur de cyclones. 3.50 24 heures d'info. Magazine. 4.35 Opéra sauvage : Zimbawe. Documentaire (60 min).

France 3

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Présentée par J.-M. Cavada.
L'appel du grand large.
Invités : Olivier de Kersauson, Catherine Chabaud, Yann Queffélec, Louis Le Pensec, Michel Vergé-Franceschi, Michel Josié (115 min). 603173

22.45

AU-DELÀ DE L'ÉCRAN
Divertissement présenté par Denis Vincenti
Invitée : Carole Laure.
La télé du spectacle (45 min). 7984024

23.30 Journal, Météo.
0.00 *Un siècle d'écrivains.* Federico Garcia Lorca (50 min). 49965
0.50 Autour du cinéma. Musiques de films : Georges Delerue (60 min). 9403154

1.50 Les Brûlures de l'Histoire. Documentaire. La podium est une tribune - Sport et politique 1896-1996. 2.55 La Grande Aventure de James Onedin. *Un navire explosif* (55 min).

Arte

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : HITLER, UN INVENTAIRE
Documentaire de Guido Knopp et Ivan Fila [1/6] : Le maître chanteur (1995, 55 min). 7371888
Un point de vue germanique sur le national-socialisme et ses responsabilités dans le déclenchement du second conflit mondial.

21.40

▶ MUSICA : SCARPIA
Documentaire de Jean-François Jung (1995, 45 min). 924901

22.25 Le Songe de Kepler. *Opéra de Giorgio Battistelli, mise en scène de Claus Guth, dir. Daniel Harding (1994, 45 min).* 1496289
23.10 ▶ Citizen Ken Loach. Documentaire de Karim Dridi (1996, *60 min*). 7935866
0.10 La Lucarne : Amsterdam Global Village. Documentaire [3/3] (85 min). 6885116
Ce film a reçu le Prix des cinémas de recherche 1997 lors du dernier festival Vue sur les docs (Palmarès page 5).
1.35 Sur la terre comme au ciel. Documentaire (rediff., *65 min*). 2499390

M 6

20.45

UN MONDE MEILLEUR
Téléfilm de Laurent Dussaux, avec Roger Mirmont (105 min). 813937
Un père troublé par le changement de comportement de sa fille mène son enquête et découvre qu'elle est tombée sous l'influence d'une secte.

22.30

LES OTAGES DE L'ENFER
Téléfilm △ de David Wheatley, avec Colin Firth, Harry Dean Stanton (115 min). 2077579

0.25 Secrets de femmes. Série O. Elle ; Jude.
0.55 Sexy Zap. Magazine □ (30 min). 9289222

1.25 Best of pop rock. 2.25 Mister Biz. Magazine (rediff.). 2.55 Fan de - Best of. Magazine (rediff.). 3.20 Coulisses : Patricia Kaas. Documentaire (rediff.). 3.45 Fréquenstar. Magazine. Laurent Voulzy (rediff.). 4.45 *Les Piégeurs.* 5.10 Turbo. Magazine (rediff., 35 min).

Canal +

21.00

LES GRANDS DUCS
Film de Patrice Leconte, avec Jean-Pierre Marielle, Philippe Noiret (1996, 80 min). 6593314

22.20 Flash d'information.
22.25 La Vie comme elle est.... Court métrage.

22.35

SEXE, CENSURE ET CINÉMA
Documentaire de Franck Martin. [1/6] Cinéma muet mais déjà voyeur (55 min). 3152192
Après la guerre de 14, Hollywood, devenue la capitale mondiale du cinéma, est accusée d'être la capitale du vice et de la débauche.

23.30 Conte d'été ■ ■ Film d'Eric Rohmer (1995, 109 min). 8406598
1.20 Les Médiateurs du Pacifique ■ *Film de Charles Belmont* (1996, 80 min). 2243067

Radio

France-Culture

20.30 Paroles sans frontière.
22.40 Nuits magnétiques. A ciel ouvert.

0.05 Du jour au lendemain. François Flahault et Jean-Marie Schaeffer (La revue *Communications*). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.30 *Opéra.* Enregistré le 20 avril, à l'Opéra national de Paris-Bastille, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Carlo Rizzi : Simon Boccanegra (mélodrame en un prologue et trois actes), de Verdi, Alexandru Agache (Simon Boccanegra), Miriam Gauci (Maria Boccanegra), Carlo Colombara (Jacopo Fiesco), Sergei Larin (Gabriele Adorno), Vassili Gerello (Paolo Albiani).
22.30 Musique pluriel. Rechant pour bande magnétique, de Vaggione ; Yedel For Thirty pour trente, de Baan.
23.07 Musicales comédies. *Les chansons de Richard* Rodgers, interprétées par Dawn Upshaw, Frederica von Stade, Fred Hersch et le Cincinnati Pops Orchestra.

0.00 Jazz vivant. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. *La Rondine, de Puccini, par le* London Voices et l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Pappano, Gheorghiu (Magda), Alagna (Ruggero).

22.25 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Magazine *(France 3 du 27/6/97).*
21.00 Strip-tease. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Comment ça va ? *(France 2 du 27/6/97).*
23.30 Bons baisers d'Amérique. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.15 Les Trallalleri.
20.35 Postier de nuit.
21.55 Des hommes dans la tourmente. [8/32]. Pershing versus Ludendorff.
22.15 Les Ailes de légende. The Huey : Angel of Mercy.
23.05 *Jospin s'éclaire.*
0.00 Les Caprices de la sardine.
0.55 Hong-Kong Story (55 min).

Animaux

20.00 Les Animaux d'Australie.
21.00 *Le Monde sauvage.* Les animaux de la toundra : le retour.
21.30 Flipper le dauphin. Flipper et la sirène.
22.00 Ice Bird. Les manchots.
23.00 Wild South. La face cachée de l'Eden.
0.00 Animaux disparus au XXe siècle (30 min).

Paris Première

20.00 et 23.20 20 h Paris Première.
21.00 The Love Symbol and the New Power Generation. Love 4 Another.
22.15 Madredeus. Concert (65 min). 2309598

France Supervision

20.30 Ecoute, voir.
21.00 Off, le magazine *des festivals.*
22.00 Concertos pour violons, de Jean-Sébastien Bach. Concert (35 min). 58762208
22.35 Purcell. Concert (40 min). 47267444
23.15 Nancy Jazz Pulsations. Concert. "Steve Coleman" (45 min). 46752937

Ciné Cinéfil

20.30 Christopher Strong ■ ■ Film de Dorothy Arzner (1933, N., v.o., 80 min). 13006579
21.50 *Les Filles du Rhône* ■ Film de Jean-Paul Paulin (1937, N., 100 min). 51543024
23.30 Phantom Ship (The Mystery of the Mary Celeste) ■ Film de Denison Clift (1935, N., v.o., 65 min). 15621937

Ciné Cinémas

20.30 Les Coulisses de l'exploit ■ Film de John Sayles (1988, 115 min). 5265901
22.25 Confessions d'un barjo ■ Film de Jérôme Boivin (1992, 85 min). 35401937

Festival

20.30 Maigret : Le Chien jaune. Téléfilm de Pierre Bureau. (90 min). 91037840
22.00 L'ingénieur aimait trop les chiffres. Téléfilm de Michel Favart. (90 min). 39844024
23.30 Hôtel de police. Téléfilm de Claude Barrois. [6/8] (55 min). 27781598

Série Club

20.45 Caraïbes offshore. La journée d'un héros.
21.30 *Toutes griffes dehors.* Feuilleton. Champs-Elysées.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Improvisation.
23.00 *L'Age de cristal.* Le bien et le mal.
23.45 Lou Grant. L'enfant star.

Canal Jimmy

20.25 Star Trek : la Nouvelle Génération. L'éclat d'un murmure.
21.15 Quatre en un. Magazine.
21.45 Seinfeld. La sourde.
22.15 Une fille à scandales. L'enfant d'Elvis (v.o.).
22.40 Spin City. La chanson (v.o.).
23.05 *Game On.* La grande évasion (v.o.).
23.35 Friends (3e saison). The One With the Ski Trip. The One With the Hypnosis Tape (v.o.).
0.20 Sex Machine.
1.05 New York Police Blues. Bad Rap (v.o., 50 min).

Disney Channel

20.10 La Fille de l'équipe.
20.35 Sports. Magazine.
21.35 Sport Académie. *Les chats sauvages.*
22.05 La Belle Anglaise.
23.00 Ballade à Devil's Tower.
23.30 *Sylvie et compagnie.* Un œuf dans le plat.

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview.
20.55 L'Espoir voilé. De Norma Marcos.
22.00 Téva psycho. *Magazine.*
23.00 Clair de lune. *Radio assassin.*

Eurosport

14.00 et 23.00 Tennis. En direct. Internationaux *de Grande-Bretagne* : Quarts de finale messieurs (210 min). 13391598
17.30 Football. En différé. Championnat du monde des moins de 20 ans : 2e demi-finale.
19.30 Athlétisme. En direct. Meeting de Lausanne (Suisse). 9e manche (210 min). 69858005
0.00 Golf (*60 min*).

Voyage

19.30 *Planète aventure.*
20.20 Chronique Meunier.
20.30 Suivez le guide.
22.30 Carnet de route. Espagne.
23.00 Chez Marcel. Magazine.

Muzzik

19.00 L'Art du chant. Les sopranos.
20.25 Accordéon for ever. *De Jean-Baptiste Erreca.*
21.00 Andres. *Spectacle de danse.*
21.20 Tristitia. *Spectacle de danse.*
21.45 Palindrome. Spectacle de danse.
22.15 Artie Shaw. De Brigitte Berman. Time Is All You've Got.
0.10 Stars espagnoles de l'opéra (55 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, *20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39,* 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 90° Est. 0.45 Visa. 1.45 Odeon.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, *avec, en soirée : 19.16 et 23.16* Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

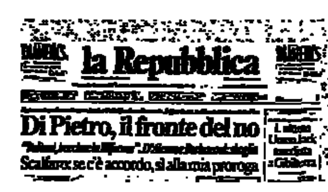
Signification des symboles :
▶ **Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».**
■ **On peut voir.**
■ ■ **Ne pas manquer.**
■ ■ ■ **Chef-d'œuvre ou classique.**
◆ **Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.**

هكذا من الأصل

« Têtes blondes » et « gros bonnets »

Les éditorialistes de « La Stampa » et de « La Repubblica » s'inquiètent, à propos d'une affaire de pédophilie impliquant, à Naples, des mafieux et des femmes, des dérives mercantiles d'une perversion sexuelle mise à profit par le crime organisé

UN ENFANT voit dans chaque femme une mère. Pour une femme, attirer un enfant est donc nettement plus facile que pour un homme. C'est une des terribles nouveautés de l'affaire de pédophilie qui vient d'éclater en Italie, à Torre Annunziata, près de Naples, et c'est surtout cet aspect de la question qui fait réagir l'écrivain Ferdinando Camon, dans *La Stampa*, au lendemain du scandale. « *Ces femmes ont utilisé leur* "maternalità" *pour rendre dociles les petits* », explique-t-il. L'instinct maternel au service de la dépravation. Mais, selon les premières indiscrétions qui courent sur l'enquête, les femmes ne s'arrêtaient pas là. Une fois remplie cette mission de recrutement, elles auraient joué dans la bande un rôle actif en amadouant, avant les sévices, les enfants avec de l'alcool et même de la drogue. Il serait également arrivé qu'elles mettent leurs chambres à la disposition des pédophiles et même qu'elles obligent leurs propres enfants à prendre des photos de ce qui se passait dans l'appartement. « *De véritables sorcières* », d'après la description des magistrats chargés du dossier. L'affaire était, semble-t-il, orchestrée par la Camorra, la mafia locale. « *Après le trafic de cigarettes et de drogue, le rackett et la prostitution, le marché de cassettes pour pédophiles serait le tout dernier business des* "camorristi" *et expliquerait pourquoi,* ajoute Camon dans *La Stampa, parmi les adultes qui violaient les enfants, circulait tant de drogue et pourquoi surtout les scènes étaient filmées.* » Il ne s'agirait donc pas d'actes commis par une bande de vulgaires pédophiles, mais d'une nouvelle activité de l'organisation criminelle. Il semble donc évident pour l'écrivain que la condamnation s'étend à ceux qui se procurent ou regardent ces cassettes, même chez eux, car leur achat fait prospérer le marché.



Cette opinion est, en quelque sorte, une réponse indirecte à une autre éditorialiste de *La Stampa*, Lietta Tornabuoni, qui avait récemment soulevé un tollé en déclarant qu'on était libre de faire chez soi ce qu'on voulait. Où finit la liberté individuelle et où commence la complicité ? Une question qui, pour Furio Colombo, ne doit pas même se poser. Selon l'éditorialiste de *La Repubblica*, même si les peines prévues par le code pénal sont aggravées après la découverte de l'affaire, elles resteront toujours insuffisantes. « *C'est sur la vie dite* "normale" *qu'il faudrait agir, sur les comportements habituels, celui des voisins de palier, des personnes qui savent et qui font semblant de ne pas savoir et qui donc sont coupables d'un silence complice.* »

A Torre Annunziata, les parents de victimes, eux-mêmes menacés, auraient empêché leurs enfants de parler. Tout comme les maîtresses de l'école où la Camorra recrutait les enfants ont préféré se taire alors qu'elles se doutaient de quelque chose de louche. Aujourd'hui les mères des victimes, qui ont dénoncé les retards de l'enquête, lancent de graves accusations : « *Les juges savaient* », disent-elles. Mais d'autres femmes se font entendre ces jours-ci : les épouses, les sœurs, les mères des accusés qui défendent leurs hommes. « "I Pirofili", comme on dit à Naples, *n'existe pas chez nous.* » « *On ne fait pas de ces cochonneries ici.* » Et des tracts distribués dans l'école du scandale affirment que toute l'affaire est un coup monté de la presse et de la télé. Qui sont donc ces hommes qui croient que tout peut s'acheter, même pour 1 500 lires, la somme offerte aux victimes ? « *Sont-ils,* comme dit Furio Colombo, *l'expression d'une transgression de masse, de gens fatigués des spectacles pornos et devenus "bricoleurs de la perversion"* », ou, comme le soutient Ferdinando Camon, « *le fait d'adultes qui ont peur du sexe* » ?

Salvatore Aloise

EN VUE

■ « *Celui qui se promène entre deux chameaux ou deux ânes risque de se transformer en chameau ou en âne. De la même façon, un homme ne doit pas se promener entre deux femmes, car elles ignorent la Torah* », estime, dans un arrêt prononcé, vendredi 27 juin, à Jérusalem, le rabbin **Ovadia Yossef**, chef spirituel du parti orthodoxe sépharade Shass représenté à la Knesset. Le religieux admet toutefois que les femmes ne sont pas seules en cause. Il est aussi préférable qu'un juif, pour ne pas être détourné de l'étude de la Loi, ne mange rien de grignoté par des souris.

■ Selon un sondage publié, mardi 1er juillet, par le quotidien *Haaretz*, les rabbins sont moins crédibles, en Israël, que les femmes de ménage. Toutefois, ils le sont davantage que les journalistes. Les Israéliens restent parmi les lecteurs de journaux les plus assidus au monde.

■ *Famiglia Cristiana*, le grand bebdomadaire catholique italien, admet que « *l'adultère peut sauver un mariage et favoriser la fidélité* ». De son côté, *Médecine et morale*, revue dirigée par **Mgr Elio Sgreccia**, vice-président de l'Académie pontificale pour la vie, invite les handicapés à choisir l'amitié pure plutôt que l'amour et ses implications charnelles. « *Si le lien est fort,* ajoute la revue catholique romaine, *ils pourront atteindre cette joie sereine qui, selon les psycho-sexologues, est le meilleur produit d'un acte sexuel véritable* ». Coupant au plus court, **Roberto Briolotti**, un Milanais de quarante ans, tétraplégique, s'est fait ordonner prêtre, dimanche 29 juin.

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel
■ Les socialistes n'ont jamais formé une légion romaine ou une phalange macédonienne : l'unité et la discipline ne sont pas leur fort. Lionel Jospin n'est pourtant pas anxieux à ce sujet. Il mettra sa politique en œuvre selon le rythme qu'il a prévu, sur cinq ans et pas sur cinq semaines, il considère que le congrès du PS cet automne et que les élections locales de l'an prochain resserreront les rangs chez ses camarades. Et puis, surtout, il compte beaucoup sur une opposition de droite pugnace, offensive et très typée. C'est pour cela qu'il agite déjà la muleta sous le nez d'Alain Madelin et de Philippe Séguin. Cette législature connaîtra des clivages profonds et un dualisme renforcé : Lionel Jospin compte aussi là-dessus.

LIBÉRATION
Pierre Briançon
■ Il faut prendre le rapport Magaziner, endossé hier de fait par le président américain Bill Clinton, pour ce qu'il est : en dépit des apparences et de son idée centrale (à peu près : une célébration raisonnée du laisser-faire généralisé sur Internet), il ne s'agit pas d'une profession de foi idéologique. Mais bien d'un constat, qui repose sur une analyse pragmatique de la nature même du médium électronique. Si la loi, au sens classique du terme, est sans pouvoir réel sur le Net, c'est qu'il faut trouver ailleurs – et dans des accords internationaux, si possible universels – la source de régulations qui ne peuvent plus émaner du vieil Etat-nation.

L'HUMANITÉ
Jean-Pierre Léonardini
■ Grand acteur peu causant, mythique par son laconisme même, Robert Mitchum, au physique de grand sportif au gosier en pente, laissera dans la légende dorée hollywoodienne le souvenir d'une tête de lard et d'un cœur d'or. Ces dernières années le virent, au sein de la déconfiture générale de sens de l'audiovisuel américain, participer comme tout le monde à d'obscures besognes télévisuelles. Cela ne suffit pas à ternir l'aura de ce gentleman bougon, qui savait écrire des poèmes à destination des enfants et dont on n'oubliera jamais, entre autres, a contrario l'éblouissante création de faux pasteur félon dans le chef-d'œuvre de Charles Laughton, *La Nuit du chasseur*.

FRANCE-SOIR
Bernard Morrot
■ Quel spectacle étonnant de voir la ministre socialiste des écoles, Ségolène Royal, remettre hier les prix aux lauréats du concours général, ce symbole parfait de l'élitisme pur et dur. Cette discipline, manifestement élitiste, voire aristocratique, est en complet décalage avec les lois de la scolarité actuelle qui privilégient d'abord l'efficacité immédiate et la spécialisation à outrance en vue d'une intégration plus facile dans le monde du travail. Question : les kamikazes qui ont choisi de consacrer leurs efforts au thème latin ne feront-ils pas partie, à brève échéance, des victimes de la crise ? Alors pourquoi conserver dans le programme du concours général des disciplines d'un autre âge qui ne servent qu'à affiner l'intelligence ?

JEUDI 3 JUILLET

TF 1
16.30 21 Jump Street. Série. Le coach de l'année.
17.25 Extrême limite. Série. Coup bas.
18.00 Les Années fac. Série. Sermon.
18.25 Ali Baba. Jeu.
19.00 Mokshû Patamû. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

20.45
NAVARRO
Folies de flics.
Série O de Denys Granier-Deferre, avec Roger Hanin (90 min). 673680
Le fils d'un ami de Navarro rejoint les « mulets ». Lors de sa première mission, il commet une bavure.

22.15
LES OISEAUX SE CACHENT POUR MOURIR
Feuilleton [1/5] de Daryl Duke avec Richard Chamberlain, Rachel Ward (100 min). 641845
Un jeune prêtre devient le confident d'une des plus riches propriétaires terriens australiens.
23.55 Golf. Open de France.
0.55 et 4.00, 4.30, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (60 min).
1.55 et 2.40, 3.50 TF 1 nuit. 2.10 Cas de divorce. Série. 2.50 *Le Vignoble des maudits*. Série. [3/3] (rediff.). 5.00 Musique. Concert (10 min).

France 2
15.40 Le Renard. Série. Je te tuerai.
17.35 Les Années collège. [2/2] Un nouveau départ.
18.10 Code Lisa. Série. Le Mot de passe.
18.45 Passe à ton voisin. Jeu.
19.20 Qui est qui ? Jeu.
20.00 Journal. Invité : Lionel Jospin, premier ministre.

20.50
▶ DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
Documentaire. L'Inde du Sud (100 min). 634425
Des quartiers pauvres des Kulis à Bombay jusqu'aux riches villas de Madras.
22.30 Expression directe.

22.35
LA RIVIÈRE ESPÉRANCE
Feuilleton de Josée Dayan, avec Manuel Blanc. [1/9] L'eau de voyage (95 min). 7255864
Une rivière Espérance qui tient du feuilleton fleuve.
0.10 Journal, Météo.
0.25 Les Routiers. Série.
2.15 En garde, Monsieur. Court métrage. 2.30 Loubard des neiges. Documentaire. 2.45 Les Métiers dangereux et spectaculaires. Documentaire. Plongeur sous-marin off-shore. 3.40 24 heures d'info. 3.50 Manu. Dessin animé. Y'a urgence. 4.00 Vue sur la mer (rediff., 95 min).

France 3
17.00 40°. A Cabourg. Invités : Cachou, Bernard Mabille.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50
LE SERPENT ■ ■
Film d'Henri Verneuil, avec Yul Brynner, Henry Fonda (1972, 130 min). 39473425
Vérité ou manœuvre d'intoxication ? Verneuil maintient le suspense d'une partie serrée sur un fil de rasoir.
23.00 Journal, Météo.

23.35
NEW YORK DISTRICT
Vol à l'adoption. Série de Dick Wolf, avec Paul Sorvino (45 min). 9084932
0.20 Comment ça va ? Magazine présenté par Jean Lanzi. La mort de l'infarctus (55 min). 8136891
1.15 Les Grands Rendez-vous du siècle. Documentaire. [1/2] Inde, les tourments du siècle. 2.15 Espace francophone. Magazine. Léopold Sédar Senghor, de la négritude à l'universel. 2.40 Les Brûlures de l'Histoire. Documentaire. La Toussaint Rouge ● Lire page 15. 3.55 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Un océan de problèmes (55 min).

La Cinquième
18.25 Le Monde des animaux.

Arte
19.00 Collection Hollywood 1950. Série.
19.30 7 1/2. Invités : Hubert Védrine, Klaus Kinkel.
20.00 L'Histoire vue à travers la peinture. L'univers de Lucas Cranach, peintre de cour à Wittemberg (25 min). 75777
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40
SOIRÉE THÉMATIQUE : LES BASQUES
Soirée proposée par Laurence de la Baume et Michel Pamart.
● Lire page 30.
20.45 Euskadi hors d'Etat. Film documentaire d'Arthur McCaig (1984, 95 min). 928406
A partir de documents d'archives, d'entretiens et de reportages sur le terrain, Arthur McGraig retrace l'histoire du conflit basque-espagnol.
22.20 Etre Basque 1996. Documentaire de Laurence de la Baume et Michel Pamart (1996, 90 min). 1277593
23.50 Débat (20 min). 5307680
0.10 Les Années obscures ■ Film d'Arantxa Lazcano, avec Elder Amilibia, Garazi Elorza, Carlos Panera (1992, v.o., 90 min). 8294758
Dans cette fiction, le portrait et l'évolution psychologique du personnage principal renvoient à l'histoire des Basques, partagés entre deux cultures et luttant pour leur indépendance.
1.40 Court circuit. Magazine (rediff., 35 min). 54265704

M 6
17.30 La Légende de la cité perdue. Série.
18.00 Highlander. Série. Œil pour œil.
18.55 Relativity. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série.
20.35 Hot forme. Magazine.

20.45
LA SCOUMOUNE ■
Film de José Giovanni, avec Jean-Paul Belmondo (1972, 120 min). 584222
De 1934 à 1950, de Marseille à Paris, la carrière d'un truand, fidèle en amitié et portant la poisse à ses ennemis.

22.45
LES CONTES DE LA CRYPTE
Série Δ (100 min). 6558319
La Prophétie, avec Demi Moore.
Une serveuse épouse un homme riche dont une voyante a prédit la mort prochaine.
La Collection. Le Triangle à quatre côtés, avec Patricia Arquette.
0.25 Le Baroudeur. Série O (55 min). 6637278
1.20 Best of trash. 2.25 Turbo (rediff.). 2.50 Coulisses. CharlElie Couture. 3.15 Fréquenstar. Eddy Mitchell. 3.35 Aventures en océan Indien (rediff.). 4.45 Fan de - Best of (rediff.). 5.10 Mister Biz (25 min).

Canal +
17.45 Freakazoid.
18.15 Barbe-Rouge.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.40 Les Simpson.
19.05 Les Héros de Cap Canaveral. Série.
19.50 Flash d'information.
19.58 Le Zapping.
20.00 10 ans de Gildas.

20.35
LOCH NESS
Film de John Henderson, avec Ted Danson, Kristy Graham (1995, 95 min). 888154
22.10 Flash d'information.
22.20 La Vie comme elle est.... Court métrage.

22.30
BEAUMARCHAIS L'INSOLENT ■ ■
Film d'Edouard Molinaro, avec Fabrice Luchini, Manuel Blanc (1996, 94 min). 9653512
0.05 Eurogayvision. Magazine présenté par Loulou Tergal (65 min). 4573346
1.10 Ed Wood ■ Film de Tim Burton (1994, N., 125 min). 10202888

Radio

France-Culture
20.30 Lieux de mémoire. Les châteaux de la Loire.
21.32 Fiction : Le Théâtre des poètes. Jacques Prévert (*Le Pauvre Lion*). (*Le Réveillon tragique*).
22.40 Nuits magnétiques. Passés immédiats : Menaces sur l'eau.
0.05 Du jour au lendemain. Benoît Maillier Le Penven (*La Voix de Kathleen Ferrier*). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique
20.30 Concert. Festival de Saint-Denis. Donné en direct de la basilique de Saint-Denis, par la Maîtrise de Radio-France, le Chœur de Dusseldorff et l'Orchestre national de Lille, dir. Jean-Claude Casadesus : Symphonie nº 3 avec contralto, chœur de femmes et chœur d'enfants, de Mahler, Doris Soffel, mezzo-soprano.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Histoire de disques.
0.00 Tapage nocturne. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées. Concerts enregistrés le 28 avril, à l'Auditorium des Halles et à la salle Pleyel, à Paris, par l'Orchestre Colonne, dir. Didier Benetti, l'Ensemble Ader et James Taylor, ténor.
22.25 Archives. Œuvres de Bach, Bruch, Mozart, Tchaïkovski, Goldmark. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5
20.00 Le Monde du silence ■ ■ Film de Jacques-Yves Cousteau et Louis Malle (1955, 90 min). 82326970
21.30 Les Eléphants de Tanzanie. De Peter Anger. La colline qui marche.
22.00 Journal (France 2).
22.35 La Marche du siècle. Magazine (France 3 du 28/5/97).
0.00 C'est la vie. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète
20.35 Au bord de la mort. [4/4].
22.00 Les Trallalleri.
22.15 Postier de nuit.
23.35 Des hommes dans la tourmente. [8/32]. Pershing *versus* Ludendorff.
0.00 Les Ailes de légende. The Huey : Angel of Mercy.
0.50 Jospin s'éclaire (55 min).

Animaux
20.30 Les Yeux de la découverte. Chiens.
21.00 Le Monde sauvage. Les coyotes.
21.30 Flipper le dauphin.
22.00 Kiwi, a Natural History.
23.00 Maîtres de l'espace intérieur.
0.00 Animaux disparus au XXe siècle (30 min).

Paris Première
20.00 et 0.50 20 h Paris Première.
21.00 Règlement de comptes (The Big Heat) ■ ■ ■ Film de Fritz Lang (1953, N., v.o., 90 min). 7718338
23.05 Orchestre philharmonique de Rotterdam. Concert enregistré en 1992 (105 min). 49328680

France Supervision
20.30 et 22.45 Coup de Cœur. Invité : Bernard Werber.
20.45 Ram Dam. Ballet.
21.50 Cheb Mami au Bataclan.
23.00 « Symphonie des Adieux ». Concert (30 min). 57503154
23.30 Quatuors pour flûte et hautbois, de Mozart. Concert (30 min). 57502425

Ciné Cinéfil
20.30 Le Pavillon d'or (Enjo) ■ ■ Film de Kon Ichikawa (1958, N., v.o., 95 min). 5691835
22.05 La Muette de Naples (La muta di Portici) ■ Film de Giorgo Ansoldi (1952, N., v.o., 80 min). 24858932

Ciné Cinémas
20.30 Capitaine King ■ Film de Henry King (1953, 100 min). 5903280
22.10 Cher papa ■ Film de Dino Risi (1979, 105 min). 11814715
23.55 Z ■ ■ Film de Constantin Costa-Gavras (1968, 125 min). 17225135

Festival
20.30 Le Bébé d'Elsa. Téléfilm de Michaël Perrotta, avec Corinne Touzet (100 min). 68230951
22.10 Lulu, roi de France. Téléfilm de Bernard Uzan, avec Richard Bohringer (110 min). 40244048

Série Club
19.50 Les Années coup de cœur. La nuit ou Winnie.
20.15 Les Arpents verts. Lisa the Helpmate.
20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Les Incorruptibles, le retour. Les liens du sang.
21.35 Toutes griffes dehors. Le parfum du succès.
22.30 Alfred Hitchcock présente. La Mégère apprivoisée.
23.00 Caraïbes offshore. La Journée d'un héros.
23.45 Lou Grant. Alerte au feu.
0.40 ▶ Mandrin. Feuilleton [1/6] (60 min).

Canal Jimmy
20.00 Le Meilleur du pire.
20.35 Extérieur nuit ■ Film de Jacques Bral (1979, 110 min). 72320661
22.25 Chronique de la route.
22.30 Four Friends (Georgia) ■ ■ Film d'Arthur Penn (1981, v.o., 110 min). 19596203
0.20 Souvenir. Numéro un : Alain Souchon.
1.30 Une fille à scandales. L'enfant d'Elvis (25 min).

Disney Channel
19.35 L'Incorrigible Cory.
20.10 Les Twist I.
20.35 Les Envahisseurs.
21.30 Croc-Blanc 2 Film de Ken Olin (1994, 100 min). 1292661
23.10 Au cœur du temps.
0.00 Sylvie et compagnie.
0.25 Thierry la Fronde. Feuilleton (25 min).

Téva
20.30 et 22.30 Téva interview.
20.55 Moi vouloir toi Film de Patrick Dewolf (1985, 95 min). 508710593
23.00 Clair de lune.
23.45 Dakar, les hommes préfèrent les rondes (15 min).

Eurosport
15.00 et 23.00 Tennis. En direct. Internationaux de Grande-Bretagne : Demi-finales dames (180 min). 38811845
20.00 Football. En différé. Match amical : Stars internationales - Stars asiatiques à Hongkong.
22.00 Football. Championnat du monde des moins de 20 ans.
0.00 Aviron. Résumé. Coupe du monde.
0.30 Sailing (30 min).

Voyage
19.30 Planète aventure : Raft en Alaska.
20.20 Les Clés du luxe.
20.30 Suivez le guide.
22.30 Carnet de route. Fidji.
23.00 Chez Marcel. Magazine.
0.00 Planète aventure : Raft sur la rivière Rouge.

Muzzik
20.20 Borodine joue Borodine 1. Concert (40 min). 501808970
21.00 Kiri Te Kanawa : 50e anniversaire, œuvres classiques. Concert enregistré au Royal Albert Hall, à Londres en 1994 (60 min). 500062357 et 22.00 (70 min). 502891390
23.10 Legends... and Legends in the Making 1989. Concert (60 min). 508105777

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Style. 0.45 Ecologia. 1.45 Visa.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1
22.10 Vanya 42e rue. Film de Louis Malle (1995, v.o., 120 min). Avec Wallace Shawn, Julianne Moore, Brooke Smith. *Comédie dramatique.*

RTL 9
20.30 Un flic aux trousses. Film de Jeff Kanew (1982, 100 min). Avec Kirk Douglas. *Policier.*
22.10 Carnage. Film de Michael Ritchie (1972, 90 min). Avec Lee Marvin. *Policier.*
23.40 Les Perles de la couronne. Film de Sacha Guitry (1937, N., 105 min). Avec Sacha Guitry. *Comédie.*

TMC
20.35 Cocktail Molotov. Film de Diane Kurys (1979, 100 min). Avec Elise Caron. *Comédie de mœurs.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الأصل

Le Monde
JEUDI 3 JUILLET 1997

La peau dure

par Pierre Georges

LA MORT est aimable, ces temps-ci, avec l'actualité. C'est bien sa seule amabilité. Jacques-Yves Cousteau, Annie Fratellini, Robert Mitchum, coup triple, triple travail de deuil pour nos mémoires.

Dans l'avalanche de dépêches, ce matin, un mot de Robert Mitchum. A un journaliste qui lui avait demandé quel était le secret pour être acteur, il avait répondu *« Une peau dure »*.

Il avait la peau dure effectivement, fumée, boucanée et tannée, une peau comme à l'épreuve du temps, des verres et des balles, des modes et d'Hollywood, du cigare et des rides. Il l'eut même tatouée, de ces fameux *Love* et *Hate*, Amour et Haine, quatre lettres au dos des doigts de chaque main, pour le prêcheur et Tartuffe psychopathe de la *Nuit du Chasseur*.

Ce tatouage vient comme une référence, au sens où l'entendaient parfois les mauvais garçons ou les auteurs de série noire qui, pour toute épitaphe d'un défunt, mort dans un bouge ou au détour d'un chapitre, disait de lui : *« celui-là, c'était un tatoué ! »*.

Révérence parler, la mort qui ne chôme pas vient de nous enlever trois grands tatoués. Et de peupler et paver nos mémoires de trois grands visages. D'autres, plus qualifiés, ont dit ou diront ce qu'il y a à dire des trois disparus, de leur talent, de leur génie, de leur œuvre, de leur place. Et quand nous aurons lu et digéré tout cela, il ne restera place que pour des images, des visages au Panthéon de nos souvenirs.

Ils avaient, tous trois, la *« peau dure »*. Tous trois des *« gueules »* à figurer longtemps dans l'album de famille collectif. La preuve, l'autre jour, ces images de télévision sur une cérémonie religieuse à Notre-Dame. Ses compagnons de plongée et de vie portaient le cercueil de Jacques-Yves Cousteau. Et, en même temps, ils tenaient à la main, le fameux bonnet rouge qui fut, à lui seul, l'uniforme et une manière de reconnaissance légionnaire des troupes de la Calypso. En voyant ce bonnet porté par eux, on ne voyait plus que lui, encore et toujours, ce visage émacié et tanné justement, figure de proue fendant les océans, obsédante, toujours vivante bien que figée.

Il avait une gueule, de la gueule, le commandant Cousteau. Et elle en avait une, Annie Fratellini. Ce n'est sans doute pas un hasard, si tous les quotidiens se sont donné rendez-vous, ce matin, et sans se concerter, sur le même portrait de la disparue. Annie Fratellini fut actrice, chanteuse, conservatrice des arts du cirque. Mais elle fut clown aussi et surtout. Et c'est le, la, clown qui fait sa sortie. Bonnet rouge pour l'un, nez rouge pour l'autre et cheveux de paille rouge sous le chapeau rond, et lèvres, menton et joues rouges. Pour une ultime clownerie, un dernier portrait, quelque chose d'inoubliable entre la Fratellini et sa cousine Giulietta Massina de chez Fellini.

Il avait une gueule, une formidable gueule bien cabossée, une gueule de tendre dur à la peau dure justement, Robert Mitchum, avec son nezde boxeur et ses paupières en capote de fiacre. Mais, ce matin, ce que l'on voit et garde surtout, par dessus-tout, c'est un grand type en noir, tout en noir, du chapeau à l'espèce de lacet-cravate, du costume aux tatouages sur les mains. Il est appuyé sur une rampe d'escalier blanche, le prédicateur Harry Powell au regard étrange. La mort le dit désormais passé de l'autre côté de la rampe. C'est curieux ! Dans notre mémoire pourtant, il y reste solidement accroché.

Bill Clinton parie sur Internet pour doper le commerce américain dans la prochaine décennie

Le président des Etats-Unis parle d'un nouveau « Far West de l'économie globale »

WASHINGTON
de notre correspondant

L'importance de l'enjeu est soulignée d'une phrase : Internet pourrait devenir le *« véhicule commercial »* le plus performant des Etats-Unis au cours de la prochaine décennie. Cette perspective figure en exergue du rapport sur le commerce électronique rendu public, mardi 1er juillet, par Bill Clinton. Le chef de la Maison Blanche a le mérite de la constance : depuis le début de son premier mandat, en 1993, il n'a cessé, avec le vice-président Al Gore, de promouvoir les « autoroutes de l'information », notamment dans un but éducatif.

L'optimisme présidentiel se fonde sur une série de chiffres : environ 50 millions de personnes, réparties dans 150 pays, sont aujourd'hui reliées au « Net », et leur nombre devrait quintupler avant la fin du siècle, selon M. Clinton. Dans quelques années, estime-t-il, le commerce sur Internet atteindra des centaines de milliards de dollars de biens et services (de 5 à 10 milliards de dollars en 2000, selon certains experts, contre moins de 1 milliard de dollars en 1996).

Seulement, pour que *« chaque ordinateur soit une fenêtre ouverte sur chaque entreprise ou commerce, petit ou grand, partout dans le monde »*, encore faut-il créer un environnement permettant au négoce électronique de *« croître et prospérer »*. Pour cela, un seul mot d'ordre : le libre-échange, à condition que cette liberté soit admise et respectée sur le plan international. A bien des égards, le commerce électronique est *« comme le Far West de l'économie globale »*, a souligné M. Clinton, dans la mesure où les consommateurs et les vendeurs sont actuellement dépourvus de toute protection.

PRIORITÉS

Dès la semaine prochaine, le secrétaire au commerce, William Daley, accompagné d'Ira Magaziner, conseiller présidentiel pour les PME et l'innovation technologique, se rendra en Europe afin de présenter la vision américaine du développement du commerce électronique.

Le rapport sur le commerce électronique énumère neuf champs de réflexion prioritaires : les taxes et droits de douane (la fiscalité existante devrait suffire) ; le paiement par voie électronique (la technologie évoluant très vite, il faut éviter toute nouvelle régulation) ; une codification uniforme du commerce électronique ; la protection de la propriété intellectuelle (droits d'auteur, marques et brevets) ; le respect de la confidentialité ; les règles de sécurité (la question de l'exportation des logiciels de cryptage) ; la compatibilité des infrastructures de télécommunications (lutter contre les règlements qui empêchent la libre concurrence) ; le contenu des informations (publicité mensongère, fraude, mais aussi transmission d'informations séditieuses ou pornographiques) ; enfin les normes techniques (le marché devra s'autoréguler).

M. Clinton a longuement insisté sur la nécessité de trouver des mécanismes faisant d'Internet un environnement *« sûr »* pour les enfants. Cette préoccupation se comprend d'autant mieux que la Cour suprême vient d'infliger un revers au chef de la Maison Blanche en déclarant non conforme au premier amendement de la Constitution (qui garantit la liberté d'expression) une loi limitant la diffusion d'images et de textes *« indécents »* sur Internet (*Le Monde* du 28 juin). Le fait de respecter le principe de liberté, fondateur des « autoroutes de l'information », ne doit pas conduire à renoncer à la protection des enfants, a souligné Bill Clinton. C'est donc à l'industrie, en concertation avec les éducateurs, d'élaborer volontairement des techniques comparables à celles qui existent pour la télévision.

Laurent Zecchini

Les magnats de l'informatique font assaut de phi!anthropie

NEW YORK
de notre correspondante

S'il est une rivalité qui fait couler de l'encre, virtuelle ou réelle, dans l'univers de la *high tech*, c'est bien celle qui oppose Bill Gates, le patron de Microsoft, l'homme le plus riche d'Amérique, à Lawrence Ellison, le flamboyant président d'Oracle, l'une des sociétés de logiciels les plus performantes. Pour le plus grand bien du système éducatif américain, leur rivalité s'est déplacée sur le terrain de la philanthropie.

Le premier à dégainer a été Bill Gates en annonçant un don personnel de 200 millions de dollars (1,2 milliard de francs) en équipement informatique pour les bibliothèques américaines, qui bénéficieront en outre de logiciels Microsoft pour une somme équivalente. Moins de vingt-quatre heures plus tard, Oracle et son PDG engageaient à leur tour 100 millions de dollars pour aider à mettre un *network computer* (ordinateur de réseau) sur le bureau de chaque élève.

Oracle affirme que le moment choisi par Bill Gates pour faire son annonce n'avait qu'un seul but, celui de « griller » celle de Larry Ellison, dont le projet commençait à s'ébruiter. Quel que soit le fin mot de l'affaire, les enseignants se frottent les mains : un accès plus large à Internet et un meilleur équipement informatique à l'école sont considérés commes des outils essentiels pour l'amélioration du système éducatif. L'engagement du président Clinton de connecter chaque salle de classe à Internet d'ici à l'an 2000 a provoqué une grande effervescence chez les fabricants d'ordinateurs et de logiciels.

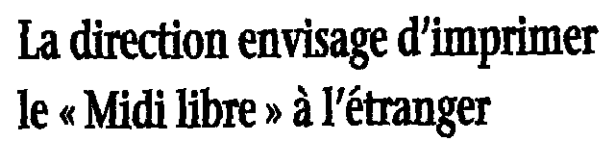
Le demi-milliard offert cette semaine par Bill Gates et Larry Ellison n'est donc pas totalement désintéressé : c'est aussi un investissement dans l'avenir. Jusqu'à présent, Bill Gates s'était montré assez regardant en matière de philanthrophie... Cette fois-ci, il semble avoir arrêté une stratégie originale en créant la Fondation Gates des bibliothèques (Gates Library Foundation). Alors que l'adoption de l'informatique à l'école risque de creuser encore plus le fossé entre les élèves qui peuvent travailler sur un ordinateur à la maison et ceux qui n'en ont pas, le président de Microsoft veut compenser cette inégalité en généralisant l'accès à l'ordinateur dans les bibliothèques publiques.

Sylvie Kauffmann

Offensive socialiste contre Jean Tiberi

L'ÉTUDE de trois rapports est inscrite à l'ordre du jour du Conseil de Paris le 7 juillet. Outre l'examen du rapport de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France sur l'OPAC (ex-office d'HLM) de la Ville de Paris, figure aussi un rapport particulièrement sévère sur la Semidep, qui gère 6.450 logements, et dont Jean Tiberi, maire de Paris, a décidé la dissolution. Le troisième rapport concerne la gestion des transports automobiles municipaux (TAM), qui confirme que les contribuables parisiens ont payé plus de 7 millions de francs d'amendes, de 1990 à 1996, pour le compte des élus et fonctionnaires utilisateurs des véhicules de la Ville, souvent à titre privé (*Le Monde* du 22 mai).

Le groupe socialiste du Conseil de Paris réclame au maire une commission d'enquête chargée *« d'évaluer le coût total, pour le contribuable parisien, des irrégularités constatées dans ces trois rapports »*.



La direction envisage d'imprimer le « Midi libre » à l'étranger

AU HUITIÈME JOUR du conflit bloquant la parution de la nouvelle formule de *Midi libre* (Montpellier), la direction a informé les syndicats, mardi 1er juillet, qu'elle envisageait d'imprimer à l'étranger une édition de douze pages. Si le conflit se prolonge, elle pourrait créer une imprimerie entre Montpellier et Perpignan, permettant de fabriquer *Midi libre* et *L'Indépendant* avec un autre personnel. – *(Corresp.)*

■ **FRANCE 2 : la chaîne publique a décidé**, mercredi 2 juillet, de nommer Albert du Roy directeur général adjoint, chargé de la rédaction. Le journaliste remplace ainsi Jean-Loup Demigneux. Selon Xavier Gouyou Beauchamps, PDG de France Télévision, Albert Du Roy aura pour tâche *« de conduire la réforme de la rédaction de France 2 »*. Né en 1938, Albert du Roy a déjà occupé les fonctions de directeur de la rédaction d'Antenne 2 de 1984 à 1985. Ancien directeur de l'hebdomadaire *L'Evénement du jeudi*, il a aussi participé au magazine « L'Heure de vérité » sur France 2.

■ **JAPON : un pétrolier géant s'est échoué dans la baie de Tokyo**, le 2 juillet, causant l'une des plus importantes marées noires au Japon. Ce bateau japonais battant pavillon panaméen a laissé derrière lui une nappe de pétrole qui s'étend sur plus de 5 kilomètres. – *(AFP.)*

M. Strauss-Kahn et le retard français

Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, a promis, mardi 1er juillet, la mise en œuvre de mesures pour *« permettre à la France d'occuper dans les nouvelles technologies de l'information la place qui lui revient »*, alors qu'elle *« accumule, année après année, un retard important »* dans ce domaine. Il s'agira de *« faciliter la prise de risque »* et de faciliter *« l'émergence d'entreprises pouvant résister aux groupes étrangers »* a indiqué le ministre, qui a évoqué un *« cadre juridique et fiscal qui permettra d'encourager les jeunes à créer, comme aux Etats-Unis, des entreprises de haute technologie dans leur garage »*.

A ce propos, le mécanisme des stock-options (distribution d'actions, sans charge, aux cadres) ayant *« dérivé »*, selon lui, le ministre a indiqué que le gouvernement réfléchira à de *« nouveaux mécanismes »*.

Les cinq principes de la Maison Blanche

● **Secteur privé en tête.** C'est lui qui a assuré l'expansion d'Internet et qui doit, maintenant, assurer le développement du commerce électronique.
● **Pas de restrictions injustifiées.** L'intervention des gouvernements dans les échanges commerciaux sur Internet doit être réduite au minimum.
● **Cadre légal minimal.** Lorsque l'intervention de l'Etat est nécessaire, elle doit conduire à la création d'un environnement législatif minimaliste, cohérent et simple.
● **Reconnaissance de la spécificité d'Internet.** Les réglementations en vigueur pour les télécommunications, la télévision et la radio ne peuvent pas être appliquées à Internet.
● **Développement mondial.** La législation doit permettre de réaliser des transactions électroniques entre un client et un commerçant situés chacun en un point quelconque de la planète.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 2 juillet, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20196,42	+0,10	+4,31
Honk Kong index	15196,79	+0,45	+12,98

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 02/07	Var. en % 01/07	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2961,47	+0,59	+27,88
Londres FT 100	4737,50	+0,19	+15,03
Zurich	1859,27	—	+40,72
Milan MIB 30	20889	+1,77	+33,08
Francfort Dax 30	3819,85	—	+32,23
Bruxelles	13683	+1,53	+29,44
Suisse SBS	2627,56	—	+40,22
Madrid Ibex 35	6969,92	—	+35,21
Amsterdam CBS	597,40	—	+36,61

Tirage du *Monde* daté mercredi 2 juillet 1997 : 508 810 exemplaires 1